This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

775f
M698
o

YB 41485

Digitized by Google

775f
M698

Digitized by Google

Photomount
Pamphlet
Mahl F G
7751
M698
/o
YD 41405
erk 28346
Digitized by Google

Digitized by Google

Photomount Pamphlet
775f
M698

Mémoires
de la Société royale des Sciences de Bohême.
Classe des Sciences philosophiques, historiques et philologiques.
1900.

XVI

LES ORIGINES ROMANES

LA PREMIÈRE PERSONNE DU PLURIEL EN GALLO-ROMAN

PAR LE

Dr. F. Geo. MOHL,
professeur agrégé de philologie romane à l'Université impériale et royale de Prague,
lauréat de l'Institut de France.

PRAGUE 1900.
Publié par la Société royale des Sciences de Bohême.
Librairie Fr. Řivnač.

Digitized by Google

Digitized by Google

Mémoires
de la Société royale des Sciences de Bohême.
Classe des Sciences philosophiques, historiques et philologiques.
1900.

XVI

LES ORIGINES ROMANES

LA PREMIÈRE PERSONNE DU PLURIEL EN GALLO-ROMAN

PAR LE

Dr. F. Geo. MOHL,

professeur agrégé de philologie romane à l'Université impériale et royale de Prague,
lauréat de l'Institut de France.

PRAGUE 1900.
Publié par la Société royale des Sciences de Bohême.
Librairie Fr. Řivnáč.

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

LES ORIGINES ROMANES

LA PREMIÈRE PERSONNE DU PLURIEL EN GALLO-ROMAN

537080

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

XVI

Les Origines Romanes

La première personne du pluriel en gallo-roman.

Par F. Geo. Mohl.

(Présenté le 15 Octobre 1900)

Avant-Propos.

Voici encore une étude de philologie romane où l'histoire de la langue latine et des dialectes vulgaires de l'Empire romain occupe la plus grande place: aussi les résultats auxquels nous ont conduit et la critique sévère des faits et leur documentation historique seront-ils rejetés sans examen par beaucoup de romanistes habitués à considérer le passé roman d'un tout autre point de vue. Pour ma part, je les supplie de croire que ce ne sont ni des instincts de démolition, ni la passion maladive de la nouveauté qui nous ont poussé à mettre en doute une hypothèse qui fait actuellement foi dans la science[1]. Ce n'est pas même tout à fait par libre choix que nous avons abordé un sujet qui nous a été pour ainsi dire imposé.

[1] Une des critiques les plus graves qu'on ait trouvé à faire, dans la *Zeitsch. für rom. Phil.* XXIV 437 sqq., à nos précédentes publications, c'est qu'elles ne se montrent pas toujours assez soumises à l'autorité des maîtres de la science. On nous a fait un crime d'avoir blâmé une hypothèse *à priori* de Tobler et même on a prétendu que nous avions manqué de respect à Schuchardt. La phrase incriminée est en réalité bien innocente, au moins en français, et je suis convaincu que l'illustre savant, que je révère comme l'un des plus brillants génies que la philologie romane ait produits depuis Diez, n'a pu s'en offenser. De toutes les

Digitized by Google

Peu de temps après la publication de son *Introduction à la Chronologie du latin vulgaire,* l'auteur reçut en effet d'un de ses amis, professeur de philologie classique, une lettre dans laquelle celui-ci émettait certains doutes quant à la possibilité d'appliquer rigoureusement les méthodes historiques à l'étude des origines romanes. „En principe, disait-il, je crois que vous avez raison de vouloir fonder notre connaissance de la latinité vulgaire sur l'histoire même de la langue latine au lieu de la déduire théoriquement des langues romanes . . . Mais avez-vous réfléchi aux difficultés pratiques d'une telle entreprise? L'épigraphie, les gloses, la géographie linguistique et l'histoire vous ont permis de retracer, avec une incontestable précision, les origines et le développement du datif *illuī : illeī*, mais seulement parce que ces formes sont directement attestées par les monuments de la langue latine. Combien d'autres, pour le moins aussi anciennes, n'ont jamais été fixées par l'écriture ou du moins ne nous ont point été conservées par elle, les premières personnes en *-ons* dans le verbe français par exemple, lesquelles *peuvent* être anciennes sans que toutefois on puisse directement le prouver! Comment dater historiquement ce que l'histoire ne nous a pas conservé, ou bien pensez-vous que, même dans un cas comme celui-là, les méthodes historiques puissent indirectement éclaircir le problème?"

L'exemple qu'on nous proposait était séduisant: car, outre l'intérêt spécial qui s'attache à la question elle-même, il n'est peut-être pas de cas plus typique ni plus concluant sur lequel on pût mieux éprouver la valeur des méthodes dont nous nous sommes fait l'interprète. En présence des indications à peu près nulles que nous ont transmises les sources latines quant à l'origine des premières personnes en *-ons*, le champ était resté largement ouvert aux hypothèses et aux spéculations théoriques qui, comme on sait, se sont effectivement exercées ici dans les sens les plus divers. Nous avions donc le droit de nous demander à notre tour si, à défaut de preuves linguistiques directes et formelles, l'histoire et la chronologie générale du latin parlé dans les vastes régions de la Gaule, de la Rhétie et de la Cisalpine, où la désinence *-ons* et ses divers correspondants phonétiques se sont implantés, ne pouvaient nous mettre sur la voie d'une explication rationnelle et précise.

---

attaques dont nous avons été l'objet, de tous les reproches dont on nous a accablé, celui-là nous a été le plus sensible, car rien n'a jamais été plus loin de notre pensée que l'intention de blesser qui que ce soit.

Digitized by Google

Photomount
7701
M698

Là où les faits purement linguistiques sont insuffisants, nous avions conseillé de recourir aux données de l'histoire, c'est-à-dire d'interpréter les formes reconnues anciennes et particulières à telle ou telle province, au moyen des caractères généraux imputables au latin de cette province, en prenant pour critérium chronologique les dates fournies par l'archéologie et l'histoire et en s'appuyant sur les mille circonstances diverses et les conditions spéciales d'âge et de milieu qui, attestées par l'histoire et l'ethnographie, donnèrent forcément à la latinité de chaque province une originalité particulière. En d'autres termes, lorsque l'étude intrinsèque des faits linguistiques ne permet pas d'établir avec précision *pourquoi* tel ou tel dialecte a dès l'époque préromane une forme divergente de la forme latine normale, nous retournons la question et nous examinons ce que la forme latine, placée dans le milieu spécial où la colonisation romaine l'a transportée, *devait* devenir, comment elle *devait* se modifier et sous quelles influences.

Lorsque le résultat ainsi obtenu coïncide avec la forme exigée par l'analyse linguistique, nous considérons le problème comme résolu et, quant à nous, nous croyons ces explications, fondées sur la *nécessité logique* des faits, supérieures aux hypothèses abstraites de la linguistique théorique. Celles-ci se bornent généralement à établir d'une façon toute mécanique que x^1 égale x^2 distinct de X sans trop s'inquiéter de nous dire *pourquoi* c'est précisément dans telle ou telle région, et non dans telle autre, que x a supplanté X. Sans doute, c'est déjà beaucoup de pouvoir reconnaître avec quelque certitude que x^1 est identique à un autre x^2 et souvent nous devons nous contenter d'admettre sans autre preuve que ce nouvel x est sorti du premier par analogie: mais il vaut mieux encore indiquer comment et pourquoi c'est précisément cet ancien x^1 qui a contribué à expulser X au profit d'un nouvel x^2. Un problème linguistique n'est, à notre sens, complètement résolu que du jour où ses causes psychologiques ou historiques sont reconnues et, toutes les fois qu'une recherche de ce genre paraît possible, le devoir du philologue est, croyons-nous, de l'entreprendre.

*

Digitized by Google

I

Critique de la Théorie Analogique.

Sommaire: §§ 1—2. Les théories actuelles: objections tirées des dialectes tyroliens. — §§ 3—6. Le *potentiel* analogique des correspondants gallo-romans de *sumus*. — § 7. Stérilité analogique des verbes d'état. — § 8. Lenteur des propagations analogiques; chronologie de la flexion *-umus*. — § 9. Indépendance de cette flexion à l'égard des autres flexions du pluriel en roman. — § 10. Théorie de Haag: la 2e pers. en *-ez* est indépendante chronologiquement de la 1ère en *-ons*. — §§ 11—12. Théorie de Muret: les représentants vulgaires de *uolumus* et *possumus*. — §§ 13—15. Théorie de Louis Duvau: la flexion *-ons* ne saurait être sortie du futur. — § 16. Coup d'œil sur l'histoire de la désinence *-iamo* en toscan.

§ 1. C'est ainsi que nous avons été amené à rouvrir un débat qui, depuis la publication du mémorable article de W. Meyer-Lübke et de Gaston Paris sur *La première personne du pluriel en français*, dans la *Romania* XXI 337 sqq. (1892), paraissait définitivement clos. Cet article a eu surtout l'incontestable mérite d'écarter les différentes explications phonétiques proposées depuis les origines de la philologie romane par Delius, Suchier, Bréal et Vising et dont W. Meyer-Lübke a montré les points faibles. De son côté, Körting, *Formenlehre der franz. Spr.* I 122, a fait valoir avec raison cet argument, irréfutable à nos yeux, que si *-ons* était sorti phonétiquement de *-ámus* de la façon que l'entend Vising, *Zt. Fr. Spr. Litt.* XII 21 sqq., on ne comprendrait pas que *-ēámus* ait abouti à *-iiems*, *-ïens* et *-ęámus* à *-iems*, *-iens*.

On pourrait ajouter que le défaut peut-être le plus grave de toute explication phonétique quelconque de *-ons* par *-ámus*, c'est de méconnaître forcément l'extension géographique de cette désinence: si à la rigueur on peut trouver, en Rhétie par exemple, des patois où effectivement *rāmus* donne *rom* et *hāmus* : *om*[2], en revanche il est absolument impossible, à quelque degré qu'on res-

[2] Remarquons toutefois que *ǫ* pour *a* tonique se rencontre plus particulièrement dans des patois ou dialectes qui précisément ignorent les premières personnes en *-om* ou *-oṅ*, par ex. en surselv. (Dissentis) on a bien *rom*, *om*, *clomma* mais *purtęin*, *vendęin* etc.; en sousselv. (Surmeir) *rom*, *om*, *liom* = *ligāmen*, mais *purtaṅ*; en engadin *ám* reste intact: *ham*, *aram* mais *purtáinz*, *chiantáinz* etc. refaits sur *-ēmus* et ainsi de suite. A Greden, on a de même *ram*, *fam*, mais déjà apparaissent les 1ères pers. en *-ôṅ*, par ex. *purtôṅ*, *mənôṅ*, *pəṅsôṅ* et ainsi de suite. Sur le sort de *á* devant *m* en rhétique, cf. Gartner *Rätor. Gramm.* §§ 29 et 68.

Digitized by Google

treigne les conditions primitives du problème, de justifier par la phonétique seule le vocalisme *-ons*, *-omes*, *-om*, *-on* ou *-un* dans l'ensemble des nombreux dialectes qui l'ont adopté.[3] Les pays dans lesquels cette désinence, avec plus ou moins d'extension, nous apparaît dès les origines littéraires, forment en France, dans les pays franco-provençaux, dans la plus grande partie de la Haute-Italie et de la Rhétie orientale et centrale, une chaîne continue sur tous les points de laquelle l'explication adoptée doit logiquement être valable. Autrement dit, on n'a pas le droit à priori de séparer le normand *cantum* ou le picard *chantomes* du lyonnais *chánton*, du tyrolien *purtóṅ* (Greden), *portóm* (Cavalese), du vieux piémontais *portum-a*, du vieux dialecte de Feltre *cavom*, *perdom* (chez Valbruna, cf. Ascoli, *Saggi lad.* p. 412) ou du vieux padouan *vezom*, *deroinom* (chez Ruzzante et dans d'autres textes du XVIe s., cf. Ascoli, op. cit., p. 422) : d'une part la continuité géographique de cet immense domaine nous interdit d'interpréter isolément les faits dans chaque langue ou dialecte, et d'autre part la rupture très ancienne des liens politiques et historiques entre la plupart de ces régions ne rend guère vraisemblable l'hypothèse d'un emprunt ou d'une propagation partie d'un point unique et étendue ensuite de proche en proche.[4]

Il faut donc s'en tenir à *-ụ̆mus*, qui est la seule forme qui convienne ici à la fois au français, au rhétique et à l'italien du nord.[5]

---

[3] Comme *faba* conserve *a* partout, il n'y a pas lieu de s'appuyer sur les représentants de *famēs* pour admettre un passage phonétique de *a* à *o* entre deux labiales. Outre le portug. *fome* et le roum. *foame*, la forme *fom* apparaît, il est vrai, dans certains dialectes rhétiques, milanais, piémontais et français où ce vocalisme est inattendu, par ex. à Bormio, Ascoli *Sagg. lad.* p. 288, à Nontron et jusqu'au Puy, Schuchardt *Vok.* I 169. Nous croyons que *famēs* s'est souvent confondu en latin vulgaire avec *fōmes*, *-itis* que les poètes chrétiens emploient au sens de "feu intérieur, brûlure interne"; ce qui le prouve, c'est le v. roum. *foamete* à côté de *foame*. Quant au port. *fọfo*, il est trop bizarre pour qu'on en tienne compte.

[4] Il se peut qu'à l'intérieur de chaque groupe de dialectes, *-om* ait rayonne sur des patois qui ne possédaient pas anciennement cette forme, bien qu'en Italie par ex. elle semble perdre du terrain plutôt que d'en gagner; en padouan, l'ancienne désinence *-om* paraît avoir aujourd'hui disparu. L'hypothèse d'un emprunt littéraire au français, admis pour l'italien du nord par quelques philologues, cf. Ascoli *Saggi lad.* p. 449 sqq., tombe devant ce fait concluant que *-om*, *-oṅ* apparaît si vivace dans les patois vulgaires de la Rhétie.

[5] Nous verrons plus loin que la transcription *-ụ̆mus* n'est pas tout à fait exacte au point de vue historique. Nous la conservons néanmoins, à titre provisoire, pour ne point compliquer la question.

Digitized by Google

Que cette désinence *-ýmus* se soit en général introduite d'abord à la place de *-ámus* avant d'atteindre *-ęmus*, c'est ce que montre nettement *cantomps* à côté de *devemps* dans le poème de *St Léger*, quel que soit d'ailleurs le dialecte qu'il faille reconnaître dans ce précieux texte[6]. On voit du reste clairement pourquoi *-ýmus* devait évincer *-ámus* avant de s'étendre à *-ęmus*: c'est que de bonne heure la langue a éprouvé le besoin de distinguer le présent *cantámus* du parfait *cantámus* ou *cantámmus*, ce qui n'était pas nécessaire dans les autres conjugaisons, puisque déjà *partímus* au présent était devenu généralement *partęmus*, excepté, semble-t-il, en Lorraine et en Gasgogne, cf. Suchier, *Grundr.* I p. 610: de là en prov. au présent *partem* contre *partim* au parfait.[7] Ces faits prouvent la haute antiquité de la désinence *-ęmus*: mais ils montrent en même temps qu'il n'y a aucune raison d'en chercher la première origine exclusivement dans les verbes en *-āre*.

§ 2. Le problème se trouve par là considérablement simplifié et il doit désormais rester établi que *chantons* représente uniquement **cantumus*. C'est le mérite de Gaston Paris et de W. Meyer-Lübke de l'avoir démontré d'une façon définitive: malheureusement la dé-

[6] En revanche, on a encore *oram* dans *Eulalie*; cette forme ne saurait être considérée que comme un pseudo-latinisme.

[7] Le vieux milanais *cantomo* "cantammo„ représente **cantaumus*, comme l'a fort bien reconnu dès 1868 Mussafia, *Sitzungsber. Wiener Akad.* LIX 22, cf. aussi ZRPh IX 230. Mais il est douteux que ce soit là une flexion primitive; le vocalisme de *cantò* = *cantaut*, d'où le pluriel *cantonno*, a sans doute été introduit, comme l'admet W. Meyer-Lübke *Gramm. Rom. Spr.* II § 269, à la 1ère personne *cantámo* qui coïncidait ici avec le présent. De toute façon, il est sûr que la seule forme normale attribuable au latin vulgaire impérial est, au parfait, *cantāmus* comme *audīmus* et non *cantāu(i)mus*, *audīu(i)mus*, cf. *audīmus* Cic. *Ep. Att.* VIII 11, 3; XVI 3, 2, CIL III 30; *lacessīmus* Cic. *Ep. fam.* XI 3, 1; *dēsīmus* Sen. *Breu. uit.* XVII 3, Plin. *Ep.* III 21, 3 etc. Après l'abrègement normal de *cantāstī*, *cantāstis* en *cantăstī*, *cantăstis*, l'analogie entraîne également *cantámus* ou *cantámmus*, forme qui nous paraît antérieure à la conquête de la Dacie, cf. v. roum. *cîntâm*. En Gaule, les graphies connues *iobimmus* Pardessus 475 (anno 709), 477 (a. 710), *potemmus* Roz. 114 et même *summus* Pard. 492 (a. 715), autres exemples chez Schuchardt *Vok.* I 261, reposent sur une confusion orthographique avec le parfait. Inversement, au parfait, Grégoire de Tours écrit *caelebramus* Hist. Franc. V 17; *memoramus* ib. VI 35; *uocitamus* Curs. stell. 36. Déjà Quintilien I 6, 17 considé ait la prononciation *audīuisse* comme hors d'usage, ainsi que le remarque Reid, à propos de Cicéron *Acad.* II 24, 77. Le **cantau(i)mus* admis par Clédat *Rev. Phil. fr. prov.* III 27 sqq à la base du franç. *chantames* n'a jamais pénétré en Gaule.

Digitized by Google

monstration n'a guère été au-delà, et l'hypothèse d'une extension analogique de *sumus*, émise déjà par Diez *Gramm.* II³, 226, précisée dès 1878 par Gaston Paris *Rom.* VII 622 sqq., complétée depuis par Thurneysen *Das Verbum être* (1882) et Muret *Etudes rom. déd. à G. Paris*, p. 465 sqq. (1891), n'est guère restée en somme qu'une conjecture. Dans sa *Formenlehre* I 124, Körting résume fort bien en ces termes l'état actuel de la question: „Es bleibt nur übrig, *-ons* entweder für zur Zeit unerklärbar zu erachten oder aber darin eine Anbildung an *sons* = *sumus* zu erblicken."

Or, malgré tous les efforts qui ont été tentés pour les écarter, il faut bien avouer que plusieurs des objections formulées par Bréal MSL VII 12 sqq. et Vising *Zeitsch. frans. Spr.* XII 21 sqq. contre l'hypothèse d'un emprunt analogique à *sumus* gardent encore aujourd'hui toute leur valeur. En revanche, l'argument principal invoqué par les partisans de la théorie analogique et présenté par eux comme une preuve décisive et irréfutable, à savoir que *-umus* apparaît seulement dans les dialectes qui ont conservé *sumus* tandis que *-ę́mus* apparaît partout où la langue a adopté *simus*, *sęmus*, n'a en réalité qu'une très mince portée. Il est en effet évident qu'on peut renverser les termes d'une telle proposition et dire que là où toutes les autres premières personnes du plur. sont en *-umus*, la forme *sumus* a de même été maintenue ou rétablie, et inversement que là où la désinence *-émus* a été généralisée, on a de même adopté *sę́mus* au lieu de *sumus*. C'est, on le voit, un cercle vicieux d'une rare perfection.

Il y a du reste dans les dialectes historiques eux-mêmes une preuve que *-umus* n'est pas directement sous la dépendance immédiate de *sumus*: en effet à Canazei, dans la vallée de l'Avisio, on dit bien *portǫ́ṅ*, *menǫ́ṅ*, *vəndǫ́ṅ*, mais "nous sommes„ se dit ici *siǫ́ṅ* et non pas **sǫ́ṅ*: c'est bien la preuve que *siṅ* = *sęmus* était ici la forme primitive, comme elle apparaît effectivement partout ailleurs dans la Rhétie entière. La désinence *-oṅ* existait donc à Canazei, et de même dans la région voisine, à Penia, à Alba et en général dans la Fassa supérieure, dans tous les verbes des classes *portāre* et *uēndere*, alors que précisément *essere* l'ignorait encore. On disait déjà *portǫ́ṅ* et *vəndǫ́ṅ* qu'on articulait encore *siṅ* et de même *dormíṅ* = *dormīmus* comme dans le Frioul: c'est plus tard seulement que la désinence *-oṅ* s'étend dans la Fassa à cette dernière classe de verbes: de là *dormiǫṅ* "nous dormons„ à Alba, tandis qu'un peu plus loin, à Canazei, on articule déjà *dormoṅ*, l'un et l'autre

Digitized by Google

patois restant fidèle à *sioṅ* "nous sommes". Le dialecte de Greden, qui est voisin de cette région et qui se distingue, comme on sait, par la pureté de ses formes, cf. Gartner, *Die Gredner Mundart*, Einl.; *Rätorom. Gramm.*, Einl., p. XXX, conserve bien le type *durmióṅ* comme le patois d'Alba, mais inversement il dit *soṅ* et non **sióṅ*[8].

Voilà donc des patois qui ont connu la désinence *-umus* par exemple dans **uendumus* ou **haumus* pour *habēmus*, auj. *ọṅ* à Greden, *ọṅ* à Canazei, avant de l'introduire dans *simus*: en conséquence, ***non seulement** -umus **n'est pas partout parallèle à** sumus, **mais encore il y a des régions où** -umus **a précédé** sumus* et où par conséquent cette désinence n'en peut être issue. Plus à l'Est, aux sources de la Piave et du Tagliamento, on a bien *soṅ*, *suṅ* par ex. à Ampezzo, mais à Auronzo, à Comelico et en général sur la Piave supérieure, on prononce *šon*, *šoṅ* dont le *š* dénonce peut-être encore l'ancien *šeṅ* effectivement conservé à Forni di Sotto en regard de *šoṅ* à Forni di Sopra. Dans le district d'Agordo, sur la Cordevole, au nord de Bellune, on a de même *sion* et *sention* en regard de *ston*, *volon*, *credon* etc.; dans la vallé du Zoldo, *sion* mais *parlon*; enfin sur la Fiorentina, à Colle, *šióṅ* à côté de *volon*, tandis que Pieve di Cadore, qui est tout proche, a unifié *son*: *volon*, cf. Ascoli *Saggi lad.* p. 406.

Le même développement se retrouve exactement dans les mêmes conditions à l'autre extrémité du domaine de *-umus*, à Crémone, où l'on a encore aujourd' hui *sium* en regard de *-um* des autres verbes, cf. W. Meyer Lübke *Gramm. Rom.* II § 135, enfin à Padoue où l'on trouve dans les vieux textes *seom* à côté de *semo*.

§ 3. Ce sont là des *faits* assurés et précis, et nous ne pensons point que les hypothèses et les systèmes prévaillent jamais contre les faits. On répondra sans doute que *sium*, *sion* ont été remaniés: évidemment, mais la forme primitive n'a pu être que *sem, sin* = *simus*; un primitif *som, son* = *sumus* n'avait pas besoin d'être remanié, et en effet, là où il existe de fondation, nous ne voyons nulle part qu'il ait été modifié, surtout lorsque l'analogie des autres verbes en *-umus* est là pour l'appuyer. Dès lors, il est probable qu'on se retranchera dans l'hypothèse d'un compromis entre les deux formes concurrentes *sumus* et *simus*, c'est-à-dire qu'on expliquera *sium*, *sion*

[8] En descendant l'Avisio vers Trente, on trouve successivement *dormióṅ* à Predazzo, *dormóm* à Cavalese et *durmín* à Cembra.

Digitized by Google

comme un mélange de l'une et de l'autre[9]. Voilà précisément le point faible de toute la théorie: une forme aussi indécise, aussi instable que la 1ère personne du pluriel du verbe *être,* en latin vulgaire comme en roman, n'a jamais pu servir de point de départ à une propagation analogique aussi universelle et aussi vaste que celle qu'on lui attribue.

Il y a là une question de logique et de psychologie du langage; c'est méconnaître les lois de l'esprit humain que de la négliger. L'analogie n'est pas autre chose qu'une *force* prépondérante dans la lutte incessante de nos concepts et de leur expression; c'est une *force* que l'on pourrait calculer mathématiquement d'après les mêmes principes qu'Herbart appliquait jadis aux phénomènes psychologiques. L'analogie est toujours en raison directe de la *vitalité* ou — qu'on nous pardonne la pédanterie du terme — du *potentiel* d'une forme linguistique quelconque.

En néo-grec, la désinence primaire *-ω* expulse complètement de la langue la désinence concurrente *-μι*, parce que le *potentiel* de la première surpassait infiniment celui de la seconde. Un seul verbe en *-μι,* précisément le verbe *εἰμί,* doué d'une *vitalité* plus grande que les autres en raison de l'extrême fréquence de son emploi, résista à l'attraction des verbes en *-ω*: mais, loin d'arriver jamais à déformer les autres conjugaisons, même partiellement, il ne parvint pas même à sauvegarder sa propre existence et finit à son tour par céder à l'analogie des formes moyennes, vers lesquelles l'appelait du reste le futur classique *ἔσομαι.* C'est pourquoi il est aujourd'hui prononcé *εἶμαι* dans toute la Grèce; cette forme, qui manque encore chez Constantin Porphyrogénète, apparaît peu après, par ex. *Glyc.* 541, 547 et devient fréquente à partir de Prodrome, cf. Pernot MSL X 172[10].

De son côté, la désinence secondaire *-ον* avait en face d'elle la désinence concurrente *-α* dans les proportions d'une lutte non moins inégale: *ἔγραφον* contre *ἔγραψα* et *γέγραφα*; le néo-grec obéit ici encore à la force analogique et inaugure *ἔγραφα* comme *ἔγραψα* et

---

[9] Dans les patois des environs d'Avignon, *-an* de la 1ère conj. a été étendu à tous les verbes et de même à l'ancien *sim* "nous sommes„, qui est aujourd'hui *sian*; d'un compromis entre *simus* et *sumus* il n'y a en réalité trace nulle part.

[10] Pernot pense que *εἶσαι* s'est formé avant *εἶμαι,* ce qui est assez improbable, bien qu'on ait par hasard quelques exemples de *εἶσαι* antérieurs à ceux de *εἶμαι. Εἰμί, εἰμ'* a dû naturellement devenir *εἶμαι* en même temps que *ἐνι, ἐν'* devenait *εἶναι* et avant que *εἶ* ne passât à *εἶσαι.*

Digitized by Google

ἐγράφηκα (passif); seul, le type *ἐφίλουν*, *ἐρώτουν* se maintient encore aujourd'hui à Chypre et dans quelques patois des îles en regard de *φιλοῦσα*, *ρωτοῦσα* de la langue commune. Dans un certain sens, les lois de l'analogie sont plus rigoureuses que les lois phonétiques, dont l' "action aveugle„ tient une si large place dans la linguistique moderne.

§ 4. Or, en latin comme en roman, il n'y eut jamais de forme dont le *potentiel analogique* fût plus faible que la 1ère personne du verbe „être", précisément parce qu'il n'y eut jamais de forme ni plus hésitante ni plus instable. En effet, outre les deux types *sumus* et *simus* qui, comme nous le verrons, n'ont jamais cessé de se faire dans le latinité parlée la plus rude concurrence, il faut tenir compte également des formes analogiques **esmus*, cf. grec *ἐσμέν*, prov. *em*, et **ésumus*, **ésimus*, prov. franç. *esmes*, rhét. *ésən*, *éšən* à côté de *señ*, *šeñ*, cf. § 63, formes qui ne sont pas moins anciennes en latin et qui se sont maintenues avec le plus de vitalité précisément en Gaule et en Rhétie.[11] Sans parler du futur *erimus*, franç. *iermes*, *ermes*, qui, comme nous le ferons voir tout à l'heure, a une tendance à s'insinuer dans les fonctions du présent, voilà donc quatre ou cinq formes qui se disputent, précisément dans la région de *-umus*, la place de la 1ère personne du pluriel du verbe „être", et cela dans une lutte de plusieurs siècles et qui est loin d'être éteinte lorsque s'ouvre la période romane. Ajoutons-y les hésitations entre *sumus* tonique et *sumus* atone, auxquelles nous rapportons les doublets français *sons* et *somes* cf. § 64, et nous aurons enfin une idée de l'étonnante richesse flexionnelle de cette forme étrange et isolée dont on prétend faire le point de départ d'une analogie sans exemple.

§ 5. Au point de vue psychologique, les mots et les formes du langage peuvent être assimilés en tous points à nos „représentations" ou perceptions directes, en sorte qu'un système tel que *sumus* (*sons*: *somes*) : *simus* : *esmus* : *esumus* : *esimus*, évoquant un même concept, celui de la 1ère personne du pluriel du verbe „être", se comportera dans notre esprit absolument comme un système de représentations oppo-

[11] Le type *esumus* tout au moins est déjà attesté par Varron *Ling. Lat.* IX 57, 100. Un autre paradigme archaïque du verbe "être„ était *escō*, *escumus* ou *escimus*, qui tombe en désuétude dans le latin littéraire peu après la rédaction des Douze Tables, mais qui persiste encore aujourd'hui dans le *escu* du roumain de Macédoine, cf. § 59.

Digitized by Google

sées, soit $(\alpha + A) + (\alpha + B) + (\alpha + C) + (\alpha + D)$ etc., suivant la terminologie de Herbart. Or, dans un tel système, les éléments divers de chaque groupe s' affaiblissent mutuellement dans notre esprit en raison inverse de leur puissance ou extension respective et initiale. Dans la lutte psychologique, la représentation la plus faible peut ainsi descendre jusqu'au complet effacement dans la conscience, et en revanche la plus forte sera affaiblie en raison directe du nombre et de l'énergie de toutes les autres représentations qui agissent contre elle dans le système.

Transportées dans la domaine linguistique et appliquées à notre exemple, ces lois démontrent, avec une rigueur toute mathématique, que là où l'une des formes de notre système, soit *sumus*, a l'extension la plus faible, en Rhétie par exemple où, comme nous l'avons vu, *simus* est de beaucoup la forme la plus répandue et la plus ancienne, l'impression psychologique produite par *sumus* isolé et sans l'appui d'autres pluriels en *-umus*, sera à peu près nulle, c'est-à-dire que jamais cette forme ne pourra donner naissance à aucune espèce d'analogie; elle est non seulement stérile, mais caduque, à moins précisément qu'une analogie étrangère ne vienne la ranimer en faisant peu à peu tomber ses concurrents à leur tour jusque sous la limite même de la conscience, c'est-à-dire de l'usage au point de vue linguistique [12].

Là au contraire où, comme dans la Gaule du Nord, c'est *sumus*, en réalité *sumus* atone, franç. *somes*, qui est la forme dominante, son potentiel analogique sera d'autant plus faible que les formes parallèles, soit *sons* et *esmes*, seront demeurées plus vivaces. Et en effet, tout le monde reconnaît que c'est effectivement, comme l'a démontré depuis longtemps Lorentz dans sa belle dissertation *Die erste Person Plur. im Altfranz.* (1886), la forme *somes* et nullement *soms*, *sons* qui est en vieux français la plus usitée et la plus ancienne [13]: mais on ne s'inquiète pas pour si peu, et c'est, excepté pour le vieux pi-

[12] En d'autres termes, *vendoñ*, *oñ* ont dû exister dans la partie de la Rhétie où cette désinence a prévalu, avant que *siñ* ait été expulsé au profit de *soñ* ou remanié en *sioñ*. C'est bien ce que les faits nous ont démontré plus haut et ce que la spéculation logique confirme ici. La désinence *-umus* n'est donc qu'indirectement liée à l'existence de *sumus*.

[13] Gaston Paris *Roman.* XXI 354, n. 4, fait remarquer même que *sons* dans beaucoup de textes français du moyen-âge repose sans doute sur une déformation analogique de *somes* ancien Suchier *Grundr.* I 611 explique de même *sons* a côté de *somes* en Picardie.

Digitized by Google

card qui a bien réellement *somes: chantomes*, à l'analogie du doublet le moins usité et le moins répandu de *somes*, c'est-à-dire à *sons*, qu'on attribue sans hésitation la restauration de toutes les 1ères personnes du pluriel de tous les verbes dans toute la France septentrionale!

Philippe de Thaon par exemple ignore absolument *suns* ou *sum*, tout à fait comme le *Roland*; chez lui, le seul correspondant de *sumus* est *sumes*, cf. *Comput* 585, 868 etc., alors que tous les autres verbes ont, comme dans le *Roland*, la flexion *-um*, *-ums*, *uns*; même *faimes* Comput 834, 2028 etc. cède déjà le pas à *faisum* ibid. 588, 1661, et un même vers du *Bestiaire* 739 réunit les deux formes *dimes* et *disum*, tant le potentiel analogique de la flexion *-um*, *-uns* est dès cette époque puissant et intense. De pluriels en *-umes* à côté de *-ums*, *-um*, il n'est ici jamais question[14], pas plus que de **sums*, **sum* à côté de *sumes*: le type *cantums*, *cantum* et le type *sumes* sont donc ici aussi séparés et éloignés l'un de l'autre, aussi nettement opposés qu'il est possible à des formes grammaticales. Il y a en conséquence, comme l'a fort bien vu Vising, un réel défaut de logique non seulement à rapprocher violemment deux flexions que la langue sépare encore aujourd'hui si nettement, mais surtout à vouloir extraire l'une de l'autre au mépris de l'évidence des faits.

§ 6. On pourrait en partie tourner l'objection en plaçant l'avènement de la flexion *-ons* à une époque antérieure à la chute des finales latines, antérieure par conséquent aux doublets français *somes: sons*. Körting *Formenlehre* I 124 admet effectivement que le métaplasme **cantŭmus* pour *cantámus* s'est produit dès le latin vulgaire de la Gaule du Nord et nous considérons en effet cette chronologie comme infiniment plus exacte que celle des autres romanistes qui pensent que *cantámus* était déjà parvenu au stade **chantaims* avant d'être refait en *chantoms*, cf. Gaston Paris *Roman.* VII 622 et XXI 355. La chronologie de Körting aurait sourtout cet avantage de supprimer les difficultés que présentent le normand *-ums*, *-um*, le français *-ons*

[14] La fameux *avrumes* du *Roland* 391 est trop isolé pour pouvoir être directement comparé à *-omes*, *posciomes* etc. du vieux picard, cf. Lorentz p. 31; *avrumes* est à la fin du vers et doit évidemment son existence aux nécessités de l'assonance; c'est l'analogie de *oümes*, *chantames*, *faimes*, *dimes* bien plus que celle de *sumes* qui a dicté au poète l'allongement exceptionnel de *-um* en *-umes*. Quant à *-omes* en regard de *-ons* en picard, nous croyons avec Suchier *Grundr.* I 611 que *somes* n'a joué qu'un rôle très secondaire dans l'avènement de cette désinence, voir plus loin § 64.

Digitized by Google

et le picard *-omes* et *-ons* en regard de *somes* et de ramener à deux formes seulement, tout au plus à trois, la flexion contemporaine de la 1ère personne du pluriel du verbe "être", soit *sumus*: **esmus* (*ésumus*) dans la Gaule du Nord [15].

Mais, même dans ce cas, le potentiel analogique de *sumus*, obscurci par la concurrence psychologique de **esmus*, **esumus*, serait encore trop faible pour avoir pu engendrer un courant de propagation aussi intense et aussi formidable. Dans le français historique, *esmes* fait encore à *somes* une réelle concurrence, et Gaston Paris *Roman.* XXI 353 reconnaît que **esmus* a dû être à l'origine répandu dans toute la Gaule [16].

Il est donc évident que le type **esmus*, et sans doute aussi **esumus* [17], livra jadis à *sumus* de rudes assauts dans le latin vulgaire de la Gaule; si nous possédions des textes de cette époque, il serait possible, d'après la statistique de l'une et de l'autre forme, d'évaluer en chiffres leur extension respective; appliquant ensuite aux valeurs fournies par *sumus* et **esmus* ou **esumus* les formules psychologiques de Herbart, on démontrerait, à l'aide des équations et des extractions de racines qu'il indique, que le potentiel de *sumus* en regard de **esmus*, **esumus*, a toujours été en Gaule infiniment trop faible pour donner directement naissance à une analogie quelconque.

§ 7. A la débilité morphologique de *sumus* s'ajoute naturellement cette absolue stérilité sémantique que Bréal MSL VII 15 a si bien mise en lumière et qui constitue contre la théorie l'un des plus irréfutables arguments. Comment en effet le mot qui, par excellence,

---

[15] Körting *loc. cit.* a démontré que les arguments chronologiques tirés par Gaston Paris des formes *colchoms* ou *manjoms* sont sans grande valeur; l'analogie devait naturellement unifier la consonne dès l'origine. Seulement, si le type **cantumus* remonte au latin vulgaire, nous ne voyons pas trop comment des substantifs tels que *barons* ou *maisons* auraient pu aider à la propagation de *-umus* comme l'indique Körting p. 124.

[16] A. Thomas *Roman.* XXI 15, n. 4 voit au contraire dans *esmes* provençal un développement récent de *em(s)* devenu **esms* avec introduction d'une *s* qui serait due aux deux secondes personnes. Quelle que soit la valeur de cette explication, elle montre que les opinions les plus contradictoires, les plus diamétralement opposées règnent encore dans la science quant à la chronologie des formes romanes.

[17] Nous ne déciderons pas ici si le français *esmes* représente **esmus* comme *somes* provient de *sumus*, ou bien s'il ne faut pas plutôt poser ici **ésumus* comme en Rhétie. C'est une question que nous examinerons plus loin, § 63.

Digitized by Google

indique l'*état*, l'*inertie passive*, aurait-il été appelé à régénérer toute entière la catégorie grammaticale qui précisément exprime le *mouvement* et l'*action*?[18] On n'a pas, jusqu'à présent, répondu à cette objection capitale: car on n'explique pas grand'chose en déclarant, avec W. Meyer-Lübke *Roman.* XXI 347-48, que c'est d'abord *estons* au lieu d'**estains* qui a été créé d'après *sons* et qu' "*estons* aura probablement entraîné à sa suite *alons*". En réalité, *ester* est un verbe d'état exactement au même titre que *estre*, alors que *aler* est déjà essentiellement un verbe de mouvement. La question, comme l'a récemment reconnu Haag *Roman. Forsch.* X 896, reste donc entière, car c'est seulement par une hypothèse toute gratuite qu'on peut étayer ces soi-disants rapports entre *ester* et *aler* en affirmant "qu'en latin vulgaire on s'était déjà mis à dire **stao* d'après **vao*".[19]

Si le verbe *être* et en général les quelques verbes neutres qui indiquent l'état, comme *stāre* ou *iacēre*, ne sont guère capables de régénérer, dans nos langues, la masse compacte et serrée des verbes d'action ou de mouvement, en revanche nous voyons perpétuellement ceux-ci attirer à eux, de par la loi du plus fort, le petit groupe isolé des verbes d'état. C'est ainsi qu'à Mestre, en Vénétie, *sipio* "je suis" est refait d'après le présent de *habeō*; de même le subjonctif *sipia*, à Bologne *sipa* etc. C'est ainsi encore que le v. esp. *estide* = *stetī* devient d'abord *estude* d'après *pude* et sa classe et rejoint finalement le verbe "avoir" en devenant *estuve* d'après *tuve* = *tenuī*, formé lui-même sur *huve*, *hube* = *habuī*.

Ces sortes d'assimilations ne dépassent du reste jamais le cercle restreint des verbes irréguliers et, à part l'extension légitime de *habēre* qui a en effet déteint d'une façon considérable sur la conjugaison entière, notamment dans les dialectes rhétiques et dans les patois qu'une littérature ancienne n'a point protégés, nous ne connaissons pas d'exemple d'un verbe *irrégulier*, surtout d'un

---

[18] "Si un auxiliaire était destiné à influencer nos verbes réguliers, dit avec raison Bréal, ce n'est point *être* mais *avoir*".

[19] Il faut bien plutôt renverser les termes et l'on peut, à la rigueur, admettre que **uao uais* etc. s'est modelé sur **stao stais*, cf. Mohl *Etudes sur le Lexique* p. 72. De toute façon, on n'a pas le droit de méconnaître l'antériorité de **stao*, qui est une forme beaucoup plus primitive que *stō* classique et dont l'ombrien *stahu* atteste l'ancienneté. — Du reste, on est mal venu à faire intervenir ici le verbe *aler*, puisque précisément le parallélisme qu'on invoque dans *sons*: *sont* n'existe pas dans *alons*: *vont*; la forme *vons*, *von* des patois du nord de l'Ile-de-France par ex. est sûrement moderne.

Digitized by Google

verbe d'état tel que le verbe *être*, restaurant universellement une ou plusieurs formes de la conjugaison *régulière*. Le parfait de *andar* en espagnol est aujourd'hui *anduve*, mais nullement d'après *estuve* qui, comme nous l'avons dit, est récent: en réalité, *andar* a été assimilé à *dar*, ce qui, par parenthèse, si cette parenté était ancienne, appuierait puissamment l'étymologie proposée récemment par Marchot *Studj fil. rom.* VIII 387 sqq.; de là en v. esp. *andide*[20] qui, parallèlement à *estide*, passe d'abord à *andude* d'après *pude* et enfin à *anduve* d'après *tuve*, *hube*. On voit qu'il n'y a pas à chercher de rapport direct entre *andar* et *estar*. Là s'arrête du reste le procès analogique et *andar* est le seul verbe régulier qui, après des hésitations séculaires et pour des causes tout à fait particulières, ait été définitivement attiré dans une classe anomale. En portugais, il n'y a aucune trace de ces phénomènes et *andar* y est constamment resté régulier[21].

Il ne faut pas davantage, croyons-nous, rapporter uniquement à *son* les 1ères personnes du singulier *don*, *von*, *fon* et *ston* du vénitien: le rôle principal dans la genèse de ces formes revient bien plutôt aux doublets *do : dono*, d'autant plus que le v. vénit. hésite encore entre *son* et *es*, lequel n'est autre chose que l'ancien *esum* de Varrón, cf. § 59. Que la classe *son*, *ston* ait appuyé la propagation du type *don*, rien n'est plus naturel: mais, comme on le voit, cet *-n* en tout cas n'a pas fait beaucoup de chemin.

§ 8. Nous touchons ici à l'objection la plus irréfutable qu'on puisse faire à la théorie de *-ons* d'après *sumus*. Cet argument n'a pas encore été présenté et, comme il est de nature à établir indirectement la chronologie de la désinence *-umus*, on nous permettra d'y insister un peu plus longuement. On peut le formuler comme suit: ***Si la désinence -ons était sortie par analogie de nous sons, il eût fallu une suite considérable de siècles avant qu'elle fût parvenue à sa complète généralisation.*** On

[20] Nous n'avons, à la vérité, pas rencontré jusqu'à présent le parfait *dide* pour *deu*, *dio*, évidemment plus moderne: mais *vide*, aujourd'hui *vió*, ne peut guère laisser de doutes sur l'existence ancienne de *dide* à côté de *deu*, *dio*, cf. *Etudes sur le Lex.* p. 77.

[21] En v. vénit. et en v. padouan, par exemple chez Ruzzante, *andare* est de même assimilé à *dare* et cette analogie s'étend même à des verbes réguliers de la première conjugaison: de là *cantedi* comme *dedi*, *andedi*. A Forli, on dit *andep* d'après *habui*; mais précisément *dare* et *habere* sont des verbes transitifs.

Digitized by Google

admet aujourd'hui, cf. *Roman.* XXI 355, que *-ons* s'est propagé aux verbes autres que *estre* dans le courant du IXe siècle, gagnant d'abord les quelques verbes où la 3e personne du pluriel coïncidait déjà avec la désinence de *il sont*, c'est-à-dire *ester*, *aler* et enfin *aveir*[22], débordant enfin lentement sur les verbes réguliers.

Or, *dès la fin de ce même IXe siècle*, le fragment de Valenciennes montre que la désinence nouvelle a déjà envahi, non seulement les verbes réguliers à l'indicatif de toutes les conjugaisons, mais jusqu'au subjonctif des mêmes verbes[23]. Ainsi, en cinquante ans, tout au plus en un siècle, l'intrusion de la désinence irrégulière à la place des anciennes flexions normales serait accomplie, au moins dans l'extrême nord de la France, à tous les modes du présent et de l'imparfait et dans tous les verbes sans exception.

Il y a là quelque chose de si extraordinaire, de si contraire à tout ce que nous savons sur la chronologie des phénomènes linguistiques, qu'il est à peine besoin de rappeler ici les hésitations séculaires de la langue dans des cas de restauration analogique d'ailleurs infiniment plus simples et plus restreints, par exemple l'introduction progressive de *-s* en français ou de *-c* en provençal à la 1ère personne du singulier dans une ou deux classes verbales seulement, et bien entendu uniquement à l'indicatif. Déjà dans le *Roland* 968, on lit *Jo vus plevis* alors qu'au XIIe s. Audefroi le Bastart écrit encore à la rime *Loiaument vos plevi*, chez Bartsch *Altfranz. Romanz.* p. 67; *je promes* se trouve déjà dans *Aiol, je rens* dans *Huon de Bordeaux*, et même à la 1ère conjugaison on lit *je demans*, devant *s* suivant il est vrai[24], chez Guillaume de Lorris, éd. Fr. Michel, v. 2468, et à la rime *Ce vous commans* dans le *Miracle de Berthe*, v. 2: ce qui n'empêche que les auteurs du XVIIe siècle écrivent encore très couramment *je sai, je voi, j'aperçoi*; dans la *Henriade*, Voltaire fait rimer *je te doi* avec

[22] Le verbe *dare* a toujours été trop peu usité en Gaule pour avoir joué dans le procès analogique qu'on suppose un rôle quelconque; déjà les Gloses de Cassel expliquent *Dem : donem.*

[23] En Normandie, dans l'Ile-de-France et les régions de l'Est, il est vrai, la propagation de *-ons* en dehors du présent de l'indicatif fut beaucoup plus lente; Chrétien de Troyes ne connaît *-ons* ni à l'imparfait ni au subjonctif; les plus vieux textes anglo-normands de même hésitent encore entre *-iem* et *-um*; sur les formes du *St. Alexis*, cf. G. Paris, *Roman.* XXI 359. Ces hésitations séculaires du procès analogique en dehors du présent fournissent de nouvelles preuves en faveur de la très haute antiquité de *-umus* exclusivement au présent de l'indicatif dans le latin vulgaire de la Gaule du Nord.

[24] Deux vers plus haut, devant *t*, on a régulièrement *je demant.*

Digitized by Google

vers toi, ce qui prouve du moins jusqu'à quel point la tradition ancienne fut tenace [25].

Avec la désinence *-ons*, rien de semblable: à part l'unique exemple *oram* dans *Eulalie*, lequel est sûrement un pseudo-latinisme dû à la fusion de l'impératif avec l'indicatif dans la langue vulgaire, rien, absolument rien ne dénonce les hésitations de la langue embarrassée entre l'ancien **chantaims* que l'on suppose et le nouveau *chantoms* qui seul est attesté partout dès l'origine. Si du moins en dehors du français on rencontrait encore çà et là en Rhétie ou dans la Haute-Italie des traces de cette lutte gigantesque entre les anciennes flexions et la prétendue désinence analogique: mais ici pas plus qu'en France l'ancien *cantāmus* n'a laissé de vestiges durables en regard du nouveau **cantumus*, à part peut-être dans le Piémont où les vieux textes conservent encore *-am* à côté de *-um(a)*, *-om(a)* et *-em(a)* et où effectivement *-umus* paraît s'être propagé plus tardivement qu'ailleurs. Inversement, là où *cantámus, portámus* est conservé, à Forni di Sotto *purtáṅ*, à Tramonti et à Clauzetto *portáṅ*, à Maniago *partáṅ* etc. [26], il n'y a plus trace d'hésitations entre la flexion *-āmus* (*-aṅ*) et la désinence *-umus* (*-oṅ*) adoptée et généralisée par les patois voisins.

Les hésitations ne se montrent qu'en dehors du présent, à l'imparfait et au conditionnel par exemple. Ainsi à Greden, à Badia, à St Vigil (Enneberg), l'imparfait est en *-áṅ* en regard de *-óṅ*, *-úṅ* au présent: mais le conditionnel, qui est proprement le plus-que-parfait du subjonctif latin, hésite entre *purtəsáṅ* à Greden, *purtésuṅ* à Badia, *portasúṅ* à St Vigil. Cet état est donc absolument comparable aux hésitations du v. franç. du XIe et du XIIe s. entre *-iiens*, *-iens*, *-ions* et *-ons*, *-um* au subjonctif et à l'imparfait de l'indicatif [27].

C'est la preuve que la désinence *-ons*, *-oṅ*, en rhétique comme en français, est infiniment plus récente dans ces formes qu'au présent de l'indicatif, où au contraire *-umus* doit être extrêmement ancien,

[25] Inversement Nicod, *Dictionnaire*, 1603, écrit *je fai* par réaction analogique.

[26] De même dans les dialectes ladino-lombards du Nonsberg, du Sulzberg et de la vallée de Cembra.

[27] Les dialectes et patois de la Haute-Italie paraissent avoir étendu la désinence *-omo*, *-om*, *-on* d'une façon beaucoup plus générale que le rhétique proprement dit. A Feltre et à Bellune par ex., déjà les vieux textes donnent les imparfaits *erion*, *fussion*; aux environs de Fonzaso, près de Bellune, on a *son* "nous sommes„ et *on* "nous avons„, à l'imparfait *ereon* et *eon*, cf. Ascoli *Saggi lad.* 408 sqq.; de même dans la vallée de Follina, au sud-est de Bellune, on a uniformément *erion*, *podion*, *vardion* etc.

Digitized by Google

puisque, aussi loin que nous remontions dans le passé roman, nous trouvons déjà cette désinence définitivement installée à la place de *-ĭmus, -ĕmus, -ămus* du latin classique; seule, la désinence *-īmus*, et partiellement le présent *simus*, se sont maintenus plus longtemps, voir plus haut § 2. ***Le type nous portons remonte donc sûrement à l'époque préromane*** et son origine ne pourra être cherchée que dans une classe verbale quelconque où déjà le latin vulgaire de la Gaule du Nord et d'une partie de la Rhétie et de la Haute-Italie avait introduit le vocalisme *-umus*; le type *nous portions* est au contraire une extension de l'époque romane historique.

§ 9. Si l'on excepte le cas d'une influence littéraire rétablissant la forme urbaine à côté de l'ancienne forme locale, comme à Padoue la désinence vénitienne *-emo* qui a expulsé aujourd'hui la forme *-om* des anciens textes, ou encore, comme le remarque W. Meyer Lübke *Rom. Gramm.* II p. 168, les hésitations analogues entre *-oma* et *-ema* dans la traduction piémontaise de St Chrysostome AGl VII 1—120, à côté de *-am* dans d'autres textes en vieux piémontais, nous ne connaissons guère qu'un seul point de l'immense domaine de *-umus* où le triomphe de la flexion nouvelle ne se soit pas affirmé complètement dans le présent entier. Il s'agit du patois de St Vigil dans l'Enneberg, qui, à côté de *vənúṅ* "nous vendons„, *orúṅ* "nous voulons„, *fačúṅ, podúṅ, portúṅ, duṅ* "nous donnons„ etc., conserve d'autre part *aṅ* „nous avons„ et *saṅ* "nous savons„; en outre, si la forme citée par Gartner *Rätor. Gramm.* p. 164 est exacte, *dižíṅ* "nous disons„, en regard, il est vrai, du subjonctif *dižúṅ-ze* qui rend d'autant plus douteuse l'existence de l'indicatif *dižíṅ* ailleurs que dans le Frioul, où d'autre part *dižíṅ* est seul normal, cf. *siṅ, fažíṅ portíṅ* etc. Laissons donc de côté ce *dižíṅ*, qui serait tout à fait extraordinaire dans l'Enneberg, et constatons simplement l'importance de l'opposition *suṅ* "nous sommes„ contre *aṅ* "nous avons„ dans le patois de St Vigil.

Aucune analogie n'explique ici le vocalisme de *aṅ* contre *oṅ*, *uṅ* de Greden, de Badia et de la région de l'Enneberg en général: il faut donc que *aṅ* soit ici la forme la plus ancienne, et en effet le latin vulgaire **hamus*, cf. v. sarde *hamus*, très ancien doublet de *habēmus*[28],

[28] L'osque et l'ombrien montrent que le verbe "avoir„ avait trois formes concurrentes dans le latin vulgaire d'Italie: *habeō, habē-* à côté de **habi̯ō*, parf. **hĕbī* d'après *faci̯ō : fēcī*, enfin **hajō, *ha-*, attesté par exemple par l'ombrien *hatu*

Digitized by Google

paraît avoir laissé quelques traces, à côté de la forme pleine, dans beaucoup de régions de la Rhétie occidentale. A Bergün par exemple, *aṅ* "nous avons„ doit également, à notre sens, être très ancien: car l'identité de *aṅ* = **hamu(s)* et *aṅ* = **hant* pour *habēmus*: *habēnt* nous paraît avoir été, avec la classe *uĕndĭmus*: *uĕndent*, cf. plus loin § 26, le point de départ de la fusion de la 1ère personne avec la 3e, telle qu'on l'observe régulièrement au pluriel dans ce dialecte [29].

La 3e personne du pluriel de *habeō* est du reste **hant* dans la Rhétie entière comme dans toute la Romania, excepté la Gaule du Nord, l'Ombrie, la Calabre et la Dacie [30]; *ęm* de l'engadin ne représente pas plus **haunt* que *dęm* ou *štęm* ne proviennent de **daunt*, **staunt* comme le croit W. Meyer-Lübke, *Rom. Gramm.* II p. 259; *sum* = *sunt* ou *pęm* = *pāne*, *bum* = *bono*, *túma* à côté de *tunĕr*, montrent suffisamment que *m* pour *n* est dû uniquement à la tonique précédente, comme l'a reconnu Gartner, *Rätor. Gramm.* § 70.

La région rhétique de *-umus* est également restée jusqu'aujourd'hui fidèle à **hant*, et de même à *dant*, *stant*, **uant* etc. [31]: de là dans l'Enneberg comme à Greden et à Badia les 3es personnes du pluriel *a*, *da*, *šta*, *va* en regard des 1ères personnes *oṅ* (*uṅ*), *duṅ*, *štuṅ*, *žoṅ* (*žuṅ*). Il n'y a qu'une seule exception: c'est *aṅ* 1ère personne du pluriel en regard de *duṅ* et *žuṅ* à St. Vigil. On comprend à présent l'importance considérable de ces formes qui prouvent de la façon la plus évidente qu'à l'origine ***la désinence -ons de la 1ère personne***

---

parallèle à *habitu*, cf. Mohl *Chron.* p. 256, n. 2, *Etudes sur le Lex.*, p. 69, n. 23. Le roumain *am* à côté de *avem* atteste la longue persistance du type **hamus*; en Espagne, la forme **hēmus* représente une sorte de compromis entre *habēmus* et **hamus*.

[29] L'altération de *a* devant nasale est récente dans le patois de Bergün et ne frappe jamais *a* tonique devant *-ṅ*, cf. *paṅ*, lat. *pāne*; la désinence *-ṅ*, à la 1ère pers. du plur., est partout traitée en rhétique comme *ṅ* issu de *n* ancien. Dans *aṅ*, il s'agit donc bien de *a* primitif, donc **hamu(s)*.

[30] Le type **haunt* sort, comme on sait, de *habunt* attesté par différents textes, cf. § 54; seulement, nous pensons que cette forme *habunt* n'a pas partout la même origine. Dans l'Italie du Sud, *habunt* parallèle à *facunt* des mêmes régions, provient sans doute directement de **hab(i̯)unt*, osque *hafi̯o-*; en Gaule, il peut s'agir aussi d'un empiètement de la désinence *-unt* du latin impérial sur *-ent* ancien, cf. § 55. A l'ancien **habi̯ō*: *habĕre* se rattache encore le participe *habiēns* qui, comme le remarque Max Bonnet *Lat. Grég. T.*, p. 429, revient quatre fois dans une même page des Gromatici.

[31] Le type **fant* n'est pas représenté dans cette région; à cette forme correspond ici seulement *facent*, devenu *feš*, Gartner *Rätor. Gr.* p. 162.

Digitized by Google

du pluriel n'est pas nécessairement liée à la désinence -ont de la 3e. En d'autres termes, la proportion *sons : sont* = *estons : estont* que l'on admet depuis Thurneysen est une simple hypothèse théorique que la réalité des faits ne confirme point et qu'elle contredit même directement dans une grande partie du domaine de *-umus*[32].

Il ressort en effet tant des formes rhétiques que de celles de la Haute-Italie, qui se présentent en général dans les mêmes conditions, que, même en admettant que *sumus* a été le point de départ de la désinence nouvelle, la propagation n'a pu se faire par la voie indiquée par Thurneysen et si facilement adoptée par la plupart des romanistes comme scientifiquement démontrée. Déjà Haag *Roman. Forsch.* X 896 a fait observer que si l'analogie de *sont*: *estont*: *vont* avait été le point de départ de la série *sons*: *estons*: **vons* (*alons*), le parallélisme aurait dû forcément se maintenir dans les séries consécutives de la propagation analogique, c'est-à-dire que *amons, vendons*, sans leur correspondant logique **amont*, **vendont*, ne cadrent plus avec le système proposé.

Voici, croyons-nous, un exemple intéressant qui illustre très exactement l'histoire et la théorie des systèmes analogiques. Dans le patois actuel de Nice, la 3e personne du pluriel *estáṅ* = lat. *stant*, est aujourd'hui remplacée généralement par *éstuṅ*, d'après la désinence *-uṅ*, prov. *-on*, des verbes de la 3e conjugaison et sans doute sous l'influence directe de *suṅ* = lat. *sunt*. Mais la forme *éstuṅ*, une fois introduite ne saurait rester isolée et en dehors du système de la 3e conjugaison auquel elle est jointe par l'analogie: de là effectivement remaniement du pluriel tout entier, c'est-à-dire *estéṅ, estés, éstuṅ* au lieu de *estáṅ, estás, estáṅ*, cf. Sütterlin, *Die Mundart von Nizza, Rom. Forsch.* IX 405.

Ni dans la Gaule du Nord, ni dans les dialectes de la Rhétie centrale, ni dans ceux de la Haute-Italie[33], nous n'observons rien de

[32] On pourrait objecter que dans les dialectes de la Rhétie centrale qui ont adopté et généralisé *-umus* à la 1ère personne du pluriel, la 3e personne du pluriel s'est partout confondue avec la 3e du singulier; même *sunt* manque dans toute cette région et *iç, ç* fonctionne ici pour les deux nombres, cf. dans la Rhétie occidentale *ç* = *est* et *çn* = **ent* pour **sent, sunt* § 61. On pourrait donc croire que *a* "ils ont„ *va* "ils vont„ etc. sont, à Greden et dans l'Enneberg, refaits sur le singulier: mais cette explication tombe devant *an(t)*, *van(t)* de tous les autres patois rhétiques.

[33] Nous n'avons pas à tenir compte du vénitien *von* "andiamo„ signalé comme archaïque par Boerio et dont Ascoli *Saggi lad.* 449 a déjà mis l'existence

Digitized by Google

semblable quant à la désinence *-ons*, *-on*, qui nulle part ne forme réellement système avec la 3e personne du pluriel. Comme d'autre part *sumus*: *sunt* forment au contraire un véritable système dans les régions qui ont adopté ces deux formes, ainsi que nous le démontrerons tout à l'heure § 62, il y a là en fin de compte une preuve de plus en faveur de l'indépendance de la flexion *-umus* à l'égard de *sumus : sunt*.

§ 10. Haag *Rom. Forsch.* X 895 sqq. s'est efforcé de montrer, il est vrai, que la flexion *-ons* forme système, non avec la 3e, mais avec la 2e personne du pluriel, en d'autres termes que *portons*: *portez* représentent en réalité **portumus*: **portestis* d'après *sumus*: *estis*. Cette théorie ingénieuse s'appuie sur une forme unique, mais qui a sa valeur: *uolestis*, attesté deux fois chez Frédégaire II 96, 9 et 100, 19. Nous y joindrons, pour notre part, *sentistis*, au présent, chez Grégoire de Tours, *Hist. Franc.* V 43, dans un seul manuscrit, il est vrai, cf. M. Bonnet, *Latin de Grég. de Tours*, 441.

Malheureusement, ces exemples sont encore trop insuffisants pour appuyer solidement la thèse de Haag. Il est évident en effet que *uolestis* a été formé par Frédégaire directement sur *potestis*; l'opposition perpétuelle des deux verbes dans une foule de locutions, les grandes anomalies de leurs conjugaisons respectives les ont tout naturellement rapprochés dans l'esprit de l'auteur, et même il est fort possible que *potestis, uolestis* ait réellement circulé, à une certaine époque, parmi les demi-lettrés. C'est ainsi qu'en vieux toscan et dans quelques régions de l'Italie du Nord, on a dit *puole* "il peut„ d'après *vuole* "il veut„; dans plusieurs patois frioulans, tout le singulier de *posso* est refait d'après *uolo*, cf. Gartner *Rätor. Gramm.* § 182. L'unification du vocalisme de *uelle*: *uolo* au profit de *o* en roman a peut-être été de même dictée par le vocalisme de *posse*, **potēre*, cf. *uoleō*, *uolēs* (*uolis*) déjà chez Vénance Fortunat XI 5, 10; *uolemus* Pardessus 361, 29 et 36 (anno 670); 387, 8 (anno 677); 410, 17 (anno 688); 441, 11 (anno 697); *Si uis*: *si uoles* dans les Gloses de Reichenau, etc.[34]

en doute. Ce peut être une utilisation isolée de la flexion *-umus*, soit **ŭāumus*, comme dans *zon*, *žon* = **iumus* en regard de *īmus*, cf. grec ἴμεν · ἴομεν, forme qui a pénétré jusqu'en Istrie; dans le v. dial. de Lido Maggiore on a seulement *çem*. Du reste *von*, s'il existe, est bien plutôt un emprunt pur et simple à la 1ère personne du singulier et représente par conséquent un fait sporadique de date très récente; *zon* de son côté est peut-être refait sur *von*.

[34] Frédégaire III 147, 14 emploie encore, il est vrai, l'infinitif *uellere* et

Digitized by Google

Mais là s'arrête de toute façon le procès analogique en question. La phonétique s'oppose du reste presque partout à ce qu'on ramène les formes de la 2e personne du pluriel à *-estis* parallèle à *-umus*. En outre, dans la Gaule du Nord, le défaut de symétrie entre *vous portez* et *vous êtes* pourrait à la rigueur être comparé à celui de *nous portons* contre *nous sommes*, et la philologie romane, si féconde lorsqu'il s'agit d'hypothèses et de théories à priori, ne manquerait sans doute pas d'explications pour l'une comme pour l'autre de ces oppositions. Mais il est un fait que les théories les plus compliquées n'arriveront jamais à écarter: c'est que ***la généralisation de la flexion -ons et celle de -ez ne sont point chronologiquement parallèles.***

Il n'y a plus guère de traces, dès le début de l'époque historique, des désinences *-ámus* ou *-ęmus* dans le français du nord; au contraire, *-eiz*, *-ois* se maintient encore très longtemps, comme on sait, à côté de *-ez*; à Namur, *-ę* pour *-ātis* et *-ǫ* pour *-ētis* subsistent en regard de *-ę* généralisé partout à Liège et *-ǫ* généralisé à Malmédy, Verviers, etc., cf. Behrens, *Die 2. P. Plur. im Altfranz.*, p. 19., Niederländer ZRPh. XXIV 279 sqq., etc. Les *Sermons* de St Bernard conservent même la flexion *-iz*, restée d'ailleurs assez vivace en Lorraine. Sans doute, la généralisation de *-ez* apparaît déjà très nettement dans le *St Alexis*, mais le *Roland* d'Oxford a encore d'incontestables exemples de *-eiz* rigoureusement étymologique, par ex. *ireiz*, *portereiz*, *avreiz* dans la laisse VI, à l'assonance; *ameneiz*, v. 508, assonance, à l'impératif, etc. Chez Philippe de Thaon, l'hésitation persiste eucore entre *veez*, *avrez*, qui sont ici déjà les formes ordinaires, et *veeiz* Comp. 579, *deveiz* ib. 265, 2237 etc. qui sont déjà plutôt exceptionnels, bien qu'il y ait également au *Comput* sept exemples de *-eiz* ancien à la rime, cf. Mall, *Cumpoz*, p. 109. Rappelons enfin que *-oiz* est encore très vivace chez Chrétien de Troyes, notamment au futur. La généralisation de *-ez* en français n'est complète et définitive que dans la seconde moitié du XIIIe siècle.

---

non pas **uolēre*; c'est sans doute sous l'influence de Grégoire de Tours, dont la langue pseudo-classique, conserve encore très vivace le subjonctif *uellem* (*uellim*), M. Bonnet *Lat. Grég. T.* 435 sqq. Ailleurs on trouve encore l'imparfait *uellēbat*, Geyer ALL II 47. Du reste n'oublions pas que le futur *uolēs*, *uolémus*, compris par le peuple comme un simple concurrent littéraire du présent *uolis* Priscien IX 1, 6, *uolŭmus* ou *uolĭmus* Plaute *Pseud.* 192 etc., agit ici exactement comme *mittémus*, *mittélis* en concurrence avec *mŭttĭmus*, *mŭttĭtis*, cf. § 54.

Digitized by Google

Il y a donc, entre *-ons* et *-ez* comme flexions générales, un écart chronologique si énorme qu'il est logiquement impossible de les réunir en un système issu de l'analogie de *sumus*: *estis*[35]. Le *uolestis* de Haag, malgré l'intérêt qui s'attache naturellement à cette forme précieuse, reste donc isolé et sans rapport direct avec l'évolution générale du verbe gallo-roman. Du même coup, il faut renoncer, si tentant que le rapprochement puisse paraître tout d'abord, à rattacher le *sentistis* (= **sentęstis*?) d'un manuscrit de Grégoire au français *sentez*, v. norm. *senteiz*, lorr. *sentiz*; le *sentistis* en question ne peut en définitive représenter qu'une erreur tout individuelle du scribe. Quant à *parlestes* de *Floovent* 515, c'est une forme analogique récente qui dépend du vocalisme de *parlerent* au moins autant que de *vous estes*.

§ 11. D'un autre côté, il faut bien reconnaître qu'à première vue le *uolestis* de Frédégaire, attestant évidemment la persistance de *potestis* sur lequel il est formé, semble également uvei en faveur de *uolumus* et *possumus* dans le gallo-roman du VIIes, car il serait vraiment trop bizarre que la 2e personne irrégulière eût été conservée alors que la 1ère succombait aux efforts de l'analogie populaire. C'est, comme on sait, la thèse soutenue par Ernest Muret *Etudes rom. dédiées à G. Paris*, p. 465 sqq.: *-ŭmus*, de *sumus*, a été propagé par l'intermédiaire de **possŭmus*, **uolŭmus*. Malheureusement, ici encore, les faits ne confirment point l'hypothèse, puisque non seulement *uolimus* est déjà attesté dans la langue populaire dès l'époque de Plaute, cf. plus loin § 50, mais surtout parce que la conjugaison *uolēre*, *uolēmus* est tout à fait sûre pour le gallo-roman primitif. Les exemples que nous venons de citer montrent en effet qu' entre **uolŭmus*, plus exactement **volçmos*, fr. *voulons*, et le latin classique *uolumus*, il faut replacer, en Gaule comme ailleurs, la forme vulgaire *uolémus*[36]. On ne saurait dire avec certitude si *uolomus*

---

[35] Nous laissons naturellement de côté la question de savoir si c'est réellement l'influence de *ętz* = lat. *ęstis* qui a modifié en provençal la qualité vocalique de la désinence *-ęts* au lieu de *-ętz* = lat. *-ętis* au présent de la 2e conjugaison. La question provençale est de toute façon indépendante de la question française. Les infinitifs anglo-normands *aver* ou *saver* montrent le caractère presque phonétique de la fusion de *-ez*:*-eiz* en France.

[36] Il est difficile de dire si les doublets roumains *vom* et *vurém* remontent directement à *uólŭmus* à côté de *uolémus*; en tout cas *vom* a été remanié, évidemment d'après la 3e pers. du plur. *vor* = *uolunt*.

Digitized by Google

chez Pardessus 397, 11 (anno 681) représente déjà l'ancêtre direct du français *voulons* ou simplement la forme classique correspondante: mais il est certain que le *uolestis* de Frédégaire, de même que l'infinitif *uellere* chez le même auteur III 147,14, ne représente rien de réellement populaire.

§ 12. Quant à *possumus*, il y a longtemps qu'on a fait observer que cette forme avait été de tout temps inconnue an latin vulgaire de la Gaule. Toutefois, il faut se garder de se montrer, en pareille matière, trop absolu dans l'affirmation. Sans doute, *poteō*, *potēre* est la conjugaison la plus ordinaire dans la Gaule du Nord: on a *Quibo*: *potebo* dans les Gloses de Reichenau; *potēba.u* est attesté nombre de fois au VIe s. dans les *Form. Andecau.* X, p. 8, 12 chez Zeumer; ibid. XI, p. 8, 29; XXIV, p. 12, 20; XXVIII, p. 13, 23; XXX, p. 14, 9; *potēre* apparaît en Gaule dans plusieurs passages relevés déjà par Geyer ALL II 46. Mais, si Grégoire de Tours *Hist. Franc.* VI 6 a un exemple de *poterent*, cf. Max Bonnet *Lat. Grég. T.* p. 438 et Frédégaire des exemples de *potebat*, *potebas*, cf. Haag *Rom. Forsch.* X 894, en revanche ils ne paraissent l'un et l'autre connaître à la 1ère personne du présent que *posso*, jamais *possum*, ce qui montre que cette forme n'est pas purement littéraire. Ce *posso* se retrouve du reste dans les *Form. Baluz.* XIII, en dehors de la Gaule *posso* Ruz. 420, ital. portug. *posso*, cf. so pour *sum* Orell. 4810 et 4811, CIL X 2070 etc.[37] C'est sans doute sur cet ancien *posso* qu'on a refait très anciennement en Provence l'indicatif *puesc*, *posc*, déjà dans Boèce *posg*, à côté de *podi* conservé par les textes plus récents, et le subjonctif *posca*, *puesca*, à côté de l'ancien *possa*, *pussa* conservé dialectalement jusqu' au XVe s., cf. *Que en paradis pussan intrar* dans le *Jeu de St Jacques*, v. 27. Le plus ancien exemple du subjonctif *possa* d'après *posso* est *possamus* Mon. *Hist. Patr.* I 47, de l'année 892.

[37] Dès une époque ancienne, le latin vulgaire disait *sŏ* pour *sum*; le v. esp. *so* n'offre pas trace de la nasale, rétablie en v. port. *som*, *sõo* d'après le latin impérial, exactement comme on a en port. *posso*, restauration littéraire, en regard de l'esp. *puedo*, cf. Mohl *Chron.* p. 256. Cet ancien *sō* au lieu de *sum* nous paraît avoir été amené dans le vieux latin d'Italie par la concurrence de **esō* osque et sabellique, ailleurs *erō*, inversement *esum* chez Varron, cf. *es* en v. vénit. Lorsque la nasale est rétablie dans la latinité impériale, cf. tosc. *sono* à côté de *so*, ce nouveau *sum*, *som* ou *son* est bientôt attiré, à cause de son aspect anormal, par les analogies les plus diverses, cf. sicil. *suñu*, napol. *songo* etc. En lombard on a *sonto* comme en roum. *sunt*, macéd. *suntu*, à côté de l'ancien *su*; de même en rhétique, *sunt* à Domleschg, ailleurs *sum*, *sun* etc.

Digitized by Google

C'est à cette vitalité de la 1ère personne *possō* en latin vulgaire qu'il faut évidemment rapporter l'extension du thème *poss-* à côté de *pot-* dans une vaste région du domaine roman, en Emilie par exemple et dans l'Italie du Nord en général, où *posso*, *posser* est fort étendu. Ce qui prouve bien que le point de départ de cette nouvelle conjugaison doit être cherché dans *possō* et non dans l'infinitif *posse*, lequel n'a jamais existé en latin vulgaire, pas même sous la forme **possere*[38], c'est ce qui s'est passé dans les dialectes rhétiques qui, tout en restant partout fidèles à l'ancien infinitif *potēre*, ont étendu le thème *poss-* dans une proportion plus ou moins considérable à l'indicatif et au subjonctif. Ainsi, à St Daniel, dans le Frioul, en regard de l'infinitif *podé*, on a à la 3e pers. du sing. *puéš* comme à la 1ère, mais *puédiš* à la 2e, c'est-à-dire *posso*, *potes*, **posset*; dans les patois voisins, à Cormons par exemple, l'ancienne 1ère personne *puędi* est conservée, et de même naturellement au subjonctif. Dans le Frioul central, à Tramonti, à Clauzetto, et de même dans la Carnie, c'est le singulier entier qui est refait sur la 1ère personne: *pueš*, *poš* etc. Dans le Tyrol, la 2e personne suit en général la 1ère, mais *potest*, proprement *potet*, à cause de sa fréquence, est resté à la 3e; de là à Greden par ex. *pǫs*, *pǫsəs*, *pǫ(t)*.

En Toscane, c'est la 1ère personne du pluriel qui a suivi l'analogie de *posso* une fois que celui-ci eut été réintroduit dans la langue vulgaire[39]: de là *possiamo* à côté de *potémo* en v. toscan, *potiamo* encore aujourd'hui à Pistoie et même çà et là en florentin vulgaire[40]. Le portugais a bien *posso* au singulier, mais au pluriel uniquement *podemos*; de même le rhétique conserve en général *posso* au sing., mais au pluriel on a partout *potēmus* comme prototype unique, par ex. en engadin *pos: pudaints*, à Greden *pos: pudoṅ* etc.

---

[38] Le véritable infinitif en latin est, non pas *posse*, qui est analogique, mais *potesse*, si fréquent chez les comiques et les auteurs archaïques, cf. Neue-Wagener, *Lat. Formenl.* III³ 611; POTESSE CIL I 1019, 9; de même au subj. *potesset* (*potisset*), chez Ennius, Lucrèce et même Cicéron. En latin vulgaire, ce *potesse* devient *potēre*, cf. déjà *potáre* en végliote, sous l'influence du présent *poteō*, *potes* qui est d'origine italique, Mohl, *Chron.* 256, *Roman.* XXIX 456.

[39] Dans l'Italie du Sud, il n'y a pas trace de *possō*, parce que l'osque *pútíú y avait fixé depuis longtemps la forme *poteō*, dont l'extension, dans le reste de l'Italie, est plus difficile à déterminer, cf. pourtant POTEO Murat I 745 (anno 785). En principe, *possō* peut fort bien exister de fondation en Toscane.

[40] On trouve déjà *possiamo* dans le St Chrysostome piémontais, où cette forme est assez bizarre.

Digitized by Google

La 1ère personne du pluriel *possumus* n'est donc, pas plus que la 3e *possunt*, liée à la présence de *possō* au singulier. En conséquence, même en admettant, ce que nous considérons en effet comme très probable, que *possō* de la latinité impériale ait pénétré d'Italie en Gaule dans les derniers siècles de l'Empire et ait essayé quelque temps de déloger, dans le nord comme au midi, l'ancien *poteō*, cela ne prouve rien à l'égard de *possumus* ou de *possunt*. En Provence comme en Rhétie, *possō* a triomphé sans entraîner *possumus* à sa suite, cf. prov. *posc* d'après **pos* ancien en regard de *podem*, comme en engadin *pos*: *pudaints*; dans la Gaule du Nord, *possō* lui-même n'a point réussi dans la concurrence éphémère et sans doute toute locale que cette forme a pu faire à l'ancien *poteō*, et quant à *possumus*, il n'y est pas attesté plus qu'ailleurs.

Il faut donc ***renoncer à chercher dans** possumus **le point de départ des 1ères personnes du pluriel en** -ons*, car, pas plus que *uolumus* classique, et malgré le *uolestis* de Frédégaire, cette forme ne paraît avoir eu d'existence réelle dans le parler vulgaire de la Gaule du Nord ou des terres alpines[41].

§ 13. Nous arrivons enfin à l'ingénieuse théorie de Louis Duvau MSL X 161 sqq. qui, frappé des impossibilités de toute espèce qui s'opposent à l'hypothèse courante d'une propagation analogique partie de *sumus*, a essayé de démontrer que le futur a été le véritable point de départ de la flexion nouvelle et de sa généralisation, c'est-à-dire que *nous chantons, nous devons* seraient en réalité des formes refaites sur *nous chanterons*, *nous devrons*, et par conséquent postérieures à ce dernier type. On aurait eu d'abord *nos *chantaims*: *nos chanteroms*; *nos *deveims*: *nos devroms*, puis la désinence *-ons*, détachée du futur, aurait pénétré dans les autres temps et leur aurait donné ce même aspect uniforme qui caractérise précisément le futur roman dans toutes les conjugaisons.

Cette thèse, que Gaston Paris *Roman.* XXI 352, n. 1, avait déjà indiquée dans ses grandes lignes, est assurément fort séduisante au premier abord. Malheureusement, on s'aperçoit bien vite que la chronologie qu'elle suppose est en réalité en opposition avec les faits. Le futur roman est en effet un temps d'origine récente; c'est

[41] On n'explique rien en supposant avec Körting *Formenl.* I 123, n. 1, une forme **potémus*, car *possumus* est une forme exclusivement littéraire que la langue vulgaire devait accepter telle quelle, on bien elle devait s'en tenir à *potēmus*.

Digitized by Google

la littérature, en particulier la littérature ecclésiastique des IIIe et IVe siècles, qui, comme l'a montré Thielmann ALL II 48 sqq. et 157 sqq., a appelé le type *habeō dīcere* ou *dīcere habeō* du latin classique à une vie et à des fonctions nouvelles. C'est la littérature qui a créé et propagé le futur roman: aussi ce temps n'est-il réellement répandu que dans les idiomes qui ont été de bonne heure et directement soumis à la discipline de la langue ecclésiastique. En Gaule, le type **cantarájo* ou **dęvęrájo* a pu en effet s'acclimater d'assez bonne heure, c'est-à-dire dès le début du Ve siècle, puisque la langue d'Ausone et de St Hilaire en montrent déjà les premiers exemples littéraires; le fameux *daras* de Frédégaire I 85, 32, auquel il faut joindre *addarrabo*, proprement **darajo*, ibid. II 83, 18, atteste de son côté le futur gallo-roman sous sa forme vulgaire pour le VIIe siècle.

On pourrait donc supposer qu'au VIIIe ou au IXe s. les populations rustiques de la Gaule du Nord étaient déjà suffisamment familiarisées avec le temps nouveau pour que celui-ci ait pu dès cette époque devenir le point de départ d'une refonte analogique de toute la conjugaison. Il resterait néanmoins tout à fait étrange que les hésitations entre **chantąims* et *chantoms* ne fussent point parvenues jusqu'à nos monuments écrits de l'ancien français, et surtout qu'un procès analogique d'origine aussi récente se fût accompli simultanément et d'une façon aussi universelle dans tous les dialectes. Dans la Haute Italie, où le type **cantarąjo* est beaucoup plus récent qu'en Gaule ou en Toscane, nous voyons précisément les hésitations flexionnelles persister dans le futur lui-même jusqu' à l'époque historique. Le *Rainardo e Lesengrino* vénitien, dont le manuscrit, publié par Emilio Teza, Pise 1869, est du XIVe s., montre les 1ère personnes du pluriel *audiron*, *avron*, *s'acordaron* à côté de *faren*, *somenaren*, *tornaren* etc., cf. Ascoli *Saggi lad.* p. 452.

§ 14. Ce qui est plus grave encore, c'est qu'en Rhétie, en Lombardie et dans le Piémont, la désinence *-umus* est sûrement plus ancienne que le futur agglutiné qui du reste, aujourd'hui encore, est loin de s'être introduit partout dans l'usage vulgaire. La version piémontaise de St Chrysostome ne connaît encore qu'un seul verbe pourvu d'un futur; c'est le verbe "avoir„ dont le futur, suivi de l'infinitif, sert ensuite pour les autres verbes. On voit en quoi cette formation consiste: c'est un compromis entre le type *ho cantar* usité en v. milanais, par exemple chez Bonvesin, en vieux véronais et

Digitized by Google

généralement dans toute l'Italie du Nord, et le futur toscan *canterò*, à peu près comme si l'on disait en italien *avrò cantare*. Ce n'est certes pas de cette construction artificielle et récente qu'a pu sortir la désinence *-uma* du vieux piémontais.

Dans le Tyrol, il est vrai, aucun signe extérieur ne dénonce plus aujourd'hui le caractère récent du futur; à Greden, le présent *purtóň* et le futur *purtəróň*, à Badia *purtúň* et *purtarúň* se présentent dans les mêmes conditions que le français *portons* et *porterons*. Toutefois, si l'on songe aux difficultés que le futur littéraire de l'italien a eu à s'acclimater dans la littérature engadine, cf. Gartner *Rätorom. Gramm.* p. 118, et au peu de succès que cette adaptation a rencontré jusqu'ici dans la langue parlée, il paraîtra plus que vraisemblable que les patois du Tyrol ne se sont, eux aussi, créé un futur qu'à une époque relativement récente, c'est-à-dire que *purtóň*, *purtúň* a dû de longtemps précéder *purtəróň*, *purtarúň*. Dans le patois de Nice, *je finirai* se dit *feniserai*, cf. Sütterlin, *Rom. Forsch.* IX 434: c'est un des exemples qui montrent le mieux le caractère récent du futur dans les patois et en général dans les idiomes romans non encore soumis à l'influence toute puissante d'une riche littérature.

Il y a du reste une preuve directe que ***le futur a été formé à l'image du présent*** et non pas que le présent a été remanié d'après le futur. Nous avons déjà dit § 9 que le patois de St Vigil, dans l'Enneberg, conserve l'ancien **hamus* vulgaire au lieu de *habēmus* classique. On dit dans ce village *aň* "nous avons": mais le futur est *portarúň*, évidemment d'après *portúň*; d'une forme **portaráň*, d'après *aň*, il n'y a pas trace, cf. Gartner *Rätorom. Gramm.* p. 132. Dans les patois voisins, il y a bien parallélisme entre *purtúň* d'une part et *purtarúň* "nous porterons", *uň* "nous avons" de l'autre, mais nous avons déjà montré qu'ici également *uň* "nous avons" est une forme analogique récente au lieu de l'ancien *aň* si miraculeusement conservé à St Vigil.

§ 15. La forme rhétique *uň*, *oň* "nous avons" ne suffit donc point à attester l'existence ancienne de **haumus* au lieu de **hamus* ou *habēmus*. Il en est exactement de même en Gaule où nulle part *nous *ons* au lieu de *nous avons* n'est attesté en dehors du futur. D'ailleurs la genèse de cet **haumus* ou de cet **ons* resterait de toute façon énigmatique; même en admettant avec Louis Duvau que c'est directement au futur que l'ancien **sereims* par exemple serait devenu

Digitized by Google

seroms sous l'influence de la 3e personne *seront* et d'après le modèle du présent **soms : sont*, si ingénieuse et si subtile que soit la filière, on n'arriverait pas encore à une explication satisfaisante, puisque nous retomberions ainsi dans l'hypothèse d'un système et que, comme nous l'avons démontré plus haut §§ 9 et 10, ***la désinence -ons est indépendante de tout système quelconque.*** Si en effet le système du futur *serons : seront*, *porterons : porteront* avait réellement servi à remanier le présent, il faudrait ***de toute nécessité*** que *nous portons* fût accompagné d'une 3e personne *il *portont* au lieu de *il portent*[42].

Ajoutons enfin que, si *nous porterons* avait amené *nous portons* et *nous devrons : nous devons*, il est non moins évident que *vous portereiz*, *vous devreiz* aurait au moins conservé *vous deveiz* et sans doute fait passer *vous portez* à *vous *porteiz*. Au lieu de cela, non seulement c'est *-ez* et non *-eiz* qui a triomphé partout au présent, mais le futur lui-même a fini par adopter la forme analogique. Déjà dans l'*Alexis*, on a *troverez* à la rime.

§ 16. Ainsi s'évanouit la dernière espérance que l'on pouvait garder encore de rattacher à *sumus*, même d'une manière indirecte, la désinence *-ons* du français, *-omo*, *-om* des dialectes de l'Italie du Nord, *-oṅ*, *-uṅ* de ceux du Tyrol. Il n'est pas jusqu'à l'analogie des 1ères personnes italiennes en *-iamo*, soi-disant d'après *siamo*, comme en français *-ons* soi-disant d'après *nous sons*, qui n'apparaisse erronnée et ne succombe à un examen tant soit peu minutieux de la question. Gaston Paris *Roman.* XXI 360, n. 2, a déjà fait remarquer avec infiniment de justesse que, si les 1ères personnes italiennes en *-iamo* sont sorties de *siamo*, on ne voit pas bien comment le subjonctif *siamo* s'est glissé au lieu et place de l'ancien indicatif *semo*. On n'élucide pas davantage le problème en déclarant, avec W. Meyer-Lübke *Rom. Gramm.* II p. 167 que la désinence *-iamo* est sortie de *stiamo*. En effet *stiamo*, en tant que subjonctif, a été formé d'après

[42] On trouve bien des exemples tels que *menont* Job 444 et quelques autres, mais ce sont là des formes sporadiques qui ne sauraient entrer en ligne de compte et qui du reste ne relèvent sans doute pas directement du futur. Les 3es personnes du pluriel en *-ôn* dans les patois actuels de la Lorraine, en *-án* dans ceux du Poitou doivent sans doute leur existence à *on* ou *an* "ils ont„ fortifié en effet du futur. Mais ce sont là des faits récents et qui prouvent précisément la faute chronologique que l'on commet en les plaçant dans le gallo-roman préhistorique.

Digitized by Google

diamo qui, comme nous l'avons démontré ailleurs, *Etudes sur le Lex.* p. 54, est une forme ancienne et rigoureusement phonétique du vieux latin d'Italie: mais on ne nous dit toujours pas pourquoi *stiamo* et *siamo*[43] auraient envahi l'indicatif.

Il faut en réalité, croyons-nous, chercher le point de départ de la nouvelle conjugaison toscane, non dans le subjonctif, mais dans l'impératif; après la chute de *-s* final, les types latins *amātis* et *amāte*, conservés distincts en Sardaigne, en Espagne et partiellement en Gaule, s'étaient dès le début de l'Empire complètement confondus en Italie[44]. On avait ainsi d'une part *amāmo : amāte* à l'indicatif, d'autre part *amēmo : amāte* à l'impératif contre *amēmo : amēte* au subjonctif. Après la colonisation de la Dacie et probablement dans le courant du IVe siècle, le type *mittĭmus* devient, principalement sous l'influence du futur classique[45], **mettémo*; dès lors, les rapports vocaliques sont exactement inverses dans les indicatifs et les subjonctifs des types *amámo : amémo* et *mettémo : mettámo*. La syntaxe du subjonctif, qui fut toujours extrêmement flottante dans le latin vulgaire d'Italie, rend ces rapports d'autant plus confus que l'impératif, mode infiniment plus vivace dans l'idiome parlé que le subjonctif, confond le double vocalisme dans le système *amémo : amáte* et *mettámo : mettéte*[46].

---

[43] Le subjonctif *sĭa(m)* est une très ancienne déformation de *siem* archaïque sous l'influence de *fĭa(m)* et de *stĭa(m)* construit lui-même sur *dĭa(m)*, ombrien *dia*. Les formes *dia* et *stia* ont été abandonnées par beaucoup de provinces: mais *sia*, qui subsiste presque partout, suffit à attester la haute antiquité de cette formation.

[44] Pour dire ici notre pensée intime, nous croyons qu'en réalité la 2e personne du pluriel n'a jamais eu dans le latin vulgaire d'Italie de *-s* final, pas plus que n'en a le grec ou le germanique. Dans les provinces, la désinence classique *-tis*, appuyée en Gaule par une analogie celtique, cf. § 38, a ordinairement été rétablie. Quant à *-ţĭ* au lieu de *-te* en roumain, l'explication que nous avions proposée *Etudes sur le Lex.* p. 72, n. 28, est confirmée exactement par un fait identique signalé par Matteo Bartoli *Vorläuf. Berichte der Balkan-Comm.*, I 85 dans le vieux dalmate, avec cette différence qu'ici *-tĭ* (auj. *-te*) a ensuite entraîné également *-mĭ* (auj. *-me*) à la 1ère personne. Le même métaplasme s'observe en tarentin. A Lucques, on a inversement *-mo, -to, -no* au moins dans les types proparoxytons.

[45] Si c'était, comme on l'enseigne, purement et simplement l'analogie des types *amámus, dēbémus, audímus* qui avait entraîné *crēdĭmus*, il est clair que de même les infinitifs en *-áre, -ére, -íre* auraient attiré à eux ceux en *–ĕre* qui ont effectivement disparu en Espagne et en Macédoine, mais non en Italie.

[46] Une foule d'emplois du subjonctif en latin classique, par ex. dans l'interrogation indirecte, manquent à la langue vulgaire proprement dite, cf. Dräger *Hist. Synt.* II 460 sqq.

Digitized by Google

La 2e personne de l'impératif étant d'autre part infiniment plus usitée que la 1ère, les types *amate*, *mettete* restent définitivement fixés à l'impératif comme à l'indicatif, car ici depuis longtemps la distinction est effacée: mais la 1ère personne du pluriel exige une refonte plus claire et plus générale, au moins dans le nord. Le vieux milanais, de même que le silicien, le calabrais et en général les dialectes de l'Italie du Sud, conservent la distinction des classes *-amo*, *-emo*, *-imo*: mais déjà le vieux vénitien unifie ces désinences au profit de *-emo*, évidemment sous l'influence du subjonctif et de l'impératif *amemo*, puissamment appuyés par l'auxiliaire *avemo*[47].

Entre temps, en Toscane, les subjonctifs et impératifs *dīā́mo*, *stīā́mo* et bientôt *sīā́mo* avaient restauré ou maintenu l'ī long primitif des types *sentīā́mo*, *audīā́mo* et peut -être aussi **uidīā́mo* pour *uidēāmus* en regard de la classe **faćći̯āmo*, **mone̯āmo*, d'après les primitifs **uidē-i̯-ō* contre **monĕ-i̯-ō*, Brugmann *Grundr.* II 1146, dont l'écho tout au moins a dû retentir encore longtemps dans le latin vulgaire italique[48]. Les hésitations bien connues du vieux toscan entre *aviamo* = *habēāmo* et *abbiamo* = *habe̯āmo*; *teniamo* et *tegnamo* et aujourd'hui encore *vediamo* ou *veggiamo* et autres semblables attestent encore la persistance de cette distinction ancienne. Quoi qu'il en soit, ces subjonctifs en *-iamo* étaient infiniment plus clairs que ceux en *-amo* et *-emo* qui s'échangeaient avec *-emo* et *-amo* de l'indicatif; ils furent donc appelés peu à peu à la restauration uniforme de ce mode dans

---

[47] Il en est de même en Emilie, dans la Romagne, dans une partie de la Lombardie et dans le Frioul; de même en rovignol la désinence *-émo* a été étendue à toutes les conjugaisons, mais le 3e pers. du subjonctif y a été refaite au singulier et au pluriel. En vieux dalmate, à côté de *-úme* (*-uóm*) et *-úte* (*-uóte*) qui sont les représentants anciens de *-āmus*, *-ātis*, M. Bartoli *Vorläuf. Berichte der Balkan-Comm.* I 85, on trouve aussi *-áime*, *-áite* étendus à toutes les conjugaisons, ce qui entraîne la disparition du subjonctif en végliote, cf. Ive AGl IX 163. Une influence récente de l'istrique et du frioulan nous paraît ici bien plus probable qu'une analogie spontanée partie de *saime*, *saite*.

[48] Le verbe *queō* pour **que-i̯-ō* Brugmann *Grundr.* II 1146 et autres semblables se conjuguaient sans doute en latin vulgaire **que̯ō* (loi d'harmonie métrique), **que-i-s*, **que-i-t*, cf. *queunt* opposé à *uidēnt*, *nequeuntes* Sall. *Hist.* III 72 à côté de *nequientibus* Apul. *Flor.* 6, éd. Hild. p. 20, cf. *queens* pour *quiens* chez Quintilien VIII 3, 33. On trouve encore *nequeit* chez Grég. de Tours *Hist. Fr.* X 28 et *Patr.* XIX 1. Nous considérons également comme des formes vulgaires anciennes DOLEVNT CIL III 3362, cf. DOLIENS ibid. XII 2863, *expleunt* Greg. Tur. *Mart.* 75, *coerceunt* id. *Hist. Fr.* I 10, *exerceunt* ibid. I 16. Sur *-ēnt* pour *-eunt*, cf. Brugmann *Morph. Unters.* I 87. Nous reviendrons plus loin sur cette question, §§ 54 sqq.

Digitized by Google

toutes les conjugaisons, et comme la distinction syntactique entre le subjonctif et l'indicatif était dès cette époque à peu près abolie dans l'idiome vulgaire, les désinences identiques *-amo* et *-emo* de l'indicatif furent bientôt atteintes à leur tour par la contagion de *-iamo*. Dans la Rhétie occidentale, *portemus* expulse de même *portamus* à l'indicatif et on refait ensuite un subjonctif **porteamus*, cf. *purtęin* : *purtęiən* par exemple à Dissentis.

Ce fut naturellement, comme nous l'avons dit, l'impératif qui servit d'intermédiaire dans le transport de la flexion *-iamo* du subjonctif à l'indicatif; *amate, vedete* étant à la fois indicatif et impératif, *amiamo, vediamo* fonctionnèrent de même pour les deux modes.

Nous croyons de plus que l'ancien **hamo* à côté de *habēmo* et de la nouvelle „Kurzform" **hēmo* (cf. *-ęmo* au futur à côté du v. toscan *avemo*) a dû contribuer dans une large mesure à confondre et à ruiner l'ancien système désinentiel de la 1ère personne. Sans doute **hamus*, sarde *hamus*, v. roum. *amu* etc. n'est pas parvenu jusqu'au toscan historique: mais nous pouvons d'autant plus facilement admettre son existence ancienne au nord du Latium que c'est précisément, comme l'atteste l'ombrien, dans le nord de l'Italie centrale que *ha-* pour *habē-* a tout d'abord envahi le latin vulgaire italique. Dans le bizarre imparfait *avavamo*, d'où ensuite également *potavamo, sapavamo* etc., qui apparaît dès les monuments écrits les plus anciens, nous sommes disposé à reconnaître la trace de l'ancien présent **hamo* pour **hemo* ou *avemo*; l'infinitif **hare* pour *avere* nous paraît de son côté clairement attesté par le futur *arò*, *aremo* à côté de *avrò, avremo* dans les vieux textes.

Le paradigme espagnol *hemos* en regard de *habeis*, v. esp. *habedes*, malgré les hésitations que l'ancienne langue présente à cet égard et qui ne reposent du reste que sur des essais individuels, restés infructueux, d'unification analogique, semble bien reposer sur une opposition ancienne, sans quoi son maintien serait inexplicable. On peut donc croire qu'au début de l'Empire on disait le plus généralement **hamo(s)* ou **hēmo(s)* mais **habēte(s)*: de là en toscan nécessité de se débarrasser de **hamo*: **hemo*, forme ambiguë par son vocalisme, au profit du subjonctif-impératif *abbiamo*, mais conservation de la 2e personne *avete*.

Il est naturellement assez difficile de fixer la date approximative des premiers empiètements des subjonctifs-impératifs en *-iamo* sur les anciennes désinences de l'indicatif. Les plus vieux textes

Digitized by Google

toscans, malgré les efforts de la littérature en faveur d'une restauration des flexions classiques, montrent déjà la nouvelle désinence installée dans son domaine actuel. Quant aux diplomes, ils n'apportent pas beaucoup de lumière dans la question, car, outre les graphies purement latines, des formes telles que *insaniamus, radiamus*, *studiamus*, *aedificiamus* peuvent venir aussi bien de *insanire*, *radere*, *studere, aedificare* que de *insaniare*, *radiare, studiare*, *aedificiare*, ital. *radere, raggiare* ou *radiare*, *studiare*, *dificare* ou *dificiare*; on dit même en v. toscan *aggiare* pour *avere*, *caggiare* pour *cadere*, cf. *caggier* à Trévise etc.[49] On peut comparer *effugiandos* Homil. Sacrileg., éd. Caspari 21; *anticipiabat* Greg. T. *Conf.* II, p. 749, 23 etc. et déjà en ombrien *āseriā-* en regard du latin *seruā-*.

D'autre part, le latin des écrivains ecclésiastiques d'origine italienne montre, beaucoup plus que le latin des autres pays, la confusion fréquente du subjonctif et de l'indicatif; déjà Lucifer de Cagliari suit, sous ce rapport, une syntaxe très troublée, cf. Hartel ALL III 1 sqq. C'est ce qui explique, d'après nous, la substitution des flexions *-emu, -eddi* du subjonctif à **-amu, *-addi* de l'indicatif en gallurien[50]. La disparition du subjonctif dans tant de régions de l'Italie tient évidemment aux mêmes causes. On peut donc fixer aux premiers siècles de la période romane le début des empiètements parallèles de la flexion *-iamo* en Toscane, et c'est probablement, comme on l'a vu, le verbe *avere* qui a été le premier atteint et qui, peu à peu, dans un procès qui se continue jusqu'au XIVe siècle, a aidé à la propagation de la désinence nouvelle.

Quant à *siamo*, loin d'être le point de départ de cette analogie compliquée, cette forme est au contraire apparue une des dernières; non seulement l'ancien *semo* est encore courant chez Dante et les auteurs classiques, mais on trouve même son concurrent *somo*, notamment chez Giacomo da Lentino, comme l'a déjà fait observer Diez, cf. Muret, *Etudes rom. dédiées à G. Paris*, p. 468, n. 2.

On voit que, pas plus en Toscane qu'en Gaule ou en Rhétie, la nouvelle flexion de la 1ère personne du pluriel n'est sortie du verbe „être".

---

[49] Les nombreux doublets en *-are* et *-iare* n'ont toutefois joué qu'un rôle très secondaire dans la question qui nous occupe, sans quoi l'analogie n'aurait pas limité son action à une seule personne du verbe. Les présents en *-io* du rovignol, *-áio* en végliote nous paraissent refaits sur l'imparfait.

[50] Il est remarquable que le latin de Lucifer ne correspond en général qu'imparfaitement aux particularités du vieux sarde.

Digitized by Google

II

Théorie d'une Influence Celtique.

Sommaire. — §§ 17—19. Influences celtiques sur le latin des pays gaulois; origine celtique de la flexion *-umus* ou *-omus*. — §§ 20—21. Coup d'œil sur le système des désinences personnelles en celtique primitif. — § 22. La 1ère personne du pluriel en celtique, en latin et en gallo-roman. — §§ 23—25. Vocalisme de cette flexion en celtique; histoire de *ŏ* bref devant *m* dans les pays gallo-romans. — §§ 26—29. Histoire du type *-ŏmus* dans les anciens pays celtiques; hésitations entre la désinence tonique et la désinence atone en franco-provençal et dans les dialectes de la Haute-Italie; origine du type *om met* pour *méttom*; hésitations entre *-ont* et *-ónt* à la 3e personne. — §§ 30—31. Les types *-ḗmus* et *-ī̆mus* dans les pays celtiques. — §§ 32—33. Le type *-ā̆mus* en gallo-roman et son correspondant celtique. — § 34. Concurrence de la désinence du parfait *-ā̆mus*, *-ā̆mmus*. — § 35. Répartition des désinences de la 1ère personne du pluriel à l'époque historique. — §§ 36—38. Les désinences primaires et secondaires en italique et en celtique; les doubles flexions *-mes*, *-me* et *-tes*, *-te* en gallo-roman. — § 39. Influence analogue du celtique sur le gallo-roman à la 3e personne; histoire de *-t* désinentiel en français. — §§ 40—41. Géographie linguistique et historique de la flexion *-omus*; les pays wallons et lorrains. — §§ 42—45. Ethnographie et dialectologie de la Rhétie occidentale et du Tyrol. — §§ 46—47. Les Celtes de la Carnie et le latin du Frioul. — §§ 48—49. Le cas de Padoue; les Gaulois de la Cisalpine; conclusion.

§ 17. Ce n'est certes pas pour le puéril et vain plaisir de battre en brèche des théories généralement acceptées que nous avons soumis celles-ci à un contrôle aussi rigoureux, à un examen aussi détaillé et aussi minutieux. Nous avons, nous aussi, été persuadé jadis de l'excellence d'une méthode qui consiste à chercher dans une grammaire du latin classique quelle forme verbale peut bien rimer avec la désinence *-umus* attestée par le français et les dialectes des Alpes et à mettre ensuite mécaniquement sur le compte de *sumus* la genèse entière de la nouvelle flexion. Nous avons aujourd'hui des idées un peu différentes sur l'histoire des langues romanes et sur la méthode qui convient à l'étude de leurs origines; surtout, nous persistons à croire qu'on n'a pas le droit de bâtir sur les paradigmes plus ou moins artificiels du latin littéraire des théories à priori qui ne tiennent compte ni de l'histoire de la latinité vulgaire, ni de son évolution historique dans les provinces, ni même de la chronologie des formes romanes.

Digitized by Google

A notre sens, il ne suffit point de déclarer, en deux ou trois pages, que *-umus* de **cantumus* se comporte, au point de vue de la mécanique des sons, comme *-umus* de *sumus*[1] et que, par conséquent, **cantumus* doit être nécessairement sorti de *sumus*; tout le monde voit aisément que, dans un tel raisonnement, la conclusion dépasse les prémisses et que, de *l'identité phonétique* de *sumus* et **cantumus* on n'a pas le droit de conclure à priori à leur *identité historique*. Il est permis tout au plus de constater que *-umus* de **cantumus* ***peut être identique*** phonétiquement à *-umus* de *sumus*: mais ce sont les faits seuls, c'est-à-dire l'histoire et la logique du langage, qui nous diront d'eux-mêmes si l'identité phonétique des deux flexions repose en même temps ***sur une réalité historique***.

C'est en partant de ce principe que nous avons tout d'abord, et sans aucune idée préconçue, soumis l'équation **cantumus* = *sumus* au contrôle impartial et rigoureux des faits. Nous avons examiné la question dans toute son étendue et dans ses détails les plus minutieux, et nous avons montré que d'une part les quelques formes et analogies qu'on invoque à l'appui de la théorie à priori sont caduques ou erronnées, tandis que d'autre part des faits nombreux jusqu'ici négligés pour les besoins de la cause, attestent directement l'impossibilité de l'hypothèse admise. Un seul point, le principal il est vrai, reste définitivement acquis et scientifiquement démontré, c'est que le type *chantons*, *cantom*, *ćanton* repose sur une forme **cantumus* ou **cantomus* du latin vulgaire : mais ni la phonétique ni l'analogie ne peuvent historiquement expliquer l'évolution de cette forme **cantumus*.

§ 18. Il fallait dès lors reprendre le problème sur une nouvelle base et chercher dans les faits eux-mêmes une explication rigoureusement conforme aux données de l'histoire. Nous avons donc réuni patiemment tout ce qui, dans l'histoire de la langue latine et de la colonisation romaine aussi bien que dans les dialectes historiques du roman, était susceptible, directement ou indirectement, d'éclairer en quelque sens que ce fût, la genèse de la flexion *-umus*. Or, tous ces faits sans exception nous ont conduit pas à pas, et dans un

[1] Ceci même n'est pas tout à fait exact, puisque *sumus* donne en français *somes* tandis que **cantumus* est représenté par *chantons*. Ce fait seul suffirait déjà à infirmer la théorie.

Digitized by Google

enchaînement systématique et rigoureux, à cette conclusion que ***la désinence -ŭmus, partout où elle apparaît, n'est qu'une déformation de -ĭmus due à une influence celtique,*** exactement comme le système Nom. *equī*: Acc. *equōs* contre Nom. Acc. *equās* en Gaule et partiellement en Rhétie n'est qu'une adaptation de la déclinaison latine à la déclinaison celtique[2].

Il en a été exactement de même dans le verbe: après la colonisation de la Gaule et des provinces alpines, le paradigme latin *cánĕmos*, *cánĕtes*, *cánont* se trouva en contact avec un paradigme celtique **cánomes*, **cánetes*, **cánont* qui dut déteindre tout naturellement sur son concurrent latin et lui restituer notamment l'ancien vocalisme **cánomos* ou peut-être même **cánomes*, cf. grec *φέρομες*, v. h. all. *bëramês* etc.

Jusqu'à quel point le celtique a modifié les formes latines homophones et étroitement apparentées par le sens et l'origine à leurs correspondants indigènes, c'est ce que montrent nettement des exemples tels que *potesti* pour *potest* sur la curieuse tablette magique de Chagnon, du IIe siècle, signalée il y a quelque temps par Camille Jullian, *Acad. Inscr. et Belles-lett.* 1897, p. 177—186: HIC · CATELLVS · AVERSVS | EST · NEC · SVRGERE · POTESTI. Le rétablissement de *-i* final dans *potesti* est de toute évidence dû à **esti* celtique, v. irl. *is*, v. cymr. *iss*, en regard du latin *est*[3]. Le français *ęst* peut reposer sur *ēst* latin (cf. ÉST CIL II 1989 etc.) aussi bien que sur **ę̆sti* ou **ę̆sti* gallo-roman; mais le v. franç. *ies* à côté de *es* ne saurait en aucune façon représenter le latin *ēs* dont *ē* long est attesté tant par les auteurs, cf Neue-Wagener *Formenl.* III[3] 595, que par le rhétique occidental, par ex. *ęis* à Dissentis comme *męi* = *mē*. Le français

[2] Dans notre *Introduction à la Chronologie du latin vulg.*, pp. 79 et 211, nous avons déjà admis ce principe qu' „un métaplasme morphologique de la part du celtique est toujours possible lorsque, dans les deux langues, la flexion offrait des analogies évidentes". Bourciez, le savant professeur de Bordeaux, dans le compte rendu si élogieux qu'il a bien voulu donner de notre livre, *Rev. Crit.* 1900, no 30, rappelle à ce propos p. 65, que d'Arbois de Jubainville avait depuis longtemps rapporté au celtique le nomin. accus. gallo-roman *equās* contre *equī*: *equōs*. Un des exemples les plus anciens sur terre celtique est *Talpas*: *muli qui terram fodunt* dans le Glossaire de Reichenau.

[3] Il ne faut naturellement pas comparer ce *potesti*, *esti* gallo-roman, à *esti*, *sunti* du campidanien où il s'agit sans doute d'une simple épithèse d'origine récente. Le roumain *este* est analogique au même titre que la deuxième personne *ęsti*; le v. ital. connaît aussi çà et là *este*. Le ΠΟCOYETE de Rossi I 11, du IIIe s., représente peut-être déjà la flexion *-ette* des parfaits italiens. Quant à VIXITI cité par Schuchardt *Vok.* III 284, on l'expliquera comme on voudra.

Digitized by Google

ies est en réalité sorti de **ĕsi*[4], prototype du v. irl. *at*, cymr. *wyt* = **esi-tŭ*, Brugmann *Grundr.* II § 506.

Cette même tablette de Chagnon nous fournit encore un autre exemple d'un de ces compromis latino-celtiques; c'est la forme QVOMODI pour *quōmodō*, quatre fois répétée dans ce texte contre un seul exemple de QVOMODO classique. Le vieux latin possédait, à côté de *quandō*, un doublet *quandē*, dont la syntaxe littéraire était, il est vrai, un peu différente, cf. Festus s. u.; mais la formation était la même et l'alternance *dō-: dē-* se retrouve dans *dōnec*, *dōnicum* en regard de *dēnique*, cf. Osthoff IF V 290 sqq., Mohl *Etudes sur le Lex.* p. 44. Au latin *quandō* correspondait en osque simplement *pan*, mais en ombrien *pan(n)e*, comme au latin *quom* correspond *pon* en osque et *ponne* p u n e ou p u n i en ombrien, cf. Planta *Gramm. osk.-umbr. Dial.* II 458; dans *pan(n)e*, *ponne* la finale était, croyons-nous, longue, malgré l'opinion contraire de Planta, et comme le prouvent les hésitations graphiques de la finale, cf. Bücheler, *Umbr.* 183, 213 sqq.

On disait donc en ombrien *pannē* et *ponnē* pour **pandē* et **pondē*, sur *n-* cf. Duvau MSL VIII 263: de là dans le latin de l'Italie du Nord *quandē* et **quondē* plutôt que *quandō* et *quom*, **quondō*, cf. *quondam*. Dans la suite, ce **quondō*, doublet de *quom* comme *quandō* est un doublet de *quam*, se confond avec *quōmodō*, puis, comme l'influence littéraire fait peu à peu abandonner **quondō* au profit de *quom* classique, le latin vulgaire impérial pousse l'exagération jusqu'à abandonner de même *quōmodō* pour **quōmo*: de là *como* esp. port., *como* dans l'Italie centrale jusqu'à Sienne[5].

---

[4] En principe, nous ne croyons pas que les toniques devant consonne finale soient traitées comme en syllabes ouvertes: c'est ce que montrent, outre *tu as*, *il at* les formes *nous*, *vous* qui ne sauraient passer pour atones, puisque l français primitif n'emploie précisément les nominatifs des pronoms personnels que comme mots accentués, comme en latin; *jo*, à la finale absolue, est traité comme *lo*, *ço* ou *ja*, *está*. Dans *deux*, vfr. *dous*, on a en réalité affaire à **dúos*, port. *dois* pour **dous*, ombr. t u v a etc.; enfin *treis* représente le paléo-ital. **treies*, scr. *trajas*, restauré sous une influence celtique. Les théories de Matzke, *The question of free and checked vowels*, publ. by the *Mod. Lang. Assoc.* XIII 1, p. 1—41, ne nous paraissent pas fondées.

[5] Le vocalisme du toscan *come* nous paraît être sorti de la perpétuelle union de *como* avec *tale*; *tale come* rappelait la rime des corrélatifs *tanto quanto*, *tutti quanti* etc. — Le fameux *cume* du Chant Salien, d'après la lecture de Putsch, n'a naturellement rien de commun avec *come* italien. Le frioulan *cumǫ́*, *camǫ́* "maintenant", attesté dès 1429, a été de même expliqué par **eccummodō*, cf. As-

Digitized by Google

En Gaule, au IIe s., la tablette de Chagnon nous montre *quōmodō* assimilé de même à *quandō* ou plutôt à l'ancien *quandē*: seulement, au lieu de **quōmodē*, on écrit et on prononce ici *quōmodī*, parce que le correspondant celtique du latin *-dō*, *-dē* est *-dī*, cf. v. irl. *di*. Dans la suite, ce *quōmodī* latino-celtique fut abandonné pour le **quōmo* du latin impérial, vfr. *com*, mais il est naturellement impossible de dire si notre *quand* continue *quandō* ou bien l'ancien *quandē*, rajeuni en **quandī* sur terre gauloise.

Il doit y avoir eu en gallo-roman un nombre relativement considérable de ces accommodations des finales latines aux anciennes finales celtiques: malheureusement, comme presque toutes ces finales sont tombées à l'époque romane, les modifications qu'elles avaient pu subir lors de leur arrivée en Gaule se sont effacées du même coup. Tel n'a heureusement pas été le cas pour la flexion *-ŭmus* qui, ayant généralement participé partout au recul de l'accent, est ainsi restée nettement reconnaissable jusqu'à nos jours. Si elle n'avait pénétré que dans *faimes*[6] ou *dimes*, personne n'eut jamais pu soupçonner même son existence en gallo-roman et il y a en effet beaucoup de patois franco-provençaux où, par suite de l'accentuation uniforme du radical, il est impossible de décider si l'on a affaire au type *-ŭmus* ou *-ĭmus*, *-ĕmus*, cf. W. Meyer-Lübke, *Rom. Gramm.* II p. 175 sqq.

§ 19. Nous essayerons tout à l'heure de retracer à l'aide des textes et des données historiques aussi bien qu' au moyen de l'analyse linguistique, l'histoire complète de la première personne du pluriel dans le latin vulgaire des pays celtiques; nous montrerons en même temps dans quelles conditions *-ŭmus*, *-ŏmus* latino-celtique s'est peu à peu propagé dans la plupart de ces pays à la place de la flexion *-ĭmus* et nous rechercherons enfin dans l'histoire même du latin vulgaire les causes secondaires et les conditions accessoires diverses qui ont favorisé le développement de la désinence nouvelle et activé sa propagation.

Mais il faut auparavant, afin de procéder dans une telle étude avec une absolue rigueur scientifique et d'après les principes et la

---

coli KZ XVI 122 sqq. Cette forme se retrouve dans le logudor. *cómo* et le roum *acum* avec la même signification.

[6] Ceux qui se refusent à reconnaître dans *faimes* le latin italique **fájĭmus* devenu naturellement **fájomus*, Mohl *Et. sur le Lex.* p. 76, n. 34, peuvent tirer *faimes* de **fácomus* et *faites* de **fácotis* par analogie, cf. esp. *somos*: *sodes*; mais *fácĭmus*, *fácĭtis* reste exclu de toute façon.

Digitized by Google

méthode que nous avons nous-même indiqués, que nous démontrions *la possibilité historique* du type **canomus* pour *canimus* dans les pays celtiques. C'est seulement lorsque nous aurons fait voir que cette forme *a pu exister* parmi les populations d'origine gauloise dès les premiers temps de leur latinisation que nous pourrons avec certitude entreprendre l'histoire méthodique de ce type dans ces différents pays et démontrer ensuite à posteriori que **canomus* pour *canimus* non seulement a pu exister, mais encore qu'il *a dû exister* et qu'il a réellement existé dans ces régions de l'Empire romain.

Le problème préliminaire de la possibilité du type **canomus* doit naturellement être résolu par la phonétique. Il faut le formuler de la façon suivante: la désinence *-ŭmus* ou *-ŏmus*, attestée par le gallo-roman, répond-elle exactement à la désinence celtique correspondante à l'époque de la romanisation des provinces celtiques? C'est ce qu'il convient tout d'abord d'examiner en détail.

§ 20. On sait que le verbe celtique, tel qu'il se présente par exemple en vieil irlandais, a une double série de formes suivant que le verbe est simple ou composé, cf. Zeuss-Ebel *Gramm. Celt.*; Whitley Stokes, *Kuhn's Beitr.* VI et VII; Windisch, *Irische Gramm.* p. 60 sqq.; Zimmer KZ XXX 119 sqq.; d'Arbois de Jubainville MSL V 237—283; Brugmann *Grundr.* II 1334, 1352 sqq., 1367 sqq., I² 144, 234 etc. Par exemple au latin *ferō*, v. slav. *berą* correspond *berim*, *berimm* "je porte„; au latin *dē-ferō*, v. slav. *do-berą* correspond *do-biur* "je donne„.

D'après d'Arbois de Jubainville, le présent simple aurait reçu uniformément les désinences de la conjugaison en *-mi* de l'indo-européen; les désinences du présent composé représenteraient en général les flexions de la conjugaison thématique en *-ō*. Ainsi *berim*, à côté duquel on trouve aussi *beraim*, en irlandais moderne *bearaim*, représenterait phonétiquement **béromi*, cf. dans le Priscien de St Gall *-chanaim* à côté de *-chanim*, *-gabaim* à côté de *-gabimm* dans le texte de Wurzbourg, Windisch *Irische Texte* 650 et 690; le double *m* est d'après nous dû à l'addition ancienne du pronom *-me* qui expliquerait en même temps le maintien de *-m* jusque dans la langue moderne; le gallois et le breton attestent réellement un ancien *m* simple intervocalique, ce qui permet de fixer pour le celtique primitif soit **béromi* d'après d'Arbois de Jubainville, soit plutôt, à notre sens, **béromī* issu de la forme moyenne **bhéromaị*, grec *φέ-*

Digitized by Google

ρομαι[7]. La chronologie du celtique ne permet pas de douter que telle ne fût réellement la forme en usage en Gaule à l'époque de César et d'Auguste. Comme le latin n'offrait rien d'analogue, **béromī* n'a pu naturellement exercer aucune influence sur le gallo-roman.

Le présent *do-biur* au contraire représente sûrement le type actif **bhérō*, latin *ferō*, grec φέρω etc. Une ancienne formule de jugement conserve encore deux exemples de la forme primitive *beru*, cf. Whitley Stokes *Beitr.* VI 462. On a de même en regard de *caraim*, *carim* = **carāmi* „j'aime", latin *cārus*, le présent composé *nocharu* = **carāō* ou peut-être déjà **carō* comme en latin *amō* pour **amāō*. Il est évident que **berō*, **canō* ou **carō* en celtique ont dû appuyer dès le début les types *ferō*, *canō*, *amō* apportés par la langue latine.

On ne peut donc douter que le celtique, au moment de la conquête romaine, ne possédât le double présent **bérō* et **béromī* exactement comme le grec a l'actif φέρω à côté du moyen φέρομαι. Les hésitations fréquentes qu'on trouve encore dans les plus anciens textes irlandais entre l'une et l'autre forme montrent que leur répartition entre les verbes simples et les verbes composés repose en réalité sur une utilisation récente dont il n'y a sans doute pas à tenir grand compte pour le gaulois. On vient de voir *beru* employé comme verbe simple: inversement on trouve dans le Priscien de St Gall et dans le St Paul de Wurzbourg plusieurs exemples de présents composés en *-im*, par ex. *do-fui-bnimm*, *do-aur-chanaim*, *for-chanim* etc.

Les autres personnes représentent également, croyons-nous, un mélange de formes actives et moyennes réparties de telle manière que le verbe simple reçoit en général des désinences primaires, le verbe composé au contraire des désinences secondaires par leur origine

[7] On ne voit pas trop, il faut l'avouer, ce que pourrait bien être une forme **bhéromi* en indo-européen. C'est pourquoi il nous paraît bien préférable de faire intervenir les formes moyennes dans la genèse du verbe celtique: l'irlandais *berim* s'explique parfaitement par un primitif celtique **béromī* sorti de **bhéromaị* comme **eqī*, v. irl. *eich*, est sorti de **eqoị*, grec ἵπποι, lat. *equī*. La forme moderne *bearaim* nous paraît due à l'analogie du type *caraim* = **carāmaị*, dont le paradigme s'est de bonne heure confondu avec celui de *berim*; inversement, on trouve *carim*. Il y a eu ainsi retour à la forme originelle *beraim* = **béromī* que l'analogie de *beri* = **béresĭ*, *berid* = **béretĭ* avait réduite d'assez bonne heure à *berim*. C'est ce que montre la 3e personne du pluriel *berit*, également analogique pour **berait* = **bérontĭ*; on trouve encore *tiagait*, *rethait* dans les plus vieux textes, ce qui prouve qu'il ne faut tenir aucun compte de ces réductions analogiques pour le celtique primitif.

Digitized by Google

indo-européenne. En d'autres termes, le présent irlandais succède à la fois au présent et à l'imparfait actif et moyen tels que le grec et le sanscrit nous les font connaître. Ainsi, à la 3e personne du pluriel, *berit* est la forme simple, *do-berat* la forme composée; la première est sortie régulièrement de **béronti* actif ou peut-être de **bérontī* du moyen, en grec *φέροντι, φέρονται*; la seconde nous paraît représenter **béronto* moyen plutôt que **béront* actif. En effet, de même que *-i* final de la première apparaît encore dans le déponent *sechiti-r* pour **seqonti-r*, latin *sequontu-r*, du texte de Wurzbourg, *Gramm. celt.*[2] 440, *geiniti-r* pour **genonti-r*, latin *gignuntu-r*, du Glossaire de Cormac; de même c'est un *-o* devenu régulièrement *-a* que dénonce, pour la seconde forme, le passif *do-berta-r* "ils sont donnés„ pour **do-berata-r*, *-*beronto-r*[8].

La nasale, qui tombe régulièrement devant *t* en irlandais, se retrouve dans les autres langues celtiques; la désinence en question est *-ant* en gallois, *-ont* en breton. La chute de la nasale, comme celle de la voyelle finale, est donc un fait très récent et il faut de toute évidence attribuer au celtique de l'époque romaine les deux formes **béronti* et **béront(o)*[9]. Nous verrons plus loin §§ 55 sqq.

---

[8] D'Arbois de Jubainville MSL V 277 considère *a* dans *do-berta-r* comme une voyelle euphonique: mais il faut remarquer que *do-ber-r*, *as-ber-r*, passif de *do-ber*, *as-ber* dans le texte de Wurzbourg, *Gramm. Celt.*[2], 430, n'a pas de voyelle euphonique. Si ailleurs on trouve *do-bera-r*, *as-bera-r*, c'est par analogie avec le type *cara-r*, de même qu'à l'actif on dit *bera* aussi bien que *ber*, lequel seul est ancien, soit *ber* = **bere* pour **beret*, avec chute très ancienne de *-t* final à l'indicatif. Le passif *carthar*, à l'indicatif, conserve encore l'ancien *-t* de **carāt*, cf. lat. *amăt*. — Si d'autre part on compare le v. irl. *ro-sechta-r* = **pro-sechanta-r* au latin *sequontu-r*, ombrien emantu-r, on remarque que l'une et l'autre forme dénoncent une désinence *-onto* en regard de *-onti* dans *sechiti-r* = **sechanti-r* et dans l'osque karante-r, marrucin *ferente-r*. Il en résulte que l'italique a connu comme le celtique une désinence primaire *-onti*, cf. *tremonti* chez Festus, en regard d'une désinence secondaire *-onto*, en latin par ex. **legonti* en regard de **legonto*. C'est du reste ce qu'avaient déjà reconnu Ebel KZ V 405 sqq. et Bugge KZ XXII 396. Le singulier *legitur* en latin en regard de herter ombrien est certainement analogique. Constatons enfin avec Zimmer KZ XXX 224 sqq., qu'il est difficile de séparer l'ombrien *ferar* en face du latin *ferātur* du v. irl. *berar* à côté de *berthar*, ce qui ouvre les horizons les plus vastes sur les intimes rapports de l'italique et du celtique primitif.

[9] Le vocalisme *-onti* est formellement attesté par le gallois et le breton; *-enti* primitif, comme en osco-ombrien, aurait abouti à *-int* en v. gall. et en breton, cf. celtique **enti* "ils sont„, irl. *it*, v. gall. *int*, gallois mod. *ynt*, breton *int*; c'est le dorien *ἐντί*, cf. plus loin § 61. La forme irlandaise *berit* est analogique d'après *beri*, *berid*; nous avons déjà remarqué que la désinence primitive *-ait* pour *-anti*

Digitized by Google

comment ces formes ont pu, dans une assez large mesure, non seulement faciliter la réintroduction dans le latin de la Gaule de la désinence classique *-unt* au lieu de l'ancien *-ent* italique, cf. Mohl *Chronol.* p. 150, dans des formes telles que *uēndunt* ou *dīcunt*, v lat. ital. **dīcent*, mais encore accélérer son extension à des formes telles que *uidunt*, *habunt*, *dēbunt* et autres semblables.

§ 21. Quoi qu'il en soit, on peut se demander si la répartition des désinences primaires et secondaires entre les verbes simples et les verbes composés, telle qu'elle apparaît en vieil irlandais, est un fait ancien ou même primitif. Brugmann *Grundr.* II 1334 Anm. admet, d'après Zimmer K Z XXX 119 sqq., que l'alternance **bhéreti* : **pró-bheret* remonte à l'indo-européen. Le vieil irlandais est, il est vrai, l'unique témoin de cet état supposé originaire; comme les langues italiques ne montrent, de leur côté, absolument rien de semblable, notamment l'osque et l'ombrien, où la répartition des désinences primaires et secondaires répond exactement à ce qu'elle est en grec ou en sanscrit, il nous paraît douteux qu'on puisse attribuer le double présent irlandais à d'autres familles de langues qu'au celtique.

Les hésitations du v. irl. dans les formes multiples de la 3e personne du singulier nous semblent démontrer que le système entier est d'origine récente, aussi bien que la répartition des désinences *-mĭ* et *-ō* à la 1ère personne, répartition qui sûrement n'est pas primitive. Ainsi la forme absolue *berid* représente sans aucune espèce de doute **béretĭ* en paléo-celtique; mais les formes composées correspondantes *do-ber*, passif *do-ber-r*, ou **do-ber(t)*, passif **do-bert-r*, cf. *carthar*, à côté de *do-bei-r* pour **-beri*, cf. *dligi* Whitley Stokes *Rev. Celt.* III 184, sans compter les doublets analogiques *do-bar*, *bera*, passif *do-bera-r*; **berai*, passif *berai-r* etc., ont été à ce point remaniées qu'il est difficile d'apporter beaucoup de lumière dans ce dédale de flexions[10].

-onti se trouve encore dans les plus vieux textes. Cette observation est, comme on le verra, très importante pour l'établissement des flexions verbales du gallo-roman.

[10] Le type *do-ber(t)* est le représentant normal de **béret*; la chute ancienne de *-t* final est liée, croyons-nous, à la création du prétérit en *-t-*, par. ex. *birt*, "il porta", *do-bert* "il donna", pour **ber-t-eti*, **ber-t-et* etc. Cette chute, qui n'est du reste pas entièrement accomplie en v. irlandais, ne saurait donc être attribuée déjà au celtique de l'époque romaine, cf. § 39. — La forme en *-i*, par ex. *dligi*, *do-bei-r* est, croyons-nous, l'ancien optatif en *-ī-*; enfin les formes en *a* sont empruntées au paradigme **carā-*.

Digitized by Google

Ce qui nous paraît évident, c'est que la perte ou l'absence originelle de l'augment en celtique a été le véritable point de départ de la fusion des paradigmes **bereti*: **beret* ou **beresi*: **beres* en celtique comme en latin, Brugmann *Grundr.* II 1277, 1334 etc. Ce qui augmenta la confusion, ce fut la survivance de plusieurs formes moyennes qui, comme en italique primitif, faisaient concurrence aux formes actives, **beronto* par exemple à côté de **beronti* ou de **berontī* pour **bhérontaị*.[11] Le médio-passif devint par là caduc aussi bien que l'ancien imparfait une fois dépourvu de son augment. L'un et l'autre durent être refaits en celtique aussi bien qu'en latin; seulement, la restauration du médio-passif est, au moins dans son principe, commune au celtique et à l'italique, cf. Zimmer KZ XXX 224 sqq., Planta *Gramm. osk.-umbr. Dial.* II 377 sqq., et par conséquent extrêmement ancienne dans les deux familles de langues.

Celles-ci se séparent au contraire quant à l'imparfait ou au prétérit[12]: on peut donc se demander jusqu' à quelle époque l'imparfait sans augment **beret* a conservé en celtique la valeur d'un passé. Le fait que le prétérit en *-t-* du vieil irlandais a les doubles formes du présent ne signifie pas grand'chose, puisque l'analogie a pu compléter après coup le paradigme; **ber(e)-t-et* dans *do-bert*, cf. osque prúfa-tt-ed, est sûrement plus ancien que **ber(e)-t-eti* dans *birt*. Quant au prétérit composé avec *pro-*, par exemple *ro-ber* = **pro-bere(t)*, il n'est que trop certain qu'en indo-européen, comme l'atteste surtout le slave, certaines prépositions, et notamment *pro*, donnaient au verbe le sens perfectif, cf. Meillet MSL IX 55 sqq.: mais la conjugaison perfective

---

[11] Le slave a de même confondu les restes du moyen avec l'actif et les désinences secondaires avec les primaires; le v. sl. *dělaješi* est un moyen, le bohém. *děláš* est un actif; *-tŭ, -ątŭ, -ętŭ* sont des désinences secondaires moyennes; *dělaje, děla* en ruthène, en bulgare, en bohémien et *dělají* ont sans doute des désinences secondaires actives, cf. toutefois Horák, *Listy filol.* XXVII 219 sqq.; *-my* en polonais, *-me* en bohém. et en bulgare est primaire, *-mŭ* en russe est secondaire.

[12] L'imparfait de l'irlandais historique, par ex. *no-berinn* "je portais„, *no-bertha* "tu portais„ etc. repose en grande partie sur un ancien aoriste moyen d'ailleurs considérablement remanié. Quant au prétérit en *-t-*, nous ne pensons pas qu'on puisse le séparer du prétérit en *-tt-* de l'osco-sabellique, opinion qui a du reste été émise depuis longtemps et qui paraît malheureusement abandonnée, cf. Planta II 344 sqq. De toute façon, le type **béret(t)et* peut sans difficulté être attribué au celtique continental et dès lors il y aurait lieu d'examiner si les parfaits en *-et, -etei, -etem* etc. des patois de la France centrale, *-et, -etəš, -etən* etc. de l'engadin ne sont pas un écho tout au moins du parfait celtique.

Digitized by Google

ne se bornait pas au passé et le présent **pro-bhereti* avait les mêmes droits à l'existence que le prétérit **pro-(e)-bheret*, cf. en bohémien par exemple *probere* à côté de *probral*, perfectif de *bere*, *bral*. Ici encore, rien ne prouve que l'état du vieil irlandais fût constitué dès le celtique primitif.

La comparaison avec le slave, où la distinction du présent imperfectif et du présent perfectif ou futur ne s'est étendue que très lentement et à une époque très récente au système verbal entier montre que l'indétermination sémantique des formes verbales dans les idiomes préhistoriques a dû persister durant de longs siècles avant que les perfectionnements successifs du langage soient pervenus à fixer ces formes dans les cadres précis des paradigmes historiques. Encore aujourd'hui, même dans des idiomes comme le bohémien ou le polonais par exemple, qui ont derrière eux un passé littéraire considérable, la distinction entre le perfectif et l'imperfectif n'est pas toujours rigoureuse ni bien nette; le futur de *mléti* „moudre" s'exprime aussi bien par *semelu* que par *umelu*, entre lesquels il n'y a pas de nuance plus appréciable qu'entre *vermahlen* et *abmahlen* en allemand; un nombre considérable de verbes n'ont pas encore de futur, *moci* „pouvoir" ou *pršeti* „pleuvoir" par exemple, car **poprchne* n'existe pas et *sprchne* ou *pomohu*, *vzmohu* ont des significations tout à fait spéciales; enfin on dit en bohémien *pojďme* „allons" mais *nechoďme* „n'allons pas", tandis que les Polonais disent uniformément *chodźmy*, *nie chodźmy*[13]. Il en est de même des désinences verbales dont les différentes formes ont dû longtemps se faire une mutuelle concurrence en slave; cf. *есмы* en russe, *есмо* en petit russien ou encore en petit russien *дѣлаемъ* indicatif contre *дѣлаймо* impératif.

Cette analogie si frappante doit nous faire penser que de même en celtique primitif le système du vieil irlandais n'était encore qu'en germe et nous pouvons admettre sans témérité que non seulement le moyen **béromī* avait à peu près la même valeur que l'actif

[13] Les langues slaves du sud ont un système verbal infiniment plus régulier et plus fixe que les autres idiomes de la famille; c'est l'influence du grec et partiellement du roman qui a conduit ici de bonne heure à une unification régulière des paradigmes. L'usage des auxiliaires, en particulier de *haben*, *hafva*, *have*, dans les langues germaniques modernes a été de même calqué sur le modèle du latino-roman. En serbe de Lusace, l'expression du passif est directement empruntée à l'allemand. Il ne faut jamais perdre de vue le rôle immense que les idiomes littéraires ont joué dans l'éducation des langues ou des dialectes moins avancés. Dans le roman même, nous avons déjà rappelé § 14 que le futur engadin a été récemment emprunté par la littérature à l'italien.

Digitized by Google

bérō*, mais encore qu'il n'y avait, lors de la conquête romaine, ***aucune différence appréciable entre *béresĭ et *béres, entre *béretĭ et *béret, entre *bérontĭ et *béronto ou *béront.* Dans les premiers siècles de la domination romaine, on pouvait donc prononcer en Gaule indifféremment *potesti* ou *potest*, comme nous l'avons vu par la tablette de Chagnon, et de même *cánęt* ou **cánętĭ, cántat* ou **cántatĭ*[14]. Nous aurons tout à l'heure l'occasion d'examiner en passant si précisément l'histoire si compliquée de *-t* final dans le verbe en vieux français ne trouve point quelques éclaircissements dans ces hésitations anciennes, cf. § 39.

§ 22. Examinons à présent le vocalisme de la première personne du pluriel en celtique, puisqu'aussi bien c'est le seul point qui intéresse directement notre sujet. Le v. irl. a d'un côté la forme simple *berme* ou *bermi*, par ex. *tiagmi*, *baidmi*, *guidmi* déjà dans le texte de Wurzbourg[15]; de l'autre côté, il nous offre la forme composée *do-beram*. En tenant compte des lois de la syncope irlandaise[16], on en déduit régulièrement pour le celtique primitif d'une part **béromesi*, de l'autre **béromes* ou **bérome*, cf. Brugmann *Grundr.* II 1352 et 1354. Laissant pour le moment de côté la question de savoir si la désinence secondaire était *-mes* (ou *-mos*) ou simplement *-me*, question importante sur laquelle nous reviendrons, cf. § 36, il suffit de constater que, d'après ce que nous avons établi plus haut, ***les deux formes *béromesi et *bérome(s) étaient à peu près équivalentes*** dans le celtique de l'époque romaine.

Au temps de César et d'Auguste[17], le latin classique *canimus*

---

[14] Le sort de *-i* bref final dans le celtique de l'époque romaine n'est pas tout à fait clair, cf. Windisch, chez Gröber, *Grundr.* I 304. On trouvera chez Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques* de nombreux exemples qui paraissent attester que *-ĭ* final du gaulois était parent de *-e*; c'était un ę̆ très ouvert tout à fait voisin de ę̆ du latin vulgaire impérial; *(p)are*, en regard du grec *περί* semble bien attesté pour le gaulois.

[15] La désinence *-mit* conservée par quelques vieux textes et généralisée dans l'irlandais moderne *-mid, -maoid*, est sans doute parente du grec *-μεθα* et ne doit pas nous occuper ici.

[16] Ces lois, si semblables à celles des dialectes rhétiques et lombards, ne sont cependant liées aucunement aux faits romans qui leur correspondent. Elles sont modernes et nullement imputables au passé gaulois.

[17] Pour simplifier la question, nous examinons de préférence le problème dans la partie celtique de la Gaule Transalpine: nous verrons plus loin dans quelle mesure des faits analogues s'étaient déjà produits dans la Cisalpine.

Digitized by Google

était prononcé dans le latin vulgaire impérial **cánęmos*, forme plus spécialement latine à côté de laquelle circulait le type **cánęme(s)*, forme attribuable au latin italique ancien § 53, n. 2, exactement comme on avait à la seconde personne *cánętes* et *cánęte* en regard de *canitis* classique et à la troisième *cánǫnt* et **cánent* en face de *canunt*. Le gaulois opposait à ces formes la double série **canomesi* et **canome*; **canetesi* et **canete*; **canonti* et **canont* ou **canonto*, cf. v. irl. *canmi, -chanam: canthi, -chanid; canit, -chanat*. Ces formes étaient tellement semblables que de toute nécessité elles devaient déteindre les unes sur les autres. C'est en effet ce qui arriva et l'on peut fixer de la manière suivante la genèse des formes gallo-romanes:

LATIN CLASSIQUE:	LATIN VULG. IMP.:	CELTIQUE:	GALLO-ROMAN:
canimus	*canęmos*	*canomes*^{i}	*canoməs* [18]
	canęme	*canome*	*canome*
canitis	*canętes*	*canetes*^{i}	*canętes*
	canęte	*canete*	*canęte*
canunt	*canent*	*canont*^{i}	*canont*
	canont	*canont*^{o}	*canent*

L'alternance primitive des voyelles *o* : *e* dans le paradigme du latin préhistorique **legomos*, **legete(s)*, **legont(i)*, cf. *quaesumus* et le grec *λέγομες*, *λέγετε*, *λέγοντι*, se trouva ainsi restaurée grâce à l'influence celtique dans le latin vulgaire des pays gaulois, et nous expliquerons bientôt comment, dans la plupart de ces pays, le timbre vocalique de la première personne **cánŏməs* se retrouvait dans le paradigme **cantŏ́məs* et comment il pénétra de là dans les autres formes de la première personne uniformément.

§ 23. Nous avons tout d'abord à examiner une question fort délicate et par malheur fort mal éclaircie jusqu'ici, à savoir: quelle était la valeur de *-ŏ-* dans **canomesi*, **canome* du celtique de l'époque romaine et quelle était celle de *-ŏ-* dans **canoməs*, **canome* du gallo-roman? On croyait jadis que *o* bref était devenu *a* en celtique primitif comme en germanique. Il n'en est rien, et nous savons au-

[18] Afin de rendre ce tableau plus net, nous négligeons l'astérisque qui devrait accompagner les formes non attestées; nous écrivons *-mes*^{i}, *-tes*^{i}, pour montrer que cet *-i* était peut-être déjà caduc; enfin nous écrivons *ə* la voyelle incertaine de la désinence *-mus* en gallo-roman.

Digitized by Google

jourd'hui non seulement que *ŏ* tonique se maintient normalement jusqu'en vieil irlandais, cf. *gorim* "je brûle„, v. slav. *gorěti*, lit. *gãras* etc., mais que *o* atone n'est devenu *a* dans cette langue qu'à une époque très récente. La voyelle finale a été atteinte tout d'abord comme le montre l'ogomique, qui conserve *-a* pour *-o* final; *o* atone interne est resté plus longtemps et subsiste encore au VIIe siècle, par ex. *fédot*, plus tard *fiadat*, pour **fédonto(s)*, i.-eur. **u̯ei̯dontos*, Brugmann *Grundr.* I², p. 244. On trouve encore, si je ne me trompe dans les très anciennes Gloses de Philargyre publiées par Stokes, *tuthégot* pour *duthiagat* qui atteste précisément l'ancienneté de *o* dans la désinence *-at* pour *-ot*, *-ont* ou *-onto*. De même *-thiagam* ne peut reposer que sur *-thégom*. Du reste, il n'y a pas, croyons-nous, de raison pour ne pas admettre qu'en breton *o* est primitif dans les désinences *-omp* (pour *-om*) et *-ont*, qui se sont conservées jusqu'à nos jours.

Ainsi, il ne peut y avoir aucune espèce le doute sur ce point : ***le celtique conserve o bref, tonique ou atone, jusqu'à l'époque historique***, et en Gaule, au moment de la colonisation romaine, cette voyelle était sûrement aussi intacte dans les désinences *-omesi*, *-ome* ou *-onti*, *-ont(o)* qu'elle l'est par exemple dans les noms gaulois *Eporēdorīx*, *Gabromagus*, *Σεγομᾱρος* ou *Cambodūnum*; le cas de *καρνον*, lat. *cornu*, goth. *haúrn* est naturellement à écarter, puisqu'il s'agit ici d'une liquide sonnante primitive.

Il est plus difficile de décider si *o* bref gaulois était un *ǫ* ouvert analogue à *o* slave ou bien si c'était un *ọ* fermé comme en grec et comme en général *o* atone du latin. Le nom de l'île de Mona, aujourd'hui Man, est toujours transcrit *Mona* Caes. *Bell. Gall.* V 20, *Μόνα* Ptol. II 2, *Monapia* Plin. IV 16, *Μονάρινα* Ptol. II 2, en latin comme en grec. L'usage de *o* de préférence à *ω* dans les inscriptions gauloises en lettres grecques ne signifie peut-être pas grand'chose, mais on ne peut s'empêcher de remarquer que d'autres langues qui se servent de l'alphabet grec, l'osque par exemple, ont soin de rendre en général *ǫ* ouvert bref par *ω* et non par *o*, et au contraire *ọ* fermé long par *o* et non par *ω*, cf. Planta *Gramm. osk.-umbr. Dial.* I § 25. Des graphies telles que *Τωουτιους* ne sont pas plus décisives à cause de *ου* qui suit ici *ω*.

On peut aussi se demander si la nasale labiale dans *-omesi*, *-ome* n'a pas exercé d'influence sur le timbre ou la qualité de la voyelle. La labiale *u̯* transforme, comme en latin, *e* précédent en *o* dans le celtique insulaire, dans la Transalpine et généralement la

Digitized by Google

Vindélicie, mais non, croyons-nous, dans les régions gauloises de la Cisalpine; *eu* reste fréquent dans la Haute-Italie, même sous l'Empire, cf. aussi NEVIODVNVM CIL III 3919, 3921 à côté de *Nouiodūnum* de la Transalpine et de *Νοουίδουνον* Ptol. II 14, de Pannonie [19]. Il s'agit d'une assimilation du timbre de la voyelle à la consonne qui suit. En latin vulgaire, on constate en général une assimilation du même genre qui transforme volontiers *u̯*, *o̯* en *o̯* devant une labiale [20].

Le roumain participe déjà à ce phénomène avec cette circonstance spéciale qu'on a ici *o* pour *ŏ* et *ŭ* classiques devant *m* mais inversement *u* pour *ŏ* et *ŭ* classiques devant *n*, par ex. *toamnă* en regard du latin *auctumna* comme *domn* de *domno(s)*, mais *bun* pour *bono(s)*, *sună* pour *sonat* etc. [21]. Ces faits sont tellement identiques à ceux qu'on observe dans l'ombrien de l'époque d'Auguste ou de Claude qu'il est bien difficile de les en séparer: cf. notamment ombr. *somo* en regard de *summus* latin, rac. *sup-*, contre *sunitu* en regard de *sonitō* latin et ainsi de suite. C'est pourquoi nous avons déjà proposé *Chronol.* p. 194 d'attribuer les types **sŏ̯mmo* contre **bŏ̯no* au latin vulgaire de l'Italie du Nord dès le début de l'Empire. Comme d'autre part l'ombrien ne fait ici aucune différence entre la voyelle tonique et la voyelle atone et offre constamment la graphie *-om*, *-o* pour les accusatifs des thèmes en *u-* et non moins régulièrement *-tom*, *-to* pour les supins en *-tum*, cf. *Chronol.* p. 187, il faut forcément en conclure que *ŭ̯* ou *ŏ̯* était *ŏ̯* devant *m* dans le latin de l'Italie du Nord, que la voyelle fût tonique ou atone [22].

---

[19] On cite toutefois un *Nouiodūnum* dans la Cisalpine, près de Plaisance.

[20] Remarquons toutefois que **ovo*, fr. *oeuf*, esp. *huevo* etc. en regard de *ōuom* classique repose peut-être directement sur le grec *ὠϝόν* = *ōu̯(i)o(n)*.

[21] Le passage de *o* à *u* devant *mp*, *mb* est un fait postérieur, parallèle à *i* pour *e* devant *mp*, *mb*, et qui est tout à fait moderne, comme le montre par exemple *timp* avec *t* dur.

[22] En principe, il n'y a pas en latin de différence entre *ŏ̯* et *ŭ̯*, et de même dans les textes ombriens en lettres latines *o* bref est la graphie normale pour *ŏ̯*, tandis que *u* bref représente normalement *ŏ̯*, par ex. *curnaco*, *curnase*. — En osque et en sabellique, la valeur de *ŏ* devant *m* est très indécise. La Table de Bantia et les inscriptions récentes de Pompéi montrent que *ŏ* avait générale, ment pris le son *o̯* ou *u̯* devant *m* dans l'Italie du Sud à partir de César. Les hésitations entre *o̯* et *o̯* devant *m* dans les provinces plus particulièrement soumises à l'influence du latin méridional répondent très bien à cet état de choses; à *cumnios* de l'inscription marse d'Antinum répondent exactement le sarde *sonnu-sonnos*, le portug. *sono* et l'esp. *hombre*.

Digitized by Google

La phonétique française ne permet pas de juger jusqu'à quel point cette prononciation était usitée dans la Transalpine au moment de la conquête: néanmoins *bọn* à côté de *buon, buen* en français, *bọ* en prov. et en catalan, *bŏ̃* en milanais, *biən* à côté de *bun* en rhétique (où le traitement de *homo* est encore presque partout différent de celui de *bono*), reflète encore, semble-t-il, la lutte entre l'ancien vocalisme du latin vulgaire du nord et celui du latin impérial. Il est donc extrêmement probable que l'état dénoncé par l'ombrien et le latin de la Dacie dominait à l'origine assez généraemlent dans le latin de la Gaule[23]. En ce qui concerne *ǫ* pour *ŭ̯*, devant *m*, on ne peut s'empêcher de remarquer que les diplomes mérovingiens affectionnent tout particulièrement la graphie *o* en cette position; on a notamment plusieurs fois *somus*, *quǫsomus*, cf. Diez I 157, Schuchardt *Vok.* II 156, *quaesomus* Greg. T. *S. Julian* 17, p. 571, 38 *uolomus* chez Pardessus, par ex. 397, 11 etc.; *monomentum*, il est vrai, se rencontre non seulement dans les deux Gaules, mais aussi dans l'Italie du Sud, par ex. MONOMENTVM IRN 2988 etc., où le phénomène s'explique par l'harmonie vocalique comme dans *incolomis* Plaut. *Truc.* 168, *Ptolomaeus* Schuchardt *Vok.* II 246, *toloneum* ou *tonotru* de l'Appendix Probi, cf. sur cette question Parodi *Studj fil. cl.* I 385 sqq., Brugmann *Grundr.* I², 224 etc.

En revanche *nomero* et *tomolo*, *tomulo* se rencontrent exclusivement dans les deux Gaules, et cela avec une persistance telle, dans plus de cinquante exemples relevés dans les deux recueils de Le Blant et dans d'autres ouvrages déjà indiqués pour la plupart chez Schuchardt *Vok.* II 156 sqq., III 216 sqq., qu'il est impossible de voir dans cette graphie un simple accident, *o* au lieu de *u* = *ǫ́* vulgaire, seule orthographe usitée en Gaule jusqu'au Xᵉ siècle. Il faut donc lire *nǫmero*, *tǫmolo*[24]. Max Bonnet remarque enfin, *Lat. Grég. T.* pp. 134 et 135, que Grégoire de Tours écrit constamment *colomnas* qui est en dehors des cas où son orthographe rend *ŭ* classique par *o*. Ajoutons

[23] Nous parlons naturellement d'une époque où *ǭ* long est encore distinct de *ǫ̆* ou *ŭ̯* bref; *põm* dans quelques patois français est un cas isolé aussi bien que *cuemo* à côté de *como* en v. espagnol.

[24] Max Bonnet *Latin de Grég. T.* p. 135 a déjà fait remarquer que le suffixe *-ulo* est régulièrement représenté par *-olo*, cf. latin class. *-eolo, -iolo*, dans le latin impérial de la Gaule; à côté de l'ancienne forme vulgaire **tabla* (ombr. tafle), **taŭ̯la*, le latin impérial réintroduit *tabola*, ital. *tavola*, mais non *tabula*, cf. sur cette question *Roman.* XXII 147; de même *tomolus* pour *tumulus*. Dans le *teularum* des Gloses de Reichenau, franç. *tiule, tuile*, le *u̯* représente *g* fricatif comme l'*o* de *saomas* des mêmes gloses.

Digitized by Google

qu'il écrit de même *incolomem* Hist. Fr. II 7, et également *locopletatus*, *locoplantauit* Conf. V, p. 752, 22, *soboles* constamment, comme SOBOLEM Le Blant 462, SOBOLVM 708, c'est-à-dire que *o* pour *u* se montre en Gaule comme dans l'Italie du Nord devant toutes les labiales, cf. Le Blant 418 LOPA, 269 LOPOLVS, 578 LOPECENA à côté de LVPICINVS 419 etc., IOVENTVS ibid. 385, IOVENVM 483 et ainsi de suite[25]. Le *colomnas* de Grégoire de Tours est donc parfaitement d'accord non seulement avec la prononciation de la Gaule, mais encore avec celle de l'Italie du Nord, cf. COLOMNA Rossi 754, et en général avec celle du latin impérial, cf. COLOMNAS deux fois dans une inscription des pays osques CIL IX 4875, de plus *Columna non colomna* dans l'Appendix Probi. *Colomna* est analogue à *incolomis* ou à *colober* et relève en réalité de l'harmonie vocalique des mots avec *l* intérieure: c'est pourquoi cette forme appartient à la latinité générale de l'Empire. Au contraire ALOM(*nus*) Rossi 56, du IVe siècle, ALONNVS CIL III 2240 ou DOMNOLVS Le Blant 482 sont particuliers à l'Italie du Nord et aux pays gaulois.

Il résulte de tout ceci ***que ŏ et ŭ toniques ou atones devant m étaient à l'origine ǫ̆ ouvert*** dans les deux Gaules comme en Ombrie. C'est ce qui explique une forme très importante restée jusqu'ici assez obscure: la français *sui* en regard du provençal *so, soi* et *sui*. Il faut partir de **sǫ(m)* pour *sum* classique, comme en ombrien *trifǫ(m)* en face du latin *tribum*; **hajo* : **hant* transforme **sǫ(m)* : *sont* en **sǫjo* : *sont*, d'où régulièrement en français *jo sui*, en provençal *soi* ou *sui* comme *noich* : *nuit*[26]. Enfin, il y a longtemps qu'on a fait observer que *cuens, cuente* ou *huem* apparaît dans des dialectes et dans des textes anciens qui ignorent *buens*, cf. Bourciez *Phonét. franç.* § 71, rem.

§ 24. C'est évidemment la nasalisation naissante qui a plus tard dénaturé la qualité de *ǫ* devant *m* dans quelques dialectes,

---

[25] Il faut distinguer avec soin les cas où *ǫ* devant labiale est primitif de ceux où il est sorti de *ŭ*. Dans *iquene*, cet *ǫ* est ancien, cf. sanscr. *javan*: de là sa persistance dans les provinces anciennement colonisées, cf. logudor. *jovanu*; dans **lǫpo*, *lǫvo*, il s'agit d'un ancien *ŭ* que la langue littéraire est en général parvenue à réintroduire, cf. ital. *lupo*. Le mot italique ancien était *hircus* qui a dû exister jadis en Sardaigne: c'est à lui que nous rapportons le logudorien *irgulare* "dévorer„, influencé naturellement par *gula*; aujourd'hui *lupu* du latin littéraire a pénétré en Sardaigne comme en Italie.

[26] On ne trouve guère en provençal *suei* à côté de *so, soi* et *sui*, comme on a *nueit* à côté de *noich, nuit*; c'est l'analogie de *fui, foi* qui a de bonne heure évincé *suei* au profit de *sui, soi*.

Digitized by Google

notamment dans ceux de l'Ile-de-France où nous croyons que la nasalisation s'est produite beaucoup plus tôt que par exemple en Normandie.

Remarquons de plus que dans la première de ces provinces, les labiales ont dû retarder quelque temps le passage de *uo* à *ue* pour *ǫ́* tonique précédent comme elles ont toujours entravé le développement normal de *ǫ́, ǫ́u* tonique, cf. *louve*, *rouvre* à côté de *leu*, *voeu*. On disait donc encore dans la Gaule centrale **nuof* alors que l'on articulait déjà *cuer;* la nasalisation ou simplement ses préludes arrêtèrent dans ces dialectes les types *homo* ou *comes* au stade **ᵘǫ́mo*, **cᵘǫ́mes*, puis **ᵘǫ̃m*, **cᵘǫ̃ms*, enfin *ǫ̃m*, *cǫ̃ms*, alors que **nuof* finissait par rejoindre le type *cuer* et se développait en *nuef* malgré la labiale[27]. Mais ce sont là des faits très postérieurs qui n'ont rien de commun avec l'état primitif que nous révèle le latin vulgaire des Gaules. Ce qui le prouve, c'est que la diphtongue *au* devant nasale est atteinte dans le français historique exactement comme *ǫ* ancien, cf. *ǫnt, fǫnt,* anglo-norm. *unt, funt.*

En particulier, il convient de remarquer que ce passage récent de *ǫ̆* tonique ou atone à *ǫ* ou *ǫ̆* devant *m* s'est accompli sûrement après les lois de la syncope. Lorsque, vers le VIIe ou le VIIIe siècle, la posttonique des proparoxytons devient caduque, le franç. *faimes* en était encore au stade **fájǫməs*, et ne parvint jamais jusqu'à **fájǫməs* ce qui, par parenthèse, montre que la transcription *-ǫmus* que nous avons adoptée jusqu'ici pour plus de simplicité, n'est pas rigoureusement exacte.

La preuve en est dans le traitement ancien de *ǫ* atone devant *m* dans des cas où cette voyelle devait être conservée, notamment en syllabe initiale. Lorsque l'analogie n'a pas pu étendre *ǫ* dans cette position comme à la tonique, nous voyons la voyelle passer au son *a* : ainsi *dangier*, *danter*, *Damnedeus*, *damoiselle*, *dame* et sans doute

[27] L'abandon de la quantité latine primitive, phénomène beaucoup plus récent qu'on ne le croit, a contribué pour une bonne part à unifier la prononciation de *o* devant *m*: c'est ainsi que l'ancien **cᵘǫmes*, *cǫ̃ms* rejoint *nǫ̃ms*, comme **saume*, **sǫme*, *sǫ̃me* rejoint **sǫme*, *sǫ̃me* de *summa*. C'est précisément ce qui prouve l'existence de *ǫ̃* nasal dès les plus anciens monuments de la langue; telle était du reste déjà l'opinion de Diez I 448 et telle est encore celle de Suchier, chez Gröber, *Grundr.* I 576. On peut comparer d'ailleurs aux hésitations entre *ǫ* et *ǫ* devant *m* des cas tels que le v. port. *nǫme*, aujourd'hui *nǫme*, et beaucoup d'autres. Rappelons encore une fois que le cas de *cuems* : *coms* est tout à fait différent de celui de *buens* : *bons* où il s'agit d'une hésitation ancienne entre *bǫno* : *bǫno*; c'est pourquoi leurs domaines respectifs ne se couvrent pas mutuellement en vieux français.

Digitized by Google

aussi *tranchier* malgré l'orthographe fréquente *trenchier*; de même *en* (= *an*) à côté de *on*, cf. déjà *en* dans *Roland* v. 33: *Cinquante cares qu'en ferat carier*[28].

Sans parler ici des dialectes et patois où *õ* tonique ou atone a régulièrement passé à *ã*, et on sait qu'ils sont nombreux, il faut constater que le passage sporadique, à une époque ancienne, de *ǫ* initial devant *m* à *a* puis à *ã* subsiste avec plus ou moins d'extension dans toutes les régions des deux Gaules où nous avons fait voir la qualité primitive de *ǫ* devant *m*; ainsi, non seulement en France *l'en chante* à côte de *l'on chante*, mais de même à Bergame *am canta* à côté de *um canta* en v. milanais, *am canta* dans le Bas-Bergell à côté de *um canta* dans le Haut-Bergell et ainsi de suite.

Nous voyons dans cet *a* le développement ancien, non pas de *ǫ* tout à fait atone, mais de *ǫ* ***sous l'effet de l'accent secondaire*** ou intensité spéciale aux syllabes initiales, particulièrement dans les pays celtiques; pour *Dàmnedéus* par exemple, l'accent secondaire du premier terme est attesté notamment par le vocalisme du roumain *Dumnezéŭ*, macédon. *Dumnidzâŭ*. Il s'agit d'une exagération de *ǫ* ouvert due à l'intensité de la syllabe initiale, soit **dǫ̀mni̯ā́rĭ* passant à **dàmni̯ā́rĭ* avant la nasalisation, d'où le français *dangier*.

Or, le celtique continental montre, exactement dans les mêmes conditions, *a* pour *ŏ* devant *m* en syllabe initiale. On trouvera notamment aux index des parties du *Corpus* relatives aux pays celtiques ainsi que dans les *Inscr. Heluet.* de Mommsen de nombreuses formes telles que AMPHALE, de Vérone, qu'il faut naturellement comparer aux graphies telles que *amnes* pour *omnēs* etc. relevées déjà par Schuchardt *Vok.* I 181 dans les manuscrits de Virgile et de T. Live provenant des anciens pays celtiques. Le mot *campagus* qui alterne avec *compagus*, cf. Mommsen *Ber. k. sächs. Gesell. Wiss*, 1851, p. 72, apparaît en latin à partir du IIIe siècle, par exemple chez Capitolin, pour désigner une sorte de sandale: c'est, croyons-nous, un mot gaulois, de même que *camīsia* qui a peut-être également *a* pour *o* initial.

Enfin, la Table de Peutinger nous fait connaître la ville de *Samulocenae* en Vindélicie, aujourd'hui Rottenburg sur le Neckar. Or, une inscription de Köngen (Wurttemberg), tout récemment découverte et qu'on trouvera dans le *Korrespondenzbl. der Westdeutsch. Ztsch. für*

---

[28] *Besançon* est analogique, cf. *Bizantia* Géogr. de Ravenne 230; *volenté* repose sur **uolentāte*, d'après *uolēns*, cf. *uolentia* chez Apulée, ital. *volenza*, et *herentas*.

Digitized by Google

Gesch. und Kunst XIX, n° 3 (mars 1900), orthographie le nom de *Samulocenae* à la latine: SVMEL(*ocena*) à côté de (*Su*)MELOCENES(*is*). Ajoutons-y les hésitations dans le nom du poète *Rutilius Namatianus* ou *Numatianus*, qui était Gaulois, et rappelons encore la graphie *ναμανσικαβο* des inscriptions de la Gaule.

On remarquera que *a* pour *ŏ* devant *m* n'apparait guère dans les noms celtiques ou sur les inscriptions romaines des pays gaulois que ***dans la syllabe initiale, qui est précisément la syllabe intense en celtique primitif***. Il est en effet à peu près prouvé aujourd'hui que le celtique, comme le germanique, conservait l'ancienne intonation musicale de l'indo-européen combinée avec un accent d'intensité sur la syllabe initiale dans les noms, radicale dans les verbes. Celui-ci a fini par effacer l'accentuation primitive en vieil irlandais, cf. Thurneysen *Rev. Celt.* VI 129 sqq., 309 sqq., Zimmer *Kelt. Stud.* II, Kluge, chez Paul, *Grundr.* I 339: mais d'Arbois de Jubainville MSL VI 257 sqq. et Loth, ibid. VI 337, ont montré que cet état est loin de remonter à l'unité celtique ni même au gaulois de l'époque romaine. Le breton *breur : breudeur* par exemple ne peut s'expliquer que par un primitif celtique **brātĭr* sing.: **brātéres* plur., conformément à l'accentuation indo-européenne [29].

Il y a d'autre part quantité de faits qui attestent en outre l'existence d'un accent secondaire d'intensité dès le celtique primitif; *Dreux* de *Dūrócasses* ne contredit pas plus ce principe que *dreit* de **dērēhto*, *dīrectus* ou *vrai* de *uērāce*. Cet accent d'intensité sur l'initiale existait déjà au début de l'empire, puisque Martial *Epigr.* XIV 200 abrège en sa faveur *ā* long de *uertrāgus* et écrit *uértrăgus*, alors que Gratius Faliscus, *Cyneg.* 203, scande régulièrement *uertrāgam;* Arrien *Cyneg.* accentue *οὐέρτραγοι* et cette accentuation est conforme à celle du mot en roman, ital. *veltro*, vfr. *viautre*, de **uértrāγo*, **uértrau*, cf. *ueltraum* Lex Burgund. 10, plus tard *ueltrem* Lex Sal. emend., chez d'Arbois de Jubainville MSL V 427.

Ainsi, les syllabes initiales étaient intenses en celtique comme en latin, mais n'entraînaient ni dans l'une ni dans l'autre des deux langues aucun allongement des voyelles brèves; l'accent principal au contraire était aussi différent que possible dans les deux idiomes. En

[29] Au IVe siècle, comme l'a prouvé Loth, le celtique de la Grande-Bretagne avait déjà unifié son accentuation en faisant régulièrement porter le ton sur la pénultième, comme en polonais. Mais des noms tels que *Gap* de *Vápincum*, *Bayeux* de *Bajócasses*, *Arras* de *Atrébatas*, *Bérgamo* de *Bérgomum* etc. montrent que le celtique continental ne connaissait point cette accentuation.

Digitized by Google

conséquence, l'accent principal du latin vulgaire, n'ayant point d'analogie en celtique, devait complètement échapper, au moins dans les mots d'origine latine, à toute influence de la part de la langue indigène. En revanche, le syllabes initiales pouvaient participer aux mêmes lois, et par conséquent ***il n'y a pas lieu de séparer chronologiquement a pour ǫ initial devant m en celtique et en gallo-roman.*** C'est pourquoi, dès les premiers siècles de l'Empire, on prononce dans le latin vulgaire des Gaules **dǫ́mnos* (dans certaines combinaisons syntactiques **dǫ̀mnos*, **dàmnos*) mais **dàmni̯ā́rĭ*[30].

Au contraire, ***ǭ atone non initial devant m ne passe à a ni en celtique ni en gallo-roman primitif***, du moins nous n'en connaissons pas d'exemple probant. La ville de Bergame est constamment orthographiée *Bergomum*, par exemple chez Pline III 17, 21; Ptolem. III 1, 31; c'est seulement dans l'*Itin. Anton.* p. 127, 10 qu'apparaît la forme *Bergamum, Vergamo* dans l'*Itin. Hieros.* 558, 5 et de même dans les manuscrits de Justin XX 5: mais cette forme n'a rien de phonétique; *Pergamum* chez le Géographe de Ravenne 252, 11 et chez Paul Diacre II 12 fait voir clairement d'où est partie la confusion. Remarquons en passant que la valeur primitive de *ŏ* est attestée par le nom du dieu *Bergimus* sur les inscriptions de Brixia: c'est une forme latinisée, comme on a *maximus* pour l'ancien *maxomos*, cf. MAXOMO cinq fois sur les incriptions latino-falisques. Quant à la glose de Caper K. VII 109, 10 *Erumna non eramna*, elle atteste peut-être une prononciation **erǫ́mna*, mais de toute façon cet exemple ne saurait être invoqué pour la prononciation gallo-romane de *o* intérieur atone devant *m*.

§ 25. Notre conclusion est donc que la première personne du pluriel dans le celtique continental de l'époque romaine, par exemple dans le paradigme **cánŏmes*, v. gallois *cánun*, breton *kánomp*, avait encore *ǭ* bref ouvert et atone. Cette prononciation correspondait exactement à la prononciation de *o* bref atone devant *m* dans le latin vulgaire du temps de César ou Auguste. En conséquence, l'adoption du type **canomes* ou **canomos* au lieu de *canimus* classique ne présentait aucune espèce de difficulté même en présence de la troisième

[30] L'orthographe *Dumnorīx* chez César, DVBNOREX sur les monnaies éduennes, cf. Glück *Kelt. Namen* 70, est parfaitement régulière; la racine en effet n'est point **domno-*, latin *domnus*, arch. *dubenus* chez Festus, mais bien **dubno-*, **dumno-*, avec *u* primitif, cf. v. irl. *domun*, irl. moderne *domhan* „le monde".

Digitized by Google

personne **cánọnt*, class. *canunt*, dont l'*ọ (ụ)* était sûrement fermé, au moins lors des premières émigrations du latin d'Italie sur le sol celtique [31].

La même opposition existait déjà dans le paradigme *sọmos : sọnt* du latin vulgaire; si la désinence archaïque qu'on conserve par ex. dans *quaesumus* avait laissé quelques traces dans cette première couche de la latinité gallo-romane, elle se présenterait également sous la forme *-ọmos* ou *-ọmes*, et nous verrons tout à l'heure si ces héritages du latin d'Italie, transportés dans les deux Gaules, ont pu réellement faciliter l'adoption du type celtique **canḡmes* au lieu de *canimus*, **canḕmos*.

Nous démontrerons ainsi, par l'histoire même du latin vulgaire dans les pays celtiques, que non seulement l'adoption du type celtique **canḡmes* dans le paradigme latin est rigoureusement justifiée par la phonétique, mais encore que la désinence romane *-ons*, *-om* ne peut avoir d'autre origine.

§ 26. Avant d'aller plus loin, il nous faut répondre ici à une ***objection d'ordre logique*** qu'on ne manquerait point de nous faire, si précisément nous ne trouvions dans la réponse la confirmation même de notre thèse. Comment, dira-t-on, des quatre types *-ā́mus*, *-ḗmus*, *-ĭmus* et *-ī́mus* est-ce précisément *-ĭmus*, c'est-à-dire le plus rare et le plus exceptionnel par son accentuation, qui, remanié par la prononciation celtique, se serait montré le plus vivace?

---

[31] Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'histoire de *ọ* et *ọ* atones devant *m* en dehors de la Gaule. Constatons toutefois en passant que *a* dans le v. esp. *lambrija* ne dépend peut-être pas directement de *lumbricus*, cf. LIMBRICIVS CIL VI 717, comme *Umbilicus non imbilicus* App. Prob., etc. Dans le portugais *tamiça* "lien„, lat. *thōmīx*, grec *θώμιγξ*, il s'agit de *ω* grec rendu par *ā* au lieu de *ọ̄* atone exactement comme dans *cānōpium* de *κωνωπεῖον*. En celtique, *ō* semble avoir eu le même son que *ω* grec, c'est-à-dire *ọ̄*, et cet *ọ*, devant les nasales, est volontiers représenté par *ā*: l'épigraphie des pays gaulois hésite entre METICANIO et METICONI, PELIANI et PELIONI. On peut retrouver une trace de *ọ̄* celtique dans des noms tels que *Tourdan*, de *Turedōnum*, et de même, parce que *-dūnon* gaulois se confond volontiers avec *-dōnon*, le *Nouiodūnum* des Bituriges est aujourd'hui *Nouan*. Du reste, cet *ọ̄* n'est guère rendu par *ā* que devant *n*; devant *m*, non seulement *ọ̄* subsiste, mais inversement *ā* tend vers le son *ọ̄*, comme nous le verrons plus loin. Ajoutons enfin que *ū* celtique était certainement ouvert devant *m*; le latin vulgaire *pōmice* pour *pūmex* est peut-être dû à la prononciation celtique, bien que la forme soit très répandue, cf. ital. *pọmice*; en portugais *pọmez* évolue même jusqu'à *pọmez*, Cornu, chez Gröber, *Grundr.* I 727. Quoi qu'en soit, il est intéressant de constater que *pomice* est attesté chez Grégoire de Tours *Hist. Franc.* V 44.

Digitized by Google

Et surtout comment cette flexion, dont les langues romanes ont par la suite cherché à se débarrasser, aurait-elle au contraire fini par supplanter ici toutes les désinences concurrentes?

La première partie de l'objection aurait une réelle valeur s'il s'agissait d'un fait postérieur à la colonisation de la Dacie, d'un fait du IIIe ou du IVe siècle de notre ère, époque où effectivement l'analogie paraît avoir en général accompli, dans la Gaule du Nord, la réduction des premières et deuxièmes personnes du pluriel à accentuation radicale; mais précisément la conservation de *faimes*, *faites* ou *dimes*, *dites* en français, alors que le gascon ou le provençal du sud n'en gardent déjà plus aucune trace, atteste que les types proparoxytons n'ont disparu que très tard dans le gallo-roman septentrional, plus tard notamment qu'en Aquitaine et en Espagne.

En franco-provençal, les types *-ĭmus*, *-ĭtis* sont restés vivants jusqu'à nos jours et nous croyons avec Mussafia *Präsensbild.* 4, que *rentes*, *prentes* représentent directement **réndĭtis*, *prĕndĭtis* de même que *dötə* à Vionnaz par exemple est certainement la même chose que le français *dites*. Suchier *Grundr.* I 611 objecte que *uidétis* donne de même *voites* en franco-provençal: mais c'est précisément une preuve de la vitalité des types proparoxytons qui se sont en effet étendus aujourd'hui dans toute cette région aux verbes en *-ēre* et même à ceux en *-īre* là où *-īmus*, *-ītis* avait de bonne heure fusionné avec *-ēmus*, *-ētis*; à Verbier, dans le Valais, on conserve toutefois *-ítis* en regard de *-ętis* et de même dans beaucoup d'autres patois; à Vionnaz au contraire, on dit actuellement *véńę* (pour **véńeń*, **véńem)* aussi bien que *dáivę* pour *uenímus: dēbémus*; même les types *-ámus*, *-átis* ont ici fini par être supplantés complètement par l'analogie des autres conjugaisons. A Coligny, on dit de même *pórtĕ*, *pórtę* qui succèdent à *portámus*, *portátis*, tandis que dans d'autres patois du Rhône supérieur c'est au contraire la flexion tonique *-éń* ou *-éń*, *-ę́* ou *-és* qui l'a emporté.

Ce qui prouve bien que, comme l'indiquait déjà Mussafia, ***l'analogie est réellement partie des verbes de la troisième*** conjugaison latine, ce sont les doubles formes telles que par exemple à Chambéry *fade* "vous faites„ en regard de *sete* "vous savez„, cf. W. Meyer-Lübke *Rom. Gramm.* II p. 178. La première est certainement ancienne, la seconde est analogique et d'une époque où *t* intervocalique ne pouvait déjà plus passer à *d*. Nous retrouvons des faits semblables notamment à la première personne des verbes en *-ĕre*, *-ēre (-īre)* dans le provençal du Nord, par exemple en limousin où

Digitized by Google

l'hésitation entre *-ém* et *-em* se manifeste encore aujourd'hui; ces formes en *-em* ne représentent certainement pas directement *-ĭmus* latin, pas plus sans doute que le vieil auvergnat par exemple n'a tiré directement *fehemes* de *fĕcĭmus*, cf. A. Thomas *Rom.* XXI 15. Il faut plutôt croire que *-em* est sorti de *-ém* = *-émus* pour des causes analogiques diverses parmi lesquelles les correspondants anciens de *-ĭmus* latin, qui avaient conservé le radical tonique, ont sûrement joué un certain rôle; *fázem* par exemple n'est pas seulement analogique d'après la 3e personne *fázen*, mais il représente en même temps une sorte de compromis entre l'ancien *fáim* et le nouveau *fazém*.

L'accentuation du type *chánton* en lyonnais et *cántem* en lombard occidental n'est évidemment pas plus primitive[32]; mais rien ne s'oppose à ce que *méttem* soit le successeur direct de *mittĭmus*, puisque la voyelle posttonique subsiste en lombard, cf. *femena, gombet* et même *pures* en regard du toscan *pulce*[33]. C'est donc de la classe *méttem* que sont ici partis les types *dévem* et plus tard même *cántem*; s'il n'en a pas été ainsi, nous ne voyons vraiment pas comment la nouvelle accentuation se serait propagée.

§ 27. Examinons à présent un dialecte lombard du domaine de *-ŏmus* pour *-ĭmus*, par exemple le patois de Chiavenna dans les Alpes, au nord du lac de Come, dans la longue et belle vallée qui sépare le Tessin de l'Engadine. Nous savons, par des témoignages tout à fait positifs et notamment par Pline III 17, 23, 34, etc., Strabon V 16, Ptolémée III 1, Justin XX 5 etc., que Come, au sud du lac, avait été fondée par la peuplade des *Orobiens* ou *Orumbouii*, lesquels étaient des Celtes Insubres. Nous savons aussi qu'après la conquête du pays par Marcellus, Gn. Pompéius Strabon maintint les anciens habitants dans le pays en leur accordant le droit de cité latine et en les armant contre les Rhètes, leurs voisins et leurs ennemis, cf. Czoernig, *Alte Völker Oberitaliens* p. 208. Nous savons enfin que toute la contrée jusqu'aux Alpes dépendait du municipe de Come; nous le savons en particulier très positivement pour Bergell, cf. CIL V 5050, dont le territoire, celui des *Bergalei*, attestés directement comme celtiques de race, est tout à fait voisin de Clavenna (Chia-

[32] Les doublets *chánton, cántem* à l'indicatif et *chantón, cantém* à l'impératif montrent que l'analogie est assez récente.

[33] La conservation des posttoniques intérieures est un des caractères distinctifs du lombard notamment à l'égard de l'émilien.

Digitized by Google

venna, Cleven); pour les inscriptions de Clavenna, voir au 5e volume du *Corpus*, p. 558.

Il est donc hors de doute que le lac Larius, depuis Come jusqu'à Clavenna, était habité par des populations celtiques dont les Romains surent se faire des clients zélés contre les peuples rhètes, les *Lepontii* à l'Ouest, les *Venonetes* à l'est, les *Suanetes* au nord, qui emprisonnaient ainsi de trois côtés à la fois cette étroite langue de terre celtique. Lorsque César envoya huit mille colons de langue latine renforcer la population primitive de cette région, Suétone, *Caes.* 20; Appien, *Bell. Ciu.* II 26; Cic. *Fam.* 13, 35, *canimus*, *mittimus*, assimilé d'après notre théorie à la prononciation celtique, a pu, comme dans la plaine, devenir ici également **canŏmus*, **mittŏmus* etc.

Effectivement, on dit encore aujourd'hui à Chiavenna *métum*, dont l'analogie, il est vrai, s'est étendue de même à *pódum*, puis à *cántum*; la conservation de la posttonique dans *fémina*, *duméniga*, *tébit*, *püles* etc., montre qu'ici également *métum* est le représentant direct de **mittŏmus*. Mais, à mesure que l'on descend dans la plaine, cet état primitif s'efface et se dissimule aujourd'hui sous une déformation des plus bizarres. Dès le village de Bergell (Bergaglia), au lieu de *métum*, on prononce *um mét*, et de même dans toute l'ancienne Italie insubre jusqu'au-delà de Bergame; déjà Bonvesin connaît cette forme étrange. On voit ce qui s'est passé: à l'époque où l'ancien *volém(o)* lutte encore contre le nouveau *vólum(o)* sorti de l'analogie de *méttum(o)*, les deux formes, bien qu'équivalentes par le sens, apparaissent comme différentes de structure et l'étymologie populaire confond bientôt ce nouveun *vólum* „nous voulons" avec *vól um* ou *um vól* "on veut„.

C'est la syntaxe assez délicate et en même temps la signification extrêmement souple du pronom *om*, *on* en roman qui a de toute évidence dicté cette singulière inversion de la désinence *-um*: c'est sans doute aussi la nécessité de conserver le signe de la première personne qui a précipité et généralisé dans cette partie de la Lombardie la construction nouvelle. En effet, la phonétique de Chiavenna maintient la voyelle posttonique, celle de Bergell et de la plupart des villages de Come à Bergame rejette en général la posttonique: à *quindes*, *püles* ou *tebit* de Chiavenna correspond bien encore à Bergell *quindəš*, *püləš*, *tẹvi*; on dit bien à Chiavenna *ǧóin* et à Bergell *ďúan* pour „iuuenis" mais déjà le féminin est traité différemment: *ďúvna* contre *ǧóina*; de même *duménga*, *fémna* contre *duméniga*, *fémina*. Plus loin vers la plaine, on articule non seulement

Digitized by Google

fémna, mais aussi *pūls*, *pūlš*. Il est donc évident que dans ces patois *méttum* ou *vólum* devaient, à un certain moment, devenir caducs: c'est alors que la construction *um met*, *um vol*, et plus tard de même *um mena*, *um porta* triompha définitivement. A Chiavenna, où *métum* et *ménum* n'ont jamais été menacés par la phonétique, il n'y avait naturellement pas lieu d'abandonner ces formes, et en effet la construction *um met* dans le sens de "nous mettons" y est encore aujourd'hui inusitée.

Ce qui prouve bien que le type *um met*, *um porta* repose en réalité sur un ancien *méttum*, *pórtum*, c'est ce qu'on observe dans l'ancien comté de Bormio, sur l'Adda supérieure, dont la vallée, avec celle de l'Oglio (Ollius), était habitée probablement par les *Cammuni* ou *Camuni*, Pline III 20, cf. aujourd'hui Val Camonica, desquels nous ne savons malheureusement rien, sinon que leur nom a une incontestable allure celtique[34]. Quoi qu'il en soit, au type *cántum* de Chiavenna, *um canta* de Bergell et *am canta* de Bergame correspond dans le Bormio toujours *no'm canta*, avec le pronom soudé au verbe; *no'm met, no um met* semble bien attester l'existence d'un ancien **no métum* „nous mettons" contaminé par *um met* „on met".[35]

§ 28. C'est ce qui montre en tout cas que le type *homo mittit* tout seul n'a guère pu remplacer d'une façon aussi absolue et sur une si vaste étendue de territoire le type *mittimus* ou **mittomus*, dont il n'y a plus d'autres traces dans cette région. Dans les patois français et même dans la langue familière, des expressions telles que *On y va*, *On verra* s'emploient bien dans le sens de *Nous arrivons*, *nous verrons*, mais nulle part, que je sache, le pronom *nous* n'est jamais soudé à ces locutions.[36] On a bien en Normandie le type

[34] Les tombeaux antiques découverts dans la Val Camonica, bien qu'analogues à ceux des Rhéto-Etrusques trouvés à Trente et dans le Tyrol septentrional, ne constituent à nos yeux qu'un médiocre argument contre l'origine celtique des Camuni; l'absence d'inscriptions étrusques ou euganéennes dans cette région nous paraît au contraire appuyer une hypothèse que la philologie confirme de son côté. Rien n'empêche du reste que des populations rhétiques n'aient précédé les Celtes dans la Val Camonica comme des Celtes ont également succédé aux Rhètes dans la vallée supérieure de la Piave, cf. § 47.

[35] Cette analogie s'est étendue aujourd'hui à *no'm sè* "nous sommes„ cf. *sium* à Crémone. Si *um sè* était sorti directement de *homo est*, on attendrait naturellement *um è*, *no'm è*.

[36] On cite, il est vrai, *noi si canta* dans le toscan vulgaire: mais *si* est le pronom réfléchi, ce qui est bien différent; *si canta* n'a en réalité point de sujet exprimé.

Digitized by Google

on porton qui, dans beaucoup de patois, a pris aujourd'hui la place de *nous portons*: mais le cas est bien différent, quoiqu'analogue à la construction lombarde. En normand, il s'agit d'une simple substitution de pronom, *on* prenant la place de *nous* non seulement à cause de l'analogie de sens entre *nous portons* et *on porte*, mais surtout ***à cause de l'homophonie du pronom on et de la désinence de portons.*** Le type *on porton* rappelle en somme le slave мы ѥсмы, мы ѥсмъ en regard du bulgare *ний сме,* c'est-à-dire *ny*, latin *nōs,* devenu *my* au nominatif d'après la désinence *-my, -mŭ* et sur le modèle du duel въ ѥскъ etc.[37] Cf. sur le type *on porton* notamment *Roman.* VII 109; X 402; XII 342, 589; XIII 424.

En Picardie également, le type *on porte* a déteint sur le paradigme personnel du verbe: seulement *nous* et *on* ont abouti ici à un compromis qui est aujourd'hui *ǫ* devant consonne et *ǫz* devant voyelle, cf. Gilliéron *Mélanges Renier* p. 285 sqq. De plus, *nous* ne s'est pas fondu seul dans l'indéfini *on*: le pronom *vous* a également fusionné avec lui, en sorte qu'on dit aujourd'hui à la fois *o som, oz avŏ* et *oz ęt, oz avę́.*

On a enfin, dans les patois gascons et provençaux, quelque chose d'analogue avec le pronom réfléchi *se* employé au lieu de *nous* à l'accusatif dans le type *nos se portam,* à Avignon *se portan,* dans la Charente *ne se portan* etc.; à Arles et dans la Camargue *nous* et *se* s'emploient encore indistinctement. Il y a enfin des patois où *nous* et *se* ont abouti à un compromis *nse* déjà signalé par l'abbé Rousselot MSL VI 182 sqq., exactement comme *nous* et *on* se fondent dans **ons*, *ǫs* en picard. La construction *nos se portam* a l'avantage de montrer nettement l'origine du type *noi si porta* du toscan vulgaire; la forme réfléchie *noi si portiamo* a dû précéder, et c'est son analogie qui a déterminé la fusion de *noi portiamo* avec *si porta*[38].

---

[37] En vieux slave, *ny* subsiste comme accusatif: l'action de la désinence verbale n'a pu en effet s'exercer que sur le pronom sujet, c'est-à-dire sur le nominatif. Inversement, dans l'Italie centrale, *andiano* pour *andiamo* d'après *no, noi.*

[38] Il est difficile de dire pourquoi le pronom réfléchi *sē* apparaît avec une syntaxe aussi large particulièrement dans les anciens pays celtiques; en Rhétie, il est régulièrement employé presque partout pour toutes les personnes, cf. Gartner *Rätorom. Gramm.* §§ 111 et 114. Il en est de même dans beaucoup de patois de l'Italie du Nord. Cette syntaxe est, comme on sait, la syntaxe primitive du pronom réfléchi et en principe rien n'empêche que le celtique primitif lui soit resté fidèle au même titre que le slave ou le sanscrit. Hâtons-nous de dire toutefois que la rareté des exemples anciens ne permet d'accepter cette hypothèse que sous toutes réserves, bien qu'il y ait plus d'un exemple de ces survivances patoises restées

Digitized by Google

De toute façon, on voit en quoi consiste la différence essentielle qui distingue le type *on porton, on metton* du type *um met, um porta*: dans le premier, il s'agit d'une simple attraction exercée par la désinence sur le pronom; dans le second, c'est le verbe lui-même qui est atteint et ses propres éléments sont intervertis d'après une fausse analogie partie du *om, um*. Seulement *um met* au sens de "nous mettons„ ne s'explique que si *méttum* et non **méttem* a précédé. C'est précisément l'état que nous avons constaté à Chiavenna.

Nous pouvons ainsi rattacher au domaine de *-omus* une vaste région de l'Italie du Nord qui correspond très exactement à l'ancien domaine des Gaulois Insubres, lesquels habitaient, comme on sait, tout le pays compris entre le Pô avec Crémone (fondée précisément pour résister au peuple le plus dense et le plus redoutable de la Transpadane, Liu. XXVIII 11, 31; *Propugnaculum aduersus Gallos transpadanos* Tac. *Hist.* III 34); — la vallée de l'Ollius avec le lac Sebinus (Plin. III 19) et les gorges habitées par les Camuni, que nous croyons une tribu insubre (Bormio); — Bergame et Come, toutes deux fondées par les Orobiens, dont l'origine insubre est assurée, Plin. III 12, cf. Czoernig *Alte Völker Oberital.* p. 208 et 211; — le lac Larius et l'étroite vallée habitée par les Bergalei, autre tribu insubre (Bergell et Chiavenna); — enfin les pays de l'ouest et du nord-ouest jusqu'aux Lepontii d'une part, lesquels étaient d'origine rhétique, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, et d'autre part jusqu'aux Salassi, dont les villes, Eporedia par exemple, attestent assez par leurs noms la nationalité celtique.

Si le type **mittomus* ne s'est point maintenu à Milan, qui était la capitale des Insubres, c'est sans doute en raison même de l'importance exceptionnelle de cette grande cité dont les écoles, si nombreuses et si célèbres, ont dû de bonne heure familiariser la population avec les formes classiques. C'est aussi ce qui est arrivé dans un autre pays soumis de bonne heure à un régime de latinisation intense et où du reste l'élément celtique était fort mêlé: nous voulons parler de la Provence [39].

---

tenaces en dépit de la langue littéraire. Dans le Berry, le nord de l'Ile-de-France et çà et là en Picardie, *se* se joint aux trois personnes du pluriel; là où l'extension s'est bornée à la 1ère, il faut songer au lien étroit qui unit dans la conscience populaire la 1ère et la 3e pers. du pluriel et qui fait que par exemple *dimes, dient* sont restaurés ensemble en *disons, disent*, alors que *dites* reste intact, cf. § 58.

[39] Nous verrons plus loin § 48 que la flexion *-omus* n'a guère laissé de

Digitized by Google

Au contraire, les Gaulois Salasses et les Taurini, qui restèrent si longtemps indépendants et ne reçurent que tardivement la culture romaine, devaient conserver avec plus de ténacité une flexion que l'influence de leur dialecte indigène avait modifée et que celui-ci s'efforçait naturellement de maintenir. Nous savons en effet que le Piémont est resté jusqu'aujourd'hui fidèle à la désinence *-omus*: seulement il est assez difficile de dire si les subjonctifs piémontais en ⊥ *um*, par exemple *béivu(m)*, *ándu(m)*, *cántu(m)* etc. représentent directement l'ancien type ⊥*ŏmus* proparoxyton ou bien si ces formes sont sorties postérieurement de *-úm* avec recul de l'accent. Le sort de *ŏ* posttonique non final est en effet assez difficile à déterminer avec précision en piémontais: remarquons toutefois que rien n'empêche *béivu(m)* d'être primitif et de représenter directement **bę̆ƀome* pour *bibimus*. Dans ce cas, le Piémont attesterait, comme la Lombardie et le domaine franco-provençal, la persistance de ⊥ *omus* proparoxyton.

Enfin, dans la France centrale elle-même, il n'est pas impossible que les 3es personnes du pluriel en *-ónt* (*-õ*) tonique soient liées au déplacement de l'accent à la 1ère personne, au moins d'une manière indirecte, les débuts de *-ónt* tonique au lieu de l'ancien *-ont* atone ayant pu çà et là suivre d'assez près le passage de ⊥*omus* à *-ómus*. Non seulement dans le franco-provençal le plus ancien, par exemple chez Marguerite d'Oingt, *-ont* est de règle et suit pas à pas l'extension analogique de *-ons*, mais même dans le français proprement dit *-ónt* tonique n'est pas rare au moyen-âge, au moins dans les textes du centre, cf. W. Meyer-Lübke *Rom. Gramm.* II p. 179. Aujourd'hui, dans la Marche, le Berry, le Bourbonnais, le Nivernais, *-ónt* tonique est courant même dans le français provincial de ces régions, cf. *Les monsieurs la regardont si ils voulont* G. Sand, *Jeanne* p. 24. Remar-

---

traces dans les régions habitées jadis par les Cénomans: c'est que ce peuple, beaucoup moins considérable et plus dispersé que les Insubres, n'a jamais exercé qu'une domination éphémère et superficielle dans le pays. Leurs villes, Brixia, Vérone et Mantoue étaient toutes d'origine étrusque et la population primitive, probablement les Libui, cf. T. Liu. V 35, ne paraît pas avoir été jamais complètement dépossédée. C'est contre elle principalement que les Cénomans conclurent avec les Romains cette longue et servile alliance tant vantée par les historiens anciens, cf. Polyb. II 23. La limite extrême du domaine de *-omus* vers le sud est, comme on sait, Reggio, l'antique Regium Lepidum, qui appartenait aux Boïens, cf. Strabon V 1, 6, Plin. III 19, 130. Quant aux Lingons et aux Sénons, nous avons déjà fait observer *Chron.* p. 212, qu'ils s'étaient de trop bonne heure confondus avec les indigènes italiotes pour avoir pu laisser des traces caractéristiques de leurs dialectes.

Digitized by Google

quons aussi que dans le français parlé actuellement en Savoie le vocalisme *nous treuvons*, *vous trouvez*, *ils treuvent* dénonce encore nettement le lien qui unit dans la conscience populaire la 1ère et la 3e personne du pluriel et dont il faut chercher l'origine dans une plus longue persistance de l'accentuation radicale dans ces deux formes, cf. Gilliéron, *Patois de Vionnaz*, p. 86 [40].

§ 29. Du reste, en l'absence même de ces derniers témoignages, le français *faimes*, *dimes* ou *ermes* suffirait encore à affirmer la longue persistance des premières personnes du pluriel à accentuation radicale sur le sol celtique. La cause de ce fait, depuis longtemps constaté mais resté jusqu'ici sans explication, est parfaitement claire: **cănomus* du latin vulgaire des populations gauloises a suivi les destinées de son modèle celtique **cănomes*[i], et l'accentuation de la désinence dans les verbes de la 3e conjugaison n'a pu se généraliser, là où l'analogie précisément inverse n'a pas triomphé, qu'à une époque où la tradition celtique était déjà oubliée. Dans la Gaule du Nord, nous croyons avec Mommsen *Röm. Gesch.* V 90 sqq. et Max Bonnet, *Le latin de-Grégoire de Tours* p. 23 sqq., que le gaulois n'a disparu qu'assez tardivement parmi les populations rurales; nous avons fixé dans notre *Chronologie* p. 65 la fin du IVe siècle comme la date la plus sûre à assigner au triomphe du latin parmi les masses rurales dans les régions centrales de la Gaule au-delà de la Loire. Ce raisonnement, appuyé sur la linguistique, se trouve confirmé par l'histoire, puisqu'au IIIe siècle et même encore au début du IVe, les cultes et la liturgie celtiques sont formellement attestés en Auvergne et que, comme le remarque Max Bonnet, il est difficile ici de séparer la religion de la langue nationale. Au VIe siècle, un quartier de Clermont porte encore le nom de „quartier des Chrétiens", comme nous l'apprend Grégoire de Tours, *Hist. Franc.* I 33: le souvenir du temps où le christianisme latin le disputait encore au druidisme celtique était donc encore vivace à cette époque dans la vieille cité des Arvernes.

Notre conclusion est donc que ***le type *crẹ́doməs, *vẹ́ndoməs reste généralement usité dans la Gaule du Nord jusque***

[40] L'explication proposée par Gilliéron *Mélanges Renier* p. 287, d'après laquelle *nous treuvons* serait dû à *on treuve* ne nous paraît pas plausible. Quant à *-ónt* tonique, le futur a pu servir, à une époque récente, à sa généralisation, cf. plus haut p. 29, note 42; n'oublions pas toutefois que *-ént* et *-ánt* toniques existent aussi dans les dialectes.

Digitized by Google

vers le début du Ve siècle, c'est-à-dire presque jusqu'au seuil de l'époque romane où *faimes*, *dimes* attestent encore cet état primitif.

§ 30. Nous arrivons ainsi à ***la seconde partie de l'objection logique*** que nous avons entrepris préalablement d'examiner. La question se pose comme suit: Si *-omus* proparoxyton, conformément à la prononciation celtique, est resté si longtemps vivace dans les pays gaulois, comment cette désinence a-t-elle pris la forme *-ómus* pour restaurer les désinences toniques?

Remarquons tout d'abord que le type *-ímus* est resté généralement intact jusqu'à une époque très tardive; c'est, du moins en Rhétie, ce que nous ont montré très clairement les patois tyroliens que nous avons étudiés au début de notre étude, voir plus haut § 2, et sur lesquels nous n'avons plus à revenir ici.

Le type *-ĕmus* a dû hésiter longtemps entre la désinence tonique et la désinence atone, puisque, à toutes les époques de la latinité, il y a eu un grand nombre de verbes que les classes *-ēre* et *-ĕre* se sont constamment disputés, par exemple *excellĕre*, *cōnsulĕre*, *feruĕre*, *cluĕre*, *claudĕre*, *fulgĕre*, *indulgĕre*, *olĕre*, *pendĕre*, *frendĕre*, *scatĕre*, *rīdĕre*, *spondĕre*, *strīdĕre*, *tergĕre*, *tondĕre*, *uigĕre*, *ungĕre*, *tuērī* ou *tuī* et beaucoup d'autres relevés chez Neue-Wagener III[3] §§ 36 et 38. Dans la langue vulgaire, la désinence latino-italique *-ent* au lieu de *-unt* classique rapproche de son côté le présent des verbes en *-ĕre* de celui des verbes en *-ēre* et le futur de la 3e conjugaison attire enfin les présents du type *legō* résolument dans la catégorie des verbes à désinence tonique.[41] En effet, le présent *crēdĭmus*, *crēdĭtis* et le futur *crēdémus*, *crēdétis* ne se distinguent point dans la langue populaire, qui ne voit dans l'un et dans l'autre que de simples doublets toniques; Clédonius K. V 19, 14 sqq. dit formellement qu'il n'y a pas de différence entre *legis* et *legēs*.

Il est assez difficile de dire vers quelle époque l'accentuation de la désinence s'est définitivement établie dans tous les présents en en Espagne et en Sardaigne[42]; mais le roumain nous permet de juger

---

[41] Les verbes en *-īre* ont de même la 3e plur. en *-ĭnt* conformément à la phonétique italique; on dit **mūnīnt* pour *mūniunt*, cf. Prob. *Inst. Art.* K. 182, 17, d'où l'attraction partielle des présents en *-ēmus*, *-ētis* dans la classe *-ĭmus*, *-ĭtis* en sarde. Après l'abrègement normal de *-īnt* en *-ĭnt*, cette désinence se confond naturellement avec *-ent*, ce qui entraîne la fusion du type *aud(i)ō* partiellement avec la classe en *-ēre*.

[42] Il n'y a de toute façon pas plus de lien chronologique que de rapport

Digitized by Google

qu'en Italie l'accentuation ancienne n'était pas encore dominante au IIe siècle ni même sans doute au IIIe. La réaction qui s'était produite entre temps sous l'influence du latin classique en faveur de la désinence *-unt* et sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure §§ 55 sqq., a dû naturellement retarder quelque peu l'adoption définitive de *-ęmo*, *-ęte* pour l'ancien *-ĭmus*, *-ĭtis*.

En Gaule enfin, surtout dans la Gaule du Nord où les présents à accentuation radicale étaient, comme nous l'avons dit, restés plus vivaces que partout ailleurs, la substitution de *-ont* (*-unt*) à *-ent* ancien dut favoriser également le maintien et même l'extension de *-⌐omus*, *-⌐ęte*. Pendant longtemps, il a dû régner ici une incertitude presque absolue entre **mănomus* et *manémus*, **crédomus* et *crēdémus*; les hésitations de l'infinitif, si nombreuses encore dans le français et le provençal historiques, cf. *maindre : manoir ; recevoir : receivre* ; *saupre : saber* ; *doler : doure ; deber : deure* et tant d'autres, sont un irrécusable témoin de cette longue période d'incertitudes. Si nous nous contentions d'hypothèses théoriques, nous dirions simplement que l'alternance de *rīdémus* et *rídĭmus* Diomède I 383, 7 et 8 ou *crédĭmus* au présent et *crēdémus* au futur dans les centres romains de la Gaule devait de même suggérer aux populations rurales **rīdóməs*, **crēdóməs* à côté de **rídoməs*, **crédoməs*.

C'est en effet ce qui a dû forcément se passer, mais toutefois la complète généralisation de *-ómus* tonique dans la 2e et la 3e conjugaisons n'a pu s'effectuer que très tard, presque au seuil de l'époque historique, puisque celle-ci conserve d'une part des traces nombreuses de *⌐omus* proparoxyton et que d'autre part *devemps* dans *St Léger*, dont le dialecte de toute façon appartient au domaine de *-omus*, atteste encore formellement la persistance de *-émus*.

§ 31. Si nous remarquons d'autre part que *-émus*, *-étis* et *-ímus*, *-ítis* au présent ont fusionné dans la Gaule presque entière, cf. Suchier, chez Gröber, *Grundr.* I 610, Clédat *Les flexions chez St Bernard* p. 259, Risop *Gesch. der frans. Konjug. auf* -ir, p. 89, Körting *Formenl.* I p. 119 et 127 etc., nous verrons par là même que *-ómus* tonique n'a pu s'introduire définitivement dans ces deux classes que très postérieurement et que ce n'est en réalité ni dans les verbes en

de forme entre les paradigmes sarde et espagnol. Le verbe du vieux dalmate a été trop remanié pour permettre la moindre conjecture quant à la chronologie des formes atones et des formes toniques.

Digitized by Google

-ére ni dans ceux en *-íre* qu'il convient de chercher le point de départ de *-ómus* avec l'accent sur la désinence.

En regard du catalan *temem*, *temetz* contre *sentim*, *sentitz*, le provençal dit *sentem*, *sentetz* comme *temem*, *temetz* et il n'y a guère de traces du vocalisme *-ímus*, *-ítis* en Gaule que dans des régions non celtiques d'origine, notamment en Gascogne et en Lorraine, cf. plus loin §§ 40 sqq. Il faut donc croire que cette fusion si étrange des présents en *-ī-* et en *-ē-* a été amenée par un modèle celtique; la fusion s'est opérée au profit de *ę̄*, parce que *ē* et *ī* celtiques avaient abouti, comme on sait, à un *ī̯* long ouvert plus proche par conséquent de *ę̄* que de *ī̯* latin. C'est le son que décrit Consentius K. V 394, 12 sqq. et dont nous avons eu déjà l'occasion de nous occuper en détail, *Etudes sur le Lex.* p. 105.

Les faits confirment du reste pleinement notre opinion, puisque ***le celtique confond également les verbes dérivés en ē- et en ī- dans un seul paradigme*** dont la voyelle est *e* dans les dialectes historiques, cf. v. irl. *lécim*, *dolléciu*, plur. *lécme*, *dollécem*, *dollécet* etc., Windisch *Irische Gramm.* p. 60. Or, *é* moderne atteste encore le timbre de la voyelle primitive, c'est-à-dire *ī̯* ouvert [43]. Le celtique primitif répondait donc par la désinence *-ī̯mesi*, *-ī̯me* à la fois à *-ēmus* et à *-īmus* du latin: un compromis latino-celtique s'imposait donc et le latin vulgaire de la Gaule fut pourvu d'une 1ère personne du pluriel en *-ī̯mus* ou *-ī̯me* ou, ce qui revient à peu près au même, en *-ę̄mus*, *-ę̄me* qui répondait à la fois à *-īmus* classique et à *-ēmus* [44]. Si inversement on a en français *timon* en regard du latin *tēmōne*, c'est apparemment que *ī̯* celtique était traité différemment en syllabe tonique et en syllabe atone, cf. Mohl *Chronol.* p. 79, *Etudes sur le Lex.* p. 105.

Quant aux formes autres que le présent, l'infinitif par exemple, comme le modèle celtique manquait en général, le vocalisme latin resta généralement intact, ce qui est conforme aux principes que nous avons posés en commençant. Il y eut bien quelques hésitations entre *-ēre* et *-īre*, par exemple *falloir* : *faillir*, *florir*, *tenir* : *tener* etc., mais une fusion réelle ne s'opéra point, parce que le celtique a l'infinitif terminé en *-tei̯* ou *-tĭ̄* comme le slave et le lithuanien, et nullement en *-re* comme

---

[43] Dans *lécid*, *lécit* etc., on a *i* pour *e* à cause de l'ancien *i* de la désinence.

[44] Il faut naturellement tenir compte des hésitations que nous venons de signaler entre *rīdémus* et *rídĭmus* (**rídŏmus*) etc., lesquelles sont d'origine purement latine et militent de leur côté en faveur d'une assimilation de *-ēre* et *-ere*.

Digitized by Google

le latin [45]. La longue persistance des types *partémus*, *dēbémus*, attestée par le *devemps* de St Léger, est donc directement en relation avec le maintien en celtique du type *-į̄mes^i* contre *-ǫmes^i*.

§ 32. Si nous passons à présent à la 1ère conjugaison, nous remarquons tout de suite que le paradigme irlandais se confond avec celui de la 3e conjugaison: on dit *carme*, *-charam*, latin **cārāmus* "amamus„ exactement comme *canme*, *-chanam*, latin *canimus*. Il en est de même dans le groupe brittonique, en breton par exmple *karomp* et *kanomp*.

La fusion des présents en ŏ- et en ā- est donc extrêmement ancienne et on est porté par conséquent à admettre qu'elle était déjà en germe dans le celtique de l'époque romaine. Nous croyons en effet que *ā* long celtique était très ouvert devant les nasales, comme du reste toutes les autres voyelles dans cette position: nous avons indiqué plus haut, p. 55, n. 31, les hésitations entre *ā* et *ō* devant nasale sur les inscriptions gallo-romaines et nous ne pouvons y reconnaître qu'une preuve de la qualité très ouverte de l'une et de l'autre voylle; *ō* long devant nasale est *ǭ* et *ā* long devant nasale se prononce *ą̄*, c'est-à-dire à peu près *å* suédois, le même son que dans l'anglais *saw*, *naught*, *soar*. Ce son est resté en rhétique, où Chiampel et Bonifaci le transcrivent par *ą*, cf. aussi Gartner *Rätorom. Gramm.*, Einl. XII et XLIII. La base de l'articulation reste *ā*, tandis que dans l'*ǫ* français de *corps*, *mort*, *saur* la base est toujours réellement *o*; les phonologues de l'école anglaise appellent le premier low- back-narrow-round et le second mid-back-wide-round. Suivant une remarque de Sweet *Primer of Phonet.*, § 246, l' *o* français devant *m* constitue une autre variété d'*ǫ* ouvert analogue au second *o* de l'anglais *follow*; c'est un son mixte qu'il appelle mid-mixed-wide-round. Dans l'anglais d'Amérique, *ǫ* bref de la prononciation classique hésite entre *ǫ* ordinaire, *ǫ* mixte du français *homme*, *comment* et *ą* de l'anglais *father*, Sweet op. cit. § 203. La transcription de l'école anglaise, qui rend *å* par ɔ et *ǫ* très ouvert par *ɔ*, a l'avantage de montrer la parenté physiologique des deux sons.

---

[45] Les infinitifs en *-īre* pour *-ēre* se rencontrent du reste dans tous les pays romans et nous avons montré que l'ombrien a contribué pour une large part à ce métaplasme, cf. *Etudes sur le Lex.* p. 108 sqq. Il s'agit du reste dans le latin vulgaire d'Italie du passage de *ę̄* à *ī*, donc du phénomène inverse de celui attesté par le celtique. Il faut de toute façon remarquer l'abondance extrême des infinitifs en *-ir* dans la Cisalpine.

Digitized by Google

La philologie celtique montre que les terminaisons *-ŏmesi*, *-ŏme* du gaulois avaient *ǫ̆* bref très ouvert, c'est-à-dire ɔ de Sweet; les terminaisons *-āmesi*, *-āme* avaient la voyelle *ā̆*, c'est-à-dire ɔ de Sweet: de là le résultat identique de l'une et de l'autre forme dans les langues celtiques historiques.[46] Dans le latin vulgaire de la Gaule, l'identité presque absolue de la flexion en latin et en celtique devait naturellement conduire à un compromis phonétique et *ā̆* du gaulois devait bientôt se confondre avec *ǭ*, qui était en latin la seule représentation possible de ce son. C'est ainsi que dans le rhétique des Grisons, *ā* devant *m* dans *rāmus, hāmus* etc. aboutit à *ǫ*, *rǫm*, *hǫm* etc., évidemment par l'intermédiaire de *ā̆*, cf. Gartner *Rätorom. Gramm.* § 29. Nous croyons du reste que *-ā̆mesi* celtique n'a passé en gallo-roman à *-ǭməs* que ***sous l'influence directe du type à voyelle brève*** *-ǫmesi*, gallo-roman *-ǫməs*; l'analogie a dû ici appuyer la phonétique et unifier le timbre vocalique.

Dans le celtique **carā̆mesi*, **carā̆me*, l'initiale était intense comme en latin: mais rien ne prouve qu'à l'époque romaine l'accent coïncidât déjà avec l'intensité initiale dans le celtique continental; si *Dūrŏcăsses*, *Trĭcăsses* avec posttonique brève ne sont pas conformes à la phonétique latine, en revanche *Nouiodūnum*, *Eburodūnum*, *Virodūnum*, *Augustodūnum*, *Lugdūnum* montrent la persistance de l'accent sur la longue intérieure.[47] Admettant donc la coïncidence de l'accentuation celtique avec l'accentuation latine et grecque dans le verbe dérivé et transcrivant pour plus de clarté *ā̆* celtique par son représentant latin *ǭ*, nous pouvons établir le tableau définitif du paradigme gallo-roman de **cārāre* „amare", cf. *chrā*, *chré* dans les patois au lieu de *chérir:*

LATIN CLASSIQUE:	LATIN VULG. IMP.:	CELTIQUE:	GALLO-ROMAN:
amámus	*cārámos*	*carǭmes*[i]	*cārǫ́məs*[48]
	cārāme	*carǭme*	*cārǫ́me*
amátis	*cārátes*	*carātes*[i]	*cārátes*
	cārāte	*carāte*	*cārāte*
amānt	*cárant*	*carǭnt*[i]	*cárant*
		carǭnt[o]	*cárǫnt?*

[46] Nous n'avons naturellement pas à étudier ici le sort des autres personnes dans les langues celtiques. Il est difficile de dire jusqu'à quel point **amǫnt* pour *amant* a pu exister aussi dans le gallo-roman du nord.

[47] *Nemausus* donne *Nîmes*: mais *au* est une diphtongue dont la première voyelle est brève; ce n'est pas une longue proprement dite.

[48] Nous supprimons les astérisques comme nous l'avons fait pour le tableau de la page 46.

Digitized by Google

§ 33. L'identité de **carāmesi*, **carāme* ou **carōmesi*, **carōme* en celtique et de **cārōməs*, **cārōme* en gallo-roman est si complète qu'il est aussi impossible de séparer ces formes les unes des autres qu'il serait téméraire de séparer le type gaulois **canŏmesi*, **canŏme* du type gallo-roman **canŏməs*, **canŏme* ou encore de méconnaître le lien du système **eqī* : *eqōs* contre **eqās* : *eqās* dans le celtique comme dans le latin de la Gaule. Il faut remarquer seulement que **cārōməs* gallo-roman n'est pas sorti de **cārāmus* du latin vulgaire impérial par un développement phonétique : il s'agit simplement d'un ***emprunt morphologique*** au celtique amené par l'identité presque absolue du paradigme entier dans les deux langues. Dans des mots isolés tels que *rāmus*, vfr. *rains*, et autres semblables, la phonétique gauloise est naturellement restée sans influence ; elle n'aurait pu agir, dans ces cas isolés, sur le mot latin qu'à la condition que la langue indigène eût de son côté possédé le même mot encore facilement reconnaissable. Du reste, même dans ce cas, la déformation du mot latin n'eût sans doute été qu'éphémère et la prononciation latine officielle serait probablement parvenue à bref délai à rétablir la forme normale.

Nous avons montré ailleurs *Chronol.* § 30, que c'est la phonétique qui, en dehors de l'Italie, a subi le moins d'atteintes de la part des idiomes barbares, précisément parce que la romanisation des provinces a été une œuvre relativement lente et que le contact séculaire des populations indigènes avec les centres romains et l'afflux toujours grandissant de nouveaux colons a fini par familiariser les Barbares avec l'idiome nouveau au point de leur faire oublier peu à peu leur propre langue.

La prononciation assurément très défectueuse des premiers Gaulois qui s'essayèrent à parler latin se corrigea et s'épura donc de siècle en siècle et de génération en génération ; c'est pourquoi les déformations phonétiques isolées qui, comme *ordigla* du Glossaire de Cassel, franç. *orteil*[49], persistèrent jusqu'à l'époque romane sont en somme assez rares. Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de la ***déformation morphologique d'un paradigme grammatical*** ; ici, il s'agit non plus d'un mot isolé qui par hasard s'est trouvé commun aux deux langues et que la prononciation officielle rectifie facilement à mesure que l'idiome indigène perd du terrain. Dans le cas d'un paradigme morphologique,

[49] Remarquons en passant que *ǫ* de *orteil* (et non **ourteil*) atteste d'une façon assez inattendue la valeur de *ǫ* gaulois et sa persistance jusqu'en roman.

Digitized by Google

tous les mots de la langue, sans exception, reçoivent la flexion déformée; elle s'installe ainsi à demeure dans les habitudes populaires et constitue dès l'origine une partie essentielle et vivante de la conscience linguistique de ces néophytes du latin. Dès lors, ce n'est plus un mot mal prononcé qu'il faudra çà et là retoucher: ce sont de nouvelles flexions qu'il s'agirait d'introduire et d'implanter, et pour cela il faudrait pouvoir pénétrer jusqu'au plus profond de la pensée, de la conscience abstraite du langage. Ce sont d'autres habitudes psychiques qu'il faudrait pour ainsi dire imposer à tout un peuple, et c'est là une tâche qu'une éducation littéraire de plusieurs siècles réussirait seule, peut-être, à accomplir [50].

La Provence, qui fut en effet soumise, comme nous l'avons montré *Chronol.* § 100, à un régime de latinisation intense et où d'ailleurs l'élément celtique a toujours été infiniment moins serré et moins compacte que dans la Gaule du Nord, cf. Mommsen *Röm. Gesch.* V 82, n'a conservé la flexion *-ómus* que dans les régions septentrionales, vers le Poitou et la Saintonge par exemple. On peut donc croire que le type *-ǫ́mus, -ǫ́me,* grâce à la domination romaine plus longue et plus effective que dans le Nord, grâce surtout aux écoles si nombreuses, grâce aussi aux relations plus constantes et plus étroites avec l'Italie et le reste du monde romain, a pu dans la Provence du Sud être de bonne heure corrigé d'après les paradigmes classiques. Rien toutefois n'indique que la Provence méridionale ait réellement connu à l'origine **crédǫme* ou **cantǫ́me*; cette hypothèse serait d'autant moins vraisemblable que, comme l'a déjà fait remarquer Windisch, chez Gröber *Grundr.* I p. 290, c'est une erreur de considérer la Provence comme un ancien pays foncièrement celtique; précisément les limites du domaine provençal, telles que Tourtoulon et Bringuier les ont établies, correspondent, excepté dans le nord, à des régions qui pour la plupart n'étaient sûrement pas occupées par des Celtes [51]. On agira donc avec prudence en admettant

---

[50] Les instituteurs de nos écoles primaires savent la peine qu'ils ont à enseigner aux enfants les *formes* de la langue littéraire; leurs écoliers apprennent facilement les *mots*, mais les *paradigmes* grammaticaux les rebutent; ils les récitent mécaniquement à l'école; après la classe, c'est la morphologie patoise qui reprend infailliblement le dessus.

[51] Le Poitou actuel, de même que la Saintonge et la Marche, est coupé par la frontière linguistique des deux domaines. Quant aux îlots de population celtique répandus çà et là à l'époque romaine dans la Provence proprement dite, le rôle qu'ils ont joué dans l'évolution du gallo-roman méridional ne peut en au-

Digitized by Google

qu'en Provence l'influence celtique n'a jamais été au-delà de quelques utilisations morphologiques de flexions identiques dès l'origine en latin et en celtique, *equī* : *equōs* et *equās* : *equās* par exemple ou *monēmus* : **audēmus*, ce qui n'est pas le cas pour *-omus* contre *-imus*.

§ 34. Il y a du reste une forme qui paraît directement contredire l'existence ancienne de **cantǫ̆me* en provençal: c'est le parfait de l'époque historique *cantem*. Le latin vulgaire impérial avait, comme nous l'avons dit plus haut p. 6, n. 7, au parfait **cantăm̆mus* d'après **cantăstis* contre le présent *cantámus*, *cantátis*. Les textes gallo-romans les plus anciens montrent que **cantăm̆mus* et *cantámus* ne furent jamais aussi clairement distingués en Gaule qu'ils le furent par exemple dans l'Italie impériale; perpétuellement nous trouvons ces deux formes employées l'une pour l'autre dans l'orthographe pseudo-classique des scribes mérovingiens. A l'époque romaine proprement dite, *cantámus* et **cantăm̆mus* ne devaient pas paraître beaucoup plus clairs dans la véritable langue vulgaire: c'était une raison de plus d'accepter la forme celtique **cantǫ̆mus* et de s'y tenir désormais. Le parfait **cantăm̆mus*, **cantăstis*, sur lequel le celtique ne pouvait exercer aucune espèce d'influence, puisque son parfait reposait sur une formation essentiellement différente, n'avait plus dès lors besoin d'être remanié, et effectivement cette forme ne devait plus subir en français d'autre déformation que vers le XIIe siècle l'introduction de *s* dans *chantasmes* d'après *chantastes*, exactement comme en serbe par exemple *зна-смо* d'après *зна-сте* ou en bohémien vulgaire *bysme* au lieu de *bychom* d'après *byste*, inversement en bulgare *зна-хме* d'après *зна-хме* etc.[52]

---

cune façon être comparé à l'influence exercée dans la Lyonnaise ou la Gaule Belgique.

[52] Il est à peine besoin de constater que, à notre sens, *esmes* n'a pu conserver *estes* pas plus que *estes* n'a pu maintenir *chantastes*, tandis que *chantastes* à son tour protégeait *chantames*. Pour notre part, nous croyons que *cantastis* et *cantassĕtis* ont de bonne heure déteint l'un sur l'autre, comme le montre du reste clairement l'italien, où *cantaste* est à la fois prétérit de l'indicatif et imparfait du subjonctif. Cette confusion exigea bientôt une refonte du subjonctif, c'est-à-dire **cantassātis*, d'où *chantassez*, en regard du prétérit *chantastes* régulièrement issu de **cantássĕtis* pour *cantastis*. La 1ère personne suit naturellement la 2e et l'on a *chantames*, plus tard *chantasmes* comme *chantastes*, en regard de *chantassons*, *chantassez*. Le v. roum. *cîntásem*, *cîntáseţi* prouve **cantássęmus*, **cantássętis* pour le latin vulgaire. En v. vénit. et jusque dans les Abruzzes, on a de même *cantássemo*, *cantaste* au parfait.

Digitized by Google

Le provençal présente exactement l'inverse du français: il a gardé *cantámus*, aujourd'hui *cantam*, et s'est débarrassé de **cantăm-mus* au profit de *cantęm* (béarnais), *cantęm* (provençal proprement dit)[53]. Il est donc probable que si **cantǫ́mus* avait jamais existé dans le gallo-roman du Sud, on s'en serait tenu à cette forme pour ne point avoir à remanier le parfait, ce qui offrait assurément des difficultés infiniment plus considérables. Dans le gallo-roman du Nord au contraire, **cantǫ́mus*, **cantǫ́me* latino-celtique a dû être accepté et maintenu d'autant plus volontiers que cette forme répondait effectivement à un besoin de la langue, puisqu'on pouvait dès lors garder sans inconvénient le parfait **cantăm̄mus*.

Il en fut sans doute de même dans la région rhétique de *-ǫ́mus*: ces patois, il est vrai, ont aujourd'hui perdu le parfait, mais on ne peut douter qu'il n'ait existé en rhéto-roman primitif sous la même forme qu'il affecte, à partir de l'Empire, en Italie et en Gaule[54]. En milanais enfin, il arriva cette chose curieuse que *cantámu(s)* classique fut, à une époque qu'on ne saurait exactement déterminer, rétabli par l'influence littéraire et du même coup l'ancien parfait **cantăm̄mu(s)* dut être de son côté modifié. Mussafia a montré jadis que la forme historique *cantommo*, *cantomo* est refaite sur *-ò*, *-ono* de la 3e personne, v. pisan. *-ónno*, etc., cf. plus haut p. 6, n. 7.

§ 35. Une fois en possession des types **cantǫ́mus* et **canǫmus* contre **potémus* et **sentémus* cf. §§ 30 sqq., exactement comme le celtique présente *-charam* et *-chanam* contre *-llécem* et *ailem* de *ailiu* Whitley Stokes, chez Kuhn *Beitr.* VI 463, le latin des pays celtiques devait bientôt chercher à unifier ces paradigmes. Dans la Cisalpine et partiellement en franco-provençal, c'est le type **cánǫmus* qui a en général absorbé **cantǫ́mus*; en Rhétie et dans la Gaule du Nord, l'analogie a au contraire fait triompher *-ǫ́mus*. Cette unification s'est faite naturellement à des époques fort différentes suivant les pays; en franco-provençal, elle paraît être tout à fait récente, cf. § 26. En Rhétie et dans la Gaule du Nord, on a eu **crēdǫ́mus* ou **uēndǫ́mus*,

---

[53] Le v. catalan, à peu près comme l'espagnol, conserve le présent *cantám cantátz* (*cantáu*) en regard du parfait *cantám*, *cantás*; aujourd'hui on dit ordinairement *cantém*, *cantéu* au présent; ailleurs, par exemple à Majorque, le parfait a été refait en *cantárem*, *cantáreu*, cf. *Gramm. cathalana* de Ballot y Torres (1815).

[54] Le parfait engadin et frioulan est, d'après Gartner *Rätor. Gramm.* § 146, un temps d'origine savante; nous renvoyons toutefois à la remarque que nous avons faite plus haut, p. 43, n. 12.

Digitized by Google

vfr. *credons*, *vendons*, rhét. *vəndóṅ* Greden, *vənúṅ* Badia et Enneberg, d'après **cantǭmus*, vfr. *chantons*, rhét. *ćantóṅ*, *ćantúṅ* avant la syncope des posttoniques, c'est-à-dire vers le VII• siècle pour la Gaule et sans doute un peu plus tard pour la Rhétie.

Quant aux types *dēbémus* et **sentémus*, protégés qu'ils étaient par l'analogie du celtique, ils conservèrent bien plus longtemps leur vitalité. Le fameux *devemps* à côté de *cantomps* dans *St Léger*, cf. aussi *avem*, *poem* au *Sponsus*[55], montre bien clairement que la fusion au profit de *-oms*, *-ons* ***ne s'est produite en Gaule qu'à l'époque romane***, tandis qu'en Rhétie *-émus* devenu *-im*, *-iṅ* a dû subsister à côté de *-oṅ*, *-uṅ* jusqu'à une époque encore plus moderne. C'est ce que montrent les formes actuelles *durmióṅ* Greden, *durmiúṅ* Badia ou *siǫṅ* à Canazei, cf. plus haut § 2.

§ 36. Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de la voyelle thématique de la désinence *-omus*, *-ōmus* du gallo-roman. Si nous arrivons à démontrer que le traitement de la syllabe finale, en français par exemple, est de son côté en relation avec les formes celtiques de la flexion correspondante, il est clair que notre théorie d'un emprunt celtique y trouvera indirectement un puissant appui.

Des dialectes de l'Italie du Nord, comme de ceux de la Rhétie, il n'y a malheureusement pas grand'chose à tirer à cet égard. En revanche, le vieux français qui représente *-mus* tantôt par *-ms*, tantôt par *-m*, éclaire la question d'une façon fort nette, surtout si l'on songe que dans l'ouest, particulièrement en normand et en anglo-normand, les flexions *-ums* et *-um* se trouvent perpétuellement côté à côte dans les mêmes textes[56]. Le *St Alexis* ne présente malheureusement aucune première personne du pluriel, mais *-ums*, *-uns* et *-um* sont amplement représentés dans le *Roland*, chez Philippe de Thaon et dans les textes occidentaux des époques postérieures. Il n'y a, semble-t-il, point de différence dans l'emploi de ces deux flexions; on remarque seulement que déjà chez Philippe *-uns* est assez rare endehors de la rime. Du reste dans le Roland *recevrums* 192 en regard d'*avrum* 972 par exemple suffirait déjà à montrer qu'à l'origine *-ums* et *-um* étaient de simples doublets de valeur identique.

---

[55] Sur les subjonctifs *loem*, *eshalciem* du Psautier d'Oxford, cf. Lorentz op cit. p. 15.

[56] Dans le Poitou, la Saintonge et jusqu'en Touraine, on retrouve la forme *-om*.

Digitized by Google

W. Meyer-Lübke *Rom. Gramm.* II p. 174 affirme que les premières personnes du pluriel en provençal ont perdu leur *-s* final d'après *esme* qui aurait de son côté perdu le sien par dissimilation; ailleurs, chez Gröber *Grundr.* I 366, il déclare que *-mus* a été en Gaule partiellement réduit à *-mu* parce que la première personne du singulier n'avait pas de *-s* dans la désinence. Bien que Gaston Paris *Roman.* XXI 360 ait cru devoir souscrire à cette explication et qu'elle soit aujourd'hui courante dans les ouvrages de linguistique, nous ne saurions suivre les romanistes sur un pareil terrain. Nous ne voyons pas en effet comment ni surtout pourquoi la langue se serait livrée sur ses désinences à des spéculations aussi compliquées et aussi indirectes; au contraire *nos* avec *s* en regard de *jo* sans *s* devait plutôt appuyer *cantāmos* en regard de *canto.*

Pour notre part, nous préférerons toujours les explications historiques aux hypothèses de théorie pure. Aussi n'hésiterons-nous pas à déclarer que *-mus:-mo* du gallo-roman (nous ne nous préoccupons pas pour le moment du timbre de la voyelle) se correspondent à peu près comme en latin *-tis:-te* de la 2e personne, où il s'agit à l'origine de simples doublets.

En védique, *-masi* est la désinence ordinaire des temps primaires et *-mas* n'en est qu'un doublet assez rare; *-ma* et quelque fois *-mā* est la désinence secondaire. De même en grec *-μες*, qui est sans doute pour *-μεσι* comme le locatif *τοῖς* pour **τοισι*, est en réalité la désinence primaire, tandis que *-μεν*, en byzantin et en romaïque *-με*, est à l'origine particulière aux temps secondaires. L'indo-européen distinguait donc très nettement *-mesi*, désinence primaire, et *-me*, désinence secondaire; on disait **bhéromesi* "nous portons„ mais **ébherome* "nous portions„. Le vieil irlandais *bermi*, *berme* en regard de *-beram*, atteste, comme nous l'avons déjà dit § 22, que le celtique était resté fidèle à l'alternance primitive des flexions *-mesi* et *-me*[57].

La 2e pers. du pluriel est terminée en sanscrit par *-tha* aux temps primaires, par *-ta* aux temps secondaires. Les langues de l'Europe ont généralement confondu cette double désinence dans la forme unique *-te*: ainsi en grec, en slave, en lithuanien, en germanique, cf. *-þ* gothique etc.; c'est cette analogie sans doute qui, dans

[57] Nous n'avons pas à nous occuper ici des variantes de ces deux flexions principales; pas plus que *-mūs* pour *-mus* en latin classique, Neue-Wagener III³, p. 188, Brugmann *Morph. Unters.* I 152, Kögel PBB VIII 126 sqq., ces variantes ne nous paraissent anciennes.

Digitized by Google

la plupart de nos langues, a conduit de même à une simplification de la 1ère personne. En celtique, la conservation du système *-mesi: -me* a entraîné au contraire la création d'une désinence primaire *-tesi* en regard de *-te*, par exemple en v. irl. *berthe* à côté de *-berid*. Il paraît en avoir été de même en latin où, en face de *-te* conservé à l'impératif, on a aux autres temps *-tis*, par exemple *legite: legitis*[58].

Les autres langues italiques, qui conservent encore si exactement la distinction entre les désinences primaires et secondaires, notamment à la 3e personne *-t: -d* et *-nt: -ns*, cf. pour les exemples Bugge KZ III 422 sqq., XXII 385 sqq. et Planta II p. 280 sqq., maintenaient sans doute la même différence à la 1ère personne et même à la 2e du pluriel. Si *lexe* de l'inscription Herentas est, comme le croit Thurneysen RhM XLIII 347 sqq., pour **lexte* "legistis„, ce serait une preuve que les langues sabelliques tout au moins n'avaient point restreint comme le latin l'emploi de la désinence *-te*, cf. d'ailleurs *eite* sur la même inscription, Mohl *Chronol.* p. 178, n. 1. En latin même, on cite *sulte* (ms. *sulti*) pour *sultis* chez Ennius.

§ 37. De même, il y a dans le latin d'Italie, particulièrement dans les régions du Sud, des exemples presque innombrables de la désinence secondaire italique *-d* en regard de *-t* primaire à la 3e personne du singulier, par ex. SID IRN 3368 Naples; EXEAD ibid. 2779; PEDICAVD CIL IV 2048; ROGAD IV 2388; DICED IV 1700; plus tard dans l'Italie centrale et la Cisalpine IVDICAFID CIL VI 6592; FECID Rossi 384 anno 390; CIL V 1870, etc.; REDDIDID CIL V 696, 8201; VIGSID Mai 435, 1; LIQVID CIL V 7570; RELIQVID ibid. V 305 etc.; on trouve même en Afrique FECID CIL VIII 3028 et encore en Espagne FLOREAD Ins. Hisp. Ch. 55 et quelques autres exemples[59].

En ombrien *-d*, désinence secondaire, était tombé de bonne heure tandis que *-t*, désinence primaire, se maintient en général, par ex. façia, *habia*, *si* etc. en regard de tićit et autres semblables. Le latin de l'Ombrie suit naturellement l'analogie de la langue indigène; aussi est-ce dans ce pays et les régions voisines que la chute de *-t*, pro-

---

[58] Contrairement à l'explication que nous avons proposée *Chron.* p. 178, la désinence *-tis* nous paraît aujourd'hui être en relation avec *-tesi* du celtique et par conséquent elle a pu être panitalique.

[59] Comme on l'a déjà souvent fait observer, le latin archaïque conserve d'indiscutables traces de la distinction entre *-t* primaire et *-d* secondaire, par ex. FECED, SIED, ASTED à côté de MITAT sur l'inscription de Duenos, FECID à côté de DEDIT sur la Cista Ficoroniana CIL I 54 etc.

Digitized by Google

prement *-d*, s'observe le plus anciennement; les hésitations du falisque *cupat* et *cupa* atteste un phénomène analogue pour les environs même de Rome. On a par exemple, dès l'époque archaïque, DEDE CIL I 62 Tibur; I 169; ibid. 180 Pisaurum; plus tard DEBVERA CIL VI 1537 du IIIe s. et beaucoup d'autres exemples déjà relevés pour la plupart chez Schuchardt *Vok.* I 118 et Seelmann *Ausspr.* p. 368.

Dès le Ier siècle de notre ère, les inscriptions murales de Pompéi montrent les premiers progrès des formes sans *-t* (*-d*) final dans l'Italie du Sud, p. ex. AMA, VALIA CIL IV 1173, RELINQVE ibid. IV 1391, FECE Bull. Arch. Nap. VII 23, 2 Puteoli et autres formes déjà souvent citées. Plus tard, on trouve même dans les provinces quelques 3es personnes sans dentale finale, d'une manière, il est vrai, toute sporadique: ainsi en Afrique DOLE CIL VIII 5001, VIXI ibid. VIII 52; à Lyon MILITAVI Boissieu XVII 11, REQVIEVI ibid. 20, du Ve s., VIXE Rossi, *Proleg.* p. 43, du VIe siècle. Enfin, à partir du VIe siècle, la chute définitive de la dentale finale paraît accomplie dans toute l'Italie; les diplomes italiens du VIIIe siècle donnent à côté de *daua* "dabat„ Murat. I 745 Lucca, *consta* Pise, *decorre* "decurrit„ Troya IV 233 Lucca, *obuine* "obuenit„ ibid. III 695, *tene* passim Geyer ALL II 43 etc., des graphies inverses telles que *Ego cumpleuit et dedit* Troya IV 359 Clusium; *uindedit et tradedi* ibid. V 679 Trévise; *constat nus uendidisset* de Bénévent, anno 742, et une foule d'autres. Déjà dans les Gloses d'Ivrée on trouve régulièrement *declara*, *accepi*, *moueba*, *temtaueri* etc.

On remarquera que les exemples anciens de 3es personnes en *-d* ou sans dentale finale, à part une ou deux exceptions, ***se rapportent tous aux temps secondaires ou au parfait.*** Il est donc évident que *-d* pour *-t* dans le latin de l'Italie du Sud et l'absence de la dentale dans le latin de l'Italie centrale *correspondent exactement* à l'état si nettement attesté par l'osque d'une part, par l'ombrien, le volsque et le falisque d'autre part.

Dans la Cisalpine, on a, comme dans l'Italie du Sud, *-t* désinence primaire contre *-d* désinence secondaire: *tenet* contre *tenead* répond probablement ici à *-ti* contre *-t*, *-d* celtique. La chute de *-d* final se généralise en Italie dès le début de l'Empire[60], en même

[60] Dans l'Italie du Sud, la chute de *-d* dans **teneăd* ou **fĭced* "fecit„ paraît être à peu près contemporaine de celle de *-d* dans les vieux ablatifs tels que BENVENTOD CIL I 29, LADINOD ibid. I 24, MERETOD Notiz. Scav. 1890, p. 10, FILIOD CIL XIV 4270 etc. ou les impératifs du type FACITVD CIL I 813, Mohl *Couple Lui-Lei* p. 103. En monosyllabe, *-d* final tombe devant consonne dès l'époque de Plaute,

Digitized by Google

temps que *-t* devient à son tour caduc devant consonne; c'est donc l'analogie bien plutôt que la phonétique qui a fini par réduire uniformément au profit de la forme sans dentale les hésitations entre *tenet* : *tene* contre *tenea* dans le latin de l'Italie impériale.

En Espagne, la dentale finale est devenue caduque à une époque beaucoup plus tardive; les plus anciens exemples de la chute de *-t* datent du VIIIe siècle, *esclude, sia* dans des diplomes; *pudet*, *vinet, siat*, *perdat* sont encore fréquents en espagnol jusqu'au XIIIe siècle et prouvent que la distinction ancienne entre *-t* primaire et *-d* secondaire était ici depuis longtemps effacée, comme elle l'est en latin classique et encore aujourd'hui en sarde.

§ 38. Si donc ***la distinction des désinences primaires et secondaires est attestée pour le latin vulgaire d'Italie*** comme pour le latin archaïque et les dialectes osco-ombriens, il est vraisemblable que cette distinction s'étendait à l'origine à *-mes* ou *-mos* primaire contre *-me* ou *-mo* secondaire et de même à *-tes* contre *-te*. Ce dualisme malheureusement n'est pas clairement attesté par nos monuments de l'osco-ombrien, du sabellique ou du vieux latin. Le latin vulgaire d'Italie n'est guère plus concluant, car une forme telle que *teneāmo* ou *dīximo*, de même que *audeāti* Schuchardt *Vok.* II 389, pourra presque toujours reposer sur la chute pure et simple de *-s* final[61]. Dès l'origine, *-s* était caduc en latin, en ombrien et dans la plus grande partie de l'Italie; *-mos* et *-mo*, *-tes* et *-te* devaient donc de très bonne heure se confondre et fonctionner comme de simples doublets phonétiques. Lors du rétablissement systématique de *-s* final en latin littéraire, les formes *-mus* et *-tis* pouvaient seules survivre; ce qui montre bien le caractère artificiel de cette restauration, c'est que la

cf. Corssen *Ausspr.* I 71, comme le montrent du reste les doublets *haud* et *hau*, Caper K. VII 96, 4; Mar. Vict. K. VI 15, 21 sqq. Maurenbrecher *Hiatus* p. 112 a montré que la chute de *-d* a commencé chez les Marses et en Ombrie; mais sa chronologie ne nous paraît pas exacte pour l'Italie du Sud. Si Plaute n'a que deux exemples d'impératifs en *-ōd* Miles 23 et 1177 et si les ablatifs en *-d* ne sont pas assurés chez ce poète, c'est sans doute parce qu'il était Ombrien de Sarsine.

[61] Il y a, croyons-nous, un exemple de *-mo* comme désinence secondaire chez Plaute *Bacch.* 230: *Mille ét ducentos philippos áttulimu áureos.* — Quant au fameux manafum de la grande Table de Capoue, c'est, quoi qu'on en ait dit, sans doute une 1ère personne du singulier dont le témoignage ne doit pas être invoqué ici.

Digitized by Google

langue utilisa l'ancien *-te* pour différencier l'impératif de l'indicatif, cf. Mohl *Chron.* p. 178.

L'italien et le roumain ne conservent naturellement pas trace de cette distinction entre *-tis* et *-te* de la langue classique: mais rien non plus ne prouve que le latin vulgaire d'Italie l'ait jamais adoptée réellement; même la fréquence de *-te(s)* pour *-tis*, cf. Schuchardt *Vok.* II 48, pourrait bien reposer sur une fusion de *-te* avec *-tis* plus récente que dans l'idiome officiel. Le rhétique, il est vrai, distingue en général assez nettement, comme le sarde et l'espagnol, *-tis* de l'indicatif et *-te* de l'impératif; pourtant, à Maniago, dans le Frioul occidental, on dit *partáit* à l'indicatif comme à l'impératif; de même *-át* à Polcenigo etc. En Gaule enfin, les deux désinences sont absolument confondues au mépris de la phonétique, ce qui est vraiment extraordinaire, car on a peine à comprendre que la langue, une fois en possession du couple *cantātis* : *cantāte*, ait pu sans nécessité renoncer à une distinction aussi essentielle.

Notre conclusion est donc que les hésitations entre *-mos*, *-mo* et *-tis*, *-te* ***ont persisté dans la langue vulgaire beaucoup plus longtemps que dans le latin classique.*** En Italie, la chute définitive de *-s* final a terminé d'assez bonne heure le procès en faveur de *-mo*, *-te*, et quant aux provinces où *-s* est demeuré fixe, les hésitations ont pu se prolonger encore beaucoup plus tard.

La Provence a généralement adopté *-mo* sans *-s* et *-tis* avec *-s*. Pourtant, les traces de *-te* sont encore nombreuses à l'époque historique; dans *l'Evangile de St Jean* du XIe siècle, les formes telles que *avét*, *aurét*, *serét*, *fazát*, *gardarét*, *devét*, *sabét*, etc. sont tout à fait courantes à côté de *apelláz*, *sabéz*, *devéz*, *faréz*. On retrouve les formes en *-t* jusque dans *Girart de Roussillon* et même encore dans des textes postérieurs. Une distinction entre l'impératif et l'indicatif ou le subjonctif ne se rencontre pas plus en provençal qu'en catalan; dans un *Noël* du XIe siècle publié par Paul Meyer *Poésies relig.* p. 15 sqq., on trouve bien *laisat* v. 2 et *aprendet* v. 3 à l'impératif, mais plus loin *sabjat* v. 9 au subjonctif, puis de nouveau *dijat* v. 42 à l'impératif-subjonctif. Il en est de même encore au XIIIe s. dans la Traduction de Bède.[62]

---

[62] Il serait inexact de dire que c'est le subjonctif en *-tis* qui a évincé l'impératif en *-te*; la chose est arrivée effectivement en catalan, mais seulement à une époque relativement moderne. En provençal comme en français, le subjonctif et l'impératif restent en général distincts; sur les échanges qui se sont opérés en-dehors de la 2e personne, voir plus haut § 16.

Digitized by Google

Rappelons enfin *est* à côté de *ets* et *es(t)* à côté de *estes* dans *Girart de Roussillon.*

Quant à la désinence *-mos* à côté de *-mo*, elle est représentée en provençal au moins par *esmes* de Boèce, du *Noël* que nous venons de citer et en général des plus anciens textes. Dans le provençal du nord, la flexion *-mes* a pris plus tard une extension inconnue aux vieux textes du midi, cf. A. Thomas *Roman.* XXI 15 sqq.

Le français diffère du provençal en ce que les hésitations entre *-ms* et *-m* sont ici parallèles à celles entre *-ts(-z)* et *-t*, au moins dans certains textes de l'Ouest. Il faut dire toutefois que *-t* a disparu d'assez bonne heure au profit exclusif de *-z*; dans le *Brendan*, on cite notamment *seet* 359, *prenget* 296, et en général en anglo-normand *-t* se rencontre encore assez fréquemment. De même *Si cum avet oi* à la fin de l'*Epître de St Etienne.* Mais d'autre part *-t* est déjà inconnu aux manuscrits du *St Alexis* ou du *Roland* par exemple. Il n'en faut pas moins conclure que ***le gallo-roman du nord hésitait à l'origine entre les flexions -mos et -mo, -tes et -te.***

Si d'autre part nous nous souvenons que le celtique de l'époque romaine conservait, lui aussi, les doubles désinences *-mes*[i] et *-me*, *-tes*[i] et *-te*[63], nous ne pourrons plus guère douter, ce me semble, que la longue persistance des doublets avec *-s* et sans *-s* final dans le latin de la Gaule ne soit directement en relation avec les finales celtiques correspondantes. Partout ailleurs, la distinction primitive entre les désinences primaires et secondaires est effacée comme en latin classique; si elle ne se maintient qu'en Gaule, ce ne peut être que par l'influence celtique, de même que le paradigme *equī* : *equōs*, effacé dans toute la Romania, ne persiste en Gaule qu'à cause du gaulois **eqī* : *eqōs*.

Seulement, comme il n'y avait plus guère de différence dans le celtique de l'époque romaine entre **canomes*[i] et **canome*, **canetes*[i] et **canete*, il n'y en eut plus davantage en gallo-roman entre **canomus* et **canomo*, **canetes* et **canete*; les deux formes s'employaient à peu près à volonté, comme le montrent encore le *St Jean* provençal et les vieux textes normands. C'est une différence essentielle entre la répartition des désinences primaires et secondaires telle qu'elle nous est apparue dans le vieux latin d'Italie et leur réduction à la condition de simples doublets telle que nous l'observons dans le latin

[63] Nous admettons que *-i* final de ces désinences était caduc dans la prononciation latino-celtique au même titre que *-i* de *esti, est; potesti, potest*, cf. § 18.

Digitized by Google

vulgaire de la Gaule. Enfin, un fait extraordinaire, demeuré jusqu'ici sans explication, devient désormais tout à fait clair: c'est ***la fusion de l'impératif et de l'indicatif*** en français et en provençal.

Ajoutons, à titre de simple hypothèse, que la voyelle de la flexion *-mo(s)*, sous la pression à la fois du celtique et du vocalisme de *-te*, s'était très probablement altérée également au profit de *e*, soit **cănǫme*, **cănęte* et peut-être même **cănǫmes*, *cănęte*[64].

§ 39. Pour appuyer notre théorie d'un dernier exemple, terminons en quelques mots l'histoire des désinences de la 3e personne du singulier sur le sol de la Gaule, c'est-à-dire *-t* primaire et *-d* secondaire du latin de l'Italie républicaine, plus tard *-t* caduc aux formes primaires et chute de *-d* aux formes secondaires, cf. § 37. En Gaule, le celtique confondait, comme nous l'avons dit, *-ti* primaire et *-t* secondaire; on disait à volonté **căneti* et **cănet*. Il en fut naturellement de même à l'origine dans la prononciation latino-celtique et des formes telles que POTESTI de la Tablette de Chagnon, voir plus haut § 18, ne peuvent laisser de doute à cet égard.

D'autre part, ***-t final était devenu caduc dans le latin vulgaire des Gaules*** comme le prouve nettement le v. fr. *chief*. Si la dentale s'est en partie maintenue dans le verbe, c'est, croyons-nous, à *-ti* du celtique qu'il faut attribuer cette restauration partielle; la persistance de *est* notamment est frappante.[65] Sans entrer ici dans la question des doublets avec *-t* et *-d* en vieux français, cf. Diez *Gramm.* I³, 453, G. Paris *Alexis* p. 98, rem. 2, Mall *Computus des Ph. von Thaun*, p. 81 sqq., question qui n'a sûrement rien à démêler avec les anciennes désinences italiques *-t* : *-d*[66], il faut remarquer que les formes verbales sans dentale finale, sans être fréquentes, ne sont point in-

---

[64] La voyelle finale est naturellement difficile à déterminer; *-mesi* est assuré pour le celtique et par conséquent *-me* est infiniment probable, cf. en grec *-μες* : *-με(ν)*. D'autre part l'osco-ombrien avait peut-être de son côté *-m(e)s* : *-me* comme le celtique et le grec; *-mus* du latin littéraire ne nous paraît point primitif. La plupart des dialectes italiens laissent également la voyelle indécise.

[65] Les doublets *e, ed; o, od; que, qued* sont des mots atones qui ne prouvent rien à l'égard des polysyllabes toniques. Remarquons que *aut* est toujours *o, u, ou* en français.

[66] Le RELIQVID de Le Blant 462, du VIe s., n'a certainement plus aucun rapport avec les 3es personnes en *-d* du vieux latin d'Italie. Il s'agit ici, comme dans *inquid*, presque constant chez Grégoire de Tours, Max Bonnet op. cit. p. 160, d'un simple usage orthographique, dicté sans doute par l'analogie de *quid, aliquid* etc. On a de même *reliquid, dereliquid* chez Grégoire *Hist. Franc.* III 4 et 33.

Digitized by Google

connues à l'épigraphie de la Gaule. Nous avons déjà cité VIXE, MILITAVI, REQVIEVI sur les inscriptions de Lyon des IV-VIes siècles. Ce sont ces formes que nous considérons comme appartenant directement à l'importation italienne; celles avec *-t* sont refaites d'après le latin littéraire et sous l'influence de la flexion celtique correspondante. Dans la Gaule du Sud, où cette influence a toujours été beaucoup plus faible que dans le Nord, la flexion n'a pu être rétablie d'une façon durable.

Dans la Gaule septentrionale au contraire, les hésitations se poursuivent, comme on sait, et pendant fort longtemps durant l'époque romane. Il est vrai que l'orthographe pseudo-classique des diplomes et des glossaires ne permet pas toujours de se rendre compte des progrès de la réintroduction de la dentale. Du reste les textes français eux-mêmes ne sont pas toujours plus clairs à cet égard; on n'a qu'à se rappeler des graphies telles que *io suid* dans la paraphrase du *Cantique des Cantiques* 31 ou *Il enveiad sun angret a la pucele* ibid. 91 pour comprendre le rôle considérable que l'orthographe conventionnelle a dû jouer dans cette question. Quoi qu'il en soit, déjà le fragment de Valenciennes, à côté de *fut*, écrit *Cilg eedre fu seche*, et la *Cantilène de Ste Eulalie* a au moins deux troisièmes personnes sans dentale: *arde* et *perdesse*; enfin, comme on l'a déjà remarqué souvent, *mete* et *chevalche* sont assurés pour le *Roland*. Dans le *Psautier d'Oxford*, les parfaits et les futurs en *-á* sans dentale, même devant voyelle, sont extrêmement fréquents, par ex. *será, vendrá, avrá, demerrá*; *portá, esguardá, getá* etc.

Le texte le plus important pour la question qui nous occupe est sans contredit le *Comput* de Philippe de Thaon. Comme l'a déjà remarqué Mall dans son édition p. 83 sqq., les 3es personnes en *-t* ne riment jamais dans cet ouvrage avec les participes ou les substantifs avec dentale primitivement intérieure; *apelat* par exemple ne peut rimer avec *plat*, ni *cunut* ou *toüt* avec *chenut* ou *vertut*. Il en est de même dans le *Bestiaire*, à part une exception dans chacun de ces ouvrages, cf. Mall op. cit. p. 84, exception qui, d'après nous, indique précisément qu'il ne faut point chercher ici une différence dans la nature même de la dentale finale latine et finale romane.

Nous croyons au contraire qu'il s'agit ici d'un fait morphologique sans relation avec la phonétique de Philippe, à savoir qu'en gallo-roman ***les 3es personnes dès l'origine hésitaient entre les flexions avec -t et les flexions sans dentale*** et que, du temps de Philippe et dans son dialecte, l'usage le plus général s'était déjà prononcé pour

Digitized by Google

les secondes. Les rimes si nombreuses de 3es personnes avec des mots dépourvus de tout temps de toute dentale finale, dans le *Bestiaire* comme dans le *Comput*, par ex. *signefie* sans *-t* dans plus de trente exemples; *die*:*mie* Comp. 115—116; *dure*:*maūre* ib. 135-36; *il venqui*:*sun enemi* ib. 781—82; *se cumbati*:*enemi* ib. 827—28; *rendi*: *Romuli* ibid. 1971—72; *Asida*:*verra* Best. p. 96 Mall; *Onocrotalia*: *a* ib. p. 115 et de même dans cent autres passages; enfin les élisions de 3es personnes en *-e(t)*, comme *mete* et *chevalche* dans le *Roland*, qui sont si communes chez Philippe, cf. Mall, op. cit., p. 21 sqq. et 85, confirment pleinement notre manière de voir.

Mall p. 85 pense que l'absence de dentale finale dans les verbes est encore exceptionnelle chez Philippe: nous croyons au contraire que les formes avec *-t* sont l'exception, et la statistique paraît nous donner raison, puisque *signefie* par exemple est attesté par la rime ou l'élision plus de trente fois, alors que *signefiet* n'apparaît que trois fois au *Comput*. Au contraire, la dentale finale d'origine romane n'est caduque chez Philippe que dans quelques participes et substantifs en *-é(t)* à la rime, jamais dans les autres cas, pas même pour les participes en *-it*, contrairement à l'opinion de Mall, p. 84, qui ne cite pour la prétendue chute de *-t* après *i-* que des 3es personnes du singulier. [67]

Ainsi, chez Philippe de Thaon pas plus que dans le *Brendan*, où l'on observe à peu près les mêmes faits, ni dans les textes antérieurs, l'absence de *-t* final dans les 3es personnes ne repose sur une cause phonétique. Il s'agit, dès l'origine, d'une hésitation dans la flexion; *crēde*, *dēbe*, *canta* sont les 3es personnes proprement latines, celles qui ont triomphé en provençal; *crēdet*, *dēbet*, *cantat* sont des restaurations gallo-romaines principalement amenées par l'influence celtique. Les plus anciens exemples des finales sans *-t* portent presque tous sur le parfait, l'imparfait du subjonctif ou le futur; l'épigraphie gallo-romaine de son côté n'offre guère d'exemples de présents sans *-t*. Il semble donc qu'on ait dit dans la Gaule du Nord *cántat* ou *aúdit* avant que l'analogie eût réintroduit *-t* égale-

[67] Les vers *Enpur ço le vus di Que bien seiez guarni* Comp. 3147—48 doivent sans doute être lus *E pur ço ai vus dit Que bien seiez guarnit*, cf. le vers précédent *ço ai dit* rimant avec *descrit*; ce premier *ço* est omis dans le ms. Sloane du British Museum. — Outre *mi*, *demi* où naturellement la dentale n'avait même pas le droit de figurer, il y a un mot où, déjà chez Philippe, *-t* final manque constamment: c'est le substantif *fei*. Nous croyons que *-t* est ici tombé de bonne heure par analogie avec *lei*.

Digitized by Google

ment dans le parfait **cantát*, **audít* ou le futur **cantārát*, **audīrát*. C'est que le présent avait son correspondant exact et immédiat dans le présent celtique, alors que le parfait et le futur n'avaient point leurs pendants dans le verbe gaulois.

Les désinences verbales du celtique ont donc profondément déteint sur celles du latin vulgaire apporté en Gaule: non seulement la 3e personne française avec ou sans dentale finale ne peut légitimement s'expliquer que par cette influence, mais la double flexion des 1ère et 2e personnes du pluriel ne trouve, de son côté, son explication véritable que dans le celtique, et par conséquent tout confirme que l'influence gauloise s'est étendue de même au vocalisme des types **cănǫmus* et **cantǭmus*.

§ 40. Il nous reste, en manière de contrôle et pour faire en quelque sorte ***la preuve de notre théorie,*** à démontrer que la flexion *-omus* n'apparaît exclusivement que dans des pays originairement celtiques, et inversement que les solutions de continuité qu'on observe dans le domaine de *-omus* correspondent précisément à d'anciens îlots de populations non-celtiques. Si nous parvenons, à l'aide de la géographie historique, à établir solidement ce point capital, il est hors de doute que nous aurons gain de cause au moins auprès des philologues qui ne repoussent point par principe et en faveur des théories à priori les démonstrations empruntées au réalisme de l'histoire.

Avant de passer en revue les différentes régions du domaine de *-omus*, constatons tout d'abord que l'Espagne, pas plus que la Gascogne et la Provence méridionale, que Mommsen *Röm. Gesch.* II[7] 161 attribue à l'origine tout entière aux Ligures et dont nous avons déjà parlé § 33, ne saurait être considérée comme un pays foncièrement celtique d'origine. L'existence même de populations celtiques dans l'Hispanie ancienne nous a toujours paru extrêmement douteuse, cf. *Chronol.* p. 53, n. 1; comme nous l'avons déjà fait observer, l'expression *Celtiberi*, pas plus que celle de *Κελτολίγυες* attribuée par la géographie ancienne aux Salyes des environs de Marseille, ne paraît reposer sur une détermination ethnographique exacte. Nous croyons, avec Schuchardt et Julien Vinson *Rev. de Ling.* XXXIII 117 sqq., qu'un grand nombre de peuples et de races diverses se partageaient l'Espagne ancienne et nous sommes fermement convaincu, comme ces deux illustres savants, que même le basque n'apportera jamais que fort peu de lumière dans le déchiffrement des inscriptions ibériques. Si même

Digitized by Google

la présence de populations celtiques était démontrée dans la péninsule à l'époque romaine, il resterait néanmoins établi que leur contingent numérique était de toute façon trop faible et leur cohésion trop peu considérable pour que leur langue ait pu jamais exercer sur le latin d'Espagne une influence prépondérante et durable. Aussi, l'absence de la flexion *-omus* dans la péninsule ibérique, loin de nous étonner, répond-elle au contraire exactement aux données de l'ethnographie et de l'histoire.[68]

§ 41. Si nous passons à la Gaule du Nord, nous constatons tout de suite que la flexion *-omus* est inconnue en wallon, dans la plus grande partie du domaine lorrain et même dans les patois franco-provençaux qui confinent à la Lorraine. La désinence actuelle est généralement *-ă* dans cette région; Niederländer ZRPh XXIV 279 cite la forme *-ans* dans de vieux textes wallons et cette forme apparaît au futur comme au présent. En vieux messin, la 1ère personne du pluriel est également en *-an*, tandis que la 3e est terminée en *-on*, p. ex. dans la *Grausse Enwaraye* v. 83 *riran*; 104 *dansran*; 124 *ayran*; 157 *santan* etc. à la 1ère personne contre *volon* 102 etc. à la 3e. Bonnardot, dans son commentaire, *Etudes romanes déd. à G. Paris*, pp. 346 et 352, voit dans cette désinence *-an* un simple développement de *-on(s)*, ce qui est évidemment une erreur, puisque partout ailleurs *on* subsiste sans changement. Zéliqzon *Lothr. Mund.* 35 et W. Meyer-Lübke *Roman.* XXI 351, *Rom. Gramm.* II p. 175, tirent la désinence *-an*, *-ă* de *-ęmus*, ce qui conviendrait pour le lorrain, mais nullement pour le wallon; c'est pourquoi Stürzinger ZFrPh XVI 511, Horning ibid. XVII 316, Marchot ibid. XX 512 et de même, à ce qu'il semble, Niederländer ZRPh XXIV 279 préfèrent s'adresser à un primitif *-ammus* qui, comme nous l'avons dit § 34, est propre-

[68] Le passage de Pline III 1, 13 *Celticos a Celtiberis ex Lusitania aduenisse manifestum est sacris, lingua* etc. ne signifie pas grand' chose, puisque les Aquitains, qui n'étaient sûrement pas de race celtique, cf. Strabon p. 176, sont souvent appelés, eux aussi, *Celtae* ou *Galli* par les historiens anciens. Strabon III 1, 6; 3, 5 et 4, 12 cite des Celtes dans le sud du Portugal, la Galice (*Καλλαϊκοί*, déformé ensuite en *Gallaeci*) et jusque sur les bords de l'Ebre, en plein pays basque (Vascones): ces témoignages signifient simplement que ces régions n'étaient pas habitées par des Ibères proprement dits. Enfin la prétendue désinence celtique *-briga* se trouve précisément dans des régions que l'épigraphie locale atteste comme essentiellement ibériques. Les Celtes d'Espagne nous paraissent aussi différents des Celtes de la Gaule que les Vénètes d'Italie l'étaient des Vénètes de l'Armorique.

Digitized by Google

ment la désinence du parfait; cf. *-ónt*, 3e plur. du parfait lorrain, Bonnardot *Roman.* II 251 sqq., Hentschke ZRPh VIII 122 sqq. Quoi qu'il en soit, *-omus* est de toute façon inconnu à toute cette région.

La région en question correspond très exactement au pays compris entre le Rhin et la Meuse d'une part, entre la Meuse et la Sambre de l'autre. Nous savons d'autre part que ces contrées étaient occupées au nord, du temps de César, par les *Eburons* avec les *Aduatiques* (Liège, Namur et une partie du Limbourg), les *Condrusi* (Pays de Condroz, entre la Meuse et la Sambre), les *Caeroesi* et les *Paemani* (Pays de Caroz et de Famenne, avec les Ardennes). Or, nous lisons précisément dans César *Bell. Gall.* II 4: *Condrusos, Eburones, Caeroesos, Paemanos qui uno nomine Germani appellantur*; ailleurs, ibid. II 29, il atteste également l'origine germanique des Aduatiques. La concordance n'est-elle pas frappante et peut-on douter davantage que, si le pays wallon ignore la désinence *-omus*, c'est uniquement que, lors de la colonisation romaine, ***ce pays était occupé, non par des Celtes, mais par des Germains?***

Les *Mediomatrici*, avec *Divodurum* (Lorraine), étaient, il est vrai, un peuple celtique: mais leurs voisins de la Germanie supérieure, les *Nemetes* et les *Triboci* (Bade et Alsace), qui occupaient, semble-t-il, les deux versants des Vosges, à chaque ébranlement des Germains transrhénans[69], devaient forcément déborder dans les vallées de l'Est, cf. Amm. Marc. XV 11, 4. Dès l'époque d'Auguste et peut-être même déjà du temps de César, cf. *Bell. Gall.* II 4, de nombreuses tribus germaniques devaient se trouver installées déjà dans cette partie de la Gaule Belgique. L'élément celtique devait par suite se trouver considérablement affaibli dans cette région si disputée. N'oublions pas d'ailleurs que toute cette partie de la Gaule est soumise directement à l'influence de Trèves et que le latin de Trèves, située à la frontière même de la Germanie, n'a guère pu se laisser pénétrer bien profondément par le celtique. C'est déjà ce que Jung *Roman. Landsch.* p. 234, fait remarquer fort justement.

Nous savons du reste formellement, au moins pour le IIIe siècle de notre ère, donc pour une époque où la latinisation ne pouvait être encore très avancée dans ces régions extrêmes, que l'immigration germanique dans l'ancien pays des *Trévires* et des *Mediomatrici* avait

[69] Les noms géographiques des *Nemetes* et des *Triboci* ont souvent des formes celtiques: ceci atteste, comme l'a déjà exposé d'Arbois de Jubainville, que les Celtes avaient dominé jadis dans une grande partie de la Germanie, mais tout indique qu'ils avaient déjà perdu beaucoup de terrain du temps de César.

Digitized by Google

pris des proportions considérables; Ausone notamment nous apprend que les campagnes de cette contrée se trouvaient à peu près désertes et que, pour satisfaire aux plaintes des propriétaires fonciers, le gouvernement romain reconstitua systématiquement la population agricole *au moyen de colons germaniques* transportés des régions transrhénanes, cf. Jung *Roman. Landsch.* p. 235 sqq.[70]. Vers la même époque commencent du reste les grandes incursions guerrières des Germains au-delà du Rhin; sous Gallien, nous voyons notamment les Alamans occuper le Jura supérieur — précisément la région franco-provençale où *-omus* est inconnu — et ravager les villes gallo-romaines de la contrée, Aventicum par exemple, cf. Frédégaire II p. 462, d'après le récit d'Eusèbe. Rappelons enfin que vers les derniers temps de l'Empire, la Lorraine des anciens *Mediomatrici* tombe définitivement au pouvoir des Germains, cf. Longnon *Géogr.* 370. Ceci suffira sans doute à démontrer quels services énormes la philologie romane peut attendre de l'histoire en général et de la géographie historique en particulier[71].

§ 42. Nous franchissons à présent la frontière de la Rhétie. L'ethnographie de ce pays a déjà donné lieu à d'importantes études et même à des polémiques ardentes: car il y a, dans la géographie ancienne, peu de questions aussi embrouillées que l'origine des populations rhétiques, et sur lesquelles des vues plus diverses, plus opposées même, aient été émises. Zeuss *Die Deutschen und ihre*

---

[70] Jung op. cit. pp. 248 et 252 admet, d'après Mommsen *Ber. sächs. Gesellsch. Wissensch.* 1852, p. 188 sqq., qu'il y eut inversement une forte immigration gauloise au-delà du Rhin, notamment dans les Agri Decumates. Nous pensons au contraire qu'il s'agit là d'une ancienne région celtique envahie dès l'époque de César et d'Auguste par des tribus germaniques. Que des colons gaulois soient retournés plus tard isolément dans le pays, c'est ce qui ressort en effet d'un passage de Tacite *Germ.* 29; les inscriptions nous apprennent que même des colons des environs de Rouen avaient émigré au-delà du Rhin: c'est bien la preuve qu'il s'agit d'une immigration récente et sporadique. Cf. d'autre part les opinions de Brambach *Baden unter röm. Herrsch.* et Becker *Gesch. des badisch. Landes zur Zeit der Römer.*

[71] On peut consulter, pour les paragraphes qui suivent, l'*Atlas anticus* de Kiepert et comparer les noms anciens avec les noms modernes indiqués par exemple chez Andree, notamment sur la carte 57—58. Nous avions voulu joindre à notre présente étude une carte linguistique des pays celtiques de l'Empire Romain; mais, pressé par le temps, nous avons dû renoncer à ce projet que nous réservons pour le moment où il nous sera possible de publier une étude d'ensemble sur le latin des provinces.

Digitized by Google

Nachbarstämme, particulièrement p. 210 sqq., et surtout Diefenbach *Celtica* II ont les premiers cherché à démontrer que les Rhètes, sinon en totalité, du moins en grande partie, étaient de race celtique. Zosime en effet tient les Rhètes pour des Celtes au même titre que les peuples du Norique, cf. Nissen *Ital. Landesk.* I 485; mais Pline, Justin, surtout T. Live et Etienne de Byzance disent que les Rhètes étaient d'origine étrusque, *Ῥαιτοὶ Τυῤῥήνιον ἔθνος* dit catégoriquement ce dernier. C'est pourquoi Niebuhr et Ottfried Müller considèrent la Rhétie comme un pays essentiellement étrusque de race et de langue. Plus tard Steub *Urbewohner Raetiens* (1843) et *Zur raetischen Ethnol.* (1854) et Alton *Beitr. zur Ethnol. von Ostladinien* s'efforcèrent de démontrer le caractère étrusque de la Rhétie principalement par l'étude des noms géographiques, tandis que Planta, *Das alte Raetien* (1872), à l'aide de méthodes à peu près identiques, arrivait néanmoins à des résultats sensiblement différents et concluait en faveur de l'existence de populations celtiques en Rhétie.

Nissen *Ital. Landesk.* I 478 et 483 déclare de son côté que les *Lepontii*, comme les *Salassi*, étaient des Celtes et il attribue même avec Justin XX 5 contre Strabon IV 6 et Pline III 23 la région de Trente aux Celtes plutôt qu'aux Rhéto-étrusques. Il est vrai que Czoenig *Alte Völker Oberital.*, p. 20, revendique Trente pour ces derniers et que Windisch, chez Gröber, *Grundr.* I 285 et 287 refuse la nationalité celtique même aux *Salassi* et aux *Taurini*, dont il fait des Ligures: ce qui est évidemment erronné, puisque le nom seul d'*Eporedia* suffit à attester l'origine celtique des Salasses, cf. Plin. III 123, Glück *Kelt. Namen* 144. De même Windisch op. cit. p. 289 sqq. n'admet l'existence de populations gauloises que sporadiquement au-delà de la chaîne des Alpes, tandis que Forbiger *Handb. der alten Geogr.* I 438 sqq. estime que la plupart des vallées de la Rhétie proprement dite étaient habitées par des Celtes.

Ces contradictions proviennent moins de l'obscurité des témoignages anciens que de certains malentendus dans leur interprétation. En réalité, le nom de *Rhaetia*, comme celui de *Gallia*, était une simple expression géographique; il y avait en Rhétie des peuples qui étaient Rhètes à peu près comme les Aquitains étaient Celtes. Un historien pourra donc toujours affirmer de telle ou telle tribu de la Rhétie qu'elle n'était pas rhétique, c'est-à-dire de race rhéto-étrusque, alors que dans un autre passage, il déclarera que ce même peuple est compté parmi les Rhètes, c'est-à-dire qu'il habite en Rhétie. Il n'y a là aucune espèce de contradiction. Du reste, un passage de T. Live V 33, souvent cité mais parfois mal interprété, nous paraît

Digitized by Google

tout à fait concluant à cet égard: *Alpinis quoque ea gentibus haud dubia origo* (i. e. *tusca*) *est*, *maxime Rhaetiis*, c'est-à-dire que l'origine étrusque est attestée pour *certaines* populations des Alpes, notamment pour la majorité des tribus de la Rhétie.

En présence de ces expressions équivoques, il est naturellement assez difficile de déterminer avec précision la nationalité de chacun des peuples qui occupaient la Rhétie au moment de la conquête romaine, c'est-à-dire à l'époque d'Auguste. L'histoire seule nous paraît insuffisante à accomplir cette tâche: elle doit ici s'aider de la linguistique rhéto-romane et c'est pour avoir en général négligé ce secours qu'on n'a jusqu'ici pu résoudre définitivement cette question.

Nous l'abordons à notre tour, dans les limites nécessairement restreintes que nous assigne notre présente étude, et en nous servant du seul critérium absolument sûr qui nous paraisse révéler la présence ou l'absence de populations celtiques: c'est-à-dire ***la présence ou l'absence de la flexion*** *-omus* dans le latin vulgaire de ces différentes régions. Là où l'analyse linguistique des patois modernes dénonce la désinence *-omus*, nous admettons en conséquence que la population indigène était celtique, à condition toutefois que l'histoire confirme cette manière de voir ou du moins ne s'y oppose pas formellement. Or, nous verrons que ce dernier cas ne se rencontre jamais: nous concluons donc du même coup en faveur de l'origine celtique de notre flexion et en même temps nous éclaircissons d'une façon nouvelle la question si importante de l'ethnographie rhétique.

§ 43. Nous trouvons tout d'abord ***une très vaste région où -omus est inconnu*** dans tous les patois sans exception et sans solution de continuité, c'est-à-dire les Grisons depuis les sources du Rhin, les vallées d'Oberhalbstein et Unterhalbstein, enfin l'Engadine entière et la vallée de Münster avec la vallée supérieure de l'Inn dans sa totalité jusqu'à Schleins et Samnaun, aux sources de l'Adige et à la limite du domaine actuel de l'allemand. Il faut joindre à cette région, de l'autre côté des Alpes, le Tessin jusqu'à Lugano, Bellinzona et Mesocco à l'est. Tout ce pays correspond très exactement aux anciens territoires des *Lepontii* au sud (Tessin), des *Suanetes* ou *Sarunetes* et des *Vennonenses* ou *Venonetes* au nord (Grisons et Engadine jusqu'aux sources de l'Adige).

Or, tout le monde aujourd'hui est d'accord pour voir dans les *Lepontii* un peuple rhéto-étrusque, quelques-uns disent un peuple ligure, cf. Czoernig *Alte Völker Oberital.* p. 14 et 20. Remarquons

Digitized by Google

que les *Lepontii* sont toujours cités par les écrivains anciens comme l'un des peuples rhétiques les plus importants; ils se divisaient eux-mêmes en nombreuses tribus, les *Viberi*, les *Mesiates*, les *Calucones*, les *Carini* etc., et nous savons qu'ils étaient apparentés aux *Vennonenses* et aux *Sarunetes*, cf. Strabon IV 6, début; Ptol. III 1; Plin. III 20. — César *Bell. Gall.* IV 10, dont la géographie est en général si précise et si particulièrement digne de foi, dit qu'ils habitaient aux sources du Rhin: *Rhenus autem oritur ex Lepontiis qui Alpes incolunt.* Il considère donc les *Lepontii* du Tessin comme identiques aux *Vennonenses* et aux *Sarunetes* des Grisons, lesquels sont positivement attestés comme des Rhéto-Étrusques chez Pline III 20 *Rhaetorum Vennonenses Sarunetesque ortus Rheni amnis adcolunt*, et, dans le même paragraphe: *Rhaetos Tuscorum prolem arbitrantur*, cf. aussi Justin XX 5 et Etienne de Byzance, chez Czoernig *Alte Völker Oberit.* p. 13, n. 2 et 3.

Voilà, semble-t-il, des témoignages suffisamment clairs et précis, et comme la philologie est ici entièrement d'accord avec l'histoire, il faut désormais considérer comme un fait acquis que ***le Tessin et la Rhétie entière jusqu'à l'Adige étaient habités par une population non-celtique.*** Si Strabon sépare les *Οὐέννωνες* (évidemment les mêmes que les *Οὐέννοντες* de Ptolémée et les *Vennonenses* de Pline) des *Ῥαιτοί* pour les rattacher aux *Οὐινδελικοί*, c'est, croyons-nous, parce que Strabon, suivant son habitude, considère les divisions géographiques bien plutôt que les parentés ethniques primitives. De son côté Ptolémée, comme le remarque Windisch, chez Gröber, *Grundr.* I 289, regarde la vallée de l'Inn comme la frontière de la Rhétie proprement dite: or, cette division correspond précisément à la frontière linguistique du rhéto-roman occidental, telle que l'ont déterminée Ascoli *Saggi lad.* p. 1. sqq. et Gartner *Rätorom. Gramm.*, Einleit. p. XXIX. Ajoutons enfin que les inscriptions rhéto-étrusques découvertes dans toute cette région, notamment aux environs de Lugano et à Tresivio ne peuvent plus guère laisser de doute sur l'ethnographie ancienne de cette région. Quant aux *Oeniates* de l'Inn supérieur, nous n'avons sur eux aucun renseignement tant soit peu précis.

La vallée de la Maira avec Chiavenna et Bergell d'une part et celle de l'Adda supérieure (Valteline) avec Bormio de l'autre interrompent, comme on sait, la continuité du domaine rhéto-roman occidental. La première comprend le pays des *Bergalei*, dont le nom a toutes les apparences d'une dénomination celtique, cf. *Bergomum*,

Digitized by Google

Bergimus etc. Cette hypothèse est confirmée par la linguistique, puisque précisément cette région, avec la Lombardie centrale, comme nous l'avons déjà dit § 27, ***se rattache au domaine de*** *-omus*. A Chiavenna par exemple, on dit *pórtum* tandis qu'à Mesocco, qui se trouve tout en face, mais sur l'autre versant, dans le domaine des patois du Tessin, on articule *portemo*, cf. *emo* "nous avons„.

Nous avons trouvé § 27 les mêmes caractères au dialecte du Bormio (Valteline supérieure) qu'aux patois de Chiavenna et de Bergell et nous en avons conclu que la vallée supérieure de l'Adda et celle de l'Oglio jusqu'au lac d'Iseo ***étaient jadis également habitées par des Celte***. Or, toute cette région était occupée par les *Camuni*, dont nous nous sommes efforcé plus haut § 27 de montrer l'origine celtique, cf. toutefois Jung *Roman. Landsch.* p. 503. Ils constituaient avec les *Orumbouii* et les *Bergalei* les rameaux extrêmes des populations insubres dont la frontière orientale était précisément marquée par la vallée de l'Ollius et le lac Sebinus, cf. Plin. III 19. Si Strabon IV 10 compte les *Camuni* parmi les Rhètes, c'est qu'il a en vue ici encore la division purement géographique du pays, et si d'autre part Pline III 20 les cite parmi les Euganéens, cf. Czoernig *Alte Völker Oberital.* p. 29, c'est qu'il les confond avec leurs voisins immédiats, les *Triumpilini* ou *Trumplini*, qui occupaient la rive orientale de l'Ollius supérieur et du lac Sebinus et dont l'origine euganéenne a été confirmée par les découvertes épigraphiques, cf. plus loin p. 94.

Entre les *Bergalei* et les *Orumbouii* d'une part et les *Camuni* de l'autre s'étendait un rameau des *Vennonenses* auxquels les géographes attribuent la rive droite de l'Adda inférieure; les inscriptions rhéto-étrusques découvertes dans cette partie de la Valteline confirment cette manière de voir, cf. Kiepert *Lehrb. der alten Geog.* p. 369 sq. et *Atlas antiq.*, Forbiger *Alte Geogr.* III 492 sqq., Czoernig *Alte Völker Oberital.* p. 29 etc. L'Adda inférieure constitue du reste, comme on sait, à peu près la limite exacte des dialectes rhétiques modernes, cf. Ascoli *Saggi lad.*, introd.

§ 44. La partie centrale du domaine rhéto-roman est constituée par le Trentin septentrional, notamment le Sulzberg et le Nonsberg jusqu'à l'Adige d'une part, — et par le Tyrol méridional, notamment la Vallée de la Fassa, l'Enneberg et la Vallée de Cortina (Greden). Entre cette région et le rhéto-roman oriental (Frioul) s'étend une zone de dialectes que les romanistes ne comptent pas en général parmi les parlers rhéto-romans proprement dits, cf. Ascoli *Saggi lad.*

Digitized by Google

§ 4 A et B, Gartner *Rätorom. Gramm.*, Einl. p. XXXIII sqq. Toutefois, pour la question qui nous occupe, il n'y a pas lieu de séparer les patois rhéto-romans proprement dits des patois plus spécialement italiens de cette région. La flexion *-omus* est en effet commune aux uns et aux autres et ce sont les limites de ce domaine de *-omus* qu'il nous importe surtout de déterminer et de contrôler au moyen de la géographie historique.

La vallée de l'Adige et de ses affluents, depuis le lac de Garde jusqu'aux sources du fleuve, occupe un pays ***où -omus est généralement inconnu***, ce qui est tout à fait conforme avec les données de l'histoire, puisque depuis l'Oglio et le lac d'Iseo jusqu'à Vérone, Roveredo et Trente nous nous trouvons en présence d'une contrée ***essentiellement rhéto-étrusque d'origine***. *Brixia* (Brescia) par exemple était restée, même sous la domination des Cénomans, un centre étrusque important, cf. T. Liu. V 11, 15 et 33, Czoernig *Alte Völker Oberital.* p. 27, n. 5. C'est ce que prouvent, outre les témoignages anciens, les nombreuses antiquités découvertes dans les environs de cette cité, à Salè par exemple et, un peu plus loin, sur la Clesis (Chiese), à Voltolino à l'ouest du lac de Garde. Le nom même de *Voltolino* a toutes les apparences d'une forme étrusque, cf. Solmsen *Lat. Lautgesch.* p. 13; de même la tribu des *Arusnati* près de Vérone et dans la même région le village de *Toscolano*, par leurs noms mêmes, attestent encore aujourd'hui la même origine.

Les *Trumpilini*, les *Sabini* et les *Stoeni*, qui habitaient au nord des lacs d'Iseo, d'Idro et de Garde, étaient sûrement des Rhéto-Etrusques parents de ceux que les Cénomans, avec l'assistance des Romains, avaient asservis dans la plaine entre l'Oglio, le Pô et l'Adige, cf. Plin. III 20, Strabon IV 6, *Hermes* IV 112. Du temps d'Auguste, ces peuples étaient administrés par des *principes* soumis à l'autorité municipale des cités rhéto-étrusques de la plaine; les inscriptions nous font connaître *Firmus princeps Sabinorum* CIL V 4893 et *Staius princeps Trumplinorum* ibid. 49, 10; ceux-ci étaient sous la dépendance de Brixia, CIL V 515 et il en était de même sans doute des *Sabini*. Ils possédaient la ciuitas latina et sont attestés comme ***d'origine rhéto-étrusque***, quelques-uns disent d'origine euganéenne, Czoernig *Alte Völker Oberital.* p. 213. On a moins de renseignements sur les *Stoeni* qui habitaient au nord du Benacus (lac de Garde), dans la Giudicaria actuelle, et qui s'étendaient sans doute jusqu'à la rive droite de l'Adige. Tout porte à croire qu'ils étaient

Digitized by Google

dans une situation analogue à celle des Trumplini et des Sabini et qu'ils étaient placés sous la dépendance de Vérone.

Or, malgré Justin XX 5 qui, d'après son modèle, le Gaulois Trogue Pompée, attribue aux Celtes non seulement la fondation de Vérone mais aussi celle de Trente, nous savons d'une manière tout à fait positive que *Vérone* était restée une cité rhéto-étrusque ou, d'après quelques-uns, euganéenne, ce qui est du reste à peu près la même chose. Les témoignages de Catulle, qui nomme sa ville natale une fille de Brixia, et surtout de T. Live V 33 et de Pline III 23, qui dit de sa cité d'origine *Rhaetorum et Euganorum Verona*, ne peuvent à cet égard laisser plus de doute que les antiquités découvertes dans la région, à commencer par la fameuse inscription rhétique ou euganéenne trouvée à Vérone même [72].

Il en est de même de *Trente*, attestée comme rhéto-étrusque tant par le témoignage de Strabon IV 6 et de Pline III 23 que par l'épigraphie locale et les antiquités de la région. Au sud, l'élément étrusque dominait, dans l'Italie cénomane, jusqu'à Mantoue que lui disputaient les Illyro-vénètes [73]; au nord enfin, on peut suivre les traces de la colonisation étrusque jusqu'à *Bauzanum* (Bolzano) qui constitue l'un des centres les plus considérables de l'archéologie rhéto-étrusque; rappelons seulement à cet égard les précieuses découvertes faites à Vadena, à Greifenstein, à Morizing. Il faut en conclure qu' à l'ouest de Bolzano les *Venostes*, qui occupaient le Vintschgau actuel et toute la vallée de l'Adige supérieure et qui ne différaient guère sans doute des *Vennonenses* ou *Venontes* de l'Engadine, étaient ***d'origine rhéto-étrusque*** comme les *Tridentini*, cf. Jung *Roman. Landschaft.* p. 352.

A l'est de Bolzano, les *Isarci*, qui occupaient la vallée de l'Eisack, étaient sûrement de même origine, comme le prouvent les découvertes archéologiques faites dans cette partie des Alpes Cadoriques; les points extrêmes de la civilisation rhétique dans les Alpes, tels que les découvertes archéologiques les ont établis, sont, vers l'est, la région des Sette Comuni entre Roveredo et Feltre; vers le nord, Carzinei près de Buchenstein, à l'est de Bolzano, où

[72] Déjà Niebuhr *Röm. Gesch.* p. 124 avait solidement établi l'origine et le caractère étrusques de Vérone. On n'en est que plus étonné de voir Nissen *Ital. Landesk.* p. 479 attribuer Vérone aux Celtes qui n'y dominèrent jamais que de nom; de son côté Windisch, chez Gröber *Grundr.* I 287, reconnait avec Mommsen *Röm. Gesch.* V 14 que les cités de la Transpadane étaient obligées, en vertu de la Loi Pompéia, d'héberger sur leurs territoires les populations alpestres voisines.

[73] Macrobe dit positivement que Virgile était d'origine vénète.

Digitized by Google

l'on a trouvé une intéressante inscription étrusque; enfin, plus à l'est encore, les nécropoles de Lozzo di Cadore et de Pozzale près de Pieve di Cadore attestent peut-être encore la présence ancienne de populations étrusques. Remarquons toutefois que les inscriptions étrusques manquent dans le Cadore, ce qui montre quela domination rhéto-étrusque a sans doute été interrompue de bonne heure dans le pays par l'arrivée d'une autre population: et en effet nous verrons tout à l'heure que cette région a dû faire partie, à partir du IIe siècle avant notre ère, du domaine des Gaulois Carniens dont nous aurons à étudier l'invasion dans une grande partie du Frioul actuel.

Laissant pour le moment cette question de côté, nous constatons que ***dans toute la région rhéto-étrusque*** que nous venons de décrire, depuis Brescia, Mantoue, Vérone, Roveredo et les Sette Comuni jusqu'à Trente, Cles et Fondo dans la Val di Non ou Nonsberg ***la flexion latino-celtique -omus est complètement inconnue.*** Les textes vieux-véronais par exemple donnent seulement *començemo* ou *doven, disen, aven* etc. Ascoli *Saggi lad.* 422; de même à Roveredo *dovemo, avemo, menemo, semo*; dans les Sette Comuni *dovém, pensém* etc.; à Trente *dovém*; à Fondo dans le Nonsberg *dovén* et *menán* et de même dans toute la Val di Sale ou Sulzberg. Le point extrême vers l'est est Cembra, sur l'Avisio, avec *menán, purtán, podén, durmín* etc., Ascoli *Saggi lad.* 336, Gartner *Rätorom. Gramm.*, Einl. XXXIII; quelques kilomètres plus haut vers le nord-est, aux environs de Cavalese, le domaine de *-omus* latino-celtique recommence pour se prolonger sans interruption vers l'est sur la vaste région occupée jadis par les *Carni.*

§ 45. A l'ouest, la vallée supérieure de la Sarca ou Val Rendena, au nord de la Giudicaria, possède les pluriels en *-om*, à Pinzolo par exemple *podóm* qu'Ascoli *Saggi lad.* 336 y a jadis relevé avec tant d'étonnement; dans quelques patois voisins de la même vallée, on prononce *podúm, purtúm* etc. Enfin, la flexion *-omus* a pénétré jusque dans une partie du Nonsberg, autour du village de Vigo, Gartner *Rätorom. Gramm.* 179, note: *menǫ́n.* La Val di Non était essentiellement rhéto-étrusque, comme l'attestent les inscriptions et les monnaies découvertes dans le pays, cf. Czoernig, *Alte Völker Oberital.*, p. 29; pourtant, Panizza, *Sui primi abitatori del Trentino* dans l'*Archivio Trentino*, I (1883), guidé par des indices archéologiques et ethnographiques, a reconnu dans certaines parties du Nonsberg ***la présence de tribus celtiques*** qu'il a seulement le tort de rattacher

Digitized by Google

aux Cénomans. Il est naturellement assez difficile de dire si la flexion *-on* à Vigo provient directement de ces tribus ou s'il s'agit d'une importation postérieure venue de l'est (Cavalese), mais dont l'histoire en tout cas nous échappe.

La présence de la désinence *-omus* dans la Val Rendena est au contraire tout ce qu'il y a de plus clair, si l'on se souvient que cette région était précisément occupée par les *Anauni* ou *Alauni*, qui étaient venus soit du Norique, parmi les populations duquel ils sont toujours cités en même temps que les *Ambisontii*, les *Ambidraui* et autres tribus ***dont l'origine celtique est sûre*** et dont Ptolémée nous a conservé la liste, cf. Jung *Roman. Landsch.* p. 353, — soit de la Val Camonica qui communique avec la Val di Sale et la Val Rendena par des passes faciles déjà signalées par Polybe et les géographes anciens, notamment aux environs du village actuel de Ponte di Legno.

Or, nous avons déjà admis l'existence de populations celtiques dans la Val Camonica comme dans le Bormio, cf. plus haut p. 90. Nous répétons ici que, malgré Strabon qui rattache les *Camuni* à la Rhétie [74], cf. aussi Czoernig *Alte Völker Oberital.* p. 213 et Jung *Roman. Landsch.* p. 503, ***l'origine gauloise des Camuni nous paraît aussi certaine*** que celle des *Orobii* ou *Orumbouii*, leurs voisins immédiats, que tous les historiens depuis Caton ont toujours reconnus pour des Gaulois. C'est en effet ce qui ressort, croyons-nous, de ce fait significatif que les *Camuni* sont administrés par un *princeps* délégué par la municipalité de Bergame, cf. Czoernig *Alte Völker Oberital.* p. 213 [75]. Or, la *celticité* de Bergame ne peut laisser aucun doute à personne; de même que Come, cette ville appartenait aux *Orobii*, Pline III 12 et 17, Justin XX 5, et l'on sait positivement que les Orobiens étaient de nationalité insubre; c'est évidemment par erreur que Ptolémée III 1, 31 en fait une tribu cénomane.

On a découvert, il est vrai, des sépultures et des antiquités probablement d'origine rhéto-étrusque dans le sud de la Val Camonica, mais précisément près des passes qui donnent accès dans les vallées occupées jadis par les Rhètes Trumplini et Stoeni; les inscriptions étrusques du reste paraissent manquer dans cette région, en sorte que le remaniement ethnique qui s'y est opéré peut être considéré comme très ancien et lié à l'invasion même des Gaulois dans l'Italie du Nord.

---

[74] Nous avons déjà dit que Strabon s'attache plutôt à décrire les divisions géographiques qu'à fixer les origines ethniques.

[75] Toute la vallée du Sarius (Serio) jusqu'à l'Ollius (Oglio) dépendait de Bergame: or, c'est précisément la principale région occupée par les *Camuni*.

Digitized by Google

Au point de vue linguistique enfin, les parlers de la Val Camonica présentent tous les caractères des patois du Bormio et du dialecte de Bergame. On peut donc sans témérité, croyons-nous, joindre désormais les Camuni avec la Val Camonica et le Bormio à l'ancien domaine des Gaulois Orobïens et Insubres. Il serait du reste étrange que la chaîne imposante formée par les redoutables massifs de l'Ortles, du Tresero, de la Presanella et du mont Adamello, avec leurs ramifications qui sont les plus élevées de toute la contrée, n'eût point marqué la limite d'une division ethnographique. On peut consulter sur les rapports des patois du Bormio et de la Val Camonica avec les dialectes de Come et de Bergame, outre le bel ouvrage de Biondelli *Saggio sui dialetti gallo-italici* (1849) et la *Glottologia* d'Ascoli, l'étude de Pietro Monti *Saggio di Vocabulario della Gallia cisalpina* (1856) et les travaux de Giovanelli et de Quadri. [76]

§ 46. Nous arrivons enfin aux patois des Alpes Cadoriques, de la Carnie et du Frioul. L'archéologie et les données épigraphiques nous ont montré que la civilisation étrusque ou euganéenne est attestée vers le nord-est jusqu'aux Sette Comuni entre Roveredo et Feltre, et, plus au nord, jusqu'à Buchenstein et même Pieve di Cadore. D'autre part, le domaine de la flexion *-omus* commence dans cette région immédiatement au-delà des Sette Comuni, dans la vallée de la Cismone et de la Brenta supérieure avec Feltre, Fonzaso et Strigno comme points extrêmes vers le sud-ouest et, plus au nord, Cavalese sur l'Avisio. ***Tout le versant oriental des Alpes Cadoriques est ensuite occupé sans interruption par la désinence -omus***, avec la vallée de la Fassa, le Grednerthal et l'Enneberg dans le Tyrol méridional jusqu'à Mareo et aux premiers contreforts du Pusterthal comme points extrêmes vers le nord. On a par exemple à Lamon près de Fonzaso *son*, *on*, *ereón* etc.; à Strigno *volon*, *faron* Ascoli *Saggi lad.* p. 408; à Feltre *portom*, *avom* etc.; à Cavalese *portom*, *menom*, *dormom*; à Predazzo *menoṅ*, *dormioṅ*; à Vigo du Tyrol *andoṅ*, *menoṅ*, *durmioṅ*; à Canazei, Penia et Alba dans la Fassa supérieure *portoṅ*, *menoṅ*, *dormoṅ* (Canazei), *dormioṅ* (Alba); à Colfosco (Kolfuschk), à Corvara, à Badia, à Wengen (Laval), à Compill, à Saint-Martin, à Wälschellen et à Mareo et Saint-Vigil dans l'Enneberg *mənuṅ*, *sauṅ*, *vənuṅ*, *durmiuṅ* (Fassa) et *dormuṅ* (St Vigil) etc,; à Cortina (Greden)

[76] Ces derniers ont seulement le tort de vouloir retrouver des influences rhétiques dans les patois du Bormio.

Digitized by Google

mənoṅ, *purtoṅ*, *durmioṅ* et ainsi de suite, cf. Gartner *Rätorom. Gramm.*, Einl. p. XXXI—XXXIII et pp. 131 sqq. et 181.

A l'est de Feltre, le domaine de *-omus* gagne la vallée de la Piave avec Bellune Ascoli *Saggi lad.* p. 412, s'étend ensuite jusqu'à la Vallata di Follina, aux sources de la Livenza, avec *senton, ćenon, don, erion, podion* etc. ibid. p. 422, et remonte vers le nord jusqu'à Polcenigo, Cimolais, Claut et Erto (*menoṅ, portoṅ, šioṅ* etc. Gartner *Rätorom. Gramm.*, Einl. p. XXXIV et XXXV). La limite vers le nord-est passe entre Forni di sopra où l'on dit *minoṅ, portoṅ, šoṅ* et Forni di sotto où l'on prononce *menaṅ, purtaṅ, šeṅ* etc., Gartner, ibid. Einl. p. XXXIV, Ascoli *Saggi lad.* p. 390.

Vers le nord enfin, Santo Stefano, San Pietro (à part les petites colonies slaves de cette paroisse) et San Nicolò dans le Comelico inférieur, Candide et Padola dans le Comelico supérieur ont *portoṅ, menoṅ, šoṅ* et l'on rejoint ainsi, avec *avon, volon, son* dans le Cadore proprement dit, Ascoli ibid. p. 406, *porton, menon* à Auronzo et Ampezzo sur la Boite, les patois extrêmes de Buchenstein (*purtoṅ, soṅ*) et de l'Enneberg. De là, par Colle di Santa Lucia avec *porton, šion* et la Val Fiorentina, Ascoli ibid. p. 400, par la Val di Zoldo avec *sion, parlon, vestion*, ibid. p. 403, et Agordo avec *sion, ston, volon, credon, sention* etc. ibid. p. 402, on rejoint Feltre en descendant la Cordevole et la Piave.

Dans tout le reste de la Vénétie et du Frioul, avec Aviano en face de Polcenigo (*šen, porten*), Forni di sotto, Ampezzo di Carnia (*šiṅ, meniṅ*) et Forni Avoltri (*portiṅ, siṅ*) comme points extrêmes, la flexion *-omus* est totalement inconnue. Si l'on compare sur une carte ces deux régions l'une à l'autre, on remarque non sans surprise, tant la correspondance est exacte et rigoureuse, que ***le domaine de -omus couvre intégralement toute la partie montagneuse du pays, tandis que le domaine de -emus s'étend seulement dans la plaine***; ses limites sont précisément celles des terres plates, excepté la vallée peu accidentée d'ailleurs du Tagliamento et du But, où la désinence vénitienne a gagné Tolmezzo, Paluzza et enfin Forni Avoltri.

§ 47. Il est impossible de ne point chercher une correspondance ethnographique à une division géographique et linguistique aussi nette et aussi précise. Or, nous savons qu'à l'époque romaine les tribus illyriennes des *Vénètes* occupaient toute la plaine depuis Mantoue jusqu'à Aquilée, cf. Czoernig, *Alte Völker Oberital.* p. 123 sqq.;

Digitized by Google

les montagnes étaient occupées à l'ouest, depuis Vérone et l'Adige jusqu'à Feltria (Feltre) et Vicetia (Vicence) comme points extrêmes par les *Euganéens* qui nous paraissent avoir différé des Rhéto-Etrusques à peu près comme aujourd'hui les Serbes diffèrent des Croates [77]; enfin, à l'est, à partir de Feltre et Bellune, les hautes terres étaient au pouvoir des *Carni* que tous les historiens anciens sont d'accord à reconnaître comme d'origine celtique. On voit que ces divisions, qui sont fort nettement marquées sur l'atlas de Kiepert, ***correspondent avec une exactitude parfaite à la répartition actuelle*** de la flexion de la première personne du pluriel.

Les établissements gaulois dans les anciens pays vénètes et euganéens remontent à l'année 186 avant J.-Ch., suivant le témoignage formel de T. Live XXXIX 22; seulement, on a eu tort de faire venir les Carni de l'ouest, de la Lyonnaise ou du Jura; quelques-uns même ont cherché à les identifier avec les *Carnutes* de Tasgétius, Caes. *Bell. Gall.* V 25, Liu. V 34 etc. [78] La phrase de T. Live n'est, il est vrai, pas absolument claire: *Eodem anno Galli transalpini transgressi in Venetiam sine populatione aut bello haud procul inde ubi nunc Aquileia est locum oppido condendo ceperunt.* Mais un passage de Strabon IV 9, qui dit qu'il y avait aux environs d'Aquilée des *Carni* et des *Norici*, et le témoignage de Pline III 18, qui appelle le pays d'Aquilée *Carnorum haec regio*, — cf. aussi Czoernig *Die Stadt der Gallier bei Aquileia* dans les *Mittheil. der k. k. geogr. Gesellsch.* de Vienne 1878, II, — montrent nettement que ces Gaulois étaient les mêmes que les Galli Carni cités par les Fastes triomphaux de 115 et qu'ils étaient venus, non de la Transalpine, mais d'au-delà des Alpes Carniques (*transalpini*), c'est-à-dire du Norique.

Ces Gaulois de la Vindélicie et du Norique s'étaient répandus

---

[77] Telle est aussi l'opinion de Nissen *Ital. Landesk.* I 503 et de Czoernig *Alte Völker Oberit.* pp. 22 sqq., 26 sqq. Les belles découvertes de Prosdecimi dans les environs d'Este ont démontré que, conformément à la tradition classique, les Euganéens occupaient jadis tout le pays jusqu'à la mer; les Vénètes les refoulèrent ensuite peu à peu dans les montagnes, cf. *Notiz. degli Scavi* 1882, fasc. 1. Vicence, qui a fourni jusqu'à présent une dizaine d'inscriptions rhéto-étrusques, Fabretti IV 21, *Istit. venez. delle scienze* VI 5 etc., dut rester longtemps un centre euganéen important. Il en est de même de Vérone et de Feltre.

[78] Les deux noms sont du reste formés de la même racine; cf. *karnitus* et *karnitu* sur les inscriptions celtiques de Tuder et de Novare. Ces noms sont peut-être dérivés de *carnon* "corne„, cf. *καρνον* sur une inscription de la Transalpine; la "corne„ pouvait être un insigne national comme les Gaulois *Catenati* portaient des "chaînettes„.

Digitized by Google

jusqu'en Pannonie où des cités telles que Noviodunum près de la Save attestent la colonisation celtique. *Carnuntum*, sur le Danube, près de Vindobona, T. Liu. XLIII 1, que les historiens attribuent en général aux Boïens, Gruter 409, 2, CIL III 4594 et p. 550, *Ephem. Epigr.* II 427, IV 150 etc., Jung *Roman. Landsch.* p. 354, Hirschfeld *Arch.-epigr. Mitth.* I 130 sqq. et II 176 etc., Hauser *Centralcomm.* 1878, p. 119 sqq., — était peut-être précisément l'ancien centre des *Carni* avant leur immigration en Vénétie. Il y avait même des Gaulois dans le pays des Japydes, que pour cette raison Strabon IV 6, 10 nomme un peuple celto-illyrien, et jusqu'aux frontières de la Liburnie, Kaemmel, *Die Stämme Pannonien's.*

Les Gaulois occupaient donc, lors de la conquête romaine, la Pannonie, le nord de l'Istrie jusqu'au-delà d'Aquilée, les vallées du Sontius et du Natiso d'une part, les montagnes de l'autre avec la vallée supérieure de la Plavis (Piave) jusqu'à Bellune et même jusqu'aux portes de Feltre[79]. La tribu des *Caturiges*, qui habitait la vallée supérieure de la Piave, cf. Czoernig *Alte Völker Oberit.* p.104, atteste par son nom même la présence des Celtes dans cette région.

La politique romaine chercha naturellement à protéger contre des envahisseurs si redoutables les pacifiques et indolents alliés de Rome, les Vénètes. Dès l'année 183, une expédition est dirigée contre les Carni, T. Liu. XXXIX 45, XLIII 5, et l'année suivante le sénat fait fortifier Aquilée. César et Auguste s'efforcent à leur tour, comme l'a montré Czoernig *Alte Völker Oberital.* p. 52, de repousser les Carni vers les montagnes où, pour les maintenir, ils fondent les places de Forum Julii (Cividale) et de Julium Carnicum (Zuglio), dont le nom seul atteste bien clairement, croyons-nous, l'existence des Carni à l'époque d'Auguste dans la vallée supérieure de la Piave, c'est-à-dire précisément ***au centre du domaine actuel de la désinence -omus*** dans la Haute-Vénétie. On sait du reste que les Carni, comme les autres peuples des Alpes, étaient soumis sous l'administration impériale aux cités de la plaine.

La concordance est si absolue entre ces données de l'histoire et de la géographie anciennes et la répartition actuelle de la flexion qui nous occupe, qu'il doit rester admis désormais que l'ethnographie du Frioul montagneux et de la Vénétie n'a guère été foncièrement remaniée depuis l'époque impériale jusqu'à nos jours.

---

[79] On sait que les Romains donnaient le nom de *Carnia* à tout le Frioul actuel ainsi qu'à la région des Alpes carniques.

Digitized by Google

On a dit, mais sans en donner de preuves bien plausibles, que la région entière des Alpes Carniques et du Frioul avait été complètement dépeuplée, que les invasions des Huns et des Goths avaient fait de tout ce pays un désert [80], enfin que la population actuelle du Frioul avait émigré, après la destruction du royaume lombard, des vallées du Tyrol dans l'ancienne Carnie. Telle est notamment l'opinion de Czoernig *Friaul, seine Geschichte, Sprache und Alterthümer* dans les *Sitzungsber. hist. Cl. der k. k. Akad.* 1853, fasc. 3; cf. aussi Ciconi, *Udine e sua prov.* Czoernig a du reste soin d'ajouter que cette nouvelle population descendait des anciennes tribus celtiques du Tyrol, cf. *Alte Völker Oberit.* p. 54 sqq.

D'autre part, l'opinion de Nissen *Ital. Landesk.* I 477 et 488 et de Pirona *Attenense della ling. friulana* et *Vocab. friul.* que le Frioul *entier* a conservé une population celtique d'origine et que le frioulan actuel est le résultat d'un parler celto-roman primitif nous paraît tout aussi excessive. Dans l'état actuel de la science, nous ne pouvons affirmer avec certitude qu'une chose: c'est que des traces positives de l'influence celtique, et en première ligne le critérium par excellence de cette influence, la flexion *-omus,* ne se trouvent que dans la partie montagneuse ou ancien domaine des Carni. Le frioulan proprement dit ignore à peu près cette flexion, excepté dans le nord-ouest, à Forni di supra par exemple: c'est à nos yeux une preuve manifeste que l'élément celtique, lors de la latinisation du pays, était déjà beaucoup plus affabli et moins dense dans la plaine à l'est du Tagliamento que dans les montagnes, ce qui est en effet parfaitement conforme à ce que nous apprend l'histoire.

Ceci du reste n'empêche nullement le frioulan de se distinguer en général d'une façon assez nette des patois vénitiens. Au point de vue historique, nous croyons qu'il faut surtout chercher les causes de l'idiome frioulan proprement dit dans les troubles sans fin qui agitèrent si profondément cette région depuis l'époque de Trajan jusqu'à la chute de l'Empire. Déjà sous Domitien, à la fin du Ier siècle, les Sarmates, mis en mouvement par les Daces, avaient inquiété la Pannonie et contraint beaucoup de colons et de négociants romains déjà établis dans cette province à se retirer en-deçà des Alpes Juliennes, Vell. Paterc. II 110, Kaemmel *Entstehung des österr.*

[80] Le passage de Procope *Bell. Goth.* III p. 108, sur lequel on s'appuie, ne doit pas être pris à la lettre plus que les affirmations semblables des historiens à l'égard de la Rhétie ou de la Dacie par exemple.

Digitized by Google

Deutscht. I 52 sqq. Plus tard, dès la mort de Trajan, les provinces danubiennes s'agitèrent de nouveau; Antonin dut livrer en Illyrie plusieurs combats qui ne paraissent pas avoir été toujours heureux. Sous Marc-Aurèle, de 165 à 180, la guerre ensanglanta sans relâche tout l'orient romain et l'on vit les Jazyges et les Sarmates pénétrer par deux fois en Italie jusque sous les murs d'Aquilée, Amm. Marc. XXIX 6, 1, CIL V p. 83, *Eph. Epigr.* II p. 463, Noël des Vergers *Marc-Aurèle* 65 sqq. Les Sarmates firent dans cette guerre, en Pannonie et en Mésie, plus de cent mille prisonniers, cf. Jung *Roman. Landsch.* p. 331, et, dans l'expédition de décembre 169, les Romains furent obligés de leur concéder des terres. Ils revinrent du reste à la charge et, jusqu'à l'abandon définitif de la Pannonie par Théodose II au Ve siècle, la frontière orientale de l'Italie ne cessa d'être inquiétée.

A partir du IIe siècle, la véritable frontière de l'Italie est reculée jusqu'à Aquilée et Forum Julii, ce qui explique l'importance croissante de ces deux cités. Bientôt les invasions des Alamans, des Francs et des Juthunges, au IIIe siècle, rendent ces deux places insuffisantes à protéger la Vénétie et il fallut diviser le pays en deux régions, cf. Czoernig *Alte Völker Oberital.* p. 125, abandonnant peu à peu la plus orientale aux immigrations incessantes des Barbares. Sous Constantin, Aquilée a déjà perdu presque toute son importance militaire; le temps est loin où cette cité était la première place forte de l'Italie, où, sans interruption, les colonies militaires conduites par Annius Luscus, Decius Subulo, Cornelius Cethegus, Scipion Nasica, Flaminius, Manlius Acidinus venaient fortifier ce redoutable boulevard de l'Italie, cf. T. Liu. XL 34, XLIII 17, CIL V 873 etc. Au IIIe siècle, Aquilée n'est plus guère qu'une métropole religieuse et littéraire qui s'efforce encore, malgré tout, de conquérir pacifiquement les Barbares à la langue et à la religion de l'Etat romain cf. Czoernig *Alte Völker Oberital.* p. 119.

Telles sont, croyons-nous, les causes qui séparèrent le latin du Frioul de la plaine de celui de la Vénétie proprement dite. La masse de la population frioulane descend sans doute des Illyriens, des Sarmates et des Germains qui, dès le IIe et le IIIe siècles, avaient envahi les plaines jusqu'au Tagliamento et même peut être au-delà. Les relations intimes que l'on a remarquées depuis longtemps entre le frioulan et le roumain, cf. Ascoli *Sull' idioma friulano*, s'expliquent ainsi à merveille, puisque la romanisation des deux pays se place ainsi exactement à la même époque et que les mêmes légions en fu-

Digitized by Google

UNIV. OF ILLINOIS

rent évidemment les instruments principaux. De son côté, l'incontestable parenté du frioulan et des patois rhéto-romans proprement dits, bien qu'elle ait été parfois exagérée, est également justifiée par la chronologie, puisque, comme l'a montré Mommsen *Berl. arch. Gesell.* 1877, avril, n° 3, *Arch. Zeit.* XXXV 27, cf. aussi Jung *Roman. Landsch.* p. 499, CIL III 2, p. 708, Budinszky *Ausbreit. der latein. Sprache* p. 165 sqq., la latinisation de la Rhétie ne commença qu'à une époque très tardive[81].

Remarquons que les races diverses qui occupèrent le Frioul de la plaine laissèrent sans doute des vestiges dans la langue elle-même; si par exemple à Clauzetto le pluriel de *annus* (*an*) est *annī* (*ań*), tandis qu'à Forni Avoltri ou à Cormons il est *annōs* (*ans*, *aiňš*), il nous est impossible de ne pas voir là une preuve évidente de différences dialectales anciennes. Pour la question qui nous occupe, ***l'absence de la flexion** -omus **suffit à démontrer la part minime de l'élément celtique*** dans ce chaos de nations barbares.

§ 48. Il nous reste à expliquer ce fait curieux que les anciens monuments de *Padoue* conservent les pluriels en *-om*, *-on*, alors que le padouan actuel les ignore, comme le reste de la plaine vénète. On trouve par exemple dans les vieux textes, comme l'a signalé Ascoli *Saggi lad.* 422, des formes telles que *haom*, *haon*, *seom*, *tegnom*, *romagnom* etc.; aujourd'hui, on n'entend plus, dans tout le district de Padoue, que des premières personnes du pluriel en *-emo*, *-em*. C'est l'histoire qui, ici encore, nous apporte ses lumières en nous montrant les habitants de Padoue constamment armés contre les Gaulois qui entouraient la ville: *Semper autem eos in armis accolae Galli habebant*, T. Liu. X 2, 9. Ce témoignage, même isolé, est formel, car on ne peut penser que l'auteur des *Décades* ait été mal informé des choses de sa ville natale; ***il y avait autour de Padoue une tribu gauloise*** et c'est aux descendants de ces Gaulois, isolés au milieu des terres vénètes, qu'il faut rapporter ces pluriels en *-om* conservés si miraculeusement et durant tant de siècles par le vieux padouan au milieu des formes en *-emo*, *-em* de tous les patois voisins. Il y a peu d'exemples aussi frappants de la persistance des anciennes divisions ethniques au-delà de l'Apennin[82].

---

[81] Nous croyons même que la romanisation de ces régions n'a été terminée qu'à l'époque romane.

[82] Dans l'Italie proprement dite, les anciennes divisions ethniques sont

Digitized by Google

Les conditions linguistiques sont absolument les mêmes à *Reggio d'Emilie* (Regium Lepidi), le point le plus extrême vers le sud où les flexions *-omus* et *-emus* se fassent encore aujourd'hui concurrence, cf. W. Meyer-Lübke *Roman. Gramm.* II p. 168. Regium était le centre principal des *Boïens* d'Italie et l'on sait quels auxiliaires puissants Hannibal trouva en eux dans les combats qu'il livra aux établissement romains de ce pays et même dans ses expéditions contre les récentes colonies de Crémone et de Plaisance (année 218, Polyb. III 40). Les victoires des Boïens sur Oppius et les autres chefs romains durent être sanglantes, cf. T. Liu. XXI 25, XXXI 2 et 10, XXXIII 36 etc., et les Romains n'arrivèrent qu'avec des peines infinies à réprimer leurs soulèvemeuts. Il fallut toute l'énergie et le grand talent militaire de Cornélius Scipion pour briser définitivement leur résistance, T. Liu. XXXVI 38.

On nous dit bien que les Boïens, trop fiers pour supporter un joug étranger, préférèrent l'exil à la servitude et qu'ils quittèrent en masse l'Italie: mais c'est là sans doute une de ces exagérations dont les historiens anciens sont contumiers et l'émigration boïenne se borna sans doute au départ des chefs militaires et de leurs compagnies. Tite-Live XXXVI 39 nous dit lui-même qu'ils abandonnèrent aux Romains la *moitié* seulement de leurs terres, *agri parte fere dimidia quo, si uellet, populus romanus colonias mittere posset*[83]. Des colonies furent en effet envoyées dès 183 à Parme et à Modène, où s'établirent deux mille citoyens romains: mais Regium ne fut colonisé que par Lépide dans la première moitié du Ier siècle. C'est pourquoi le patois de Modène, qui ignore totalement la flexion *-omus*, s'oppose à celui de Reggio où elle s'est maintenue jusqu'à nos jours. Ici encore, l'opposition linguistique repose, avec une netteté toute mathématique, ***sur les dates de la colonisation romaine.***

Vers l'ouest, le point extrême où domine la flexion *-omus* est *Borgotaro*, sur l'ancien Tarus, au sud-ouest de Parme. Cette région se trouvait précisément à la frontière des territoires boïens et du

---

beaucoup plus difficiles à suivre à cause des remaniements constants et profonds que la politique de Rome n'a cessé d'opérer parmi les anciennes populations italiques. La Guerre Sociale, qui a bouleversé tout le centre et le sud de la péninsule, est restée à peu près sans influence aucune sur l'ethnographie de l'Italie du Nord.

[83] Dans notre *Introduction à la Chronologie du latin vulgaire* p. 213, nous avons admis que le celtique parlé par les Boïens était resté sans influence appréciable sur les patois de l'Emilie: les dialectes de Reggio et de Borgotaro nous engagent aujourd'hui à restreindre quelque peu cette affirmation.

Digitized by Google

pays des *Friniates*, lesquels étaient de race ligure, cf. T. Liu. XXXIX 2. Ceux-ci furent anéantis dans la campagne de G. Flaminius Nepos dès l'année 223; il faut croire que leurs tribus furent dispersées, car il n'en est ensuite plus guère question dans l'histoire; ce furent naturellement leurs redoutables voisins, les Boïens, alors à l'apogée de leur puissance, qui, grâce à l'appui que leur accordait Hannibal, profitèrent de cette disparition. La flexion *-oma* à Borgotaro atteste encore aujourd'hui la domination boïenne dans cette partie de l'Apennin.

Si enfin les anciens territoires des *Sénons* et des *Lingons* ne présentent aucune trace de la désinence *-omus*, c'est également que la latinisation de ces peuples, comme nous l'avons déjà constaté plus haut p. 62, n. 39, tombe dans une époque beaucoup plus ancienne que celle des autres populations celtiques de la Cisalpine. L'élément celtique ne paraît du reste pas avoir été très compacte ni très dense sur les territoires des Lingons et des Sénons; ces derniers en particulier vivaient sûrement côte à côte avec des populations italiques et se trouvèrent par-là compris de bonne heure dans la zone du latin italique du nord dont les *tituli pisaurenses* de l'Ager Gallicus nous ont conservé d'antiques et précieux échantillons, cf. Mohl *Chron.* p. 206.

A l'autre extrémité de la Cisalpine, les points extrêmes où la civilisation celtique soient attestés par les monuments et les découvertes de l'archéologie sont *Novare*, qui a fourni entre autres documents l'une des inscriptions celtiques les plus importantes de l'Italie du Nord, et *Eporedia* (Ivrée), dans le Piémont actuel, où Marius envoya en l'an 100 une importante colonie romaine qui devint par la suite le centre de la latinisation de toute cette région. Eporedia était située sur le territoire des *Salassi* et des *Libui*, dont T. Live XXI 38 atteste la nationalité gauloise[84]. Nous avons mentionné plus haut § 28 la conservation de la flexion *-omus* dans le Piémont et nous n'avons pas à y revenir ici.

Quant à la Ligurie, elle n'a guère connu cette désinence, comme le prouvent les patois actuels aussi bien que le vieux génois, et il n'y a pas à s'en étonner, puisque les Ligures, quelle qu'ait été leur origine, n'étaient sûrement pas de race celtique, cf. Mehlis *Die Ligurerfrage*, dans l'*Archiv für Anthrop.* XXVI, Mommsen *Röm. Gesch.* II[7] 161 etc.

---

[84] T. Live *ibid.* appelle les *Taurini* un peuple *semigallus*, ce qui signifie sans doute que des tribus ligures vivaient côte à côte dans ce pays avec les populations celtiques. De toute façon, il est difficile d'accepter l'opinion qui fait même des *Libui* un peuple ligure, cf. Windisch, chez Gröber, *Grundr.* I 285.

Digitized by Google

§ 49. On trouvera peut-être cette longue et minutieuse analyse ethnographique des anciens pays celtiques passablement oiseuse et quelque peu superflue: c'est que les méthodes actuelles de la philologie romane ne nous ont guère habitués à rechercher systématiquement dans les détails si compliqués de l'ethnographie ancienne les causes premières du morcellement dialectal de la langue latine. Les procédés d'investigation linguistique que nous proposons ici pourront paraître insolites à quelques-uns: ils ont du moins, croyons-nous, sur les hypothèses et les théories à priori l'incontestable avantage de reposer sur les données réelles de l'histoire. Ils trouvent d'ailleurs leur pleine et entière justification dans les résultats si formels et si rigoureusement précis qu'ils viennent de nous donner quant à la question qui nous occupe. L'analyse linguistique nous avait conduit à cette conclusion que la flexion *-omus* est d'origine latino-celtique: l'ethnographie vient de nous montrer que ***cette désinence -omus apparaît exclusivement dans les pays, les districts isolés ou même les simples banlieues urbaines occupées jadis par des populations celtiques.*** N'est-ce point la confirmation la plus éclatante et la plus sûre que nous pouvions espérer?

Nous avons nous-même été surpris tout d'abord en voyant la concordance ethnographique et linguistique se poursuivre avec une si étonnante précision jusque dans les moindres détails. En réalité, il n'y a rien de bien extraordinaire dans cette adoption universelle et exclusive de la flexion *-omus* dans toutes les régions foncièrement celtiques d'origine. Il faut en effet observer avec grand soin que la latinisation des anciens pays gaulois a été en général réalisée partout à peu près à la même époque, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer après Mommsen et Jung: le même latin transporté et cultivé dans des milieux linguistiques identiques devait forcément subir partout les mêmes déformations, lorsque celles-ci étaient, comme c'est le cas pour *-omus*, directement dictées par l'idiome indigène. L'exception que nous avons constatée par exemple chez les Lingons et les Sénons correspond précisément à une différence dans les dates et les conditions de la latinisation.

N'oublions pas d'ailleurs que le sentiment d'une commune origine subsista toujours très vif et très marqué parmi les rameaux divers de la race celtique à l'époque romaine. Du temps d'Hannibal, nous voyons les Gaulois d'Italie former contre les Romains une véritable ligue gauloise dans laquelle entrèrent même les Cénomans, les plus faibles et les moins belliqueux de tous ces peuples, cf. T. Liu.

Digitized by Google

XXXII 30. Cette solidarité si tenace des tribus celtiques, et qui persiste même sous l'Empire, après leur latinisation au moins partielle, suppose entre elles des relations intimes et constantes qui ne vont point sans une certaine communauté de langage.

Ces relations s'observent même entre les Celtes d'Italie ou de Rhétie et les populations de la Transalpine; les monnaies de Marseille par exemple, la „cité trilingue" de Varron, Hieron. *Comment. in Epist. ad Galat.* II, ne sont nulle part aussi abondantes que dans la Vindélicie, où on les rencontre jusqu'à Berne, cf. Friedländer *Deutsche Rundsch.* XIII 398, sur les rives insubres du Pô et dans les vallées celtiques des Alpes, chez les Camuni, les Caturiges de la Piave etc. C'est ce qui ressort notamment du catalogue des découvertes numismatiques faites dans ces régions, chez Orgler *Münzfunde* p. 37 sqq.; cf. aussi Planta *Das alte Rätien*, p. 33; Budinszky *Ausbreit. der lat. Spr.*, p. 159.

Rappelons enfin que la compagnie des mariniers de Châlon-sur-Saône (Cabillonum), organisée sous l'Empire comme la corporation fameuse des *nautae parisiaci*, remontait l'Arar et le Dubis jusqu'à *Epamantodurum* d'où les marchandises de Lyon ou de Bibracte, par la route de *Cambete*, chez les *Rauraci*, étaient transportées sur les barques de la flottille du Rhin. Celles-ci à leur tour les menaient à travers la Vindélicie jusqu'à *Brigantium* (Bregenz), sur le lac de Constance: c'était en effet le grand entrepôt du commerce gaulois dans les pays des Alpes, le centre des relations entre les deux Gaules et la Rhétie [85].

*

[85] Les communications étaient infiniment plus difficiles par les Alpes occidentales, cf. Mohl *Chronol.* p. 214.

Digitized by Google

III

Les Antécédents latins de la Désinence *-omus*.

Sommaire: § 50. La désinence *-umus* en latin archaïque. — § 51. Hésitations entre *u* et *i* en latin classique; vocalisme correspondant dans la langue vulgaire. — §§ 52—53. La voyelle thématique du présent en latin, dans les langues italiques et en roman. — § 54. Les désinences *-unt* et *-ent* en latin; extension de *-ent* dans le latin d'Italie; hésitations analogues entre *-undus* et *-endus*. — § 55. Restauration et propagation de *-unt* dans le latin impérial. — §§ 56—58. Examen des exemples, particulièrement dans les pays celtiques. — § 59. Le verbe *sum* en latin et dans les anciens dialectes de l'Italie. — §§ 60—62. Les formes *simus: sumus* et *sent: sunt* en latin vulgaire et en roman. — §§ 63—64. La 1ère personne du plur. du verbe *être* en provençal, en français et en rhétique; origine de *esmes* et de *somes*. — § 65. Observation finale sur l'histoire de la flexion *-omus*.

§ 50. On peut se demander si la flexion latino-celtique *-omus* ne rencontra pas, dans le latin même ou dans certains de ses dialectes vulgaires, un appui plus ou moins direct. Tout le monde sait en effet que *legimus* par exemple repose sur un ancien **legumus* correspondant au grec λέγομεϛ. Des trois premières personnes en *-umus* conservées par le latin classique, *sumus* avec son composé *possumus*, *uolumus* et ses composés, enfin *quaesumus*, la première méritera tout à l'heure un examen spécial en raison même des conditions tout à fait particulières dans lesquelles se présente le vocalisme de *sumus* en regard du sanscrit *smás* et du grec ἐσμέν. Son composé *possumus* était déjà dans le vieux latin vulgaire d'Italie **potēmus*, ainsi que nous l'avons déjà constaté au début de cette étude § 12; c'est seulement dans l'Italie impériale et en Rhétie, à une époque très récente et uniquement dans quelques dialectes, que **potēmus* a été refait en **possémus* d'après *posso* et les autres formes en *poss-*, cf. *posso* à côté de *potebat* jusque dans le latin littéraire de la Gaule mérovingienne, par exemple chez Frédégaire, Haag *Rom. Forsch.* X 894.

A l'égard de *uolumus*, il est clair que *ŭ* ne représente nullement ici *ŏ* thématique du grec ou du celtique; la forme primitive a dû être **uol-mos*, cf. *uol-tis*, *uol-t* pour **uel-t*, lith. *pa-welt*, Solmsen *Lat. Lautgesch.* 4, Stolz *Lat. Gramm.* § 37. La forme **uolmus* devait phonétiquement subsister au même titre que *colmus* par exemple. La 3e pers. du pluriel a dû être de même à l'origine **uolĕnt* = **u̯l̥l-n̥ti*; c'est l'analogie qui a introduit *uolunt* et de même *ferunt* pour **ferĕnt*. Les formes *uolunt* et *ferunt*, appuyées des premières personnes *uolō*

Digitized by Google

et *ferō*, entraînent à leur tour une refonte de **uolmus*, **fermus* d'après la conjugaison thématique.

L'opposition *uolumus* : *ferimus* est généralement expliquée aujourd'hui par un phénomène d'harmonie vocalique, cf. Parodi *Studj Filol. class.* I 385 sqq.; Brugmann *Grundr.* I² p. 224 met cette opposition sur la même ligne que celle de *monumentum* contre *regimentum*, cf. Cassidore, Putsch 2284. En réalité, nous pensons avec Louis Havet MSL VI 26 que le latin classique ne connaît réellement l'harmonie vocalique des voyelles intérieures qu'au voisinage immédiat de *l*, comme le montre clairement par exemple *calamitās* à côté de *incolumis* ou *molucrum* en regard de *μύλακρον*; *uolumus* en regard de *ferimus* s'explique ainsi de lui-même, cf. Vel. Long. Putsch 2235.

Quant au latin vulgaire, ***il suit à l'égard des voyelles intérieures des règles bien différentes de celles de la langue classique*** et dont le phénomène si improprement appelé „recomposition" n'est qu'un cas particulier, cf. Mohl *Chron.* p. 319. En ce qui concerne spécialement l'harmonie vocalique, elle est plus étendue et plus générale dans certaines régions, notamment dans l'Italie du Sud, cf. osque *sicolo* : *sicelei*, latin provincial TITELO Or. Henz. 6371 en regard de *tutuli* Festus M. 366, TVTVLVS Gruter, index, TETLVM CIL II 2547, TETOLVM Le Blant, Trèves pass., *rutulus* pour *rutilus* Schuchardt *Vok.* II 232, Corssen *Krit. Beitr.* 374, OPPODOM CIL I 200, *tonotru* App. Prob. etc.[1]. Dans le nord au contraire et généralement dans le latin impérial, elle est le plus souvent effacée précisément dans les cas où elle apparaît dans la langue classique. Plaute, qui était de Sarsine en Ombrie, écrit *anitēs* Capt. 1003 au lieu de *anatēs* et ces hésitations se retrouvent, comme on sait, dans les dialectes romans: ital. *anatra* à côté de *anitra*, bergam. *ánedra*, vénit. *anara*, sarde *anáde*, esp. *ánade* etc.

Plaute écrit de même *uolimus* Truc. 192 A et *bolimus* est également la forme usitée dans les vieux textes sardes[2]. Dans le latin impérial, *uolēre* succède à *uelle* sans doute sous l'influence de *potēre*,

[1] Le cas de *conucla*, *genuclum* etc. n'est pas à citer ici; ces formes sont refaites sur le thème du primitif, *genuclum* sur *genu* etc. Quant au TITELO que nous venons de citer, on peut également y voir une extension du vocalisme de *titel*, qui était le nominatif vulgaire, voir plus loin note 6.

[2] On est surpris de lire chez W. Meyer-Lübke *Roman. Gramm.* II p. 278 que le verbe *uelle* manque à la langue sarde. Tous ceux qui ont feuilleté les vieux textes de cet idiome y ont remarqué *bolere*, qui se trouve du reste chez Spano, *Ortogr.* I p. 138 et *Vocab.* s. u.

Digitized by Google

et *uolēmus* Pardessus 361, 29 et 36; 387, 8; 410, 17; 441, 11 etc. succède à *uolĭmus*. Le roumain *vom* à côté de *vurém*, frioul. *vulíṅ*, *waríṅ*, est une forme enclitique refaite qui ne dépend point sans doute de *uolumus* classique. A *uolimus* pour *uolumus* on peut comparer encore le bas-latin *Coliseum*, ital. *Coliséo* en regard du grec *Κολοσσαῖον*; c'est une preuve de la persistance séculaire de certaines lois phonétiques, cf. aussi *musileum* pour *mausoleum* chez Schuchardt *Vok.* III 230.

Nous arrivons à *quaesumus* qui seul représente ***directement*** l'ancienne finale *-ŏ-mos* des présents thématiques et qui n'est pas autre chose qu'un doublet très archaïque de *quaerimus*. Ennius emploie encore couramment *quaesere* au lieu de *quaerere*, par ex. *Signa in caelo quaesit* Trag. 275; *Nautis mari quaesentibu uitam* Ann. 146, latin. class. *quaerere uitam*, *uictum* etc. Il n'est pas nécessaire de chercher, comme on l'a fait, cf. Stolz *Lat. Gramm.* § 112, Anm. 2, Brugmann *Morph. Unters.* III 41 et 130, à séparer *quaesō* de *quaerō* à cause principalement de la graphie QVAESSO CIL X 2311, IRN 6482 etc.; *quaesō*, comme l'atteste du reste formellement Festus s. u. *quaesere*, n'est qu'un doublet de *quaerō* maintenu soigneusement par le style si conservateur des formulaires religieux, cf. *deos inmortales quaeso, precor et quaeso, quaeso obtestorque* etc., et adopté par la pédanterie des phrases de courtoisie, par l'usage des précieux et des gens du monde[3]. Le rhotacisme a du reste été entravé dans *quaesere* par le second *r* de la désinence, exactement comme dans **plūsōrēs*, cf. Mohl *Chronol.* p. 252 sq. Malgré le QVESOMOR cité par Schuchardt *Vok.* II 156 et le *quaesomus* des formules mérovingiennes, malgré *quaesumus* si fréquent chez Grégoire de Tours, cf. Max Bonnet *Latin de Grég. de Tours*, p. 437, on ne peut croire que cette forme ait jamais fait partie du lexique vulgaire proprement dit. En tout cas, *quaesumus* n'a pu servir de point de départ à aucune espèce de propagation analogique.

§ 51. L'archaïsme *quaesumus* en regard de *quaerimus*[4] prouve d'une façon incontestable que la flexion *-ŏmos*, *-ŭmus* s'est maintenue

[3] Les formules de politesse conservent les archaïsmes aussi facilement qu'elles adoptent les mots étrangers; au *Prosit* des Allemands correspondait chez les Romains le grec *ζήσαις*, cf. SIMPLICIZESES, c.-à-d. *Simplici ζήσαις*, sur une coupe récemment découverte à Mayence, *Korr. Westd. Ztsch. Gesch. u. Kunst* XVIII 2—3, p. 20 (fév.-mars 1899).

[4] Le rapport sémantique et morphologique entre *quaesumus* et *quaerimus* correspond à peu près à celui qu'on observe en français entre *ployer* et *plier*.

Digitized by Google

en latin littéraire jusqu'au seuil de l'époque historique. Ce vocalisme aurait donc pu, en principe, se maintenir dans la langue rustique ou vulgaire et parvenir, au moins dialectalement, jusqu'au roman. ***L'affaiblissement des voyelles intérieures est en effet beaucoup plus restreint***, sur certains points, en latin vulgaire qu'en latin classique: *perfaciō, perfactus* ne deviennent pas plus *perficiō*, *perfectus* que *pampanus,* esp. *pámpano*, ne passe à *pampinus* comme c'est le cas dans la langue littéraire. C'est seulement vers la fin de l'Empire que l'affaiblissement des voyelles posttoniques commence à se montrer dans l'idiome populaire et qu'il dépasse même, en certains cas, les lois de l'affaiblissement en latin classique, ce qui prouve précisément l'indépendance des deux phénomènes. Le sarde prend peu de part à l'affaiblissement vulgaire, comme le montre par exemple le logudorien *cariasa* en regard des autres formes romanes *cereza*, *cereja*, *cerise* etc.; le logudorien *fídigu* en regard du campidanien *figáu*, gallurien *figgátu*, ital. *fégato* etc. constitue un cas particulier relevant directement de l'histoire de ce mot d'ailleurs obscur en roman, cf. *figido* dans les Glossaires de Reichenau et de Cassel.

En latin classique, *u* intérieur passe à *i* par l'intermédiaire de *ü* (*y*) à une époque qu'il n'est pas toujours facile de déterminer. Devant labiale, la graphie *i*, recommandée par Licinius Calvus vers le milieu du Ier siècle avant notre ère, ne fut officiellement adoptée qu'à partir de César, comme nous l'apprennent Quintilien I 4, 8 et 7, 21 et Marius Victor. K. VI 9, 3, cf. Schuchardt *Vok.* I 53, Wölfflin ALL IV 620. Mais la langue vulgaire conserve en général *u* ou *o* jusqu'à une époque bien postérieure et nous voyons par les Gloses de Placide, Mai VI 571, que la prononciation de la voyelle resta toujours fort indécise. Les *Epîtres* de Paul Diacre portent encore *proxuma*, dont l'orthographe excita jadis l'étonnement de Lachmann: c'est pourtant l'orthographe recommandée au IVe s. par Marius Victorinus K. VI 9, 3 et 19—20, qui dit positivement qu'il faut écrire *optumus*, *maxumus, proxumus* et prononcer *proxymus* etc. Térentius Scaurus K. VII 24 et 25 signale de plus les hésitations entre *manubus* et *manibus,* cf. aussi Velius Long. K. VII 49, 18 sqq., 75—76, autres témoignages chez Seelmann *Ausspr.* p. 205. Une inscription de Mayence, déjà citée par Schuchardt *Vok.* II 223, porte encore effectivement CASVBVS; QVADRVVIVM est constant sur les inscriptions rhénanes, cf. Mommsen *Inscr. Helu.* 157, 158, 247 etc.; Brambach CIRh 166, 550, 1107, 1643, 1676, 2061, 1419 etc.; de même en Espagne les graphies par *u* sont de beaucoup les plus fréquentes.

Digitized by Google

On a signalé depuis longtemps les hésitations entre *recuperāre* et *reciperāre*, Vel. Long. K. VII 75—76, Schuchardt *Vok.* II 200, RECIPERAVI sur le monument d'Ancyre, cf. aussi IRN 3581 Capoue, ibid 6770, CIL IX 3917 anno 117. Une inscription très récente porte encore AVRVFEX CIL IX 4797 contre AVRIFEX CIL VI 3927; cf. Vel. Long. K. VII 75; OPTOMO CIL II 4291, ΔΕΚΟΜΟΥ CIL I 857 contre DECEMO Le Blant I 37, cf. OPTVMVS MAXIMVS CIL VI 81 et 411 etc.; POSTVMVS CIL VI 620 contre POSTIMI Rossi I 847 du V° s.; cf. aussi CONTYBERNALI CIL IX 2608 contre CONTEBERNALI ibid. 4010. Inversement HARISP(*ex*) CIL I 1312 Falerii etc. apparaît dès une époque ancienne; c'est l'orthographe presque constante des inscriptions et elle se maintient jusqu'à la plus basse époque, cf. ARRESPEX Orelli 2297 Clusium. D'autre part les hésitations entre *u* et *i* devant labiale sont encore attestées par des formes telles que *uuuit* „bibit" dans un texte du VII° s. signalé au RhM III 472.

La cause de ces hésitations séculaires de la langue parlée entre *u* et *i* devant labiale doit être cherchée principalement dans ce fait que *u* : *i* classique intérieur est un affaiblissement tantôt de *u*, tantôt de *o* primitif. Dans ce dernier cas, *o* subsiste naturellement dans le latin d'Italie comme il subsiste dans les dialectes indigènes; en falisque par exemple, *maxomo* est attesté cinq fois, Zvetaiev *Inscr. Ital Med.* 58 etc. Lorsqu'il s'agit au contraire de *u* primitif, il suit devant labiale le sort de *v* grec dans les emprunts d'origine récente et aboutit comme ce dernier non à *o̧*, mais à *i̧*, cf. pour ce dernier cas *intiba* chez Schuchardt *Vok.* III 250 ou encore *Lopiae* avec *ŏ*, *Lupiae* avec *ŭ* pour *ŏ̧* messapien, plus tard *Lypiae*, *Lipiae*, au moyen-âge *Λετζι*, aujourd'hui *Lecce* KZ XX 50. Dans *haruspex* ou dans *manubiae*, il s'agit de *u* primitif et non de *o*: c'est pourquoi les formes avec *i* apparaissent de si bonne heure dans ces deux mots [5].

Le cas de *o* posttonique primitif est le seul qui nous intéresse ici. Or, **mĕ̆nŏmo* au lieu de *minimus* classique subsiste dans le toscan *mę̆nomo* à côté de *mę̆nimo*, de même que le provençal et l'espagnol *recobrar*, franç. *recouvrer* attestent *recuperāre*; pour *ĕ* dans **menomos*, *mę̆nomo*, voir § 60, cf. MENVS, osq. menv- Mohl *Et. sur le Lex.* p. 106. C'est par une supposition gratuite qu'on admet dans l'italien *menomo* un retour de *i* classique à *o*; ***il s'agit d'une conser-***

[5] Vel. Long. K. VII 67, 3 sqq. signale une réaction due à Auguste en faveur de *u* dans *manubiae* etc.

Digitized by Google

vation ininterrompue de o primitif maintenu par les nasales voisines; c'est ce que prouvent bien clairement les formes épigraphiques, qui ne laissent pas place entre *menomus*, *minumus* attestée encore au Ve s. et *menomo* moderne pour un intermédiaire **mẹ́nẹmo*[6]. Le v. franç. et le provençal *merme* ne donnent naturellement aucune indication sur la voyelle posttonique dont la qualité ne peut plus guère être constatée en gallo-roman. En rhétique et dans la Haute-Italie, l'assourdissement ordinaire des posttoniques ne permet pas davantage en général de constater avec certitude leur timbre primitif; mais rien d'autre part ***ne s'oppose formellement au maintien de o posttonique primitif*** dans le latin de ces régions; l'épigraphie aussi bien que les formes paléographiques rendent au contraire ce maintien tout à fait vraisemblable.

§ 52. Si le type **legomus* au lieu de *legimus* classique s'était conservé en latin vulgaire, on pourrait donc s'attendre à en trouver au moins des traces en roman et il serait par conséquent inutile d'invoquer une influence celtique pour expliquer la flexion gallo-romane et rhétique de la 1ère personne du pluriel. En réalité, ***la flexion -omus était complètement inconnue au latin vulgaire dès l'époque la plus ancienne.*** Le passage de **legomos* à *legimus* en latin préhistorique ne s'est en effet pas opéré par voie phonétique, comme c'est le cas pour *optomos* devenu *optumus*, *optimus* à une époque infiniment plus récente. A part *quaesumus*, sur le compte duquel nous nous sommes déjà expliqué, la graphie **legomus* ou même **legumus* n'apparaît absolument nulle part, car le CONVENVMIS de la Lex Iulia CIL I 532 est certainement un simple error fabrilis, comme l'ont déjà reconnu Corssen *Ausspr.* I 334 Anm. et Stolz *Lat. Gramm.* § 25, 3.

Le vocalisme de legimus est en effet d'origine purement analogique et n'a absolument rien de commun avec *optu-*

---

[6] Le cas de l'italien *-ẹvole* en regard du latin classique *-ibilis* dépend de celui de *uigul*, *uigulum* à côté de *uigil* et en général de *-ŭl* en regard de *-ĭlis* etc., Schuchardt *Vok.* II 231, III 239. La voyelle primitive est *o* dans *-bolis* comme dans *-bolus* et il n'y a pas à chercher dans *-vole* italien un vocalisme récent et purement roman. L'ombrien p u r t i f e l e, f a ć e f e l e a une voyelle d'anaptyxe empruntée au nominatif et qui manque par exemple dans *staflare*, cf. *Gramm. osk.-umbr. Dial.* I 271 et II 29; inversement en ombrien k a t l u, k a t l e contre *catel(l)o* d'après le nomin. *catel* en latin vulgaire, ombr. k a t e l, cf. Mohl *Rom.* XXIX 455. Il faut du reste distinguer entre *-flo*, *-fli* primitif et *-fo-lo*, *-fo-li* secondaire en italique.

Digitized by Google

mus : optimus. S'il en était autrement, au lieu de *colimus* par exemple, la langue classique serait restée constamment fidèle à **columus* comme elle garde *uolumus* par exemple. Il faut, de toute nécessité, voir dans l'*i* de *colimus*, *legimus*, *quaerimus* une extension du vocalisme de *colitis*, *legitis*, *quaeritis* ainsi que des formes du singulier. C'est exactement ce qui s'est passé en slave où par exemple *beremŭ* succède à **beromŭ* d'après *berete* ou *bereši*, *beretŭ* etc.; c'est ainsi encore que le v. h. all. dit *nëmemês* d'après *nëmet* au lieu du plus ancien *nëmamês* ou inversement *nëmat* d'après *nëmant* à côté de *nëmet*. En vieux saxon et en anglo-saxon, c'est au contraire le vocalisme *a* qui, de bonne heure, s'étend à tout le pluriel, cf. v. sax. *nëmad*, *quëdad*, *hëlpad* etc., anglo-sax. *nimađ*, *cweđađ* etc. Il en est de même en lithuanien, où par exemple *wĕžate* d'après *wĕžame*, *wĕža* succède à **weżete* et où *a* finit même par s'introduire au singulier dans *wĕža* pour **weżet*, comme le remarque Brugmann *Grundr.* II 1350. Dans le latin d'Espagne, comme nous le verrons bientôt, *sumus* : *sunt* ont de la même façon entraîné **sŭtis* pour **sitis*, lat. class. *estis*.

Les langues osco-ombriennes sont allées, dans l'unification de la voyelle thématique, plus loin même que le latin classique: ***elles ont étendu e même à la 3e personne du pluriel*** où la flexion *-ent*, *-et* correspond toujours à *-ont*, *-unt* du latin. A *fīunt*, **staunt*, fr. *estont*, v. napol., calabr., apul., ombr. mod. *staun*, *ston* etc., correspondent en osque fiie(n)t, staíe(n)t, cf. Mohl *Etudes sur le Lex.* pp. 69 et 76. Ce n'est nullement, comme le croient Brugmann *Grundr.* II 1367 et Planta *Gramm. osk.-umbr. Dial.* II 290 sqq., la forme *sent*, *set* „sunt" qui a servi de point de départ à ce métaplasme: ce sont les autres personnes qui ont étendu *e* à la 3e du pluriel, exactement comme en latin *-ēnt* pour *-eunt* d'après *-ēmus*, *-ētis* etc.

Nous n'avons, il est vrai, aucun exemple sûr de la 1ère personne du pluriel en osco-ombrien, car manafum de la grande table de plomb de Capoue ne saurait guère être traduit par „mandauimus" comme le veulent Bugge *Altital. Stud.* 16 sqq. et Osthoff *Perf.* 232 et 240 sqq.; c'est, soit une première personne du singulier „mandaui" d'après Bücheler RhM XXXIII 61 sqq. et Planta *Gramm. osk.-umbr. Dial.* 282, 359 et 366, soit même un autre temps du verbe *manā-* comme l'a déjà soupçonné Balser *Neue Jahrb.* 1884, p. 126 sqq.[7]. Ce sont précisément les 3es personnes en *-ent* qui

[7] Remarquons en passant que le *u* de manafum est corrigé d'un *a* qu'avait d'abord écrit le graveur; manafum pourrait aussi, croyons-nous, n'être

Digitized by Google

attestent tout à fait sûrement que la 1ère personne du pluriel devait avoir en osco-ombrien comme en latin pour voyelle thématique *e* et non *o*: car, s'il en avait été autrement, on ne saurait raisonnablement expliquer ni *-ent* pour *-ont*, ni les nombreux faits du latin vulgaire dont il nous reste à parler.

§ 53. Le vieux latin vulgaire d'Italie a en effet étendu comme l'osque, le sabellique et l'ombrien, et évidemment sous leur pression, le vocalisme *e* au lieu de *o* non seulement à la 1ère personne du pluriel, mais aussi à la 3e. On disait en Italie, sous la République, non seulement *legęmos, legętes* ou *legęte* cf. plus haut § 38, mais aussi **legĕnt* pour *legunt* classique, en sorte que la conjugaison du présent se présentait de la façon suivante:

	ITALIQUE PRIMITIF:	LATIN ARCHAIQUE:	LATIN D'ITALIE:
Sing.	*legō*	*legō*	*legō*
	leges	*leges*	*leges*
	leget	*leget*	*leget*
Plur.	*legomes*[8]	*legemos*	*legemos*
	legete(s)	*legetes*	*legetes*
	legont	*legont*	*legent.*

Nous avons déjà fait observer *Chronol.* p. 150 que le système du latin d'Italie ou conjugaison latino-italique est ***rigoureusement maintenu dans les provinces anciennement colonisées***, en particulier en Sardaigne et en Espagne. On a par exemple en vieux sarde *fachent*, *fachen; rejent, rejen; bolent, bolen* etc.; en logudorien *faghent*, *aberrent, vendent* etc.; en espagnol *hacen*, *dicen*, *viven*, *quieren* et ainsi de suite. Ni le sarde ni l'hispano-portugais ne conservent, même dans les textes les plus anciens, aucune trace de la flexion *-unt* au présent de la 3e conjugaison latine. Il en est de même en catalan et dans le rhétique oriental et central, comme le montrent par

en définitive qu'un infinitif passé correspondant pour le sens au latin "mandauisse„. La forme tout à fait énigmatique aflukad qui précède et sur laquelle on peut consulter Planta op. cit. II 627 ne permet pas de trancher la question.

[8] Nous pensons que le vocalisme *-mos, -mus*, inconnu au grec comme aux autres langues de l'Europe, est en latin d'origine récente; *-mos* pourrait bien être sorti de *-mes* précisément sous l'influence de l'*o* précédent. Les hésitations du génitif singulier en *-os, -us* (VENERVS, CAESARVS etc.) ou en *-es, -is* reposent peut-être aussi à l'origine sur une assimilation vocalique inverse. — Dans notre tableau, nous supprimons les astérisques qui rendraient le parallèle moins net.

Digitized by Google

ex. à Greden, dans l'Enneberg et le Frioul *diš*, *dížiṅ* = *dīcent* contre le grison et l'engadin *díən* = *dīcunt*, cf. franç. *plaisent* = *placent* contre *dient* = *dīcunt*. Rappelons enfin que *-en* est la désinence ordinaire dans les vieux textes gascons et même en général en limousin, alors que le provençal proprement dit, comme le franco-provençal, montre *-ont*, *-on* réintroduit dès les premiers monuments littéraires, cf. *Roman.* IX 192; *dizon, dizo*, attesté dès le XIe siècle, prouve l'ancienneté de *dizen*, cf. *Dízen li si disciple*, Ev. St Jean XVI 29 etc.; une charte languedocienne du début du XIe s., *Rev. Lang. rom.* V 263, Bartsch *Chrest. prov.* 7, 25 et 29 donne *podun* à côté de *communissen*. On peut citer encore *dicunt*, *volunt* etc. chez Albéric de Besançon, *consentunt* contre *conducent*, *devent*, *chedent*, *pendent*, *escarnissent* etc. dans la *Passion*.

En Italie enfin, il reste des traces si nombreuses et si caractéristiques de la flexion *-ent* au lieu de *-ont*, qu'on ne saurait douter de son ancienneté. Les 3es personnes en *-eno*, *-ene*, *-en* sont en effet conservées non seulement dans les dialectes de l'Italie du Nord, notamment en lombard, et de même dans différentes régions du midi, par exemple *dicene*, *facene* à Otrante, à Tarente etc., mais même à Arezzo et dans la Toscane orientale et septentrionale; comme on l'a remarqué souvent, la flexion *-eno* est fréquente même chez Bojardo. A Ancone et dans les Abruzzes, la 3e personne du pluriel s'est confondue avec la 3e du singulier exactement comme dans le rhétique central et généralement dans les patois vénitiens actuels, cf. Gartner *Rätorom. Gramm.* § 134: or, *diče* ou *diš* au pluriel ne peut succéder qu'à un plus ancien **dičen*, c'est-à-dire **dīcent* et non *dīcunt*.

§ 54. Nous maintenons donc intégralement ce que nous avons soutenu ailleurs, que ***la désinence -ent appartenait au vieux latin vulgaire de l'Italie et des provinces anciennes comme à l'osco-ombrien et que la désinence -unt n'a été réintroduite que sous l'Empire.*** En latin classique du reste, l'analogie avait déjà réduit l'ancienne flexion *-onti*, *-ont* dans plusieurs types de conjugaison, notamment dans les verbes primaires en *ē-* tels que *neō*, *fleō*, *pleō* pour **plē-i̯-ō* etc. opposés aux dérivés en *-ē-* tels que *habeō*, *taceō*, *uideō* v. slav. *vid-ě-ti* etc. et aux causatifs en *-ĕ-* tels que *moneō* pour **monĕ-i̯-ō* etc. Ceux-ci ont dû se contracter de fort bonne heure comme les dérivés en *-ă-*, en sorte que *monēnt*, sans être d'origine indo-européenne, est sans doute préitalique comme *amānt*, cf. toutefois Brugmann *Morph. Unters.* I 87, Bartholomae

Digitized by Google

Stud. II 171, Hirt PBB XVIII 519 sqq. Quant aux radicaux tels que *plĕō*, ils se conjuguaient sûrement à l'origine comme *quĕō* = **queḭ-ō* Brugmann *Grundr.* II 1146 ou comme *sciō* = **squiḭ-ō*, grec εἰπῶ, ombr. pru-sik-urent etc. Wiedemann I F I 258. Or, en latin classique les formes normales *sci-unt*, *que-unt* Nouius, Ribb. II 266, 77; Plaut. *Poen.* Prol. 24, *Trin.* 288; Cato, Jord. 33, 4; Lucr. I 601, III 783, V 129 etc. sont conservées alors que **plē-unt*, cf. v. slav. *pĕ-j-ątĭ*, est aboli au profit de la forme analogique *plēnt* etc.

On trouve toutefois encore fréquemment *neunt* au lieu de *nēnt* en dehors des écrivains classiques, par ex. CGL IV 123, 2 et dans la plupart des manuscrits de l'*Itala* Matth. VI 28 et Luc. XII 27, autres exemples chez Neue-Wagener III³ 294. Citons encore *expleunt* chez Grégoire de Tours, *Mart.* 75. Les hésitations entre *cieō* et *ciō*, qui troublaient les grammairiens anciens, cf. Charisius I 236, 11 et Diomède I 378, 20 reposent, croyons-nous, sur la concurrence des désinences anciennes et des désinences analogiques nouvelles; *ciuntur* Apul. *Mund.* 22, p. 339, *conciunt* Lact. *Epit.* 28 etc. couvrent en réalité le même primitif que *cient* Cic. *Tusc.* II 7, 19, Verg. *Aen.* I 541 etc.; *cientur* Lucr. II 136, IV 606, Sil. Ital. XVI 529, *concient* Liu. I 59, 3 (cf. *ciemus* Lucr. IV 576 à côté de *cīmus* ibid. I 212 et V 211); l'un et l'autre reposent sur **cieunt*. L'hésitation est comparable à celle de *āiēbam* à côté de *aībam*, cf. *āiēbat* Plaut. *Bacch.* 1096, *Men.* 936, 1114, *Merc.* 637 etc. à côté de *aībat* id. *Bacch.* 267, *Merc.* 766 etc.: on a de même *ciēbat* Lucr. V 815, Liu. II 47, 1 etc. en regard de *concībat* Tac. *Hist.* V 19, *excībat* Liu. XXXII 13, 6 et ainsi de suite. Le cas est le même pour *clueō* à côté de *cluō*, cf. *cluēnt* Plaut. *Bacch.* 925 en regard de *cluunt* par exemple chez Vénance Fortunat X 6, 76; le primitif est *cluē-*.

C'est évidemment l'analogie de *neunt: nēnt* qui a suggéré à côté de *abnuunt*, *abnuō* une conjugaison *abnuēnt*, *abnueō* sur laquelle on peut consulter Wölfflin ALL IV 578, cf. aussi Diom. I 382, 10, qui nous apprend qu'Ennius disait déjà *abnueō* Ann. 290 etc. Rien en effet ne saurait directement justifier pour cette racine l'existence ancienne d'une double conjugaison; *tuor* à côté de *tueor* Neue-Wagener III³ 278 s'explique peut-être de la même façon.

Le cas est un peu différent pour *habio, habiens* constant dans l'*Itala* et les Gromatici, cf. Neue-Wagener III³ 279. Nous avons déjà fait remarquer que la racine ***haf-***, ***hab-*** se présente en italique sous deux formes: *habi̯-ō parf. **hēbī* comme *faciō* : *fēcī*, osq. *hafiest* : *hipid*; — et habē-, lat. class. *habeō*, ombr. *habē-*, exactement comme on

Digitized by Google

a en v. sax. *hebbiu* en regard du v. h. all. *habêm*, cf. *Etudes sur le Lex.* p. 69, n. 23 et plus haut § 9, n. 28 et 30. Comme nous l'avons fait remarquer § 16, p. 31, la classe *habē-*, *uidē-*, *tacē-* etc. était longtemps restée en latin vulgaire distincte de la classe *monĕ-* en dépit des troubles apportés par la loi d'harmonie métrique. La cause en est que les verbes en *-ē-* avaient à l'origine le présent en *-i̯-* comme le montre le letto-slave, cf. v. slav. *vidĕ-ti*: *vižda* pour **vid-j-ą*; *sĕdĕ-ti*: *sĕžda* etc.; de même v. h. all. *habê-m:* v. sax. *hebbiu*; grec *χαρη-*, *ἐχάρη-ν* en regard de *χαίρομαι* etc., cf. Wiedemann *Litau. Präter.* 162 sqq. En latin, *uidē-re* ou *habē-re* faisait également à l'origine, croyons-nous, au présent **u̯idi̯ō*, 3e plur. **u̯idi̯ont* etc.; *uideō*, *uidēnt* ou *habeō*, *habēnt* du latin classique sont des formes refaites et relativement récentes.

De là dans la langue vulgaire la longue concurrence des flexions *-ēnt*: *-i̯unt* ou *-eunt*, cf. *coerceunt* Greg. T. *Hist. Franc.* I 10, *exerceunt* ibid. I 16. Les formes analogiques anciennes DOLEVNT CIL III 3362 et V 1706, DOLIENS ibid. XII 2863, *doceunto* chez Probus *Inst. art.* IV 164, 27, *censeunt* Mar. *Pap. dipl.* 93, 29 et 123, 39 Ravenne VIe et VIIe s., *perteneunt* Edit de Liutprand de 723, cf. aussi Schuchardt *Vok.* II 37, attestent de leur côté la persistance de cette flexion aussi bien que le toscan *piacciono, tacciono, giacciono.*

A l'époque ancienne où, à côté de *faciō*, on refait une 1ère personne **facō*, esp. *hago* en regard du portug. *faço*, ombr. -habas à côté de habia, cf. Mohl *Etudes sur le Lex.* pp. 60 et 66, les 3es personnes **habi̯unt*, **arci̯unt* passent de même à *habunt, arcunt*, cf. *coercuntur* Varron *Ling. Lat.* V 32, 153, *exercunt* Itala *Luc.* XXII 25, PROHIBVNTO CIL VI 5, 17; *habunt*, franç. *ont* etc., est comme on sait la forme de la Lex Salica, de même que le composé *dēbunt*. A la même classe verbale se rapportent sûrement *sedĕre* à côté de *sedēre*, RhM VIII 480, *pendĕre* à côté de *pendēre*, cf. PENDVNT CIL VIII 7854 et sans doute *miscunt* Sulp. Seu. *Hist.* II 37, 5, cf. CGL 118, 13; ADMISCVNTO CIL VI 5, 17; *tenuntō* dans un vieux texte de loi chez Cicéron *Leg.* III 3, 9, TENVNTO CIL VI 5, 17.

Inversement *pinsō* était sans doute *pinsiō* dans la langue archaïque, cf. Varron *Ling. Lat.* V 4, 23, autres exemples chez Neue-Wagener III³ 248 sqq. Enfin *uenio* alternait avec *uenō*, attesté par les formes des comiques et d'Ennius, *ēuenunt* Plaut. *Curc.* 125, *ēuenat* id. *Curc.* 39, *Mil.* 1010, *aduenat* id. *Pseud.* 1030, *peruenat* id. *Rua.* 626, *conuenat* id. *Trin.* 583, *ēuenat* Ennius chez Non. 507, 18 etc.; c'était la conjugaison osco-ombrienne de la racine **gu̯em-*, cf. ombr.

Digitized by Google

ben-ust, *ben-urent*, osque *ce-bn-ust*, k ú m-b e n-e d, J. Schmidt KZ XXVI 375 Anm., Planta *Gramm. osk.-umbr. Dial.* II 324 dont l'explication nous paraît contestable; sur les verbes en *-i̯ō* et *-ĭō* en latin, cf. Thurneysen *Verba auf -io*, Streitberg PBB XIV 224 sqq., Bartholomae *Stud.* II etc. [9].

Il résulte de tout ceci que le latin primitif du Latium avait à l'origine ***au moins une douzaine de types de conjugaisons***, reconnaissables notamment à la 3e personne du pluriel, par exemple *amānt : staont : monēnt : uidi̯ont : plēont* : *queont* : *fīont : sciont : sentīnt* : *faci̯ont* : *legont : ferĕnt,* enfin *sĕnt*, lat. class. *sunt*, dont nous parlerons tout à l'heure. Ces différentes classes verbales, qui avaient leurs correspondants exacts dans les autres langues italiques, se conservèrent plus ou moins longtemps en latin vulgaire et arrivèrent partiellement au roman. Dans la Ière conjugaison par exemple, le type **staont*, **faont, *uaont*, **daont* subsiste non seulement en français et en roumain, mais en Italie même, en Ombrie, dans les Abruzzes, en Calabre et presque dans tout le sud de l'Italie, cf. Gröber *Grundr.* I 538, Mohl *Etudes sur le Lex.* p. 69 sqq. On remarquera que, dans son catalogue des conjugaisons, Priscien VIII 17, 93 sqq. donne deux modèles pour la Ière conjugaison, *ōrāre* et *stāre*. De même pour la IIe il cite *monēre*, qui est un dérivé en *-ĕ-*, et *haerēre*, qui est un thème en *-ē-* comme *iacēre* ou *uidēre* et dont l'ancien présent en *-i̯ō*, *-ō* est effectivement attesté par *haerunt* de l'Itala *Leuit.* XI 10. Parmi les radicaux en *ē-, e-, i-*, il n'y a malheureusement que *sciō* et *fīō* qui soient en partie conservés par le roman, cf. roum. *ştiu* etc.

Quant aux dérivés de la IVe conjugaison, il y a longtemps que Schuchardt *Vok.* I 351 a montré que la désinence de la 3e personne du pluriel était *-īnt* dans l'ancienne langue vulgaire, comme on avait *-ēnt*, *-ānt* dans les autres classes des verbes dérivés; **sentīnt, *dormīnt* etc., qui rimaient avec *sīnt*, *lēgerīnt*, *duīnt* etc., sont encore aujourd'hui attestés par le logudorien. Priscien loc. cit. établit ici encore deux paradigmes, *mūnīre* et *ēsurīre*; il est probable qu'on disait dans la langue parlée **mūnīnt* mais *ēsurĭunt*. Probus *Inst. art.* K. IV 182, 17 se demande de son côté pourquoi *nūtrīnt* au lieu de *nūtriunt* n'a pas accès dans la langue classique: *Quaeritur qua de causa* nutriunt *et non* nutrint *dicatur* etc.

Dès l'époque républicaine, il y a une tendance à refaire, comme

[9] On remarquera que Térence ignore complètement *uenō* pour *ueniō*: c'est qu'il n'est pas, comme Plaute, Italiote de naissance.

Digitized by Google

nous l'avons dit, un présent **facō*, **facont* sur *facere* : *legere*; plus tard, sous l'Empire, *audīō*, *audīont* suivent à leur tour cette analogie et passent à **audō*, **audont*, comme le montrent les formes romanes, cf. aussi *sallō*, *sallere* à côté de *saliō*, *salīre* déjà chez Salluste et Varron, Diom. I 375, 19, Prisc. II 546, 9, Censorin., Hultsch p. 35, 20, cf. CIL VIII 2631 et Neue-Wagener III³ 257 sqq. La conjugaison athématique enfin avait sûrement à l'origine la flexion *-ĕnt* pour *-ṇti*, **ferĕnt*, **uelĕnt* refaits par analogie en *ferunt*, *uolunt* dans la langue classique; *fere(n)t* et *ferenter* de la Table de Rapino correspondent au latin *ferunt*, *feruntur*; *adferent*, au présent, est encore conservé par la Vulgate *Marc.* VII 32 [10].

Les dialectes sabelliques et osco-ombriens étaient également restés fidèles à ces différentes classes verbales, sauf que l'analogie avait de bonne heure substitué ici, comme nous l'avons vu, la flexion *-ent* à la flexion *-ont* qui, à l'époque historique, est totalement inconnue à ces dialectes. De là staíe(n)t, fiie(n)t pour **staont*, **fīont* et naturellement **plēnt*, osque **plíint*, ou encore **pēnt*, osque **píint*, avec contraction, en regard du latin **plēont*: *queont*, cf. osque *-íint*, *-int* = *-ēnt* dans eestínt, stahínt analogiques à côté de staíe(n)t du Cippe d'Abella, etc.

Cette première simplification du système flexionnel pénètre tout d'abord, comme nous l'avons déjà constaté, en dehors du Latium, dans l'Italie osco-ombrienne, et s'étend de là dans les provinces anciennement colonisées. Il est certain que le futur en *-ĕnt* opposé au présent en *-ont* favorise largement cette extension, puisque les deux temps sont confondus dans l'idiome vulgaire: c'est ainsi que la concurrence de *légĕmos*, *légĕte(s)* au présent et *legémos*, *legéte(s)* au futur favorise, comme nous l'avons vu § 30, la généralisation du type *-ḗmos*, *-ḗte(s)* en roman. L'équivalence de *legunt* et de *legēnt*, comme celle de *legis* et de *legēs*, est du reste attestée par Clédonius K. V 19, 14 sqq. Ott, dans les *Jahrb.* de Fleckeisen 1874, p. 838 sqq., a recueilli dans les auteurs les exemples anciens du type *legent* pour *legunt*; c'était une confirmation anticipée de notre théorie et nous n'avons plus dès lors qu'à renvoyer au matériel déjà recueilli.

Ainsi, sous la République et tant que les dialectes osco-ombriens demeurèrent assez vivaces pour imprégner profondément le

[10] Les nombreux archaïsmes conservés par le latin des Pères et des premiers écrivains ecclésiastiques doivent être mis sur le compte du latin d'Afrique, qui a été l'idiome originel de la chrétienté latine.

Digitized by Google

latin d'Italie, la flexion *-ent* doit forcément avoir eu le dessus sur la flexion purement latine *-ont*. Outre les témoignages épigraphiques, les langues romanes et les dialectes modernes de l'Italie confirment absolument cette manière de voir. Dans ces conditions, le vocalisme *-omos* pour *-emos*, *-imus* non seulement ne pouvait être restauré dans le vieux latin d'Italie, mais même s'il se fût conservé réellement dans l'idiome vulgaire, il eût de bonne heure été réduit par l'analogie des autres formes en *-e-*, et plus que par toute autre, par la 3e personne en *-ĕnt*. L'existence d'un correspondant phonétique du grec *λέγομες* doit donc être absolument écartée de la grammaire du latin vulgaire de l'époque républicaine aussi bien que de celle des langues osco-ombriennes et sabelliques.

Rien ne montre mieux le caractère de ces empiètements anciens de la voyelle *e* sur *o* primitif dans le verbe que ce qui s'est passé en latin et dans les langues italiques pour l'ancien participe présent passif en *-undus* = *-omnos* Louis Havet MSL VI 232 sqq., Thurneysen KZ XXX 493 sqq., V. Henry *Gramm. comp.* 136 rem. 3, 150, 177 sqq., cf. toutefois Brugmann *Grundr.* II 1424 sqq., Conway *Class. Rev.* V 296 sqq., VI 150 sqq., Planta *Gramm. osk.-umbr. Dial.* II 401 sqq. En regard du latin *ferundus*, les langues italiques ont déjà **ferenno-*, cf. ombr. *anferener* Tab. Eug. VI *a* 19, comme elles ont *ferent*, fiie(n)t en regard du latin *ferunt*, *fīunt*.

En latin, les hésitations entre *legundus* et *legendus* se manifestent dès la langue archaïque, comme le montrent clairement les vieilles inscriptions, notamment FACIENDAM Sen. Bacch. CIL I 196, 25, EXDEICENDVM ibid. 3, autres exemples anciens chez Ritschl *Opusc.* IV 181 sqq. Inversement, la graphie *-undus* se rencontre non seulement chez Quintilien VII 3, 34 *ferundo*, chez Tacite *Ann.* XIV 39 *gerundis*, chez Suétone *Caes.* 7 *dicundo* etc., mais aussi chez les auteurs de la basse époque, notamment chez les légistes, cf. les exemples chez Neue-Wagener III³ 331—340. On voit que le vocalisme *-endus*, appuyé par l'unification parallèle de la voyelle du participe présent actif au profit de *e*, cf. *-sēns* dans *praesēns*, *-sentis*, osq. *praesentid* en regard de *sōns*, *sontis* par exemple, comp. toutefois Bréal MSL IX 30 sqq., a par la suite subi toutes les fluctuations que l'usage d'Italie faisait subir à *dīcent* : *dīcunt*.

Le vocalisme italique du gérondif, étendu plus tard à toutes les conjugaisons, subsiste notamment dans la désinence *-ennu* usitée encore aujourd'hui en Ombrie, dans la Sabine et jusqu'aux environs de Rome. Ailleurs, les hésitations du latin impérial ont abouti à une

Digitized by Google

unification au profit de *-ando,* cf. *-ando* en v. lomb., *-andu* en v. génois, *-ant* en français, *-înt* en roumain etc. Une glose allemande chez Steinmeyer-Sievers II 96 *Vagendo* : *scehante* représente sans doute une graphie inverse pseudo-littéraire attestant *-ando* pour *-endo* dans l'usage vulgaire.

§ 55. Les choses changèrent quelque peu d'aspect à partir de César et d'Auguste, lorsque le latin officiel de Rome, protégé et bientôt même imposé par l'administration impériale, commença d'exercer sur les populations de l'Italie et des provinces un prestige d'autant plus puissant que les anciens dialectes nationaux, affaiblis et délaissés par les lettres, perdaient chaque jour plus de terrain. Sous l'Empire, l'état linguistique de l'Italie est comparable à celui de nos campagnes modernes où le recul et l'effacement des vieux patois s'accentue à mesure que la langue du gouvernement et des écoles se répand davantage. C'est ainsi que, sous l'Empire romain, nous assistons bientôt à une lente et progressive restauration de quelques flexions verbales du latin littéraire dans l'idiome généralement parlé en Italie.

Au nombre de ces formes se trouve la flexion *-unt*, *-ont*, qui du reste n'avait jamais disparu des dialectes rustiques proprement latins non plus que de l'Ager Faliscus, de l'Ager Capenas, où l'épigraphie falisque et capénate atteste directement son maintien, et sans doute de tout le Latium adiectum dont la latinisation avait été trop intense et trop intime pour y avoir respecté beaucoup d'italismes.

Du reste, le triomphe de *-ont* n'arriva jamais à s'affirmer complètement et jamais la flexion classique ne parvint à une restauration parfaite: nous avons déjà constaté que les dialectes locaux du nord et du sud de l'Italie restèrent assez généralement fidèles à la flexion latino-italique *-ent*. Le type **staont*, qui paraît être plus répandu en Italie que *legont* ou **sentont,* peut avoir été refait à nouveau sur la 1ère personne du singulier *stao* par suite du caractère assez exceptionnel et rare de cette classe verbale. On le trouve aujourd'hui par exemple à Bénévent, précisément dans la région de staíe(n)t, stahínt osque: il faut donc forcément que **staont* y soit plus récent que **staent* qui d'autre part a dû être forcément ici la forme ancienne, puisque le latin littéraire *stānt* n'a pu naturellement susciter aucune de ces deux flexions.

La restauration de *-ont* paraît avoir réussi surtout dans ce langage mixte, moitié vulgaire et italique et moitié classique que nous avons proposé ailleurs de dénommer *κοινή* d'Italie, cf. *Chronol.*

Digitized by Google

§§ 32 sqq. C'est l'idiome qui, sous l'Empire, tend à effacer les dialectes et patois locaux, sans du reste y réussir nulle part complètement; c'est notamment la forme de latinité usitée dans les armées ou parmi les populations des colonies militaires ou agricoles, partout où la réunion d'individus de différentes origines rend difficiles les communications au moyen des patois locaux. C'est pourquoi la flexion *-ont* réussit le mieux dans le latin de la Dacie, qui a précisément pour base le *sermo militaris* du IIe siècle.

Dans les deux Gaules et en Rhétie, la substitution de *-ont* à *-ent* resta toujours fort incomplète et ***les hésitations entre l'une et l'autre forme persistent ici jusqu'à l'époque romane.*** C'est ce que prouvent notamment les doubles infinitifs en *-ére* et *-ere* si fréquents en français et surtout en provençal et en catalan; *placēre*, *tacēre*, *iacēre* par exemple ont normalement en latin le présent en *-i̯ō*, comme nous l'avons montré plus haut p. 116, soit **placi̯ō*, *placi̯ont* comme *faci̯ō*, *faci̯ont*, d'où directement le toscan *piaccio*, *piacciono* et de même *taccio*, *tacciono* ou *giaccio*, *giacciono*. De là une double conjugaison, soit par la même analogie qu'en latin classique *placēre*, *placĕnt*, v. fr. *plaisir*, *plaisent*, soit d'après **placi̯ō* : *faci̯ō* un nouvel infinitif *plácĕre*, franç. *plaire*, dont les origines peuvent bien être plus anciennes que les textes littéraires ne paraissent l'indiquer, cf. Herzog ZRPh XXIV 89, Mohl *Etudes sur le Lex.* p. 63

En provençal, *-ont* s'est naturellement développé beaucoup plus largement qu'en français en raison des progrès plus considérables de la latinité classique dans la Gaule du Sud. Mais presque partout la phonétique dénonce encore sous *-ont*, *-on* historique l'ancien *-ent* qui lui servait de substratum, par exemple dans *plazon*, *jazon*, *cozon* etc. Il en est de même pour *dizon* issu certainement de l'ancien *dizen* = *dīcent* en regard du français *dient* qui sort de *dīcunt* comme le toscan *dicono* etc.; sur les hésitations entre *dīcunt* et *dīcent*, cf. Nonius p. 507, 1, Victor. Vit. III 36, chez Neue-Wagener III³ 282, de plus *decemus* Frédégaire I 49, 18.

Le caractère quelque peu artificiel de la restauration de *-ont* en Provence ressort très nettement de l'exagération même à laquelle sa réintroduction conduisit; c'est, comme nous l'avons fait remarquer *Chron.* § 132, un critérium particulièrement intéressant de presque toutes les restaurations d'origine littéraire en latin vulgaire. On sait que la flexion *-an* de la Ière conjugaison a aujourd'hui disparu dans toute la partie centrale du domaine provençal. L'extinction de cette flexion a dû commencer dans les imparfaits en *-i̯a*, class. *-ībam*,

Digitized by Google

-iēbam qui, dès l'origine et pour une cause encore parfaitement inconnue, ont en provençal et en v. espagnol la 3e personne du pluriel en *-ien* au lieu de *-ian*, cf. v. esp. *sabien*, *podien*, *tenien*, *fazien* etc. [11], prov. *sabien*, *tenien*, *solien* et *solient* etc. déjà dans Boèce et dont Suchier *Franç. et prov.* § 49 a tort de dater l'apparition du XIVe s. seulement. L'analogie transporte ensuite *-en* pour *-an* aux autres imparfaits, *apellaven* dans Boèce, *eren* dans St Jean XIII 1 etc.; de même au subjonctif *sien* pour *sian* dans Boèce et St Jean XVII 11, *ajen* pour *ajan* ibid. XVII 13 etc. Enfin, au présent, il y a déjà quelques exemples de *-en* pour *-an* dans Boèce, par exemple *repairen* et quelques autres. Lors des envahissements de *-ont* dans le domaine de *-ent*, ces formes sont à leur tour atteintes aussi bien que *-ent* primitif et *avion*, *eron*, *sion*, *amavon*, *amon* se montrent dès le XIe s. Le gascon, où la restauration de *-ont*, *-on* a mal réussi, a généralisé *-en* tandis que le limousin a conservé *-an* distinct de *-en* [12].

§ 56. L'épigraphie des pays celtiques, aussi bien que les textes latins d'origine gallo-romaine, montrent très nettement comment ***la langue s'est débattue durant tout l'Empire et même au début de la période romane entre les flexions -ent et -ont.*** Les exemples recueillis par Neue-Wagener III³ 264-289 n'ont pas tous la même valeur chronologique ni la même origine; *exercunt* des manuscrits cisalpins de l'*Itala* Luc. XXII 25, *haerunt* du même texte Leuit. XI 10, *lugunt* des écrivains ecclésiastiques en général, *miscunt* de Sulpice Sévère *Hist.* II 37, 5 et beaucoup d'autres sont sans doute des formes anciennes qu'il faut mettre sur le compte des archaïsmes ou africanismes des premiers écrivains chrétiens; les hésitations entre *claudere* et *claudēre*, *cluēre* et *cluere*, *feruēre* et *feruere*, *fulgēre* et *fulgere*, cf. Quintil. I 6, 7, Senec. *Quaest. Nat.* II 56, 2, *rīdēre* et *rīdere* Diom. I 383, 7, *strīdēre* et *strīdere* Prisc. II 521, 3; 443, 22; 479,

[11] En v. esp. on a généralement refait sur le plur. *-ien* une 3e pers. du sing. en *-ie* qui a l'avantage de se distinguer de la 1ère. Il est intéressant de constater que le subjonctif de *ser*, *seer*, à côté de *sea*, *sean*, *seya*, *seyan*, n'a jamais que les formes *sia*, *sian* et nullement **sie*, **sien*, par ex. en v. aragonais. C'est ce qui prouve à nos yeux qu'il ne s'agit point ici d'un fait phonétique.

[12] Il serait évidemment téméraire de chercher le point de départ de la flexion *-en*, *-on* des verbes en *-ar* dans les types *sonāre*:*sonunt* Enn. *Ann.* 408, Pacuu. chez Non. 505, 14, *resonunt* Enn. *Ann.* 390, Attius chez Prisc. II 474, 4 etc., cf. ombr. *sunitu*; *lauāre*:*lauont* Neue-Wagener III³ 258 sqq.; *boāre*:*bount* Pacuu. et Varr. chez Non. 79, 10 etc. On peut comparer en roumain *la* = *lauat* en regard de *laŭ* = *lauont*.

Digitized by Google

3; 481, 12, *excellere* et *excellĕre* Prisc. II 527, 5, *frendere* et *frendĕre* Non. p. 447, 14 et quelques autres appartiennent aux premiers temps de la langue latine [13]. En revanche *candunt* Ven. Fortun. II 9, 24, *merunt* Commod. *Inst.* II 4, 11, *Apol.* 56, *respondĕre* CGL IV 287, 27, autres exemples chez Neue-Wagener III³ 272 (cf. roman *respondĕre*), *urgunt* Commod. *Inst.* II 34, 8, *deuouunt* Pseudo-Cypr. *Aleat.* 9, *dīcēre* Neue-Wagener III³ 282, *fluēre* ibid. 282, *legēre*, *mergēre*, *nūbēre*, *plaudēre* ibid. 283, *surgēre*, *tremēre* ibid 284, *uīuēre* ibid. 286 ne peuvent s'expliquer que comme des néologismes sortis des hésitations séculaires entre les flexions *-ent* et *-ont*.

Aux exemples cités par Neue-Wagener il convient de joindre un grand nombre de formes qui ont leur valeur particulièrement à l'égard de la question qui nous occupe. Rappelons d'abord *comedent*, au présent, déjà relevé par Schuchardt *Vok.* III 234, SOLVENT Murat. 1917, 2; 7; 9; REQVIESCENT CIL I 1489 Narbonne; Fabr. X 456; Rossi I 524; Le Blant I 479; REQVIISCENT ibid. 578 et une foule d'autres exemples de *requiēscēre* chez Schuchardt *Vok.* II 210, de plus QVIESCENT Mus. Veron. 170, 3, CESQVENT Mai ICh. 369, 2; PLAVDENT Le Blant I 512, du VIe siècle. Chez Pardessus 452, 13 fin du VIe s., on rencontre *colent* au présent; Max Bonnet *Le Latin de Grég. de Tours* p. 430, n. 4, cite de son côté des exemples de *battent*, *facient*, *crēdent*, *fīgent* et rappelle que la flexion *-ent* est particulièrement fréquente chez Jordanes, cf. l'index de l'édition Mommsen. Dans la *Peregrinatio Siluiae*, l'emploi de *-ent* est tout à fait général, cf. *ponent* 45, 1; *tendent* 45, 2; *dicent* 49, 7; *uadent* 49, 11 et 104, 5; *descendent* 76, 8; *reponent* 80, 25; *manducent* 88, 8; *ducent* 101, 2; *occurrent* 89, 15 et 103, 2; *colligent* 92, 6 et quantité d'autres exemples sur lesquels on peut consulter Bonnet loc. cit.

A part *dīcent*, *legent* et *tendent*, qui paraissent avoir été de bonne heure assez répandus dans le latin impérial, cf. *dīcēbō* déjà signalé par Nonius p. 507, 1, *intendebis* dans l'*Itala*, Psalt Veron., *Habac.*

[13] Il faut remarquer ici encore la persistance des formes archaïques dans l'idiome vulgaire. Ainsi *rīdĕre* de Caecil. chez Festus s. u. *prodegeris*, *adrīdĕre* Plaut. *Truc.* 225 d'après Bergk, *Apud ueteres rīdunt reperimus* Diom. I 383, 7, *irrīdunt* ibid. 383, 8 etc., est resté à la base du franç. *rire*, prov. *rire* etc. De même *pendĕre*, cf. PENDVNT CIL VIII 7854, Commod. *Inst.* I 35, 9 et II 20, 9, Venant. Fort. passim, appartient au latin d'Afrique comme au gallo-roman, cf. franç. prov *pendre* etc. Le franç. *luire* à côté de *luisir*, prov. *luzir*, bien qu'attesté par des textes peu anciens, répond peut-être au *lūcēre* de Prudence *Perist.* V 10 et *duire*, prov. *duire* à côté de *dozer* au *docēre* de l'Itala, Rönsch p. 290; le traitement de la gutturale est de toute façon analogique.

Digitized by Google

III 9, *diligebit* Ev. Palat. 191 b 5, autres exemples chez Rönsch, *Itala und Vulgata* 291, la plupart des autres formes correspondent simplement aux hésitations de la langue parlée; à *dūcent, mandūcent* on peut comparer directement *conducent* de la *Passion*; quant à *uādent*, c'est une reconstruction artificielle de **uāont* vulgaire, exactement comme dans la glose *Eo*: *uado* Foerster-Koschwitz *Altfr. Ueb.* 35, 13 en regard de la graphie purement vulgaire *Va: canc* du Glossaire de Cassel, ibid. 42, 155.

Au contraire, dans *fodunt* du Glossaire de Reichenau, ibid. 26, 1119, de même que dans *sedunt* des diplomes mérovingiens, il faut reconnaître des formes vulgaires relativement anciennes: *fodīre* appartient au latin archaïque et au latin vulgaire de toutes les époques, Caton *Re Rust.* II 4, Colum. XI 2, 35, Amm. Marc. XXIV 6, 1, Gromat. p. 302, 5 etc., autres exemples chez Neue-Wagener III³ 243 sqq., cf. franç. *fouir*; *fodunt* succède donc à l'ancien **fodĭnt*, class. *fodiunt*, en même temps que *audunt* à *audĭunt* etc., cf. *effodentes* Greg. T. *Conf.* p. 761, 6, *fodentes* p. 798, 3, *fodentes* déjà chez Ennius *Ann.* 496. De même *sedunt* sort de l'ancien **sedi̯ont*, class. *sedēnt*, cf. plus haut p. 116, comme **facunt* se substitue anciennement à *faci̯ont*, cf. **facunt* dans les dialectes italiens, notamment dans les Abruzzes. Le prov. *sezon*, *seon* peut remonter directement à *sedunt*, attesté aussi directement pour la Gaule par Vénance Fortunat II 16, 32. Les formes *carpiunt* Vict. Vit. III 66, *serpiunt*, *serpiat* Itala *Act. Apost.* IV 17, cf. Prob. *Inst. art.* K. IV 141, 37 et 185, 36 et beaucoup d'autres sont des graphies inverses attestant précisément l'effacement analogique de *-i̯-* au présent des verbes en *-iō*[14].

§ 57. Les formes données par Grégoire de Tours doivent être appréciées avec précaution, car la plupart ne diffèrent point de celles qu'on rencontre le plus ordinairement chez les auteurs ecclésiastiques, dont les écrits constituent visiblement le modèle grammatical et littéraire du saint évêque. C'est l'erreur de Max Bonnet d'avoir considéré le latin de Grégoire comme à peu près identique à l'idiome *parlé* en Gaule au VIe siècle et d'avoir pris à la lettre les formules de rhétorique où, avec une humilité toute chrétienne, le grand historien des Francs déplore son ignorance et son peu de talent. Grégoire, qui était de famille noble et dont l'archidiacre Avitus, son précepteur,

[14] En revanche *pōniō* pour *pōnō* appartient réellement à la langue vulgaire, cf. port. *ponho* etc., *pōnīre* Neue-Wagener III³ 252, Rönsch *Coll phil.* 226.

Digitized by Google

avait particulièrement soigné l'éducation, cf. Loebell, *Gregor von Tours*, écrit à peu de chose près exactement dans la même langue que les autres écrivains chrétiens, ses modèles, Tertullien, St Cyprien, Lactance, St Ambroise, St Hilaire, St Paulin, St Jérome, St Augustin ou Salvien. Or, ***ce latin ecclésiastique***, qui est du IIIe au VIIIe siècle l'idiome littéraire par excellence de tout l'Occident, ***a pour base principale le latin littéraire d'Afrique*** dont s'étaient servis les fondateurs de la littérature chrétienne.

Il n'est donc pas étonnant de retrouver chez Grégoire de Tours des formes telles que *retenuntur* Hist. Franc. IV 31, *intellegent* ib. II 10, *praecellent* VIII 29, connues ailleurs chez les écrivains ecclésiastiques et à des époques fort antérieures[15]; *euoment* Iul. 30 est comparable à *trement* des auteurs ecclésiastiques, Neue-Wagener III[3] 284, cf. aussi grec *ϝεμέω*, lith. *wemiù*; *expetent* Mart. I 28, *petent* Conf. p. 782, 22, cf. Itala *Ioh.* XVI 26, se rapporte à *petere, petīre* qui est également assez ancien, cf. esp. *pedir*. Le cas est le même pour *tradent* Hist. Fr. II 9; de leur côté *asserent* Hist. Franc. I 10 et *tollentur* ibid. II 10 n'ont rien de réellement populaire. Il n'y a guère, croyons-nous, que *cognuscent* à côté de *cognuscunt* ibid. II 42, *recedent* Mart. 83, *occident* Stell. 21, *concurrent* Conf. p. 792, 3 qui semblent réellement attester les hésitations du gallo-roman vulgaire entre *-ont* et *-ent*.

Frédégaire, qui était réellement un demi-illettré, est, à notre point de vue, infiniment plus intéressant que Grégoire. A part peut-être *mouunt* II 115, 1, qui est assez usuel dans le latin ecclésiastique, cf. Augustin. *Ciu. Dei* XVII 8, 1, Itala *Luc.* XX 18 et qui est du reste ancien, cf. SEMOVANT CIL I 198, 49, v. fr. *mouvent* = *mōuent*, forme rétablie comme *deivent* = *dēbent* à côté de *deent* (Jonas) pour **deient* = *dēbunt* Lex. Sal. etc., — tous les autres exemples sont résolument vulgaires, cf. *dicent* II 112, 12, *cadent* I 77, 4, roman *cadēre*, v. fr. *cheeir*, esp. *cahir*, ital. *cadére* à côté de *cásere* à Chioggia, *cággier* à Trévise. Citons encore *aient* I 135, 21 et *consistent* III 150, 14.

Il y a enfin chez Frédégaire une forme particulièrement intéressante: c'est *facint* III 164, 13 qui, rapproché de CESINT et SISTINT Le

[15] Beaucoup d'archaïsmes conservés plus ou moins artificiellement par les auteurs africains sont rentrés en roman par l'influence toute littéraire de la langue ecclésiastique; *tenunto*, cité par Cicéron *Leg.* III 3, 9 d'après une vieille loi, cf. TENVNTO CIL VI 5, 17, se retrouve jusque dans les *Formules* de Marculfe, *tenuntur* VIII 3 et XXII 6.

Digitized by Google

Blant 373 A du VIIe s., pourrait bien être un dernier souvenir de l'ancienne flexion *-ĭnt* des verbes en *-īre*, cf. aussi CORONABERIN Garr. Vetri 38, 2; *possint* pour *possent*, usuel également chez Grégoire de Tours, est une forme purement orthographique et qui n'a rien de vulgaire.

§ 58. On voit que c'est surtout dans les pays celtiques que la lutte des flexions *-ent* et *-ont* a tenu l'idiome vulgaire durant de longs siècles dans l'hésitation et l'incertitude. On peut donc se demander si, à l'époque où *dĭcŏnt* tend à se subsister à *dĭcent*, l'analogie n'a pas transporté la même incertitude à la 1ère personne du pluriel en introduisant peu à peu **dĭcomos* à côté de *dĭcẹmos*; de même *dēbent* à côté de *dēbont* aurait pu suggérer directement **dēbomos* ou même **dē-bómos* à côté de *dēbémos*. Il y a en effet dans nos langues entre le vocalisme de la 1ère personne du sing. et du pluriel et la 3e du pluriel un lien étroit dont nous trouvons des preuves à toutes les époques, depuis λέγω, λέγομες, λέγοντι du grec et de l'indo-européen jusqu'au français moderne *nous disons : ils disent* opposés à la 2e personne *vous dites*, qui est restée jusqu'aujourd'hui intacte.

Dans les pays de la Cisalpine, *-ano* de la 3e personne prend l'accent de la 1ère *-ámo* et, là où *-ont* pour *-ent* est réintroduit dans cette région, on prononce de même actuellement *-ọ́no* qui eût pu directement suggérer *-ọ́mo* d'après *-áno:-ámo*, cf. Ascoli *Saggi lad.* p. 452. Dans ce cas, il est évident que notre théorie d'une origine latino-celtique de la flexion *-omus* deviendrait inutile

Il y a toutefois ***à cette hypothèse d'un développement spontané de -omus d'après -ont une objection*** qui en montre l'insuffisance. C'est que précisément le pays où la lutte entre *-ent* et *-ont* a été la plus vive et où la flexion classique a fait les plus grands et les plus étonnants progrès, la Provence, n'a jamais été tentée de substituer *-omus* à *-emus*.

Nous conclurons donc en disant que les hésitations entre les flexions *-ent* et *-ont*, qui ont si longtemps troublé le latin vulgaire des pays gallo-romans, ***ont dû puissamment appuyer la substitution de la désinence celtique -omus à la désinence latine -ẹmus***, mais que ces hésitations seules n'eussent point suffi à la création spontanée de *-omus*, comme le montre clairement la région ibéro-ligure de la Provence. C'est cet appui prêté par *-ont* à *-omus* contre *-ẹmus* qui explique le succès et la rapide propagation de la désinence nouvelle.

Digitized by Google

Remarquons du reste que *-ǫ́mus* tonique s'est étendu en gallo-roman d'abord aux verbes en *-āre*, cf. § 35, donc en dehors de la sphère d'influence directe de *-ont*. Dans les autres conjugaisons au contraire, les hésitations entre *-omus* et *-emus* correspondent effectivement quant à la chronologie aux hésitations parallèles entre *-ont* et *-ent* et les unes et les autres de ces flexions se sont par conséquent bien réellement prêté ici un mutuel appui.

§ 59. Nous arrivons à présent à la forme *sumus* du latin classique, dont on a voulu faire le point de départ unique de notre flexion et qui n'a même pas le mérite d'être, en latin vulgaire, une forme bien ancienne. Le présent du verbe *esse*, sur lequel on a déjà tant écrit et disputé, se présentait, d'après nous, dans le latin primitif sous la forme suivante :

Sing. *ésom*, *som*
es
est
Plur. *səmos*, *sémos*
stes, *éstes*
sent

Cette conjugaison primitive a laissé en latin vulgaire des traces nombreuses dont quelques-unes, conservées avec une étonnante ténacité, sont parvenues jusqu'au roman.

A la 1ère personne du singulier, on attendrait **ésem* pour **esm(i)*, car la voyelle d'anaptyxe est, croyons-nous, à l'origine ***toujours ə devenu e, i en latin***, cf. *asinus* en regard de *ὄνος*, *mina* pour *μνᾶ* et autres exemples connus; l'italien *pitocco*, de *πτωχός*, montre qu'il en est encore de même à l'époque romane. En particulier le groupe *sm*, qui subsiste intact en osque et en ombrien, cf. *posmom* Tab. Bant. 16, *pusme esme* ombr. etc., ***ou bien allonge la voyelle précédente*** en laissant tomber la sifflante, ***ou bien exige l'appui d'un e d'anaptyxe*** lorsque la structure du mot ou l'analogie des formes voisines s'oppose à la disparition de la consonne. Nous avons le premier traitement dans *pōmoerium* pour **pos-moiriom*, le second dans le doublet *posimērium* signalé par Festus s. u. d'après un ancien commentaire d'Antistius; cf. aussi *pōmerīdiānus* en regard de l'italien *Cosimo, asima* etc. De **ésmi, *esm* pouvait donc sortir soit phonétiquement **ēm*, cf. Brugmann *Berichte sächs. Gesell.* 1890, p. 234, soit **ésəm* avec maintien analogique de *s*. Si **ésəm* est devenu *esom*

Digitized by Google

au lieu de **esem*, c'est, d'après notre opinion, par analogie avec les anciens prétérits en *-om*, grec *-ον* dans *ἔλεγον*, *ἦλθον* etc. et sans doute osque *-úm*, dont il n'y a aucune raison de mettre en doute l'existence en paléo-italique.

Quoi qu'il en soit, *esom*, *esum*, que Solmsen *Latein. Lautgesch.* p. 5 considère également comme la forme primitive, est formellement attesté par Varron *Ling. Latin.* IX 57, 100: Sum *quod nunc dicitur olim dicebatur* esum[16]. Comme enclitique, *sum* alterne avec *esum* de même que les poètes conservent *st*, *stis* à côté de *est*, *estis*; *sum* paraît avoir suivi en osque le même développement, cf. Planta *Gramm. osk.-umbr. Dial.* II 286 sqq. Dans le latin d'Italie, *som* a passé de bonne heure à *so*, cf. so CIL X 2070 deux fois etc., d'après l'analogie des autres présents. C'est pourquoi le latin vulgaire de la période ancienne ne conserve pas trace de la nasale finale, cf. toutefois § 12, n. 37 et § 23, p. 50.

En vieux roumain, on a régulièrement *su*; en istrique, on dit *săm* Weigand *Roman.* XXI 249, qui peut passer pour une forme reconstruite; *esom*, donné par W. Meyer-Lübke *Roman. Gramm.* II p. 250, est expliqué comme un emprunt slave, bien que le vocalisme *som* soit slovaque et nullement slovène; en slovène, on dit *jesem*, *sem* ou *səm*, en croate seulement *jesam*, *sam*. Remarquons d'autre part que le vieux vénitien *es* "je suis„ paraît bien couvrir le même primitif sans qu'il puisse ici être question d'un emprunt slave.[17]

De son côté, le roumain de Macédoine dit encore actuellement *escu* "je suis„: or, *escō* est attesté en latin archaïque, généralement il est vrai avec le sens du futur, cf. *Escit*:*erit* Gloss. Placid. V 65, 24; *Ast ei custos nec escit* XII Tab. chez Festus s. u. *nec*; *Escit*:*erit* Festus, Paul. 77; *Discordiae ciuium escunt* Cic. *Leg.* III 3, 9 d'après

[16] La défiance excessive et, à notre avis, tout à fait injustifiée avec laquelle on accueille encore presque toutes les formes données par Varron s'est également étendue à *esum* que Stolz *Latein. Gramm.* § 97 considère comme une invention gratuite de l'érudit romain, cf. aussi Jordan *Krit. Beitr.* 137. Quoi qu'il en soit, l'opinion actuelle de Brugmann *Grundr.* II 905, cf. aussi Buck *Vok. osk. Spr.* 121, que *sum*, *sumus* est un injonctif, c.-à-d. **s-o-m*, **s-o-mos*, est, comme l'a déjà remarqué Planta II 286, fort peu vraisemblable. L'injonctif de la racine *es-* existe du reste en latin: c'est le futur *erō*, grec *ἔσομαι*.

[17] Nous n'avons pas à nous occuper ici de la 1ère pers. du sing. **suntō*, qui est à la base des formes rhétiques, lombardes et roumaines et qui provient de l'époque où *sunt*, *sun*, *so* devient l'équivalent phonétique de *sum*, *sun*, *so* de la 1ère pers., cf. § 12, n. 37; **suntō* est une restauration tardive d'origine pseudo-littéraire.

Digitized by Google

un vieux texte; *superescit* Enn. *Ann.* 322, Accius chez Festus p. 302, autres exemples chez Neue-Wagener III³ 602 sqq. Dans le vers d'Accius cité par Nonius p. 200, 20 *Optume essis meritus a nobis*, il faut lire soit *escis* avec Bothe, soit *esis* d'après *esum* comme le pensait déjà Merula[18]. De toute façon, le macédonien *escu* est inséparable du latin archaïque *escō* et tous les efforts des romanistes pour réduire l'antiquité de cette forme demeureront vains. On ne peut en effet raisonnablement expliquer *escu* comme refait d'après la 2ᵉ pers. *eştĭ*, puisque celle-ci ne correspond pas davantage au paradigme classique. C'est au contraire la 2ᵉ pers. *eştĭ* qui doit s'expliquer au moyen de la 1ère *escu*, laquelle a dû par conséquent être à l'origine répandue en Dacie comme en Macédoine. Pour nous, ce témoignage est formel: ***il atteste que les formes romanes du verbe sum reposent en partie sur des formes latines ou italiques préhistoriques***[19].

La 2ᵉ et la 3ᵉ pers. du singulier *es* et *est* ne doivent point nous attarder ici; les hésitations de la quantité, attestées par les poètes, cf. Neue-Wagener III³ 595, EST CIL II 1989, ESST ib. IV 1097 *a*, ESS ib. VI 14404 etc., franç. *es* et *ies* p. 36, *ęst* toujours avec *ę* fermé, ont été expliquées avec raison par Brugmann *Grundr.* II 863 et 904 par l'analogie des formes à augment, cf. aussi Stolz *Lat. Gramm.* § 16, Anm. 1; on a inversement à l'imparfait *eram* à côté de **ēram* vulgaire, EERAT CIL IV 1516, esp. *era* etc. L'osque est à côté de íst s'explique à notre avis de la même façon.

§ 60. La 1ère et la 2ᵉ pers. du pluriel étaient en préitalique **smes* (ou peut-être déjà **smos*) et **ste* (ou peut-être déjà **stes*), cf. sanscr. *smás, sthá.* Comme forme tonique, *stes* devient *éstes, éstis* d'après le singulier, cf. grec ἐστέ; mais **smos* ne pouvait subsister et la phonétique ne pouvait davantage s'accommoder de **ésmos* qui eût abouti à **ēmos*, cf. dorien ἠμές en regard de l'attique ἐσμέν, et qui eût déformé le paradigme[20]. **Smos* ne pouvait donc être traité qu'au moyen de l'anaptyxe, soit **səmos*, **semos*; comme forme atone, **semos* se prononce **sę̆mos*, dans l'orthographe classique *sĭmus*, comme *mĭna*

[18] Les hésitations entre *ésum* tonique et *sum* atone ont naturellement empêché le rhotacisme de se manifester dans *ésum*, cf. aussi *esō* pour *erō* Varr. *Ling. Lat.* VII 3, 26.

[19] Que d'hypothèses et d'explications à priori la conservation fortuite de l'archaïsme *escō* nous épagnera à l'égard du macédonien *escu*!

[20] Le provençal *em* nous paraît être d'origine récente.

Digitized by Google

et non **mena* pour *μνᾶ* prouve probablement le maintien de l'accentuation grecque à l'origine.

La forme *sĭmus* est amplement attestée, cf. SIMVS CIL IX 3473, IRN 6058 Samnium, Mai ICh 432, 6 etc. On a répété maintes fois d'après Suétone *Oct.* 87 et Marius Victor. Putsch 2456 que *simus* était la forme affectionnée par Auguste et ses amis: seulement, c'est bien mal connaître l'esprit conservateur d'Auguste et son attachement pour les vieilles formes italiques que de faire de *simus* un néologisme d'origine analogique[21]. ***Simus est au contraire la forme normale de la 1ère personne du verbe esse en latin; c'est une forme plus ancienne et plus régulière que sumus***, lequel ne s'explique ni par l'injonctif **s-o-mos* proposé par Brugmann *Grundr.* II 905, ni par le prototype assez bizarre **sm̥mos* admis par Kluge *Grundr. Germ. Phil.* I 373 et par Planta *Gramm. osk.-umbr.* I 317, II 287, qui reconnaît du reste qu'on attendrait de toute façon *semos*, *simus*. Le vocalisme de *sumus* classique a été suggéré à la fois par l'harmonie vocalique des syllabes atones et par l'analogie de *sum* et de *sunt* d'après *quaesumus*:*quaesunt*. Seulement, comme *sunt* n'est certainement pas non plus primitif en latin, on voit que *sumus* est en réalité une forme relativement récente.

Le primitif **səmos*, **semos* devient **sẹ̆mos, sĭmus* comme forme atone; sous l'accent, on prononce naturellement **sḗmus*, exactement comme on a en latin vulgaire **sḗmol*, ital. *sieme*, *insieme*, SEMVL nombre de fois, par ex. CIL V 1642, aussi bien que SEMOL CIL I 1175 dans la langue archaïque, en regard de *simul*, atone dans le latin classique. Le cas est à peu près le même pour **sĕne* vulgaire, grec *ἄνευ* pour **ἁ-νε-ϝε*, SEINE Lex repetund. CIL I 198. 54, SENE ibid. III 2208, V 2397, VI 11778, IX 2969; 5867, X 1951; 7173 etc., italien *sẹnza* en regard de *sine* classique[22]. Or, **sḗmus* tonique

[21] On se souvient qu'Auguste disgrâcia un officier qui prononçait *ipse* d'une manière incorrecte, Suét. *Oct.* 88. — Nous avons du reste partagé, nous aussi, l'erreur commune et interprété *simus* comme une forme récente, cf. *Chron.* p. 319, n. 1; les exemples épigraphiques conservés sont par hasard d'une époque assez tardive.

[22] Le cas est un peu différent dans *similis*, v. irl. *samail*, Meillet MSL VII 167; c'est ici sans doute l'harmonie vocalique qui est en jeu, cf. *simplicis* à côté de *semper*. De toute façon, l'influence de *s-*, invoquée par Planta I 317, doit être écartée en raison même de ce fait que **sizō* par exemple devient *serō* en latin. Dans *emāgo* pour *imāgo* classique App. Prob. K. IV 199, 2, INEMITABILI CIL X 7586, cf. *emō* "prendre, fixer (une empreinte)„ ou dans *menus*, MENVS passim, Seelmann *Ausspr.* 201, MENESTRALI CIL III 1967, MENESTRATORI ib. VI 84, osque menv-,

Digitized by Google

est formellement attesté par le sarde, *semus* et non **simus* en logudorien, *seus* en campidanien, *semu* en gallurien; toute influence analogique est ici exclue, puisque le sarde conserve précisément la flexion *-ĭmus*, cf. *vendimus* comme *dormimus*.

En Italie, *simus* est la forme la plus générale, cf. *semo* chez Dante à côté de la restauration littéraire *somo* chez Giacomo da Lentino; les dialectes ont de même en général *sẹmo, sẹm* avec *ẹ* fermé, cf. aussi sicilien *simu, siti*. Pourtant la 2e personne *siete* à côté de *sete* chez Arioste indique encore une hésitation entre **sĕtis* et **sĭtis* qui ne peut, croyons-nous, s'expliquer raisonnablement que par une hésitation parallèle entre *sĕmus* et *sĭmus*. Le dalmate présente de son côté **sẹmus*, végl. *saime* comme *vaila* = *uēla* Ive AGl. IX 163, Bartoli *Vorl. Ber. der Balkan.-Comm.* I p. 82; de même en v. roum. *semu*, istrique *săn* à côté de *ăsmo, smo* Weigand *Roman.* XXI 249, où l'influence slave ne saurait être contestée. Le frioulan *sen, sin* représente la même forme. Il en est de même du provençal *sem* à côté de *em*, de *esmes, esme* et de la restauration littéraire *som*; nous ne voyons aucune raison d'expliquer *sem* provençal par une contamination récente de *som* par *em*, comme le demande Gaston Paris *Roman.* XXI 354.

En v. esp. enfin, il y a des exemples de *siemos, siedes* à côté de *seyemos* (confusion avec *sedeō*) et de *somos, sodes*. L'andalous conserve encore aujourd'hui *semos, sedes* où il est difficile de voir des formes analogiques récentes; il en est de même dans l'Estramadure et dans quelques dialectes portugais.

§ 61. Ce qui a largement contribué au maintien de la forme **sĕmos* ou **sẹmos* en latin vulgaire, c'est l'ancien vocalisme de la 3e personne du pluriel. Celle-ci était en italique comme en grec et en celtique **sénti*, sanscr. *sánti* (et non **satí*), grec *ἐντί, εἰσί*, goth. *sind*, v. irl. *it*, cymr. *int* pour **sinti, *senti*, Brugmann *Grundr.* II 1360. En osque et en ombrien *sent*, set est attesté de la façon la plus formelle. Streitberg IF I 82 sqq. a montré que le prototype **sn̥ti*, admis par quelques philologues, n'a aucune espèce de valeur; nous pensons que **sonti* n'en a pas davantage; c'est un dangereux abus de la philologie contemporaine de multiplier comme à plaisir le nombre des prétendus "prototypes indo-européens". Le latin clas-

italien *mẹnomo* Gröber *Grundr.* I 506 en regard de *minus* classique, le vocalisme primitif est sûrement du côté de la langue vulgaire aussi bien que dans **bebro*-class. *fiber*, voir plus haut, p. 110.

Digitized by Google

sique *sunt* doit s'expliquer comme le slave *sątŭ*: ce sont des formes analogiques sorties des anciennes formes *sent* et **sętŭ* sous l'influence des autres 3es personnes en *-ont*, *-ątŭ* [23].

L'analogie de legimus: legunt montre que simus: sunt a précédé sumus: sunt. Il n'est donc pas étonnant que la forme italique *sent* ait laissé en roman des traces moins nombreuses que *simus*, d'autant plus que la fréquence de la 3e personne, beaucoup plus grande que celle des autres, a dû favoriser d'assez bonne heure la propagation de la forme nouvelle. Toutefois, *sent* est encore formellement attesté par le vieux dalmate, végl. *sant* sing. et plur. en regard du ragusain *este* sing.: *sont* plur., rovignol *sonto* Bartoli *Vorl. Ber. der Balkan-Comm.* I p. 85; pour la voyelle de *sant*, cf. *pasc* "pesce„ etc. En sarde, il n'existe plus de traces de la forme *sent*; les vieux textes ont seulement *sunt*, *sun:* pourtant il n'est pas impossible que *sunt* et *possunt* qui sont courants pour *sint*, *possint* chez Lucifer de Cagliari, par ex. 49, 5; 265, 15 etc., cf. Hartel ALL III 1 sqq., soient en réalité des graphies inverses inspirées par la substitution de *sunt* à *sent* vulgaire.

En Italie et en Rhétie, **ĕnt* au lieu de **sent* est attesté par le v. toscan *enno* à côté de *sono*, émilien, pisan, lombard, vénitien *enno*, *en*, *e*, par le rhétique occidental *ęn* depuis Tavetsch jusqu'à Bergün, enfin par les patois tyroliens *ę*, *íe* pour **ęn(t)*, et par les idiomes italo-rhétiques des Alpes centrales, cf. Gartner *Rätorom. Gramm.* Einleit. XXXIV. Il est certainement plus simple et plus logique de voir dans cet **ent* le successeur direct de **sent* d'après l'analogie ancienne de *est* et des autres formes avec *e-* initial que d'y chercher une création spontanée sur *è* moderne, dont le mécanisme ne paraîtrait du reste pas bien clair, puisque la proportion *è*: *enno* d'après *-ò*: *-onno* du parfait, valable pour l'Italie du Nord, ne l'est plus pour la Toscane où *-ò*: *-aro* du parfait rompt la symétrie. Cet **ent*, **enti* pour **sent(i)* se retrouve dans le dorien *ἐντί* et le celtique *int*, *it*; cette forme peut donc être assez ancienne. On peut du reste comparer directement en latin classique *ēns* pour **sēns* à côté de *sōns*, dont l'analogie est frappante et qui atteste précisément l'antiquité de **ent* pour **sent.*

L'Espagne ne présente aucune espèce de trace de la forme **sent.* Il faut donc admettre que dès l'époque de la colonisation de cette

[23] Le verbe "être„ subit l'influence des conjugaisons régulières; l'inverse n'est pas vrai. C'est pourquoi nous ne saurions partager l'opinion de Brugmann *Grundr.* II 1367 que *-ent* pour *-ont* en osco-ombrien est sorti de l'unique *sent.*

Digitized by Google

province la forme *sont* était la plus répandue dans le latin généralement parlé. Quant au roumain *sînt*, il n'est pas assez clair pour que nous puissions en tenir compte. La substitution de *sont* à *sent* nous offre en tout cas le plus ancien exemple des empiètements de la flexion littéraire *-ont* sur l'ancienne flexion *-ent* du latin d'Italie; c'est précisément parce que *sont* n'est pas une forme italique primitive que ce vocalisme a mieux réussi dans les provinces que dans l'Italie elle-même.

Du reste, même après que *sont* fut déjà largement entré dans l'usage, la 1ère personne **semos* subsista encore fort longtemps, comme nous l'avons vu, dans les habitudes vulgaires. C'est qu'elle était appuyée par la 2e personne. En effet, l'ancien pluriel **semos*, **stes*, **sent* présentait une anomalie apparente que l'analogie s'efforça bientôt de corriger en introduisant **setes* au lieu de **stes*. On retrouve exactement la même unification du vocalisme en celtique où, comme l'ont montré Zimmer *Kelt. Stud.* II 133 et Stokes KZ XXVIII 93 sqq., la deuxième personne du pluriel doit sans doute être restituée sous la forme **setesi*, **sete*. Il est donc extrêmement probable que le paradigme **semes(i)*, **setes(i)*, **sent(i)* était commun à l'italique et au celtique[24]; en particulier, il nous paraît à peu près certain que **seme*, **sete*, *sent* était la conjugaison usitée en osque et en ombrien. C'était aussi le paradigme du vieux latin d'Italie, qui survit directement dans le vieux dalmate *saime*, *saite*, *sant*[25] et dans le vieux toscan *semo*, *sete* ou *siete*, *enno* pour **ent* au lieu de **sent*.

§ 62. Après la substitution de *sont* à **sent*, ce paradigme devient **semos*, **setes*, *sont* et se conserve sous cette forme dans beaucoup de dialectes italiens, en Sicile, cf. sicilien *simu*, *siti*, *sunu*; en Sardaigne, cf. logud. *semus*, *sedes* (plus tard *ezis*, d'après *estis* classique), *sunt*; dans l'ancienne Carnie, cf. frioul. *siṅ*, *seit* ou *seis*, *soṅ*, et dans la Dacie, cf. v. roum. *semu*, *setu* ou *seţi*, *sînt*[26]. L'Espagne également

[24] Dans ce cas **semesi*, **seme* serait naturellement d'origine analogique et refait, ainsi que **setesi*, **sete*, sur la 3e pers. **senti*. Du reste, la forme irlandaise *ammi* et *amme*, v. cymr. *ym* n'est pas claire; on peut aussi y voir **esmesi*, mais alors on s'explique mal la 2e personne *adi-b* = **setesi-*.

[25] La 1ère pers. du sing *ṣai* Ive AGl. IX 163 doit être récente; elle ne peut guère remonter au préhistorique *(*e*)*sem* pour *esum*, cf. plus haut p. 128.

[26] W. Meyer-Lübke *Roman. Gramm.* II p. 250 tire *setu* de **etu* = *estis* classique. C'est une hypothèse quelque peu inutile; nous avons déjà émis cette opinion que *-tu* du roumain est imité de *-mu* et qu'il y a eu ensuite interversion avec *-ţi* = *-tīs* pour *-tis* du parfait; *setu* montre bien que *-tu* est originaire du présent.

Digitized by Google

a sûrement connu tout d'abord ce paradigme qui peut être sans témérité assigné à la *κοινή* de l'époque d'Auguste; le vieil espagnol et aujourd'hui encore les dialectes du sud et de l'ouest attestent sa survivance. Le type classique *sumus*, appuyé par *sunt* et *su(m)* déjà adoptés par la langue vulgaire, a dû triompher dans le latin populaire d'Espagne et dans la *κοινή* en général après la colonisation de la Dacie, sans doute dans le courant du IIIe s.

Une fois *somos : sont* introduits à côté de *semos : sont*, la 2e personne **setes*, andalous *sedes*, passe également par analogie à **sotes*, v. esp. *sodes* à côté de *sedes*. Ce vocalisme s'est même introduit aujourd'hui à la 2e personne du singulier qui est en asturien et en andalous *sos* au lieu de l'ancien *ses*, logudorien *ses*, ital. *sei* = **ses*, *se* arch. augmenté de l'*i* analogique de la 2e personne, cf. Mohl *Chron.* p. 319, n. 1. Du reste *somos, sodes* en Castille n'a expulsé définitivement *semos, sedes* que très tardivement, en pleine époque romane.

Le catalan a également conservé longtemps *sem, seu, son* qui se maintient encore aujourd'hui à Alghero; les formes continentales *som, sou, son* ont sans doute été propagées par l'espagnol comme *sumus, sunt* l'ont été eux-mêmes en espagnol par le latin littéraire.

Du reste, les désinences *-omos, -otes, -ont* n'ont jamais dépassé ni en Espagne ni en Catalogne les limites du verbe „être" que son isolement et ses irrégularités aussi bien que son emploi fréquent soumettaient plus facilement aux influences de la langue officielle. ***Si une rénovation de la désinence -omos d'après somos avait chance de se produire quelque part, c'était assurément en Espagne***: or, non seulement **legomos* n'a jamais été articulé sur terre ibérique, mais *legunt* du latin classique n'a même jamais réussi à en expulser *legent* du latin italique. Si donc **legomos* et *somos* se sont si promptement et si complètement acclimatés dans la Gaule du Nord et dans les autres pays foncièrement celtiques, ce n'est pas parce que **legomos* s'est modelé sur *somos*; ***au contraire somos n'a été accueilli si universellement dans ces régions que parce que la désinence -omes ou -omos y existait depuis l'origine.***

§ 63. D'ailleurs *sumus*, comme on sait, n'est pas la seule forme usitée en Gaule. En Provence, *sumus* a fort mal réussi; *semus*, prov. *sem*, apporté par la colonisation républicaine, dispute ici le terrain à une forme tout à fait spéciale, **esmus* ou mieux **esme* qui, avec

Digitized by Google

estis ou **este* est certainement à la base de *em*: *etz* ou *esz*, *es* à côté de *est* [27]. Si extraordinaire que la chose puisse paraître à quelques-uns, nous pensons que cet **esme(s)*: *este(s)*, *em*: *etz* n'est pas étranger au grec ἐσμέν, ἐσμέ et ἐστέ. On connaît l'influence considérable exercée durant tant de siècles par les colonies grecques sur tout le sud de la Provence; lors de la conquête romaine, le grec était déjà largement répandu parmi les Salyes, voisins de Marseille, la cité trilingue, cf. Hieron. *Comment. in Epist. ad Gal.* II, Mommsen *Röm. Gesch.* II[7] 161 etc.

Quant à *esmes* du prov. et du franç., malgré l'explication d'A. Thomas *Roman.* XXI 15, n. 4, nous ne croyons pas que cette forme soit directement liée à *em* = **esmus*, pas plus que le franç. *estes* n'est identique au prov. *etz*. ***Les formes françaises*** *esmes*, *estes* ***sont identiques aux formes*** *ésm*, *ésəs* ***du rhétique occidental et les unes et les autres remontent à*** **ésĭmus*, **ésĭtis* qui sont à *sĭmus*, *sĭtis* ce que l'archaïque *ésum* est à *sum* classique. Ce ne sont nullement des formes refaites d'origine moderne, comme on l'admet pour le rhétique; *esum*, *esis*, *esit* a laissé en latin des traces nombreuses, comme nous l'avons déjà dit et comme on en trouvera d'amples preuves chez Neue-Wagener III[3] 595 et 602. Ces formes se sont maintenues si longtemps dans la langue vulgaire d'abord à cause de l'époque tardive où le rhotacisme s'est généralisé en Italie, cf. Mohl *Chron.* pp. 252 et 257, en sorte que **esimus*, **esitis* furent longtemps les équivalents de *erimus*, *eritis*, cf. esp. *eres* à côté de *ses*, en franç. *esmes*, *estes* à côté de *ermes*, *ertes* [28], — ensuite à cause de la protection accordée à **esimus*, **esitis* par le subjonctif classique *essĕmus*, *essĕtis* sans emploi dans la langue vulgaire et qui, par suite, maintient indirectement et par une fausse analogie calquée sur la langue officielle les formes homophones de l'idiome vulgaire. Nous avons déjà signalé p. 71, n. 52, la fusion analogue du parfait de l'indic. et du plus-que-parfait du subj. dans le latin vulgaire impérial.

§ 64. Ces formes **esimus*, **esitis* ont de plus l'avantage d'ex-

[27] C'est du reste l'explication indiquée par Gaston Paris *Roman.* XXI 354, n. 1.

[28] N'oublions pas la formule *est erit* en asyndète, si fréquente dès le latin archaïque, cf. EST · ERIT Schneider *Inscr. lat. exemp.* 312, 30, 56 etc., autres exemples chez Altenburg *Jahrb. klass. Phil.*, supp. XXIV 495. En français, il y a des exemples de *ermes* pour *esmes* ou *somes*, par exemple *Vinc el vergez U suvent ermes enveiez* dans *Tristan*, Bartsch *Chrest. franç.* p. 106, 5.

Digitized by Google

pliquer enfin d'une manière que nous croyons définitive le vocalisme du français *somes*, sur lequel on a déjà tant discuté et, avouons-le, un peu en pure perte. Il ne faut chercher dans *somes* au lieu de *sons* ni une forme analogique d'après *faimes*, *dimes* amenée par *estes* : *faites*, *dites*, comme le veulent Thurneysen *Das Verbum être* 27 et W. Meyer-Lübke *Roman.* XXI 349, lequel du reste n'explique pas *estes*, ibid. 342, ni une imitation de *esmes*, lequel aurait à son tour empêché *estes* de devenir **es*, ainsi que le réclame Gaston Paris ibid. 352. En réalité, ***sumus était en Gaule la forme atone, *ésĭmus ou *ésŭmus la forme tonique;*** de **ésŭmus* tonique sort régulièrement *esmes* comme *ermes* sort de *erĭmus*; de *nŏs sŭmŭs* ne peut sortir que *nós sŏmĕs*, car de la chute d'une posttonique ***initiale*** il ne saurait naturellement être question. Toutefois l'effet sur la finale est le même qu'après une posttonique caduque, puisque la chute ou le maintien des finales gallo-romanes est lié uniquement à la qualité tonique ou atone de la pénultième ou plutôt encore à son *intensité* ou quantité, exactement comme c'est le cas en v. h. all., en saxon et en anglo-saxon, cf. v. sax. *sidu*, *fehu*, *meti*, *wini*, anglo-sax. *siodu*, *mete*, *wine*, v. h. a. *fihu*, *wini* etc. à côte de anglo-sax. *fôt*, *hâd*. *dêad*, v. h. a. *fuoz*, *heit*, *tôd* etc.; de même v. h. a. *heilta*, *lôsta*, *goumta* à côté de *hugita*, *welita*, *nerita* etc.

La forme *sons*, qui du reste n'apparaît guère qu'à partir de Rutebeuf, n'est nullement le représentant normal de *sumus*; c'est une forme analogique d'après *avons*, *serons* ou *portons*, comme *suimes* en Bretagne est refait d'après *sui*. Inversement le v. picard *posciomes*, *portomes* etc. ne saurait être rapporté directement à *somes*; il faut bien plutôt y voir une imitation des pluriels allemands en *-mês*, *-mes*, par ex. *nëmamês* à côté de *nëmêm*, *nëmên*, appuyés du reste en français même par *-mes* du parfait, cf. § 34. C'est ce qu'a déjà fait remarquer Suchier, chez Gröber *Grundr.* I 611.

§ 65. Ainsi, l'histoire des correspondants vulgaires de *sumus* du latin classique, loin de confirmer l'hypothèse d'une refonte de la désinence de la première personne du pluriel d'après le verbe *être*, rend au contraire cette hypothèse encore moins vraisemblable, quelle que soit d'ailleurs l'époque que l'on assigne arbitrairement à ce prétendu métaplasme analogique. D'autre part, nous ne nous dissimulons nullement que le manque d'exemples attestant directement le type **legomus* ou **portōmus* en gallo-roman constitue une lacune fâcheuse dans une théorie historique comme celle que nous proposons ici. Nous en avons pré-

Digitized by Google

venu le lecteur dès le début de notre étude et il serait mal venu à nous reprocher une insuffisance qui dépend moins de notre méthode que de l'état même des choses. L'absence d'exemples épigraphiques de la flexion *-omus* s'explique du reste d'elle-même par l'extrême rareté de la première personne du pluriel dans les inscriptions privées, les seules qui soient susceptibles de présenter des caractères plus ou moins vulgaires ou dialectaux. La paléographie, en dehors même des insurmontables difficultés chronologiques qu'elle oppose presque toujours à son emploi scientifique, fournira forcément moins encore, puisque les scribes, en somme, n'ont jamais écrit le latin que dans l'orthographe littéraire et que ***les flexions sont précisément la partie de la langue que la convention orthographique respecte le plus longtemps.*** Il y a bien quelques exemples de la graphie VIVMVS, notamment, si nos souvenirs sont exacts, sur une poterie du Musée de Mayence; on peut y voir *u̯īu̯umus* comme on a VIVNT Bull. épigr. Gaul. II 281, 44 pour *u̯īu̯unt*, mais on peut y voir aussi une simple ligature pour *u̯īu̯imus*. Il faudra naturellement, pour confirmer ou pour infirmer notre théorie, des faits et des exemples d'une nature moins ambiguë. C'est aux latinistes aussi bien qu'aux romanistes qu'il appartient de les chercher, car c'est devant le seul témoignage des faits que la science doit s'incliner.

Digitized by Google

Conclusion.

Les pages qui précèdent n'ont nullement pour objet de restreindre au profit de l'élément celtique la large part qui revient au latin et aux anciens dialectes italiques dans la formation des langues romanes. Nous sommes moins que jamais disposé à méconnaître le caractère italique du latin vulgaire, l'origine osco-ombrienne ou sabellique des principales particularités phonétiques, morphologiques et syntactiques qui caractérisent cette forme de la latinité. Le rôle que nous attribuons ici à une désinence celtique dans l'évolution du système verbal gallo-roman ne contredit en rien les théories que nous avons soutenues jusqu'ici touchant les origines de la latinité populaire et que nous appuyons ici même de nouveaux et irréfutables exemples, cf. notamment chap. III, §§ 52 sqq.

Dès le début de nos études sur le latin vulgaire, nous avions érigé en principe général cette règle que *toute désinence latine semblable à la désinence celtique correspondante est régulièrement contaminée par celle-ci dans les pays gaulois*, cf. *Introd. à la Chronol. du latin vulg.*, pp. 79—80, 211 sqq., 233. Dans son beau livre sur *La déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne,* p. 23, d'Arbois de Jubainville avait déjà rapporté à l'influence celtique les nominatifs gallo-romans en *-ās* pour *-ae* classique, et la critique n'avait, à cette époque, nullement contredit à l'illustre philologue. Il serait assez étrange qu'elle se ravisât aujourd'hui et tout à fait illogique qu'elle condamnât **canomus* d'après **canomes(i)* tout en acceptant **equās* d'après **ecās* ou **epās*.

En tout cas, on serait mal venu à objecter que le passif en *-r*, commun au latin classique, à l'osco-ombrien et au celtique, ne s'est point maintenu dans le roman des pays gaulois, puisque la chute de *-r* final dans la plus grande partie de l'Italie avait déjà ébranlé le système médio-passif en latin vulgaire dès l'époque de la colonisation des Gaules, cf. Schuchardt *Vok.* II 390 sqq., III 282, Mohl *Chronol.* p. 46. Le falisque, avec *mate*, *uxo* etc. Deecke *Fal.* p. 255, montre,

Digitized by Google

mble-t-il, les premiers exemples des formes sans *-r*; elles apparaissent ensuite sur quelques titres de l'Ager Aequiculus; en Ombrie, hésitations portent principalement sur les flexions du passif annoncent ainsi, dès les parties les plus anciennes des Tables ugubines, la disparition prochaine de cette catégorie verbale même ns la langue littéraire d'Iguvium.

La forme *sīmitu* en latin est probablement formée comme *igitur*; le n'est guère attestée avec certitude que pour Plaute, qui était mbrien de Sarsine, cf. Ritschl RhM XIV 399, et il n'est pas impossible qu'on doive la rapprocher, quant à la finale, de l'ombrien emantu à côté de emantur ou herte à côté de herter. Le latin fficiel lui-même se laissa pénétrer dès l'époque républicaine par ces passifs sans *-r* et il y a longtemps qu'on a signalé CENSENTO de la Lex repetundarum CIL I 198, 77 et VTVNTO de la Lex Antonia de 683, CIL I 204, 1, 8, cf. Madvig *Opusc.* II 241, Schneider *Dial. lat. prisc. et fal. inscr.* p. 41, n. 77. En osque, il n'y a pas d'exemple de la chute de *-r* final, cf. Planta I p. 569: aussi les formes telles que MATE IRN 3688 Capoue n'apparaissent-elles que beaucoup plus tard dans l'Italie du Sud.

D'autre part, PISTO Murat. 1580, 4 de Narbonne ou FRATE Steiner CIDRh 424, Brambach CIRh 1160 sans parler des nombreux exemples fournis par la Cisalpine, font voir que les formes sans *-r* final s'étaient, au moins en partie, répandues d'Italie en Gaule et dans les pays du Rhin malgré la persistance de *-r* en celtique. Comme d'un autre côté il y a déjà chez les comiques des exemples du type *amātus sum* au sens de *amōr*, une restauration du médio-passif en *-r* d'après les paradigmes classiques n'eût été possible en gallo-roman qu'***à la condition d'un parallélisme exact*** entre ces paradigmes et ceux du celtique.

Or, si **sepōr* ou **secōr*, v. irl. *sechur*, ou **berōr*, v. irl. *berur*, pouvaient effectivement militer en faveur d'un rétablissement de *sequor* ou *feror* dans l'usage vulgaire de la Gaule, toute correspondance cessait dès la seconde personne. A la troisième, on avait bien au pluriel **berontir* et **berontor*, v. irl. *bertir* et *do-bertar*, ou encore **secontor*, v. irl. *sechetar*, qui répondent tout à fait au marrucin *ferenter* ou au latin *feruntur, secuntur:* mais au singulier le v. irl. *berir*, *do-berar, sechir* etc. atteste en celtique une désinence médio-passive sans *-t-* à l'indicatif, exactement comme on a en ombrien *ferar* au subjonctif en regard de *ferātur* en latin, cf. Zimmer KZ XXX 224 sqq. Les types classiques *amātur* ou *legitur* n'avaient donc point de cor-

Digitized by Google

respondant direct en celtique, et par suite une restauration systématique du passif en gallo-roman n'avait que fort peu de chance de réussir.[1]

Que des tentatives en ce sens aient eu lieu dans la latinité de la Gaule, c'est ce qui paraît en effet ressortir des diplomes mérovingiens où le médio-passif en *-r* est, semble-t-il, plus fréquent que dans les autres pays romans: mais ces formes ne s'implantèrent jamais définitivement dans la langue strictement populaire. Il n'en est resté, comme on sait, qu'un seul exemple historique en roman: c'est le provençal *vejaire*, du latin *uideātur*. Si nous possédions du français ou du provençal des monuments plus anciens, il est probable que nous atteindrions d'autres exemples encore de ces restaurations sporadiques et demi-littéraires du passif. C'est ainsi que, inversement, si nos monuments étaient de deux ou trois siècles plus récents, nous soupçonnerions à peine les efforts que la langue littéraire a faits, au seuil même de l'époque romane, pour remettre en usage les génitifs pluriels en *-ōrum* du latin classique, cf. Mohl *Couple lui-lei*, p. 27 sqq.

Moins encore que le passif en *-r*, le futur en *-bō* du celtique avait chance de restaurer en gallo-roman les formes correspondantes du latin classique. En effet, d'une part le futur celtique en *-bō* a dans le futur ou injonctif en *-sō*, v. irl. *tíasu* etc., un concurrent qui diminue sensiblement son *potentiel* linguistique, cf. plus haut § 3, p. 9, à peu près comme en latin archaïque *faxō* ou *capsō* retarde l'intronisation définitive de *faciam*, *faciēs* dans les fonctions de futur ou comme *amāssō*, *habēssō* persistent à côté de *amābō*, *habēbō*, cf. Leo Meyer *Vergl. Gramm.* I² 476, Planta II 321 sqq. En outre, le futur celtique en *-bō* répond pour la forme à la fois au futur et à l'imparfait en *-bō*: *-bam* du latin classique; la 1ère pers. **carābō*, v. irl. *no-charub*, répond à *amābō*, mais par exemple la 3e pers. **carābāt(i)*, v. irl. *no-charfa*, répond à *amābat*. En présence du type *amābam*: *amābat*, conservé avec sa valeur d'imparfait par le latin vulgaire, le futur celtique **carābō*: **carābāt(i)* devait, sous peine de troubler un paradigme clair et régulier, ***rester sans influence sur l'évolution du gallo-roman.***

On a dit que la 3e personne en *-ọt*, *-out* du français, *amot* ou

[1] Du reste, au sein même des langues italiques, il y avait déjà de graves divergences dans les paradigmes du médio-passif. Outre l'ombrien *ferar* en regard du latin *ferātur*, on peut citer notamment l'osque *censamur* au sens de *cēnsētōr* en latin.

Digitized by Google

amout par exemple, représente *amābit* pour *amābat* et Gejer ALL II 42 sqq. a effectivement relevé dans le latin des Gaules quelques formes en *-bet* pour *-bat*. Il ne faut point toutefois, croyons-nous, accepter cette explication sans restriction; car, de ce que **carābāt* avait en celtique le sens d'un futur, il ne s'ensuit pas que le gallo-roman ait dû forcément compliquer les choses en détournant à son tour le futur classique *amābit* de son sens primitif; cet échange n'eût fait qu'éloigner plus profondément encore le paradigme latin du paradigme celtique. Le futur celtique **carābāt* a tout au plus amené, dans les parties foncièrement celtiques de la Gaule du Nord, ***un abandon pur et simple de la forme ambiguë*** *amābat*, et comme, au parfait, **amāt* faisait précisément dans les pays gaulois concurrence à *amaut* de la latinité vulgaire impériale, cette seconde forme a spontanément servi à étayer le paradigme de l'imparfait devenu caduc: *amot* et bientôt *amout* sous influence de *out* = *habuit* ***n'est donc qu'un emprunt au parfait*** *amaut*, lat. class. *amāuit*.[2]

Cette explication, sur laquelle nous nous proposons de revenir ailleurs d'une façon plus détaillée, est tout à fait conforme au rôle de *régulateur passif* que l'observation des faits nous a conduit à attribuer au système flexionnel du celtique dans la genèse de la morphologie gallo-romane. Elle a surtout le grand avantage de laisser le futur en *-bō* du latin classique complètement en dehors de la grammaire vulgaire. En effet, les types *amābō*, *monēbō*, *audībō* à côté de *audiam*, n'ont, dans l'usage vulgaire, jamais dépassé les limites de la banlieue de Rome; il n'est même pas assuré que ces formes existassent en falisque, car nous ne saurions considérer comme authentique le fameux *Foied uino pipafo cra carefo* Deecke *Fal.* 154 sqq., auquel il serait temps de fermer sans pitié les recueils épigraphiques; *foied* seul suffit à dénoncer le mauvais plaisant ancien ou moderne qui s'est amusé à caricaturer de si joyeuse façon la prononciation falisque.

Ni l'osque, ni les dialectes sabelliques, ni l'ombrien ne connaissent le futur en *-bō*; l'exposant *-f-* y est réservé exclusivement à l'expression du passé, soit *-fām*, *-fās*, *-fād* à l'imparfait, *-fom*, *-fes*, *-fed* au parfait, cf. osq. fufans analogique pour **fūuānt* Planta II 315 à l'imparfait, en regard de fufens au parfait, Planta II 338 sqq. Un parfait tel que a-manafed de l'inscription de Casacalenda, pro-

[2] Le vocalisme de *amauī* s'introduit bientôt, dans la France occidentale, aux autres personnes de l'imparfait, soit **amauva*, **amaua*, *amoe* en regard de l'ancien *amava*, *ameve* conservé dans l'Est. Le type *aveie*, *aveies*, *aveit* s'est établi de son côté sur l'analogie de *amoe*, *amoes*, *amot*.

Digitized by Google

noncé *mannābed*, correspond exactement pour la forme au futur latin *mandābit:* l'ambiguïté du sens exigeait donc, dès la période la plus ancienne du latin d'Italie, ***l'abandon pur et simple de cette flexion*** exactement comme le futur celtique **carābāt(i)* devait plus tard expulser l'imparfait *amābat* du gallo-roman occidental.

Le futur osco-ombrien est formé à l'aide de l'exposant *-s-*, cf. osq. *hafiest*, ombr. *habiest* en regard du latin classique *habēbit*; osq. *censaze(n)t* en regard de *cēnsēbunt* etc. La 1ère personne du singulier était certainement terminée en *-esō*, *-āsō* etc., ombr. *-erō*, *-ārō*, et le paradigme entier répondait, quant aux désinences, au futur antérieur du latin classique; l'ombrien **cūrārū* ou **cūrārō* (cf. subj. kuraia etc.) répondait pour le sens à *cūrābō* et rappelait pour la forme *cūrāuerō*, *cūrārō*. C'est pourquoi le futur antérieur a été, avant la propagation du type *amāre hajō*, ***la seule expression du futur dans la latinité italique*** et dans le latin vulgaire de la République. Le vieux dalmate, comme l'a montré Bartoli *Vorl. Ber. der Balkan-Comm.* I p. 84, est constamment resté fidèle à cette forme. Déjà Plaute, se souvenant peut-être de son origine ombrienne, emploie couramment des formes telles que *fēcerō*, *lēgerō* au sens de *faciam* ou *faxō*, *legam* etc., cf. Dräger *Hist. Synt.* I² 284, Brehme *De laxa temporum significatione*; on atteint chez Vénance Fortunat les derniers exemples de cette ancienne syntaxe de la langue vulgaire. C'est bien la preuve qu'entre *amārō* latino-italique et *amāre hajō* du roman il n'y a jamais eu place pour la restauration classique *amābō*.

Le cas est le même pour les datifs-ablatifs pluriels en *-ibus*. Le gaulois **mātribo*, *ματρεβο*[3] n'a pu restaurer en gallo-roman *mātribus*, parce que la désinence *-ibus* avait depuis longtemps disparu de l'usage vulgaire d'Italie; au classique *lēgibus* correspondait dans le latin d'Italie **lēgīs*, cf. Mohl *Chron.* p. 218, *Etudes sur le Lex.* p. 79. Les cas en *-b-* ne subsistaient que là où ***l'osco-ombrien les protégeait directement***, par exemple dans le datif *tibī*, v. lat. ital. **tebei*, **tebē*, ombr. *tefe*, pélign. *sefei*, osque t(i)fei, sífeí, v. napol. *teve*, sarde *tie* etc, Mohl *Etudes sur le Lex.* p. 118.

[3] Les inscriptions de la Gaule avec *ματρεβο*, *ναμαυσικαβο* etc., malgré l'opinion aujourd'hui professée par d'Arbois de Jubainville et que nous avions adoptée jusqu'ici, nous paraissent décidément représenter une langue celtique, cf. plus haut p. 53. Il faut seulement admettre que la désinence *-βο* était de fondation sans *-s* final, comme on a en grec *ὄρεσφι*, *νόσφι*, *βίηφι* en regard du sanscrit *-bhiš*, zend *-biś*, ou en sanscrit même *-bhjam*, zend *-bja* dans les pronoms à côté de *-bhjas*, zend *-bjō* dans les noms.

Digitized by Google

Nous atteignons précisément par ces exemples la différence essentielle qui sépare le celtique et l'osco-ombrien quant à l'influence que ces deux groupes de langues ont exercée sur la latinité vulgaire. Le rôle joué dans ce grand procès linguistique par les dialectes italiques est essentiellement *actif*; leur action a été intime et profonde.

Dans la première période du latin d'Italie, c'est-à-dire depuis les premières conquêtes de Rome jusqu'après Hannibal, soit du IVe au Ier siècle avant J.-Ch. environ, ***les formes latines ne s'implantent dans les différentes régions de l'Italie qu'en tant qu'elles correspondent aux formes indigènes*** de chaque dialecte en particulier; partout où il y a divergence, l'opposition est résolue en faveur de *la forme italique contre la forme latine*, ce qu'on peut exprimer par les formules $a + \alpha = A$ contre $a + \beta = B$. Lorsque la plupart des dialectes coïncident, soit $a + \alpha + \alpha' + \alpha'' = A$, la forme A constitue un premier élément de la future κοινή italique et s'établit généralement à demeure dans le latin vulgaire. Lorsqu'il y a au contraire divergence, comme pour la flexion et la formation du parfait par exemple, la série $a + \beta + \gamma + \delta$ ou même $a + \alpha + \beta + \beta'$ ne saurait naturellement aboutir tout de suite à un résultat commun.

C'est plus tard seulement que les cas de ce genre sont résolus, et cela de trois façons différentes; *s'il y a accord des dialectes italiques contre le latin*, c'est le plus souvent la forme italique qui triomphe, soit $a + \beta + \beta' + \beta'' = B$, comme nous l'avons vu pour le futur[4]; — *s'il y a opposition entre les différents dialectes*, la forme latine, protégée par le prestige de la langue officielle, finit en général par étouffer ses concurrents italiques, soit $a + \beta + \gamma + \delta = A$; — ou bien *l'avènement d'une forme nouvelle* concilie ces diverses oppositions, soit $a + \beta + \gamma + \delta = X$.

Le parfait par exemple est généralement d'origine latine dans le latin vulgaire impérial à cause des grandes divergences que les différentes classes verbales présentaient quant à la formation de ce temps dans les divers dialectes italiques; l'ombrien n'a guère contribué ici qu'à l'établissement du type *amaut*, lequel n'était pas encore

[4] Lorsqu'il s'agit non d'un paradigme entier, mais d'une flexion isolée, celle de l'infinitif par exemple, le triomphe du latin est plus facile et plus rapide. Toutefois, encore aujourd'hui, les dialectes italiens, comme le roumain, conservent les types *face, geme, cade* etc. à côté des formes en *-re*, cf. napol. *esse* à côté de *essere* etc. Ces formes reflètent, croyons-nous, les infinitifs osco-ombriens, par ex. kadum, esum, soit *cado, eso* comme peđu (*peđo*) à côté de *pede(m)*.

Digitized by Google

généralisé à l'époque de la colonisation de la Sardaigne, cf. Mohl *Etudes sur le Lex.* p. 46, n. 11. De même l'opposition entre la flexion latine *-e* de l'acc. abl. sing. et les flexions italiques *-o* : *-e* est le plus souvent résolue au profit de *-e*, cf. pourtant les traces nombreuses conservées en roman de l'ancien dualisme italique, Mohl ibid. p. 90 sqq L'imparfait en *-ābam* subsiste parce que *-āfām*, *-āba* existait en osco-ombrien: *-ēam*, *-īam* au contraire est une forme nouvelle qu'on ne peut expliquer que par l'absence des types *-*ēfām*, *-*īfām* en italique[5].

Ajoutons enfin ***qu'un accord dans la forme joint à une opposition dans la signification*** rend la flexion entière caduque, comme nous l'avons vu pour le futur en *-ābit* opposé au parfait italique en *-ābed*; toutefois l'osco-ombrien *fust* "il sera„ à côté de fusíd "qu'il fût„ n'exclut pas le latin **fūsset* "qu'il fût„ à cause des relations sémantiques des deux formes dans leur syntaxe[6].

Le celtique ne s'accorde avec l'osco-ombrien que dans ce dernier cas; **carābat(i)* au futur fait tomber *amābat* à l'imparfait en gallo-roman. Ailleurs, l'influence du celtique se borne, comme nous l'avons vu, ***à attirer une forme latine exactement correspondante*** pour la forme comme pour le sens, ce qu'on peut exprimer par la formule $d + \delta = \Delta$.

On ne saurait donc nous accuser de *celtomanie*, et de fait nous n'avons jamais eu l'idée de reprendre les théories fameuses de Lebrigant ou de l'abbé Espagnolle. Tout au contraire, l'explication du type **canǫmus* et **cantǭmus* par une influence celtique ne fait que nous confirmer dans notre théorie des origines italiques du latin vulgaire; car elle nous fournit précisément un point de comparaison qui nous permet d'évaluer la part de l'élément osco-ombrien dans la for-

---

[5] Les types **habēam*, **audīam* sont refaits directement sur le thème du présent à l'aide de la flexion *-ām*, soit *audī-ō* : **audī-am* comme *er-ō* : *er-am*. Déjà Bartholomae *Stud.* II a montré l'antiquité de cette formation, cf. aussi Brugmann *Grundr.* II 956 sqq.

[6] Les formules que nous proposons ici ne s'appliquent rigoureusement qu'à la morphologie. Le vocabulaire latin s'impose beaucoup plus facilement et d'une façon plus générale à la *κοινή*, et cela pour les mêmes raisons que nous avons exposées plus haut p. 69 à propos du celtique. La syntaxe au contraire est infiniment plus résistante. Quant à la phonétique, elle a également pour base essentielle la prononciation italique, excepté le cas où la parenté du son latin et du son italique correspondant est complètement effacée, par ex. *kv* (*qu*) en regard de *p* etc.

Digitized by Google

mation du latin d'Italie. Les formules que nous venons de proposer et que nous nous faisons fort de justifier par tous les exemples qu'on voudra bien nous soumettre, démontrent en effet que ***l'influence exercée par les idiomes indigènes sur le latin des diverses régions romanes est en raison directe de la parenté plus ou moins étroite de ces idiomes avec la langue latine.*** Les survivances italiques se rencontrent à chaque page de la grammaire du latin vulgaire; les influences celtiques sur le gallo-roman sont déjà infiniment plus restreintes; celles de l'ibérique ou de l'étrusque sur l'espagnol ou le toscan ont dû être à peu près nulles. C'est déjà ce que nous avions avancé dans notre *Chronologie* §§ 28—30.

Notre explication du type **canǫmus*, **cantōmus* a encore un autre avantage au point de vue général de la chronologie de la latinité vulgaire. Les recherches auxquelles nous nous sommes livré dans les pages qui précèdent à l'égard de la distribution géographique et ethnographique de la flexion *-omus* ont démontré la persistance de cette flexion dans presque tout le domaine des anciennes populations gauloises. Voilà donc une forme grammaticale qui, partout où résonnait jadis un idiome celtique, ***se maintient depuis vingt siècles en opposition avec la forme correspondante du latin classique.*** Ce n'est du reste pas la seule, tant s'en faut; le pluriel *equās* contre *equī* : *equōs* restés distincts en gallo-roman, est un exemple tout aussi caractéristique et d'Arbois de Jubainville, depuis longtemps, en a signalé d'autres encore. En présence de ces survivances celtiques vingt fois séculaires, niera-t-on encore que, de leur côté, les anciens dialectes de l'Italie, bien plus étroitement apparentés au latin que le celtique, aient rien transmis au latin vulgaire et au roman et que leur rôle, dans la genèse des langues néo-latines, ait été nul?

On a parlé d'une *substitution* du latin à l'osco-ombrien, c'est-à-dire que, du jour où il fut décidé, paraît-il, qu'on parlerait seulement *le latin classique*, les Osques ou les Ombriens, en prononçant *faciat*, ne se seraient pas même souvenu de leurs anciennes formes indigènes fakiiad et faćia. De telles théories, en opposition flagrante avec tout ce que nous montrent l'histoire et la vitalité des langues, déconcentent l'esprit et mettent en déroute la logique elle-même.

C'est pourquoi, je l'avoue bien humblement, je m'en tiens, et

Digitized by Google

plus que jamais, à l'idée du *latin italique* et de *l'ancien latin dialectal*. Quelques-uns ont accueilli cette théorie "qui nous est chère„ avec ce sourire indulgent qu'on a pour les douces manies, les innocentes utopies. Le latin, parait-il, n'avait point de dialectes; depuis Sarmizégéthuse jusqu'à Gadès ou Cologne, *il faut* croire que colons et barbares, fonctionnaires et marchands, soldats et laboureurs, tous parlaient, à peu de chose près, la même langue, le même latin, uniforme comme l'administration même de l'Empire. Telle est, à l'heure présente, la doctrine orthodoxe.

Que le latin des livres, qui n'a jamais cessé, même après la chute de l'Empire, d'être le seul idiome *officiel* des pays romans, ait exercé une influence profonde et considérable sur la latinité parlée, nous ne l'avons jamais nié et, à maintes reprises, nous avons exposé notre opinion à cet égard. Il y a dix ans, Max Bonnet, dans son important ouvrage sur le *Latin de Grégoire de Tours*, Introd. pp. 30 sqq., avait déjà écrit là-dessus d'excellentes choses: mais de là à considérer, comme il le fait, l'idiome essentiellement littéraire de son auteur, et jusqu'à son orthographe, comme une image fidèle de la langue *parlée* en Gaule, au VIe siècle, dans toutes les classes sociales, il y a en réalité un abîme.

Le latin de Grégoire ne diffère pas, en somme, comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut § 57, de celui dont se servent à cette époque les écrivains de tous les pays; en Italie, en Espagne, en Allemagne, partout nous retrouvons exactement la même orthographe, les mêmes formes, les mêmes constructions. Tous écrivent le même latin, parce qu'il n'y a, à cette époque, aucune autre forme de latinité qui se prête à l'*écriture*, parce que personne encore n'a songé à fixer, au moyen d'un alphabet approprié, les sons de la langue vulgaire. Le moine bulgare Chrabru nous parle des longues années qu'il a fallu pour fixer enfin par l'écriture les articulations du paléo-slave et plus tard, au XIVe siècle, St Etienne de Perme eut à lutter contre les mêmes obstacles lorsqu'il voulut traduire l'Evangile dans des dialectes finnois encore vierges de tout monument écrit.

Il n'est du reste pas nécessaire d'aller chercher si loin des exemples: qu'on songe aux insurmontables difficultés que rencontrent nos philologues lorsqu'ils veulent représenter par une transcription rigoureuse les formes des patois modernes, et l'on comprendra pourquoi la littérature, dans les pays romans, est restée si constamment

Digitized by Google

fidèle à l'orthographe traditionnelle du latin classique. Le premier qui a eu, en Gaule, la pensée d'écrire *aiment* au lieu d'*amant* ou *maison* au lieu de *mansione* a opéré une révolution que le français moderne n'a pas encore tentée en substituant à son tour *èm* à *aiment* ou *mèzõ* à *maison*; et pourtant il y a plus de huit cents ans qu'on ne prononce plus ni *aiment* ni *maison*!

De ce que la latinité *écrite* apparaît partout à peu près la même, il ne s'ensuit nullement que la langue latine n'eût, comme n'importe quel idiome vivant et populaire, ses dialectes et ses patois locaux. Aujourd'hui, en France par exemple, il n'est assurément pas un village, si isolé, si arriéré qu'on le suppose, où du moins quelques personnes, ne fût-ce que l'instituteur ou le curé, ne soient capables d'écrire correctement en français et au contraire fort empêchées d'écrire en patois: est-ce à dire que le français littéraire soit actuellement répandu partout et que les patois n'existent plus?

La langue de Grégoire de Tours, de Jordanès, d'Eugippe ou de Fulgence, qui sont du VIe siècle, diffère à peine de celle de Salvien, de Marius d'Avenches ou de Cassien, qui sont du Ve, ou de celle de Lucifer de Cagliari, qui est IVe, et d'Arnobe, qui est du IIIe. Au VIIe siècle, Frédégaire écrit un latin à peine plus incorrect que celui de Grégoire, et cela uniquement parce qu'il est en effet moins instruit, moins rompu aux règles de Donat. Nithard, au IXe siècle, est certainement plus élégant que lui: mais dès le VIIe siècle, le moine Marculfe nous donne, dans ses *Formules*, des formes de la langue réellement vulgaire et c'est Nithard lui-même qui nous a conservé les *Serments de Strasbourg*. Or, le latin de Nithard et le français des *Serments* sont deux idiomes différents, ***tellement tranchés que des siècles d'une existence parallèle et distincte les séparent de toute évidence.*** Le latin du premier est toujours cette même langue conventionnelle et à peu près immobile que la littérature, en passant par Quintilien, Aulu-Gelle, Tertullien, St Jérôme et St Augustin, conserve religieusement depuis Cicéron; le français des *Serments* nous montre au contraire les progrès immenses qu'a faits entre temps, et dans un développement séculaire, le latin parlé, le latin vivant, le latin du peuple.

Le latin, nous dit-on, s'est répandu dans les provinces uniquement par l'administration et les écoles: les langues romanes s'appuient donc presqu'exclusivement sur le latin officiel et il ne saurait en conséquence être question d'une latinité vulgaire dialectale propre-

Digitized by Google

ment dite. Si réellement il en avait été ainsi, jamais ce latin officiel, cet idiome factice artificiellemeut proposé aux nations ne fût parvenu à effacer aussi totalement jusqu'au souvenir des anciennes langues indigènes.

En Hongrie, le latin a été jusqu'à nos jours la langue exclusive de l'administration, des séminaires et des gymnases: ce „latin de Hongrie" a-t-il jamais fait éclore le moindre germe d'une nouvelle langue romane ou mis l'idiome magyar en péril? Assurément non, car on ne rappelle point à la vie les choses mortes et du seul latin des livres n'a jamais jailli même un semblant de langue vivante. En Bohême, cinq ou six siècles d'efforts, les procédés radicaux d'une administration toute-puissante n'ont pu faire reculer d'un pas le tchèque devant l'allemand officiel; les frontières seules ont été rognées, parce que là il y avait réellement *contact entre deux races*, entre deux idiomes vraiment populaires. La Grande Bretagne a été durant plusieurs siècles au pouvoir des Romains, et pourtant ce pays n'a jamais été romanisé: c'est évidemment que le contingent de l'immigration romaine dans cette île écartée a été insuffisant et que, *sans le substatum de l'idiome populaire*, les écoles romaines où déjà Agricola, Tac. *Agr.* 21, conviait les jeunes Bretons, n'ont réussi qu'à colorer de quelques mots latins le celtique de la Bretagne.

Pas plus que les fonctionnaires du Tsar ne sont parvenus, depuis plus de cent ans, à russifier le moindre coin de la Pologne, les fonctionnaires romains, à eux seuls, ne fussent jamais arrivés à latiniser un pouce de terre barbare. C'est essentiellement la masse des colons romains, ce sont les soldats des légions, quoi qu'en dise Max Bonnet *Latin de Grég. de Tours,* p. 35, n. 3, ce sont les esclaves, les marchands, la foule des prolétaires émigrés d'Italie et des provinces déjà romaines qui communiquèrent aux Barbares une nouvelle langue, et cette langue nouvelle, c'est évidemment le latin parlé, le latin du peuple.

Sans doute, le latin officiel de l'administration et des écoles s'efforce de contenir dans leur expansion dialectale, de ramener vers l'unité de la langue littéraire ces idiomes populaires si mobiles, si changeants et que la loi de l'évolution entraîne sans cesse vers des manifestations nouvelles. ***Cette lutte entre les formes fixes de l'idiome littéraire ou consacré*** [7] ***et l'instabilité de l'idiome***

[7] Avant la littérature écrite, l'idiome sacré et poétique conserve la tradition orale de la langue en même temps que la tradition religieuse ou ethnique.

Digitized by Google

parlé assure seule en somme la durée d'une langue; sans la norme d'un dialecte littéraire, le morcellement à l'infini, la scission irrémédiable survient à brève échéance, comme on l'observe par exemple dans certaines langues finnoises et américaines; inversement, du jour où l'idiome littéraire triomphe définitivement, la langue, frappée dans sa vitalité même, incapable désormais de toute manifestation originale, ne compte plus à proprement parler au nombre des langues vivantes.

Actuellement, au début du XXe siècle, il y a en moyenne de 40 à 50% d'illettrés dans les pays romans et cette proportion atteint même 80% parmi les Roumains de la Bukovine. Cette statistique n'a pas empêché d'illustres savants d'affirmer que, sous la domination romaine, même dans les provinces reculées, il n'y avait presque personne qui n'eût des lettres[8]. Pour un peu, on démontrerait qu'il existait des *procuratores linguae latinae* chargés de réprimer partout les formes vulgaires, de pourchasser jusque dans les coins perdus de l'Empire les tendances au morcellement dialectal: à peu près comme nous avons nos louvetiers et nos taupiers pour détruire les bêtes malfaisantes. On arrive à démontrer bien des choses lorsqu'il s'agit de sauver à tout prix un système devenu caduc: mais il y a un fait qu'on n'arrivera jamais à effacer de l'histoire, c'est la *vitalité* des langues romanes et la vitalité intense du latin dont elles sont sorties.

Or, la *vitalité* d'une langue est indépendante de son ancienneté. Nos mots *père* ou *mère* sont aujourd'hui aussi vivaces, aussi jeunes qu'à l'époque insondable où nos premiers ancêtres indo-européens les prononçaient **pətĕr* et **mātĕr*. Ce sont toujours les mêmes mots; depuis une incalculable suite de millénaires, ils n'ont pas cessé un seul jour, un seul instant d'être prononcés, toujours les mêmes, par les hommes de notre race. On pourrait appliquer à ces mots sans âge, éclos sur les lèvres des premiers hommes, les belles strophes du Rg-Vêda I 113, 10 et 11, cf. IV 51, 6, où le poète se demande quand a brillé la première aurore: *Kíjātj á?* Ils s'en sont allés, dit-il, ceux qui ont vu se lever le premier soleil, et déjà viennent ceux qui verront l'aurore future: *Ījúš ṭé jé pūrvatarām ápaśjan Vjuchántīm ušásą mártjāsa' . . . Ó té jaṇti jé aparīšu páśjan.* Il faut recourir à d'autres sciences lorsque nous voulons,

[8] Cf. Max Bonnet, op. cit., p. 39.

Digitized by Google

nous autres philologues, évaluer le passé des races et des langues humaines. William Herschel dit que la lumière émise par les dernières nébuleuses de son télescope met deux millions d'années à venir jusqu'à nous: *Hence it follows that the rays of light of the remotest nebulae must have been almost two millions of years on their way*, Transact. 1802, p. 498. Les chiffres avec lesquels opèrent l'astronomie ou la géologie peuvent seuls nous donner une idée de cette éternité toujours jeune, de cette impérissable vitalité des langues et qui n'est que la vitalité de l'homme même[9].

Supposons à présent qu'un de ces mots d'une antiquité si effroyable, *pater* ou *mater* par exemple, ait été par hasard entaché chez les Romains d'un caractère de vulgarité tel qu'il fût devenu absolument incompatible avec l'usage littéraire et qu'il n'existât aucun texte latin pour l'attester. Serait-ce là une raison suffisante pour repousser à priori toute idée d'une descendence *directe* et *ininterrompue* entre l'italien *padre* ou *madre* et l'indo-européen **pətér*, **mātēr*? Serait-il équitable ou simplement rationnel de jeter la pierre à qui proposerait le rapprochement de ces mots?[10]

C'est pourtant ce qu'on a fait lorsque nous avons demandé que la philologie romane ne perdît point entièrement de vue les origines indo-européennes de la langue latine et des dialectes italiques. Les langues romanes ne sont autre chose que le latin moderne: ne serait-il pas logique de commencer leur étude par l'histoire même de la langue latine? C'est une étrange erreur de croire que l'histoire d'une langue puisse se diviser en périodes indépendantes et séparées, se débiter par morceaux et par tranches comme une denrée. Que dirions-nous d'un historien qui commencerait une *Histoire moderne* suivant l'ancienne formule, exactement par les événements de l'année 1453 et qui ne tiendrait ancun compte des faits antérieurs?

Je n'hésite pas à le déclarer ici tout ouvertement, dussé-je,

---

[9] Ceci est le commentaire de ce que nous avons déjà dit, *Chronol.* p. 167, sur la prétendue vieillesse des langues.

[10] Il y a des mots romans qui ne sont attestés en latin que par un exemple unique; sans le *Carmen Apologeticum* de Commodien, découvert en 1852 par D. Pitra, nous ne serions pas directement renseignés sur l'âge de deux ou trois locutions françaises; l'ancêtre du verbe *mener* n'est connu en latin que par un passage d'Apulée et un vers douteux d'Ausone, mais l'ombrien menes, que nous ne croyons nullement lié à la racine *ben-*, nous montre le thème *men-* usuel en italique.

Digitized by Google

comme le prophète Amos, me faire lapider par les prêtres de Béthel: *la philologie romane ne se suffit plus à elle-même* et il est grand temps qu'elle étende ses horizons plus loin que le *Thesaurus* de Du Cange ou le *Dictionnaire* de Georges. Sous peine de se condamner désormais à une stérilité à peu près absolue, il faudra bien, bon gré mal gré, qu'elle se décide à fouiller à son tour les mines immenses que lui ouvre le passé romain et italique.

Car il est un fait incontestable: c'est que, depuis 1836, année où Diez publia le premier volume de sa *Grammaire*, notre science est restée à peu près stationnaire quant aux questions fondamentales. Depuis soixante-dix ans, des trauvaux immenses ont été accomplis par les romanistes, d'admirables ouvrages ont été publiés, des matériaux sans nombre ont été réunis avec une patience inouïe, une ardeur sans égale. Aucune autre branche de la philologie n'a le droit de s'enorgueillir d'autant de richesses amassées et dès aujourd'hui une vie d'homme ne suffit plus à les embrasser toutes. Mais cet enrichissement colossal, à part quelques brillantes exceptions, n'a pas répondu à un progrès véritable: les problèmes essentiels sont en somme restés intacts.

C'est l'impression qu'on éprouve en comparant par exemple la *Grammaire* de W. Meyer-Lübke à celle de Diez; le domaine s'est élargi, les matières ont pris des proportions imposantes, des détails sans nombre ont été mis au jour, fouillés, classés, comparés et complétés, mais l'ensemble de la doctrine, les principes, les questions générales en sont restés exactement au point même où le Maître les avait placés dès l'origine. De la *Grammaire Allemande* de Grimm, il n'y a peut-être pas un chapitre qui soit resté debout; la *Grammaire des langues slaves* de Miklosich n'est plus consultée que comme un répertoire commode pour les recherches pratiques, mais la *Grammaire* de Diez a gardé intacte presque toute sa valeur; c'est sans doute, de toute la littérature scientifique de notre siècle, le seul ouvrage que soixante-dix ans d'études et de recherches nouvelles aient aussi complètement respecté.

Sans doute, le génie du Maître, les incomparables qualités de son ouvrage justifient largement cette prodigieuse fortune: il est plus difficile d'expliquer la suspicion dédaigneuse où beaucoup de romanistes tiennent encore les méthodes fécondes qui ont donné, dans les domaines voisins, des résultats si merveilleux et si sûrs et que la plupart ne veulent même pas connaître. Que l'on songe seulement à la loi de Verner, à la théorie de l'Ablaut qui ont complè-

Digitized by Google

tement renouvelé l'étude de l'allemand, aux recherches fameuses sur l'accent et les tons indo-européens qui ont fait entrer l'histoire des langues slaves dans une voie nouvelle. Où trouvons-nous, dans la grammaire romane actuelle, quelque chose de semblable, quelque découverte d'une portée égale? Voici par exemple cette question de la 1ère personne du pluriel en *-ons*: depuis plus d'un demi-siècle on s'en occupe; on l'a examinée de toutes les façons, tournée dans tous les sens sans toutefois sortir jamais des limites étroites où la philologie romane est comme emprisonnée. Qu'on l'avoue ou non, chacun sent bien, intérieurement, les impossibilités et les lacunes de l'explication courante; quelques-uns se sont ouvertement révoltés contre elle, et pourtant *-ons* d'après *nous sons* est resté la doctrine orthodoxe. Il y aura bientôt trois quarts de siècle que Diez l'avait formulée et, puisqu'on ne voulait point examiner la question sur une nouvelle base, il était assez inutile d'en reprendre tant de fois la discussion.

On a dit que mes ouvrages ressemblent à des proclamations[11]: j'avoue que je ne saurais m'offenser de l'expression, car tous ceux qui lisent mes modestes études sans parti pris de dénigrement savent qu'elles contiennent tout autre chose que des phrases creuses ou des boniments de foire. J'ai demandé simplement que l'histoire des langues néo-latines s'appuyât sur l'histoire de la langue latine, comme la philologie néo-grecque s'appuie sur la philologie classique et byzantine; je l'ai répété dans ma lettre à la *Romania* XXIX 453 sqq., et le jour où l'un de nos Maîtres consentira à nous montrer qu'il n'y a en réalité rien de plus indispensable aux romanistes, rien qui touche plus directement leur étude que l'épigraphie latine, les gloses, la paléographie, la numismatique, l'archéologie, l'histoire des colonies et des provinces, la géographie ancienne, les dialectes italiques, le celtique, les antiquités étrusques et ibériques, je rentrerai modestement dans le rang et je serai heureux de travailler désormais à sa suite et d'après ses conseils.

---

[11] Cf. *Roman.* XXIX 435.

Digitized by Google

TABLE

Pages

Avant-Propos 1

I. Critique de la Théorie Analogique 4

§§ 1—2. Les théories actuelles: objections tirées des dialectes tyroliens. — §§ 3—6. Le *potentiel* analogique des correspondants gallo-romans de *sumus*. — § 7. Stérilité analogique des verbes d'état. — § 8. Lenteur des propagations analogiques; chronologie de la flexion *-umus*. — § 9. Indépendance de cette flexion à l'égard des autres flexions du pluriel en roman. — § 10. Théorie de Haag: la 2e pers. en *-ez* est indépendante chronologiquement de la 1ère en *-ons*. — §§ 11—12. Théorie de Muret: les représentants vulgaires de *uolumus* et *possumus*. — §§ 13—15. Théorie de Louis Duvau: la flexion *-ons* ne saurait être sortie du futur. — § 16. Coup d'œil sur l'histoire de la désinence *-iamo* en toscan.

II. Théorie d'une Influence Celtique 34

§§ 17—19. Influences celtiques sur le latin des pays gaulois; origine celtique de la flexion *-umus* ou *-omus*. — §§ 20—21. Coup d'œil sur le système des désinences personnelles en celtique primitif. — § 22. La 1ère personne du pluriel en celtique, en latin et en gallo-roman. — §§ 23—25. Vocalisme de cette flexion en celtique; histoire de *ŏ* bref devant *m* dans les pays gallo-romans. — §§ 26—29. Histoire du type *—ŏmus* dans les anciens pays celtiques; hésitations entre la désinence tonique et la désinence atone en franco-provençal et dans les dialectes de la Haute-Italie; origine du type *om met* pour *méttom*; hésitations entre *—ont* et *-ónt* à la 3e personne. — §§ 30—31. Les types *-ĕmus* et *-ĭmus* dans les pays celtiques. — §§ 32—33. Le type *-ămus* en gallo-roman et son correspondant celtique. — § 34. Concurrence de la désinence du parfait *-ăm̆us*, *-ăm̆mus*. — § 35. Répartition des désinences de la 1ère personne du pluriel à l'époque historique. — §§ 36—38. Les désinences primaires et secondaires en italique et en celtique; les doubles flexions *-mes*, *-me* et *-tes*, *-te* en gallo-roman — § 39. Influence analogue du celtique sur le

Digitized by Google

Pages

gallo-roman à la 3e personne; histoire de *-t* désinentiel en français. — §§ 40—41. Géographie linguistique et historique de la flexion *-omus*; les pays wallons et lorrains. — §§ 42—45. Ethnographie et dialectologie de la Rhétie occidentale et du Tyrol. — §§ 46—47. Les Celtes de la Carnie et le latin du Frioul. — §§ 48—49. Le cas de Padoue; les Gaulois de la Cisalpine; conclusion.

III. Les Antécédents latins de la Désinence *-omus* 106

§ 50. La désinence *-umus* en latin archaïque. — § 51. Hésitations entre *u* et *i* en latin classique; vocalisme correspondant dans la langue vulgaire. — §§ 52—53. La voyelle thématique du présent en latin, dans les langues italiques et en roman. — § 54. Les désinences *-unt* et *-ent* en latin; extension de *-ent* dans le latin d'Italie; hésitations analogues entre *-undus* et *-endus*. — § 55. Restauration et propagation de *-unt* dans le latin impérial. — §§ 56—58. Examen des exemples, particulièrement dans les pays celtiques. — § 59. Le verbe *sum* en latin et dans les anciens dialectes de l'Italie. — §§ 60—62. Les formes *simus : sumus* et *sent : sunt* en latin vulgaire et en roman. — §§ 63—64. La 1ère personne du plur. du verbe *être* en provençal, en français et en rhétique; origine de *esmes* et de *somes*. — § 65. Observation finale sur l'histoire de la flexion *-omus*.

Conclusion 138

Publié par la Société royale des Sciences. — Imprimerie du Dr. Ed. Grégr, Prague 1900.

Digitized by Google

Digitized by Google

Imprimerie du Dr. Ed. Grégr, Prague 1900.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN
THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY
WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH
DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY
OVERDUE.

MAR 26 1935

MAR 24 1966 7 6

MAY 30 '66 3 2

LD 21-100m-8,'34

Digitized by Google

d Bros.
Makers
Syracuse, N. Y.
PAT. JAN 21, 1908

Mohl, F. G.
Les origines romanes
MAR 26 1935
537080
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google